



Second Session  
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

**Energy,  
the Environment  
and Natural  
Resources**

*Chair:*

The Honourable TOMMY BANKS

---

Tuesday, May 27, 2008  
Thursday, May 29, 2008  
Tuesday, June 10, 2008  
Thursday, June 12, 2008

---

**Issue No. 10**

**Eleventh and twelfth meetings on:**

Emerging issues related to its mandate

**Fourth and fifth meetings on:**

Bill S-206, An Act to amend the Food and Drugs Act  
(clean drinking water)

---

INCLUDING:

THE NINTH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Bill S-206)

---

APPEARING:

The Honourable Charlene Johnson, M.L.A.,  
Minister of Environment and Conservation,  
Government of Newfoundland and Labrador

---

WITNESSES:

*(See back cover)*

Deuxième session de la  
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent de l'*

**Énergie, de  
l'environnement  
et des ressources  
naturelles**

*Président :*

L'honorable TOMMY BANKS

---

Le mardi 27 mai 2008  
Le jeudi 29 mai 2008  
Le mardi 10 juin 2008  
Le jeudi 12 juin 2008

---

**Fascicule n° 10**

**Onzième et douzième réunions concernant :**

De nouvelles questions concernant son mandat

**Quatrième et cinquième réunions concernant :**

Le projet de loi S-206, Loi modifiant la Loi sur les aliments  
et drogues (eau potable saine)

---

Y COMPRIS :

LE NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(Projet de loi S-206)

---

COMPARAÎT :

L'honorable Charlene Johnson, députée  
ministre de l'Environnement et de la Conservation,  
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

---

TÉMOINS :

*(Voir à l'endos)*

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
ENERGY, THE ENVIRONMENT  
AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Pierre Claude Nolin, *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Adams	McCoy
Brown	Milne
Cochrane	Mitchell
* Hervieux-Payette, P.C. (or Tardif)	Sibbeston
Kenny	Spivak
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	Trenholme Counsell

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Dawson substituted for that of the Honourable Senator Mitchell (*May 7, 2008*).

The name of the Honourable Senator Mitchell substituted for that of the Honourable Senator Dawson (*May 8, 2008*).

The name of the Honourable Senator Oliver substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*May 12, 2008*).

The name of the Honourable Senator Nolin substituted for that of the Honourable Senator Oliver (*May 14, 2008*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE  
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RESSOURCES NATURELLES

*Président* : L'honorable Tommy Banks

*Vice-président* : L'honorable Pierre Claude Nolin  
et

Les honorables sénateurs :

Adams	McCoy
Brown	Milne
Cochrane	Mitchell
* Hervieux-Payette, C.P. (ou Tardif)	Sibbeston
Kenny	Spivak
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	Trenholme Counsell

\*Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Dawson est substitué à celui de l'honorable sénateur Mitchell (*le 7 mai 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Mitchell est substitué à celui de l'honorable sénateur Dawson (*le 8 mai 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Oliver est substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*le 12 mai 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Nolin est substitué à celui de l'honorable sénateur Oliver (*le 14 mai 2008*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 27, 2008  
(28)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 5:35 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Banks, Brown, McCoy, Milne, Mitchell, Sibbeston, Spivak and Trenholme Counsell (8).

*In attendance:* Sam Banks, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 15, 2007, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

**WITNESSES:**

*Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP:*

Robert Reid, President.

*Northern Gas Project Secretariat:*

Brian Chambers, Executive Director.

*As an individual:*

Donat Pharand, Professor Emeritus, Faculty of Law, University of Ottawa.

Messrs. Reid and Chambers each made a presentation and answered questions.

At 6:47 p.m., the committee suspended.

At 6:51 p.m., the committee resumed.

Mr. Pharand made a presentation and answered questions.

At 7:57 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, May 29, 2008  
(29)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:40 a.m., in camera, in room 257, East Block, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 27 mai 2008  
(28)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Banks, Brown, McCoy, Milne, Mitchell, Sibbeston, Spivak et Trenholme Counsell (8).

*Également présent :* Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Sam Banks, analyste.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 novembre 2007, le comité poursuit son examen de nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP :*

Robert Reid, président.

*Secrétariat du projet de gaz du Nord :*

Brian Chambers, directeur exécutif.

*À titre personnel :*

Donat Pharand, professeur émérite, faculté de droit, Université d'Ottawa.

MM. Reid et Chambers font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 18 h 47, la séance est interrompue.

À 18 h 51, la séance reprend.

M. Pharand fait une déclaration puis répond aux questions.

À 19 h 57, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 29 mai 2008  
(29)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 8 h 40, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Banks, Brown, McCoy, Milne, Mitchell and Sibbeston (6).

*In attendance:* Lynne Myers, Frédéric Beaugard-Tellier and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 15, 2007, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft agenda.

At 9:40 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Tuesday, June 10, 2008  
(30)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 5:42 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Milne, Mitchell, Nolin, Spivak and Trenholme Counsell (10).

*Other senator present:* The Honourable Senator Grafstein (1).

*In attendance:* Lynne Myers and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 3, 2008, the committee continued its examination of Bill S-206, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

*APPEARING:*

The Honourable Charlene Johnson, M.L.A., Minister of Environment and Conservation, Government of Newfoundland and Labrador.

*WITNESSES:*

*Government of Newfoundland and Labrador:*

Bruce Hollett, Deputy Minister, Ministry of Environment and Conservation;

Bill Parrott, Assistant Deputy Minister, Ministry of Environment and Conservation;

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Banks, Brown, McCoy, Milne, Mitchell et Sibbeston (6).

*Également présents :* Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Lynne Myers, Frédéric Beaugard-Tellier et Sam Banks, analystes.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 novembre 2007, le comité poursuit son examen de nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine une ébauche de programme.

À 9 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mardi 10 juin 2008  
(30)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 42, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Adams, Banks, Brown, Cochrane, Kenny, Milne, Mitchell, Nolin, Spivak et Trenholme Counsell (10).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Grafstein (1).

*Également présents :* Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Lynne Myers et Sam Banks, analystes.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 avril 2008, le comité poursuit son examen du projet de loi S-206, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

*COMPARAÎT :*

L'honorable Charlene Johnson, députée, ministre de l'Environnement et de la Conservation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

*TÉMOINS :*

*Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :*

Bruce Hollett, sous-ministre, ministère de l'Environnement et de la Conservation;

Bill Parrott, sous-ministre adjoint, ministère de l'Environnement et de la Conservation;

Martin Goebel, Director, Water Resources Management, Ministry of Environment and Conservation.

The chair made an opening statement.

The Honourable Charlene Johnson made a statement and, together with Messrs. Hollett, Parrott and Goebel, answered questions.

At 7:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Thursday, June 12, 2008  
(31)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:33 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Banks, Brown, Cochrane, Milne, Mitchell, Nolin and Trenholme Counsell (7).

*Other senator present:* The Honourable Senator Grafstein (1).

*In attendance:* Sam Banks, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 3, 2008, the committee continued its examination of Bill S-206, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

*WITNESSES:*

*Federation of Canadian Municipalities:*

Michael Buda, Acting Deputy Director, Policy;

Talusier LaSalle, Policy Analyst.

The chair made an opening statement.

Mr. Buda made a statement and, together with Mr. LaSalle, answered questions.

At 10:23 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Martin Goebel, directeur des ressources aquatiques, ministère de l'Environnement et de la Conservation.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

L'honorable Charlene Johnson fait une déclaration puis, aidée de MM. Hollett, Parrott et Goebel, répond aux questions.

À 19 h 12, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le jeudi 12 juin 2008  
(31)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 33, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Banks, Brown, Cochrane, Milne, Mitchell, Nolin et Trenholme Counsell (7).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Grafstein (1)

*Également présent :* Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Sam Banks, analyste.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 avril 2008, le comité poursuit son étude du projet de loi S-206, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule no 7 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Fédération canadienne des municipalités :*

Michael Buda, directeur adjoint intérimaire, Politiques;

Talusier LaSalle, analyste de politiques.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

M. Buda fait une déclaration puis, aidé de M. LaSalle, répond aux questions.

À 10 h 23, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Eric Jacques

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Tuesday, June 11, 2008

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to table its

**NINTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Thursday, November 15, 2007, to examine and report on emerging issues related to its mandate, now tables a report entitled *Sustainable Development: A Report Card*.

Respectfully submitted,

*Le président,*

**TOMMY BANKS**

*Chair*

*(Text of the report appears following the evidence)*

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le mardi 11 juin 2008

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de déposer son

**NEUVIÈME RAPPORT**

Votre Comité, autorisé par le Sénat, le jeudi 15 novembre 2007, à étudier, afin d'en faire rapport, de nouvelles questions concernant son mandat, dépose maintenant un rapport intitulé *Le développement durable : bilan*.

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, May 27, 2008

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:35 p.m. to examine and report on emerging issues related to its mandate. Topic: Northern Study (Northern Pipeline and Legal Issues)

**Senator Tommy Banks** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening, and welcome to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Tommy Banks, and I have the honour to chair this committee. I will briefly introduce the senators who are here tonight: Senator Bert Brown, from Alberta; Senator Lorna Milne, from Ontario; Senator Elaine McCoy, from Alberta; and Senator Nick Sibbeston, from the Northwest Territories.

We continue our preparation for our Arctic visit next week when we will examine the impacts of climate change on the North. To help us to understand better what we will need to see and learn, I welcome our first panel of witnesses, Robert Reid, President, Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP; and Brian Chambers, Executive Director, Northern Gas Project Secretariat. Mr. Reid and Mr. Chambers, thank you for taking the time to be with us today.

Mr. Reid, please proceed.

**Robert Reid, President, Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP:** Thank you and good afternoon. We appreciate the opportunity to appear before the committee again to update you on the Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP, or as it is more commonly called, the Aboriginal Pipeline Group; and to talk about the role that we play in the development of the Mackenzie Valley Pipeline.

The Mackenzie Gas Project accesses the closest frontier basin in North America. There are some 6 trillion cubic feet of gas proven reserves onshore and another 3 trillion cubic feet of gas proven reserves offshore, and they are not part of the current project. The initial capacity of the pipeline is 1.2 billion cubic feet per day. It can be expanded up to 1.8 billion cubic feet a day through the addition of compressor units. The total project cost is \$16.2 billion.

The Mackenzie Gas Project has essentially four components: the gathering system north of Inuvik, which you can see on the map before you, accessing the three anchor fields, Niglintgak, Taglu and Parsons Lake; a processing plant located at Inuvik that will separate the dry natural gas from the natural gas liquids; and two pipelines south of Inuvik — one a dry natural gas pipeline that will extend 1,200 kilometres from Inuvik down to the Alberta border where it will interconnect with the existing TransCanada pipeline system and the other a 10-inch liquids pipeline that will

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 27 mai 2008

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, pour examiner les nouvelles questions concernant son mandat et faire rapport sur la question. Sujet : Étude sur le Nord (questions relatives aux pipelines et questions juridiques)

**Le sénateur Tommy Banks** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonsoir et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Tommy Banks et j'ai l'honneur de présider ce comité. Je vais présenter brièvement les sénateurs ici présents : le sénateur Bert Brown, de l'Alberta; le sénateur Lorna Milne, de l'Ontario; le sénateur Elaine McCoy, de l'Alberta; et le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

Nous poursuivons nos préparatifs en vue du voyage que nous effectuerons en Arctique la semaine prochaine pour étudier les effets des changements climatiques dans le Nord. Pour nous aider à mieux comprendre les tenants et aboutissants, nous accueillons nos premiers experts, M. Robert Reid, président de Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP, et Brian Chambers, directeur exécutif du Secrétariat du projet de gaz du Nord. Messieurs Reid et Chambers, je vous remercie de comparaître aujourd'hui.

Monsieur Reid, vous avez la parole.

**Robert Reid, président, Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP :** Merci et bonjour à tous. Nous sommes heureux d'avoir de nouveau l'occasion de témoigner devant le comité pour vous informer des activités récentes de Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP ou, comme on l'appelle plus souvent, l'Aboriginal Pipeline Group. Nous traiterons également du rôle que nous jouons dans le projet de pipeline de la vallée du Mackenzie.

Le projet gazier du Mackenzie permet d'accéder au bassin frontalier le plus près en Amérique du Nord. On a déterminé qu'il existe des réserves gazières de 6 milliards de pieds cubes sur les côtes et de 3 milliards de pieds cubes au large, réserves qui ne font pas partie du projet qui nous occupe aujourd'hui. La capacité initiale du pipeline est de 1,2 milliard de pieds cubes par jour. On peut la porter à 1,8 milliard de pieds cubes par jour en ajoutant des compresseurs. Le coût total du projet s'élève à 16,2 milliards de dollars.

Le projet gazier du Mackenzie comprend essentiellement quatre éléments : le réseau collecteur au nord d'Inuvik, que vous pouvez voir sur la carte devant vous et qui permet d'accéder aux trois gisements initiaux de Niglintgak, Taglu et Parsons Lake; l'usine de transformation d'Inuvik, où l'on séparera le gaz naturel sec des composantes liquides; et deux pipelines au sud d'Inuvik — un pour le gaz naturel sec, qui s'étendra sur 1 200 kilomètres d'Inuvik à la frontière de l'Alberta, où il se connectera au pipeline de TransCanada, et un autre pipeline de

carry the natural gas liquids from the processing facility at Inuvik down to Norman Wells where it will interconnect with Enbridge's existing Norman Wells pipeline.

The Aboriginal Pipeline Group, APG, is a one-third partner in the 30-inch dry gas pipeline only. We are not a partner in the gathering system, the processing plant or in the liquids pipeline. The Aboriginal Pipeline Group is a unique alignment of Aboriginal groups in the Mackenzie Valley, not only to support construction of the Mackenzie Valley Pipeline but also to be a part of it. Our mandate is to maximize the long-term financial return to the Aboriginal groups of the Northwest Territories through ownership in the pipeline. The concept for the Aboriginal Pipeline Group began at a meeting of the Northwest Territories Aboriginal leaders in Fort Liard back in January 2000. At that time, the leaders looked back to the mid-1980s when the interprovincial oil line was constructed from Norman Wells southward. There was no participation of Aboriginal groups in the ongoing operation of that pipeline. The leaders agreed that any future pipeline in the Mackenzie Valley must include Aboriginal ownership. This would provide long-term benefits to the Aboriginal groups of the Northwest Territories.

It did not take long — just six months later in June 2000 — for the APG to be formally established at a meeting in Fort Simpson. In October 2001 a memorandum of understanding was signed with the Mackenzie Delta Producers, comprised of Imperial Oil Limited, ConocoPhillips Company, Shell Canada Limited and ExxonMobil Canada Limited. In June 2003, approximately two years later, participation and funding agreements were signed by APG, the Mackenzie Delta Producers and TransCanada PipeLines Limited at a signing ceremony in Inuvik. At that time, APG became a full partner in the Mackenzie Valley gas pipeline.

APG is a business deal negotiated by Aboriginal people for Aboriginal people. We have negotiated the right to secure a one-third interest in this significant project. Once the pipeline is completed, APG will pay meaningful long-term dividends to its stakeholders for as long as the gas flows through the pipeline. This is not just a short-term deal to provide benefits during construction. This is a long-term arrangement.

The ownership through the regulatory approval phase, which we are currently undergoing, is APG with one third and Imperial Oil Limited, ConocoPhillips Company, Shell Canada Limited and ExxonMobil Canada Limited holding the balance of two thirds. As a full partner, APG has a seat on the board of the pipeline project. We participate in all subcommittees and have a direct voice in the development of this major project on behalf of our stakeholders, the Aboriginal people of the Northwest Territories.

Our ownership is shown on the next slide before you. The Sahtu Pipeline Trust is the largest single owner of APG with 34 partnership units; the Gwich'in Tribal Council is next with

dix pouces, qui acheminera les liquides de gaz naturel des installations de traitement d'Inuvik jusqu'à Norman Wells, où il communiquera avec le pipeline qu'Enbridge y possède déjà.

L'APG détient le tiers des parts du pipeline de 30 pouces servant au transport du gaz sec seulement. Nous ne sommes pas partenaires du réseau collecteur, de l'usine de traitement ou du pipeline de composantes liquides. APG est une coalition unique de groupes autochtones de la vallée du Mackenzie qui non seulement appuient la construction du pipeline de la vallée du Mackenzie, mais veulent prendre part au projet. Notre mandat consiste à optimiser le rendement financier à long terme pour les groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest en étant propriétaires du pipeline. L'idée d'un tel groupe a été lancée lors d'une réunion des chefs autochtones des Territoires du Nord-Ouest à Fort Liard, en janvier 2000. On s'est alors intéressé à ce qui s'est passé au milieu des années 1980, lors de la construction du pipeline interprovincial qui reliait Norman Wells au Sud. Les Autochtones n'ont pas participé à l'exploitation de ce pipeline. Les chefs autochtones ont alors décidé que si un pipeline était construit dans la vallée du Mackenzie, les Autochtones devraient en détenir des parts, l'objectif étant d'offrir des avantages durables aux Premières nations des Territoires du Nord-Ouest.

Il n'a pas fallu longtemps — à peine six mois, en juin 2000 — pour que l'APG voit officiellement le jour lors d'une réunion tenue à Fort Simpson. En octobre 2001, le groupe a signé un protocole d'entente avec Mackenzie Delta Producers, un consortium composé d'Imperial Oil Limited, ConocoPhillips Company, Shell Canada Limited et ExxonMobil Canada Limited. Environ deux ans plus tard, en juin 2003, l'APG, les Mackenzie Delta Producers et TransCanada PipeLines Limited ont signé des ententes de participation et de financement lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Inuvik. À ce moment-là, l'APG est devenu partenaire à part entière du pipeline gazier de la vallée du Mackenzie.

L'APG est le fruit d'une entente commerciale négociée par et pour les Autochtones. Nous avons négocié le droit de détenir le tiers des parts dans ce projet d'envergure. Une fois le pipeline construit, l'APG versera des dividendes importants à long terme à ses membres, tant et aussi longtemps que le pipeline sera en exploitation. Il ne s'agit pas simplement d'une entente à court terme offrant des avantages pendant la construction, mais bien d'un accord à long terme.

Au cours de la phase d'approbation réglementaire, le tiers des parts appartient à l'APG et les deux tiers, à Imperial Oil Limited, ConocoPhillips Company, Shell Canada Limited et ExxonMobil Canada Limited. En tant que partenaire à part entière, APG fait partie du conseil d'administration du projet. Nous participons aux réunions de tous les sous-comités et avons notre mot à dire sur le développement de ce projet d'envergure afin de défendre les intérêts de ceux que nous représentons, les Autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Vous voyez ici la répartition des parts au sein de l'APG. Sahtu Pipeline Trust est celui qui en possède le plus, avec 34 parts; le Gwich'in Tribal Council vient ensuite, avec 20 parts; l'Inuvialuit



20 partnership units; the Inuvialuit Regional Corporation holds 4 partnership units; and we have 34 partnership units set aside for the Dehcho Pipeline Management LP, who are in the process of joining APG.

You might ask how Aboriginal groups in the Northwest Territories can finance a major ownership share in a project such as this. Following regulatory approval, APG will be able to arrange bank loans for our share of the construction costs. We need to borrow both debt and equity. We have obtained an investment-grade credit rating from the Dominion Bond Rating Service, DBRS, and all major banks have expressed a strong interest in undertaking our financing.

The fundamental reason for this interest is the long-term contracts signed by the shippers — Imperial Oil, ConocoPhillips, Shell and ExxonMobil. The banks looked through APG to see where the money is coming from, and they have no problem with our shippers. They have excellent credit ratings. We have been assured by Canadian banks that financing our share will not be a problem.

In summary, the Mackenzie Gas Project is moving forward. Regulatory hearings were completed last November. We signed a new incremental shipper, MGM Energy Corp., so we now have a third party, non-owner shipper on board. I hope that will be the first of many.

APG is, of course, a significant participant in this project. We look forward to delivering on our mandate to provide significant long-term benefits for APG shareholders and to reduce the reliance on welfare and promote self-sufficiency for all Northern Aboriginals.

**The Chair:** Thank you Mr. Reid. I know we will have lots of questions for you, but we will hear from Mr. Chambers before we proceed.

Since our initial introductions, we have been joined by Senator Mitchell from Alberta, Senator Trenholme Counsell from New Brunswick and Senator Spivak from Manitoba.

**Brian Chambers, Executive Director, Northern Gas Project Secretariat:** Thank you for giving us the opportunity once again, as Mr. Reid indicated, to speak to you about the developments in the North, specifically in the Inuvialuit Settlement Region of the Mackenzie Delta, in regard to the proposed Mackenzie Gas Project.

**The Chair:** They have come a long way since the last time you were here.

**Mr. Chambers:** I believe it was a few years ago.

I will describe briefly the presentation outline for you. It will be familiar information to most of you. I will provide you with an overview of our role, a review of the Mackenzie Gas Project, the status of the project's environmental impact and regulatory review, and the next steps in the review.

Regional Corporation, qui détient quatre parts, est celui qui en possède le moins; nous avons réservé 34 parts à Dehcho Pipeline Management LP, qui est en train de se joindre à l'APG.

Vous vous demandez peut-être comment des groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest peuvent financer une telle participation dans un projet comme celui-ci. Une fois l'approbation réglementaire obtenue, l'APG pourra contracter des prêts bancaires pour financer les coûts de construction qu'elle doit assumer. L'APG tirera son financement d'emprunts et d'actions. Nous avons obtenu une cote de crédit d'investissement de la Dominion Bond Rating Service, et toutes les grandes banques sont prêtes à nous financer.

Cet intérêt s'explique principalement par les contrats à long terme signés par les expéditeurs : Imperial Oil, ConocoPhillips, Shell et ExxonMobil. Les banques ont examiné les comptes de l'APG pour déterminer la source des fonds et ont approuvé ces expéditeurs, dont la cote de crédit est irréprochable. Les banques canadiennes nous ont assuré que le financement de nos parts ne poserait aucun problème.

Bref, le projet gazier du Mackenzie progresse. Les audiences réglementaires ont pris fin en novembre dernier, et nous avons signé une entente avec un nouvel expéditeur, MGM Energy Corp. Nous sommes maintenant associés à un tiers, un expéditeur qui ne possède aucune part. J'espère que ce sera le premier de plusieurs nouveaux collaborateurs.

Bien sûr, l'APG est un important partenaire dans ce projet. Nous sommes impatients de remplir notre mandat afin d'offrir des avantages importants et durables à nos membres, de réduire la dépendance à l'aide sociale et de favoriser l'autosuffisance de tous les Autochtones du Nord.

**Le président :** Merci, monsieur Reid. Je sais que nous avons beaucoup de questions à vous poser, mais auparavant, écoutons le témoignage de M. Chambers.

Depuis que nous avons fait les présentations, de nouveaux sénateurs se sont joints à nous : le sénateur Mitchell, de l'Alberta, le sénateur Trenholme Counsell, du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Spivak, du Manitoba.

**Brian Chambers, directeur exécutif, Secrétariat du projet de gaz du Nord :** Tout comme M. Reid, je vous remercie de nous permettre de comparaître de nouveau aujourd'hui pour parler des développements en cours dans le Nord, plus précisément dans la région désignée des Inuvialuit, dans le delta du Mackenzie, dans le cadre du projet gazier du Mackenzie.

**Le président :** Ce projet a beaucoup progressé depuis notre dernière rencontre.

**M. Chambers :** C'était il y a plusieurs années, je crois.

Je ferai un bref survol de la présentation. La plupart d'entre vous avez déjà une bonne connaissance du sujet. Je vous expliquerai notre rôle, procéderai à l'examen du projet gazier du Mackenzie, ferai le point sur les impacts environnementaux et l'examen réglementaire, et parlerai des prochaines étapes de l'examen.

I spoke with you in March 2005, in Calgary, as did Mr. Reid. Since that time, I have travelled extensively with the Joint Review Panel for the Mackenzie Gas Project and the National Energy Board, NEB, as they conducted public hearings throughout the Northwest Territories, Yukon and Alberta.

In regard to the public hearings, which the Northern Gas Project Secretariat organized on behalf of those two panels, it was determined early in the planning process by the parties establishing the review that the participation of the public, particularly the northern public, would be a key component in the success of a review of the Mackenzie Gas Project.

To that end, and in partnership with northern agencies, the federal government established the Northern Gas Project Secretariat, NGPS. Our mandate, in part, is to enhance public participation by providing a one-window approach to information about the review.

As part of this mandate and prior to the commencement of the public hearings, my staff organized and hosted information sessions in every community that was to have hearings by the review panels, those by the National Energy Board and those by the Joint Review Panel. Often, these information sessions were co-hosted by NEB and Joint Review Panel staff.

The NGPS has additional responsibilities with respect to the coordination of the regulatory phase of the review, which I will speak about later in my presentation.

I believe it can be said without reservation, having attended most of the hearings over the last two years, that to date the public has taken full advantage of the opportunities available to participate in the environmental impact assessment and regulatory review of the proposed Mackenzie Gas Project.

People of the North, as well as numerous other Canadians, participated in many and in some cases all parts of the environmental impact assessment that was being conducted by the Joint Review Panel.

The federal government, through the Canadian Environmental Assessment Agency's Participant Funding Program, enhanced the opportunities for this involvement by contributing \$2.34 million to assist individuals and organizations to participate in the Joint Review Panel's process. This was, by far, the largest single allotment of funding for any project review under this program. The majority of these funds was distributed to individuals and organizations located directly along the area of the proposed Mackenzie Gas Project.

I want to make a small, but important, point for people who live in the Inuvialuit Settlement Region. The project is referred to as the Mackenzie Gas Project as opposed to the Mackenzie gas pipeline. There is a distinct reason for that. For the people who live in the Inuvialuit Settlement Region, none of the Mackenzie Valley gas pipeline to which Mr. Reid referred would be located within their region.

However, approximately one third of the total capital costs of the project would be constructed in the Inuvialuit Settlement Region. Those costs are associated with the development of the anchor fields that Mr. Reid referenced, well-heads, a gas

J'ai comparu en mars 2005, à Calgary, tout comme M. Reid. Depuis lors, j'ai beaucoup voyagé avec la Commission d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie et l'Office national de l'énergie, qui tenaient des audiences publiques dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et en Alberta.

Pour ce qui est des audiences publiques, que le Secrétariat du projet gazier du Nord a organisées au nom de ces deux groupes, les parties chargées de préparer l'examen ont tôt fait de déterminer, à l'étape de la planification, que la participation du public serait essentielle à la réussite de l'initiative, particulièrement celle des habitants des régions du Nord.

Par conséquent, le gouvernement fédéral a mis sur pied, en partenariat avec les organismes du Nord, le Secrétariat du projet de gaz du Nord, dont le mandat consiste notamment à accroître la participation du public en lui offrant un guichet unique pour obtenir de l'information au sujet de l'examen.

Conformément à ce mandat, et avant le début des audiences publiques, mes employés ont organisé et animé des séances d'information dans chaque collectivité où se tiendrait des audiences organisées par l'Office national de l'énergie et la Commission d'examen conjoint, qui y ont souvent pris part.

Le SPNG se charge également de coordonner la phase réglementaire de l'examen, dont je traiterai plus tard dans mon exposé.

Après avoir assisté à la plupart des audiences qui ont eu lieu ces deux dernières années, je crois pouvoir dire sans réserve que le public a profité pleinement des occasions qui lui étaient offertes de participer à l'évaluation de l'impact environnemental et à l'examen réglementaire du projet gazier du Mackenzie.

Les habitants des régions du Nord et de nombreux autres Canadiens ont pris part à plusieurs, voire à toutes, les étapes de l'évaluation de l'impact environnemental menée par la Commission d'examen conjoint.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Fonds d'aide financière aux participants de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, a aidé les particuliers et les organismes à participer au processus de la Commission d'examen conjoint en versant 2,34 millions de dollars. C'est de loin le financement le plus important versé dans le cadre de l'examen d'un projet en vertu de ce programme. La plus grande partie de ces fonds ont été accordés aux particuliers et aux organismes installés directement le long du tracé du pipeline projeté.

J'aimerais faire une petite, mais importante, remarque au nom des gens qui vivent dans la région désignée des Inuvialuits. Nous parlons du projet gazier du Mackenzie et non du pipeline gazier du Mackenzie. Il y a une raison précise à cela : le gazoduc de la vallée du Mackenzie, dont a parlé M. Reid, ne passera pas par la région désignée des Inuvialuit.

Cependant, environ le tiers des frais d'immobilisation totaux du projet seront engagés dans cette région. Ces coûts sont associés au développement des gisements initiaux dont a parlé M. Reid, des têtes de puits, d'une installation de conditionnement et du

conditioning facility and the Mackenzie gathering system that would bring gas from the three anchor fields to a gas processing facility in the Inuvik area.

It is important for those of us who live in the South and in the Mackenzie Valley to understand that for the people living in the Inuvialuit Settlement Region, it is more than a pipeline. It involves other aspects of economic development in the North.

The Joint Review Panel invited the public to submit comments in several phases of its review including commenting on the environmental impact statement submitted by the proponents of the project in 2004. The public also took advantage of opportunities to participate in the NEB process prior to its public hearings. However, it is worth noting that no similar participant funding program exists under the National Energy Board Act for public participation.

The public hearings phase of the Mackenzie Gas Project review began in Inuvik, Northwest Territories on January 25, 2006 with the National Energy Board hearing. The NEB adjourned its hearings on December 14, 2006 after 47 hearing days in 14 communities in the Inuvialuit Settlement Region, Northern Alberta and, of course, primarily in the Mackenzie Valley.

It is important to remember that the National Energy Board hearings are not concluded. They are adjourned until the Joint Review Panel completes its work, submits its report and that report is responded to by government.

The Joint Review Panel began its public hearings in Inuvik on February 14, 2006 and concluded on November 30, 2007. They heard from approximately 500 witnesses during 115 hearing days in 26 communities ranging from Sachs Harbour on Banks Island in the north to Edmonton in the south and Whitehorse in the west.

Generally speaking, the NEB is looking at the technical, safety and economic aspects of the proposed project, such as engineering, tolls and tariffs, while the Joint Review Panel focuses on the potential environmental, social and socio-economic impacts of the proposed project.

Both the NEB and the Joint Review Panel offered opportunities for the public to make presentations in person during the hearings. The nature of the public hearings varied from very informal community hearings to technical hearings generally held in the larger centres.

The public was highly receptive to these opportunities, evidenced when large numbers of community residents attended the hearings and made oral presentations to the panels.

Moving on to the next steps in the review of the Mackenzie Gas Project, since the completion of the Joint Review Panel public hearings, the panel has been busy drafting its recommendations and final report. This report will take into consideration the public record of approximately 5,000 submissions. In addition, the hearings themselves are recorded in more than 11,000 pages of transcripts. As the chair

réseau collecteur du Mackenzie qui transporterait le gaz depuis les trois gisements initiaux jusqu'à l'installation de traitement du gaz de la région d'Inuvik.

Il importe que ceux d'entre nous qui vivent dans le Sud et dans la vallée du Mackenzie comprennent que pour ceux établis dans la région désignée des Inuvialuits, il ne s'agit pas d'un simple pipeline; le projet touche également d'autres aspects du développement économique du Nord.

La Commission d'examen conjoint a invité le public à formuler des commentaires à diverses étapes de l'examen, notamment sur l'énoncé de l'incidence environnementale soumis par les promoteurs du projet en 2004. Le public a également participé au processus de l'Office national de l'énergie avant la tenue des audiences publiques. Notez toutefois que la Loi sur l'Office national de l'énergie ne prévoit pas de programme d'aide financière aux participants.

L'étape des audiences publiques sur le projet gazier du Mackenzie a commencé à Inuvik, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, le 25 janvier 2006, par les audiences de l'Office national de l'énergie. Ce dernier a suspendu le processus le 14 décembre 2006 après avoir tenu 47 jours d'audience dans 14 collectivités de la région désignée des Inuvialuits, dans le nord de l'Alberta et, bien sûr, surtout, dans la vallée du Mackenzie.

Il importe de se rappeler que ces audiences ne sont pas terminées : elles sont ajournées jusqu'à ce que la Commission d'examen conjoint ait terminé ses travaux et présenté son rapport et que le gouvernement y ait répondu.

La Commission d'examen conjoint a commencé ses audiences publiques à Inuvik le 14 février 2006 pour les terminer le 30 novembre 2007. Pendant les 115 jours d'audiences, elle a recueilli les commentaires d'environ 500 témoins dans 26 collectivités, allant de Sachs Harbour, sur l'île Banks, au nord, à Edmonton, au sud, et à Whitehorse, à l'ouest.

De façon générale, l'Office national de l'énergie s'intéresse aux aspects techniques, à la sécurité et aux questions économiques du projet proposé, comme l'ingénierie, le péage et les tarifs, alors que la Commission d'examen conjoint se penche sur les impacts environnementaux, sociaux et socioéconomiques potentiels du projet.

L'office et la commission ont tous deux permis au public de venir s'exprimer en personne lors des audiences. Il s'agissait parfois de rencontres communautaires très informelles, alors que dans les grands centres, les audiences prenaient un tour plus technique.

Le public a pleinement profité de ces occasions, comme en témoigne le grand nombre de résidents qui ont participé aux audiences et témoigné de vive voix devant les groupes d'experts.

Passons maintenant aux prochaines étapes de l'examen du Projet gazier du Mackenzie. Depuis la fin de ses audiences publiques, la Commission d'examen conjoint prépare ses recommandations et son rapport final. Ce dernier s'appuiera sur les quelques 5 000 témoignages recueillis. De plus, les audiences elles-mêmes ont été consignées dans plus de 11 000 pages de transcription. Comme la commission l'a indiqué dans ses

of the panel indicated in his closing remarks in Inuvik, the amount of information submitted to the panel during the review is immense. The issues that were raised during the environmental impact assessment are complex and numerous and have significant implications for northerners and all Canadians.

The panel is, therefore, committed to completing a report that reflects its commitment to a thorough, rigorous and unbiased environmental review of the proposed Mackenzie Gas Project. In this regard, the panel recently communicated through my office that it would not complete its report in this calendar year.

Once the Joint Review Panel submits its report, there are several steps that must take place prior to the National Energy Board making a decision on the proposed project. Following the report's submission from the Joint Review Panel, the government will make a formal response. According to the Cooperation Plan, the planning document from 2002 that established the review process, this response will take approximately four months. The Joint Review Panel report and the government response will then become part of the NEB's record, its evidence, when it reconvenes its hearing for final argument and compilation of reasons for decision.

This process as identified, again, within the Cooperation Plan, will take approximately six months to complete. Should the National Energy Board determine that the proposed Mackenzie Gas Project is in the public interest, other regulatory processes will formally commence and extend through construction and operation of the Mackenzie Gas Project.

During this period, prior to the submission of the Joint Review Panel report and the government response, regulatory boards and agencies continue to coordinate their planning activities in preparation for their part in the review process. For example, water boards have been actively engaged in preparing by increasing internal capacity in anticipation of their own regulatory review. As well, they have been working with the NGPS to develop a public-hearing protocol for the conduct of public hearings to ensure a rigorous yet disciplined process. They have also been actively participating in a regulatory steering committee and its component working groups. The steering committee is a body that was formed to coordinate efforts so that should the Mackenzie Gas Project be approved, regulatory processes can be carried out in a coordinated and timely manner.

One milestone to date for this committee is the completion of a detailed and comprehensive web-based Mackenzie Gas Project regulatory process map. This planning tool allows regulators to view the Mackenzie Gas Project regulatory regime from various perspectives. By viewing the proposed project through the lenses of these different regulatory levels, a complete picture of the regulatory sequencing and linkages assists regulators and proponents to identify opportunities for realizing regulatory process efficiencies.

A more recent initiative in regulatory coordination has been the establishment of the Mackenzie Gas Project Office within Industry Canada. This office is responsible for federal interdepartmental coordination in relation to the Mackenzie Gas

remarques finales, à Inuvik, la quantité de renseignements recueillis au cours de l'examen est énorme. Les questions soulevées au cours de l'évaluation de l'impact environnemental sont complexes et nombreuses, et ont des répercussions importantes pour les citoyens du Nord et l'ensemble des Canadiens.

La commission s'emploie donc à rédiger un rapport témoignant de son engagement à effectuer un examen environnemental exhaustif, rigoureux et objectif du projet gazier du Mackenzie. À ce sujet, elle nous a récemment fait savoir qu'elle ne déposerait pas son rapport au cours de la présente année civile.

Une fois ce rapport remis, on devra franchir plusieurs étapes avant que l'Office national de l'énergie puisse prendre une décision sur le projet. Le gouvernement devra d'abord répondre officiellement au rapport de la commission. Selon le plan de coopération, le document de planification rédigé en 2002 pour établir le processus d'examen, il faudra environ quatre mois pour obtenir cette réponse. Le rapport de la Commission d'examen conjoint et la réponse du gouvernement seront portés aux dossiers de l'Office national de l'énergie lorsque ce dernier reprendra ses audiences pour recueillir les arguments finals, peser le pour et le contre et prendre une décision.

Ce processus, également prévu dans le plan de coopération, prendra environ six mois. Si l'Office national de l'énergie détermine qu'il est d'intérêt public d'autoriser le projet, d'autres processus réglementaires débiteront officiellement et se prolongeront pendant la construction et l'exploitation du pipeline.

Pendant cette période, avant la présentation du rapport de la Commission d'examen conjoint et la réponse du gouvernement, les offices et les organismes de réglementation continueront de coordonner leurs activités de planification en vue de participer au processus d'examen. Par exemple, les offices des eaux se préparent activement pour être mieux en mesure de procéder à leur propre examen réglementaire. Ils ont également travaillé avec le SPNG à l'établissement d'un protocole afin de mener des audiences publiques rigoureuses et ordonnées. Ils ont aussi participé aux activités du comité directeur de la réglementation et de ses groupes de travail. Ce comité est chargé de coordonner les efforts pour que les processus réglementaires puissent être mis en œuvre rapidement et de façon harmonisée si le projet gazier du Mackenzie est approuvé.

Ce comité a notamment dressé un schéma détaillé et exhaustif du processus réglementaire relatif au projet gazier du Mackenzie, qui est accessible en ligne. Cet outil de planification permet aux organismes de réglementation de voir le régime de réglementation du projet sous divers angles. En examinant le projet proposé sous toutes ses facettes, les organismes de réglementation et les promoteurs auront une idée globale des diverses étapes et des liens du processus réglementaire, ce qui les aidera à être plus efficaces.

Plus récemment, afin d'assurer la coordination en matière de réglementation, on a établi le bureau du projet gazier du Mackenzie au sein d'Industrie Canada. Ce dernier est chargé de coordonner le projet entre les différents ministères fédéraux à

Project as the project review moves from the environmental impact phase to the licensing and permitting phase should the project receive NEB approval.

In closing, while I cannot presume to speak on behalf of individual regulatory agencies, I believe that the detailed and collaborative regulatory preparation in which they have engaged has prepared them well for the next regulatory steps following receipt of the Joint Review Panel report.

Furthermore, I would suggest that the continuing detailed planning for the next phase of the Mackenzie Gas Project review demonstrates their commitment to exercise regulatory mandates in a professional and timely manner.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Chambers, and congratulations to both of you on the progress you have made since 2005 when we met you in Calgary.

**Senator Milne:** Mr. Reid, on behalf of your group, the APG, how likely is this project to actually go ahead, given the latest questions about the need for a Mackenzie Valley pipeline?

**Mr. Reid:** We still view that there is and will continue to be a shortage of natural gas supply in North America. Recently, liquefied natural gas, LNG, from overseas is accessing the North American market. However, traditional growth — and that is growth primarily in the power generation sector, using natural gas as a fuel — is continuing, and the primary basins, traditional basins in North America are either mature or starting to decline, most notably, the Western Canada Sedimentary Basin. We believe there will be a need for this project in terms of adding to the portfolio supply in North America.

**Senator Milne:** Icebreaking tankers are now under development and construction in various countries around the world, and a decreasing amount of ice is being reported in the Northwest Passage. In fact, last week when we were out in the oil sands in Alberta, they were talking about the possibility of a pipeline to Churchill, loading the oil at Churchill and shipping it wherever. It seems to me that it is raising questions about the actual need for the pipeline.

**Mr. Reid:** It is important to distinguish between oil and natural gas. Natural gas is far more difficult to store than oil. Oil is a liquid and stores readily in tanks and on board tankers.

Natural gas, however, must be chilled significantly to convert it to a liquid, and it is a very costly process. I would agree that for oil resources, we will have to rely more and more on offshore oil. For natural gas, however, we have two basins in North America that are untapped: the basin at Mackenzie Delta and a larger one at Prudhoe Bay. I believe that there is plenty of the room for both of those projects in the North American market.

mesure que l'on passe de l'étude de l'impact environnemental à la délivrance de licences et de permis, si le projet est approuvé par l'Office national de l'énergie.

Enfin, si je ne peux prétendre exprimer l'opinion de chaque organisme de réglementation, je crois que les efforts de préparation détaillée qu'ils ont déployés en collaboration sur le plan de la réglementation les aideront à entreprendre les prochaines étapes qui suivront le dépôt du rapport de la Commission d'examen conjoint.

En outre, je dirais que la planification détaillée et assidue de la prochaine phase de l'examen du projet gazier du Mackenzie témoigne de leur engagement à exécuter de façon professionnelle et opportune leur mandat en matière de réglementation.

**Le président :** Je vous remercie beaucoup, monsieur Chambers, et félicitations à vous deux pour les progrès que vous avez réalisés depuis notre dernière rencontre à Calgary, en 2005.

**Le sénateur Milne :** Monsieur Reid, pourriez-vous nous dire, au nom de l'APG, quelles sont les probabilités que ce projet aille bel et bien de l'avant, étant donné qu'on a récemment remis en question la nécessité de construire un pipeline dans la vallée du Mackenzie?

**M. Reid :** Nous considérons toujours qu'il y a et continuera d'y avoir une pénurie de sources de gaz naturel en Amérique du Nord. Depuis quelques temps, le gaz naturel liquéfié d'outre-mer a commencé à envahir le marché nord-américain. Cependant, la croissance traditionnelle — il s'agit principalement de la croissance dans le secteur de la production d'énergie attribuable au gaz naturel — se poursuit, et les bassins primaires, les bassins traditionnels d'Amérique du Nord, commencent à atteindre leur maturité ou même à décliner, principalement dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Nous croyons que ce projet permettra d'ajouter des sources d'approvisionnement en Amérique du Nord.

**Le sénateur Milne :** Des pétroliers brise-glace sont en cours de conception et de construction dans divers pays du monde, et on nous indique que la quantité de glace diminue dans le passage du Nord-Ouest. En fait, la semaine dernière, lorsque nous étions dans la région des sables bitumineux de l'Alberta, on parlait de la possibilité de construire un pipeline à Churchill, d'où on chargerait du pétrole à destination de l'étranger. Dans ce cas, a-t-on vraiment besoin du pipeline?

**M. Reid :** Il importe de faire la différence entre le pétrole et le gaz naturel. Ce dernier est beaucoup plus difficile à entreposer que le pétrole, qui se garde aisément dans des citernes et des pétroliers puisqu'il est liquide.

Il faut refroidir énormément le gaz naturel pour le transformer en liquide, et c'est un procédé très coûteux. J'admets que pour les ressources pétrolières, nous devons nous fier de plus en plus aux gisements situés au large des côtes. Il existe toutefois deux bassins de gaz naturel non exploités en Amérique du Nord : celui du delta du Mackenzie et celui de Prudhoe Bay, qui est plus important. Je crois que ces deux projets ont toute leur raison d'être en Amérique du Nord.

**Senator Milne:** If it does go ahead, you say that you will tie in somewhere to the Enbridge Pipelines Inc.'s network of pipelines. Where would that be?

**Mr. Reid:** To be clear, the natural gas pipeline will tie in to the TransCanada PipeLines' system in Northwestern Alberta. TransCanada PipeLines already has large diameter pipelines within about 60 kilometres of the Northwest Territories' border. The natural gas liquids will be separated from the gas stream in Inuvik, transported by a new 10-inch liquids line from Inuvik down to Norman Wells and then it will interconnect with the existing Enbridge pipeline at Norman Wells.

**Senator Milne:** Who will build the pipeline for you? You have a new incremental shipper, MGM Energy Corp., you said.

**Mr. Reid:** Yes, that is correct.

**Senator Milne:** Who will build the pipeline?

**Mr. Reid:** It will be built by North American pipeline contractors. Imperial Oil is the project operator today. They are managing the project. They are responsible for the design, construction management and operation and also for the regulatory process to which Mr. Chambers referred. Imperial Oil will hire reputable contractors to construct the pipeline.

**Senator Milne:** Mr. Chambers, after the entire regulatory review process and the decision by the NEB are completed, if this pipeline gets the go-ahead, who will oversee the environmental aspects of the construction of the pipeline?

**Mr. Chambers:** That is a very good question, and it was the subject, as Mr. Reid is well aware, of considerable submissions and evidence before the Joint Review Panel during the public hearings, as well as before the National Energy Board. The primary regulator for the gas project is the National Energy Board. They have a life-cycle responsibility for overseeing energy projects in Canada. In other words, they look at a project right from the time that it is first proposed, submitted and goes through the regulatory process. If it is approved and the owners decide to proceed, the National Energy Board will oversee the construction. During operation, various permits and licences will be issued to which monitoring requirements are attached. Again, it would be primarily the NEB who would have that responsibility as the primary regulator.

However, given the inter-jurisdictional nature of the Northwest Territories and the fact that there has been no devolution of management of natural resources to the Northwest Territories from the Government of Canada, federal regulators will be involved as well. They will have some of the responsibilities of monitoring the operations of the pipeline during its lifespan and beyond through abandonment and restoration.

**Senator Milne:** Will they be out there on site while it is being built?

**Le sénateur Milne :** Si le projet va de l'avant, vous dites que le pipeline communiquera quelque part avec le réseau d'Enbridge Pipelines Inc. Mais à quel endroit?

**M. Reid :** Pour être clair, le pipeline transportant le gaz naturel communiquera avec le réseau de la TransCanada Pipelines dans le Nord-Ouest de l'Alberta. Cette société possède déjà des pipelines de gros diamètre à environ 60 kilomètres de la frontière des Territoires du Nord-Ouest. Les liquides seront séparés du gaz naturel à Inuvik, transportés par un pipeline de dix pouces jusqu'à Norman Wells, où le lien se fera avec le réseau d'Enbridge.

**Le sénateur Milne :** À qui confierez-vous la construction du pipeline? Vous vous êtes associés avec un nouvel expéditeur, MGM Energy Corp, dites-vous?

**M. Reid :** Oui, c'est exact.

**Le sénateur Milne :** Qui construira le pipeline?

**M. Reid :** Des entrepreneurs nord-américains. La mise en œuvre du projet relève d'Imperial Oil, qui se charge de le gérer. Elle est responsable de la conception, de la gestion de la construction et de l'exploitation du pipeline, ainsi que du processus réglementaire dont a parlé M. Chambers. Imperial Oil fera appel à des entrepreneurs renommés pour construire le pipeline.

**Le sénateur Milne :** Monsieur Chambers, une fois que le processus d'examen réglementaire sera entièrement terminé et que l'Office national de l'énergie aura rendu sa décision, qui s'occupera des aspects environnementaux de la construction si ce projet est approuvé?

**M. Chambers :** Voilà une excellente question. Comme M. Reid le sait fort bien, la Commission d'examen conjoint et l'Office national de l'énergie ont recueilli une quantité considérable de témoignages et de preuves à ce sujet au cours des audiences publiques. L'Office national de l'énergie est l'organisme de réglementation principalement concerné par le projet gazier, car son mandat permanent consiste à surveiller les projets en matière d'énergie au Canada. Il suit donc les projets à partir du moment où ils sont proposés et tout au long du processus réglementaire. Si le projet est approuvé et que les promoteurs vont de l'avant, l'office en supervisera la construction. En cours de route, il faudra délivrer divers permis et licences pour assurer cette surveillance. Ici encore, cette responsabilité relèvera de l'Office national de l'énergie en sa qualité de principal organisme de réglementation.

Cependant, comme plusieurs autorités sont concernées et que le gouvernement fédéral n'a pas confié la gestion des ressources naturelles aux Territoires du Nord-Ouest, des organismes de réglementation fédéraux interviendront également. Ils assumeront certaines responsabilités de surveillance au cours de l'exploitation du pipeline pendant sa durée de vie active et, plus tard, pendant sa restauration et sa désaffectation.

**Le sénateur Milne :** Est-ce que des employés seront sur place au cours de la construction?

**Mr. Chambers:** Yes, they will. One of the regulatory steering committee's, working groups is an inspections and enforcement working group. The inspectors and enforcement officers from the National Energy Board and from the federal department regulators, such as Fisheries and Oceans Canada and Environment Canada, are already planning for coordinating their efforts in terms of monitoring the pipeline and other aspects of the Mackenzie Gas Project should it proceed to construction and operation.

**Senator Trenholme Counsell:** Thank you, gentlemen. This has been a most informative presentation. I will be brief, because for me this is truly a learning experience.

One question popped into my mind about the Aboriginal Pipeline Group, Mr. Reid. It is impressive to see that your group has one third of the ownership. You said, and I read here, that it has a seat on the board. Does this tell me that the board has three or four members, or are you not proportionately represented on the board?

**Mr. Reid:** Three Aboriginal groups are owners or partners in the Aboriginal Pipeline Group today: the Inuvialuit Regional Corp., the Gwich'in Tribal Council and the Sahtu Pipeline Trust. We do have shares set aside for the Dehcho PL Management LP. They are the southernmost Aboriginal group. Each Aboriginal partner is entitled to two board members, so ultimately our board would consist of eight members. There is one independent member on our board. The last slide in my presentation shows our current board of directors. Peter Lougheed sits as the independent member on our board.

**Senator Trenholme Counsell:** I wanted to know about the representation, not only APG but your representation on the entire board of the pipeline. Imperial Oil, ConocoPhillips, Shell and Exxon would sit on that board. How many seats do you have on the board?

**Mr. Reid:** We have two seats.

**Senator Trenholme Counsell:** How many are on the board?

**Mr. Reid:** Each of them has two seats on the board.

**Senator Trenholme Counsell:** That is not quite equitable, is it?

**Mr. Reid:** The voting is based on ownership shares, so when we vote, we vote a one-third ownership share, and they vote a two-thirds ownership share, so it is proportional voting.

**Senator Trenholme Counsell:** Is it we versus they? Do you feel the one third is in competition with the two thirds?

**Mr. Reid:** On very few occasions have we voted against an issue. That has occurred, though. We do carry a voice, but we can be outvoted at that table.

**Senator Trenholme Counsell:** Obviously, with a one-third share.

**M. Chambers :** Oui. Un des groupes de travail du comité directeur sur la réglementation est responsable de l'inspection et de l'application de la loi. Des inspecteurs et des agents d'exécution de la loi de l'Office national de l'énergie et de divers organismes de réglementation relevant de ministères fédéraux, comme Pêches et Océans Canada et Environnement Canada, planifient déjà de coordonner leurs efforts afin de surveiller le pipeline et d'autres aspects du projet gazier du Mackenzie, si le projet se concrétise.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Je vous remercie, messieurs. C'était un exposé captivant. Je serai brève, car je suis en train de me familiariser avec le dossier; c'est du nouveau pour moi.

Je me pose une question au sujet de l'Aboriginal Pipeline Group, monsieur Reid. Je suis impressionnée de voir que votre groupe possède un tiers des parts. Vous avez dit que vous occupiez un siège au conseil d'administration, ce qui est d'ailleurs confirmé ici par écrit. Cela veut-il dire que ce comité est composé de trois ou quatre membres ou est-ce que la représentation n'y est pas proportionnelle?

**M. Reid :** Actuellement, trois groupes autochtones figurent parmi les propriétaires et les partenaires de l'Aboriginal Pipeline Group : Inuvialuit Regional Corp., le Gwich'in Tribal Council et le Sahtu Pipeline Trust. Nous avons également réservé des parts à Dehcho PL Management LP, le groupe autochtone situé le plus au sud. Chaque partenaire autochtone peut être représenté par deux membres au sein du conseil d'administration, pour un total de huit membres. Le conseil compte également un membre indépendant. La dernière diapositive de ma présentation montre la composition actuelle de notre conseil d'administration. Le membre indépendant est Peter Lougheed.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Je ne parlais pas seulement de votre représentation au sein de l'APG, mais également au conseil d'administration général du pipeline. Imperial Oil, ConocoPhillips, Shell et Exxon en font également partie. Combien de sièges occupez-vous dans ce conseil d'administration?

**M. Reid :** Nous y occupons deux sièges.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Et combien de membres ce conseil d'administration comprend-il?

**M. Reid :** Chaque partenaire a deux sièges.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Ce n'est guère équitable, il me semble.

**M. Reid :** Les votes sont répartis en fonction des parts; ainsi, lors du vote, nous avons un tiers des voix et ils en ont deux tiers. C'est donc proportionnel.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Y a-t-il de l'opposition au sein du conseil? Avez-vous l'impression d'être David contre Goliath?

**M. Reid :** Il est rare que nous votions contre une proposition. C'est pourtant déjà arrivé. Nous exerçons une certaine influence, mais nous pouvons être défaits.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** C'est bien évident, avec un tiers des voix.

I was involved — because I was in the government at the time — with the construction of the Confederation Bridge, and I see a few similarities. Some of the overriding questions were about employment post-building of the Confederation Bridge and about the impact on the fishery, but it was always the environmental assessment. At the end of the day, many people were not happy with the process. At this point in time, what is the level of comfort amongst the people you represent with this process?

**Mr. Reid:** The environmental review of this project has been extremely thorough. The Joint Review Panel has undertaken their responsibilities in a very conscientious manner by bringing the hearings out to the various communities — Mr. Chambers indicated a total of 26 communities up North — which made it easy for local people in the North to participate in the process.

Concern has been expressed about the construction of this pipeline. However, transporting natural gas by pipeline is one of the most benign forms of energy transportation. Natural gas is a gas, not a liquid, so the chance of having a major spill is virtually non-existent.

The concerns have been heard by the panel, and I cannot prejudge their conclusion. Their report will be issued sometime next year. All I can say is that the process has been very thorough and allowed for both sides to be heard in a fair manner.

**Senator Sibbeston:** Pipelines in the North have always been controversial. In the 1970s and early 1980s, when a consortium proposed to build a large four-foot diameter gas pipeline from the Arctic south, it was very controversial, and the government eventually appointed Judge Berger to look at it. A commission was held and a decision made that they ought not to proceed. After that, in the early 1980s, an oil pipeline was built from Norman Wells south. Again, that was controversial. Most of the communities were against it, but the project proceeded nevertheless.

I was in both Fort Liard and in Yellowknife when there were talks about the pipeline where Aboriginal people gathered. The tone and the spirit have completely changed. Whereas in the past, they wholeheartedly opposed it, this time around, Aboriginals were in support, in principle, of this gas pipeline. Much has changed in the North. Land claims have been settled, and Aboriginal people are more educated and more part of society in every way. Therefore, they can benefit and take part in a project such as this. This is the Aboriginal Pipeline Group that emanated from that. I think that is a positive step.

Just one group, the Dehcho group, has been opposed or has not really become involved in the APG. However, times change, and there has been some leadership changes, so the prospect is there in the future for them to become more involved.

I have always wondered about a pipeline from the North. To date, no talk or proposal for the communities to benefit from natural gas, which is generally cheaper and cleaner, have happened. Inuvik has an arrangement whereby they use natural

Je me suis intéressée de près — parce que je travaillais au gouvernement à l'époque — à la construction du pont de la Confédération, et j'observe quelques similarités. On s'est beaucoup préoccupé de l'emploi après la construction du pont et des répercussions du projet sur les pêches, mais on s'en tenait toujours à l'évaluation environnementale. À la fin du processus, bien des gens étaient mécontents. À l'heure actuelle, ceux que vous représentez s'estiment-ils satisfaits?

**M. Reid :** L'examen environnemental de ce projet a été extrêmement exhaustif. La Commission d'examen conjoint a agi de façon très consciencieuse en tenant des audiences dans diverses municipalités — dans 26 collectivités du Nord au total, comme l'a indiqué M. Chambers —, ce qui a aidé les habitants des régions à participer au processus.

La construction de ce pipeline en a inquiété certains. Cependant, le transport de gaz naturel par pipeline constitue l'une des formes les moins dangereuses de transport d'énergie. Comme il s'agit d'un gaz et non d'un liquide, les risques de déversement important sont presque nuls.

La commission a été attentive aux préoccupations des gens, mais je ne peux préjuger de ses conclusions. Elle présentera son rapport l'an prochain. Tout ce que je peux dire, c'est que le processus a été très exhaustif et a permis aux deux parties de se faire entendre de façon équitable.

**Le sénateur Sibbeston :** Les pipelines ont toujours soulevé la controverse dans le Nord. Dans les années 1970 et au début des années 1980, lorsqu'un consortium avait proposé de construire un gros gazoduc d'un diamètre de quatre pieds à partir du sud de l'Arctique, la controverse était immense, et le gouvernement a fini par confier le dossier au juge Berger. On a formé une commission, puis décidé de rejeter le projet. Le débat s'est ravivé au début des années 1980, lorsqu'un oléoduc a été construit à partir du sud de Norman Wells. Même si la plupart des collectivités étaient contre le projet, il s'est néanmoins concrétisé.

J'étais à Fort Liard et à Yellowknife lorsqu'on a discuté du pipeline avec les Autochtones. Le ton et les mentalités ont complètement changé. Alors que par le passé, les Autochtones s'opposaient totalement aux projets, cette fois-ci, ils y sont favorables, en principe. Bien des choses ont changé dans le Nord. Plusieurs revendications territoriales sont réglées, et les Autochtones sont plus instruits et mieux intégrés à la société à tous les égards. Ils peuvent donc profiter de ces projets et y prendre part. C'est ainsi que l'Aboriginal Pipeline Group a vu le jour. Je crois que c'est une initiative positive.

Un seul groupe, celui des Dehcho, s'est opposé au projet et ne s'est pas vraiment associé à l'APG. Les temps changent, toutefois, et ce groupe est maintenant dirigé par de nouveaux chefs. Il se peut donc qu'il participe un jour au projet.

Je ne suis toujours posé des questions au sujet de la construction d'un pipeline dans le Nord. À ce jour, personne n'a proposé de faire profiter les collectivités du gaz naturel, une ressource généralement moins chère et plus propre. Inuvik a



gas. All communities have big power plants because people need energy sources.

Why have the communities not been able to negotiate or insist upon laterals from the main pipeline to the communities so they can have a cheap source of energy? Have you had to deal with that?

**Mr. Reid:** The project has provided for placing a valve assembly and a tap connection at each community. The transportation rate on the pipeline for gas delivered to communities is half the normal tariff. There is a preferred rate, and facilities will be constructed to allow distribution systems to be constructed in any communities where that might be feasible. As you pointed out, senator, there are distribution systems in Inuvik and Norman Wells.

The provision exists, but it is not part of the scope of this project to construct those distribution facilities. That is more properly undertaken by a distribution company, such as Enbridge or ATCO Gas.

**The Chair:** It could be undertaken by the communities.

**Mr. Reid:** That is correct.

**Senator Sibbeston:** Mr. Chambers, until now, only the Dehcho do not have a settled land claim along the pipeline route. All others, including the Gwich'in, the Sahtu and the Inuvialuit, have had their land claims dealt with. About 40 per cent or so of the route of the pipeline crosses Dehcho lands. There is a feeling amongst the people that a pipeline could never go across the Dehcho lands unless they had an agreement with the federal government.

What is your view? Can a pipeline of this magnitude proceed across Dehcho lands without a settled land claim? Would the federal government proceed with such a project in the national interest and supersede the Dehcho people's opposition to the pipeline?

**Mr. Chambers:** That is an interesting question and a difficult one to answer, as you know. I do not know that it is my place to provide an answer to it. However, I will offer some observations based on some of the submissions made during the hearings. Senator Sibbeston is absolutely correct: Those views were articulated at several of the public hearings held by both the National Energy Board and the Joint Review Panel in Dehcho territory to the effect that a pipeline, if it were approved, should not be constructed until the land claim is settled. I know that the federal government and the Dehcho First Nations are continuing to negotiate their land claim. Many people are hopeful that one could be concluded before the project proceeds. Whether that is possible, I do not know because I am not privy to those negotiations.

Let us take mining as an example. The development of major capital projects, although admittedly not of the same magnitude as the Mackenzie Gas Project, in the Northwest Territories in territory that is not the subject of a land claim is not unprecedented. As senators are well aware, the three diamond mines that collectively contribute up to 15 per cent of the world's

conclu une entente en ce sens. Toutes les collectivités sont desservies par de grosses centrales, car les habitants ont besoin de sources d'énergie.

Pourquoi les collectivités n'ont-elles pu négocier ou exiger la construction de conduites latérales partant du pipeline principal pour ainsi pouvoir disposer d'une source d'énergie économique? Avez-vous entendu quelque chose à ce sujet?

**M. Reid :** Le projet prévoit l'installation de valves et de soupapes dans chaque collectivité. Le gaz naturel est acheminé à ces collectivités pour la moitié du prix habituel. C'est un taux préférentiel, et on construira des installations pour permettre l'établissement de réseaux de distribution là où c'est possible. Comme vous l'avez fait remarquer, sénateur, on trouve de tels réseaux à Inuvik et à Norman Wells.

Mais même si certaines collectivités profitent déjà du gaz naturel, le projet qui nous intéresse ne prévoit pas la construction de ces installations de distribution, qui relève plutôt des fournisseurs, comme Enbridge ou ATCO Gas.

**Le président :** Les collectivités pourraient s'en charger.

**M. Reid :** En effet.

**Le sénateur Sibbeston :** Monsieur Chambers, jusqu'à présent, seuls les Dehcho n'ont pas réglé leurs revendications territoriales le long du pipeline. Tous les autres groupes autochtones, y compris les Gwich'in, les Sahtu et les Inuvialuits, ont réglé leurs. Environ 40 p. 100 du pipeline passe sur les terres des Dehcho. D'aucuns considèrent que le pipeline ne devrait jamais passer sur ces terres, à moins que les Dehcho se soient entendus avec le gouvernement fédéral.

Qu'en pensez-vous? Peut-on construire un pipeline de cette envergure sur les terres des Dehcho sans avoir réglé les revendications territoriales? Dans l'intérêt national, le gouvernement fédéral devrait-il aller de l'avant avec ce projet et faire fi de l'opposition des Dehcho?

**M. Chambers :** C'est une question intéressante et, vous le savez bien, difficile. Je ne suis pas sûr qu'il m'appartienne d'y répondre. Je formulerai toutefois quelques observations en me fondant sur ce qui a été dit au cours des audiences. Le sénateur Sibbeston a absolument raison : plusieurs personnes ont fait remarquer, lors des audiences publiques que l'Office national de l'énergie et la Commission d'examen conjoint ont tenues sur le territoire des Dehcho, que si ce projet était approuvé, il ne devrait commencer qu'une fois les revendications territoriales réglées. Je sais que le gouvernement fédéral et les Premières nations Dehcho poursuivent leurs négociations en ce sens. Nombreux sont ceux qui espèrent que l'on en arrivera à une entente avant le début du projet. Je ne sais pas si c'est possible, car je ne participe pas aux négociations.

Prenons le domaine de l'exploitation minière comme exemple. Le développement de projets d'immobilisation importants dans les Territoires du Nord-Ouest qui ne font pas l'objet de réclamations territoriales n'est pas sans précédent, même si ces chantiers n'ont pas l'ampleur du projet gazier du Mackenzie. Comme les sénateurs le savent fort bien, les trois mines de

supply of diamonds were approved and are constructed in territory that is not the subject of a concluded land claim. Rather, they were the subject of access and benefit agreements between the owners-operators of the mines and the First Nations of the territories. It is not unprecedented that capital projects do proceed if there is goodwill on the part of everyone involved. While I cannot say whether the project can happen prior to a land claim being settled, I can say that based on the experience of the diamond mines, it is not unprecedented if there is goodwill among the parties.

**Senator Spivak:** Mr. Chambers, how much gas is in the North Slope and wherever this pipeline will connect to? Will that gas be absorbed by the oil sands? Where will the end product of that natural gas be marketed?

**Mr. Chambers:** I respectfully defer to Mr. Reid to answer most of your questions. Your question is appropriate particularly with respect to the end use of the gas extracted from the anchor fields and whether it flows directly or indirectly to the tar sands to extract that oil. When I say, "tar sands," I am repeating the logo and vernacular used during the hearings by many interveners. That question was asked many times by interveners during the review of the project. It is important for the North American market to understand how that works.

With respect to how much gas is there, I will defer to Mr. Reid to answer.

A question raised by several interveners during the Joint Review Panel hearings was the following: How long would the three anchor fields' supply of gas allow the pipeline to continue to operate before other sources of gas would be required as a source to flow down the line during its expected lifespan of more years than the anchor fields themselves?

**Mr. Reid:** With respect to the reserves, in the Mackenzie Delta today, there are a total of 6 trillion cubic feet of onshore proven reserves and 3 trillion cubic feet of offshore proven reserves, for a total of 9 trillion cubic feet. To put that number in perspective because it is difficult to imagine trillions of cubic feet, 6 trillion cubic feet is enough to supply every home in Canada for a period of 10 years. It is a significant quantity of gas.

The ultimate reserves are probable reserves, and in the Mackenzie Delta, they total 64 trillion cubic feet.

**Senator Spivak:** Is that in the Beaufort Sea?

**Mr. Reid:** That figure includes both onshore and offshore reserves.

**Senator Spivak:** How much gas would the oil sands need? When you say that it would service all homes in Canada for 10 years, how many years would that supply the oil sands?

**Mr. Reid:** I do not have that number handy, and I apologize. I am not knowledgeable about the demand in the oil sands. However, I am not aware of one single contract that targets the

diamants, qui fournissent ensemble 15 p. 100 des diamants du monde, ont été approuvées et exploitées dans des territoires où aucune entente territoriale n'a été conclue. Les propriétaires-exploitants de ces mines ont plutôt conclu des ententes en matière d'accès et d'avantages avec les Premières nations des régions concernées. Ce n'est pas la première fois que des projets d'immobilisation se concrétisent si toutes les parties font preuve de bonne volonté. Même si je ne peux dire si le projet gazier pourra se réaliser sans règlement des revendications territoriales, l'expérience des mines de diamants montre que c'est possible si tout le monde y met du sien.

**Le sénateur Spivak :** Monsieur Chambers, quelle quantité de gaz renferme le versant Nord, et où ce pipeline se connectera-t-il? Est-ce que ce gaz sera absorbé par les sables bitumineux? Où vendra-t-on le produit final de ce gaz naturel?

**M. Chambers :** Je m'en remets respectueusement à M. Reid pour répondre à la plupart de vos questions. Ces dernières sont pertinentes, surtout celles qui concernent l'utilisation finale du gaz extrait des gisements initiaux et l'acheminement direct ou indirect du gaz vers les sables goudronneux pour en extraire le pétrole. Lorsque je dis « sables goudronneux », je ne fais que reprendre le terme vernaculaire que plusieurs utilisent. La question a été soulevée à de multiples reprises au cours de l'examen du projet. Il faut que le marché nord-américain comprenne les rouages du processus.

Pour ce qui est de la quantité de gaz naturel, je laisse M. Reid répondre.

Au cours des audiences de la Commission d'examen conjoint, une question est revenue à plusieurs reprises : pendant combien de temps les trois gisements initiaux de gaz pourront-ils approvisionner le pipeline avant que l'on doive trouver d'autres sources de gaz, puisqu'on s'attend à ce que le pipeline ait une durée de vie supérieure à celle des gisements eux-mêmes?

**M. Reid :** Pour ce qui est des réserves prouvées, on trouve actuellement dans le delta du Mackenzie renferme actuellement un total de six billions de pieds cubes sur les côtes et trois billions de pieds cubes en mer, pour un total de neuf billions. Pour vous donner une idée de l'ordre de grandeur, je dirais que six billions de pieds cubes permettraient d'approvisionner chaque foyer au Canada pendant dix ans. C'est énorme.

La plus grosse quantité de gaz se trouve dans des réserves probables, qui totalisent 64 billions de pieds cubes.

**Le sénateur Spivak :** Est-ce dans la mer de Beaufort?

**M. Reid :** Ces chiffres portent sur les réserves qui se trouvent sur les côtes et au large.

**Le sénateur Spivak :** Combien de gaz faudra-t-il pour traiter les sables bitumineux? Vous dites que les réserves permettraient d'approvisionner tous les foyers du pays pendant dix ans, mais pendant combien de temps pourrait-on ravitailler l'industrie des sables bitumineux?

**M. Reid :** Je n'ai pas les chiffres en main, veuillez m'en excuser. Je ne sais pas quelle est la demande de l'industrie des sables bitumineux. Cependant, je n'ai entendu parler d'aucun contrat

Mackenzie Delta gas or ties it in any way to the oil sands. The gas will flow down the Mackenzie Valley Pipeline and enter the TransCanada PipeLines system.

Typically, each and every day, gas is bought and sold many times on the open market. It is called the Alberta hub. Gas is traded on a daily basis and goes to buyers throughout North America. One of the markets is the oil sands, but there is also Eastern Canada, the Northeastern U.S., Chicago and California. Canadian gas accesses a variety of markets through the TransCanada PipeLines system.

**Senator Spivak:** I know the oil sands companies are trying to find different methods for the different types of mining that they do. How long after this pipeline is built do you estimate that the gas will begin to flow?

**Mr. Reid:** Our targeted in-service date is 2014 for this particular pipeline. My understanding is that the bulk of the oil sands expansion is occurring well before that date and will be supplied from other sources.

**Senator Spivak:** How does this compare to Russia's reserves? How does the cost of this gas compare to liquefied natural gas and gasification of coal?

**Mr. Reid:** To put this particular basin in perspective, I mentioned that there are 64 trillion cubic feet of probable reserves and 9 trillion cubic feet of proven reserves. The reserves in Prudhoe Bay, in Alaska's North Slope, are 100 trillion cubic feet. Therefore, the size of the Alaskan reserves is an order of magnitude larger than the Mackenzie line.

I do not have the facts at my fingertips on the Russian reserves.

With respect to liquefied natural gas, a number of LNG re-gasification terminals are either planned or under construction in North America. Liquefied natural gas is helping to make natural gas a world commodity. Until now, it has largely been priced within North America because it does not transport cheaply.

Now, with LNG becoming an economic source of supply, you will see incremental quantities of LNG accessing the North American market. However, TransCanada PipeLines had a proposed re-gasification plant in Gros Cacouna, Quebec. This community was welcoming the project. It received all of its appropriate approvals. Three or four months ago, the project was cancelled because of the lack of a liquefied natural gas supply.

There is a world shortage of LNG today.

**Senator Spivak:** I am particularly interested in gasification of coal. It is so abundant, and it would be better to gasify it.

**Mr. Reid:** Coal gas has been around for many years. If you go back to the early days in Eastern Canada and also in England, coal gas was a major source of energy in the early part of the last century.

relatif au gaz provenant du delta du Mackenzie ou aux sables bitumineux. Le gaz empruntera le pipeline de la vallée du Mackenzie jusqu'au réseau de TransCanada PipeLines.

Le gaz s'échange quotidiennement sur le marché libre : c'est la plaque tournante de l'Alberta, où les acheteurs nord-américains s'approvisionnent. Le secteur des sables bitumineux en achète, mais également l'Est canadien, le nord-est des États-Unis, Chicago et la Californie. Le gaz canadien accède à divers marchés par l'entremise du réseau de TransCanada PipeLines.

**Le sénateur Spivak :** Je sais que les entreprises de sables bitumineux cherchent des méthodes pour leurs divers types d'exploitation minière. D'après vous, combien de temps faudra-t-il pour que le gaz commence à circuler dans le pipeline une fois que celui-ci sera construits?

**M. Reid :** Le pipeline devrait être en exploitation en 2014. Je crois comprendre que le secteur des sables bitumineux connaîtra une forte expansion bien avant cette date et s'approvisionnera donc auprès d'autres sources.

**Le sénateur Spivak :** Comment cette réserve se compare-t-elle à celle de la Russie? Le coût de ce gaz est-il comparable à celui du gaz naturel liquéfié et du charbon gazéifié?

**M. Reid :** Pour vous donner une idée de l'envergure de ce bassin, j'ai indiqué qu'il contenait des réserves probables de 64 billions de pieds cubes et des réserves prouvées de neuf billions de pieds cubes. Les réserves de Prudhoe Bay, sur le versant Nord de l'Alaska, contiennent 100 billions de pieds cubes. Ces dernières sont donc plus importantes que celles de la vallée du Mackenzie.

Je n'ai pas les chiffres en tête pour ce qui est de la Russie.

Pour ce qui est du gaz naturel liquéfié, on projette ou on construit actuellement des installations de regazéification en Amérique du Nord. Sous forme liquide, le gaz naturel est plus facilement commercialisable à l'échelle mondiale. Jusqu'à présent, on le trouvait surtout sur les marchés nord-américains parce que son transport est coûteux.

Maintenant que le gaz naturel liquéfié devient une source d'approvisionnement économique, ce produit envahira le marché nord-américain. TransCanada PipeLines a d'ailleurs proposé de construire une usine de regazéification à Gros Cacouna, au Québec. Cette communauté a bien accueilli ce projet, qui a obtenu toutes les approbations nécessaires. Il y a trois ou quatre mois, le projet a toutefois été abandonné en raison du manque de gaz naturel liquéfié.

Il y a actuellement une pénurie de gaz naturel liquéfié dans le monde.

**Le sénateur Spivak :** Je m'intéresse particulièrement à la gazéification du charbon. Il est si abondant qu'il vaudrait mieux le gazéifier.

**M. Reid :** Le gaz de houille est utilisé depuis longtemps. Au début du siècle dernier, il constituait une source importante d'énergie dans l'Est canadien et en Angleterre.

**Senator Spivak:** However, there are better environmental ways now to gasify coal.

**Mr. Reid:** Yes, there are. With the coal reserves that we are fortunate to have in this country, coal gas could be considered a future energy supply.

Coalbed methane is another product. It is essentially natural gas that comes off underground coal beds. Coalbed methane is being accessed in the Colorado basin extensively in the United States and is starting to be accessed in Alberta. However, the productivity of each well is much lower. The wells are more expensive to drill because they are generally deeper. Therefore, it is a more costly resource to access.

Nonetheless, it is working out well in the Colorado basin, and I expect to see growth of coalbed methane.

**Senator Spivak:** Would the costs be comparable or more than the gas coming down the pipeline?

**Mr. Reid:** I would expect coalbed methane to be more costly.

**Senator McCoy:** In regard to the oil sands, Mr. Reid, we have the second-largest proven reserves in the world second only to Saudi Arabia. Vis-à-vis your earlier comment, the source of oil will not be offshore; it will be onshore. That is not your topic, but I thought I would include that.

I do not remember the exact numbers, but \$16 billion is the current cost of the pipeline. You are experiencing what Alberta, China, India and everywhere else in the world is experiencing: incredible cost escalations. I understand these have threatened to put a halt to this pipeline project. Imperial Oil has said that they are not sure if they are proceeding.

Senator Milne's question was edging up to this, but let me be a little blunter. I have heard that TransCanada PipeLines Limited, TCPL, will take over the pipeline and that the government would be interested in facilitating that step forward to get the project completed.

If you are free to comment, please do so.

**Mr. Reid:** I can comment to a limited extent. At his address to the Canadian Gas Association here in Ottawa last June, Minister Prentice encouraged the project to reinvent or reconfigure itself. The project is actively undergoing commercial discussions both within the partnership and with the federal government. Those discussions are confidential, and I am not at liberty to discuss their nature. The publicly available words are "reinvent" or "reconfigure."

**Senator Milne:** As an aside, you must realize that Mr. Reid used to work for TCPL.

**Senator McCoy:** TCPL is highly regarded in this business, and so is Shell. I think it would be a welcome move from many quarters for your former organization to take the lead again.

**Mr. Reid:** Time will tell.

**Le sénateur Spivak :** De nos jours, toutefois, les méthodes de gazéification sont moins dommageables pour l'environnement.

**M. Reid :** En effet. Avec les réserves de charbon que nous avons la chance de posséder au Canada, le gaz houiller pourrait devenir une source d'énergie dans l'avenir.

Il y a également le méthane de houille. Il s'agit essentiellement de gaz naturel extrait des couches de charbon souterraines. Le méthane de houille provient principalement du bassin du Colorado, aux États-Unis, mais on commence à en extraire en Alberta. Ces puits sont cependant beaucoup moins productifs et leur forage est plus cher, car il faut généralement creuser plus profondément. C'est donc une ressource plus dispendieuse.

Cependant, l'exploitation va bon train au Colorado, et je m'attends à ce que cette ressource augmente.

**Le sénateur Spivak :** Les coûts de ce produit seraient-ils comparables ou supérieurs à ceux du gaz que transportera le pipeline?

**M. Reid :** À mon avis, le méthane de houille serait plus cher.

**Le sénateur McCoy :** Monsieur Reid, nous disposons des réserves prouvées de sables bitumineux les plus importantes au monde après celles de l'Arabie saoudite. Par rapport à ce que vous avez dit plus tôt, le pétrole ne viendra pas du large, mais bien des côtes. Ce n'est pas votre sujet, mais j'ai cru bon de le faire remarquer.

Je ne me rappelle pas les chiffres exacts, mais le coût actuel du pipeline s'élève à 16 milliards de dollars. Vous êtes confrontés au même problème que l'on trouve en Alberta, en Chine, en Inde et partout dans le monde : une augmentation effrénée des coûts. Je crois comprendre que ce problème a failli faire dérailler le projet de pipeline. Imperial Oil a même indiqué qu'elle n'était pas certaine d'aller de l'avant.

La question du sénateur Milne allait dans ce sens, mais permettez-moi d'être un peu plus direct. J'ai entendu dire que TransCanada PipeLines Limited s'approprierait le pipeline et que le gouvernement envisagerait de faciliter cette démarche pour que le projet soit mené à terme.

Si vous êtes libre de faire des commentaires, allez-y.

**M. Reid :** Je suis un peu limité. Lorsque le ministre Prentice s'est adressé à l'Association canadienne du gaz en juin dernier, ici, à Ottawa, il a encouragé les promoteurs à réinventer ou à reconfigurer le projet. Ce dernier fait l'objet de vifs débats d'ordre commercial au sein du partenariat et du gouvernement fédéral. Il s'agit de discussions confidentielles; je ne suis donc pas autorisé à parler de leur teneur. Les termes « réinventer » ou « reconfigurer » ont toutefois filtré sur la place publique.

**Le sénateur Milne :** Soit dit en passant, vous devez savoir que M. Reid a déjà travaillé pour TCPL.

**Le sénateur McCoy :** TCPL jouit d'une excellente réputation dans le domaine, tout comme Shell. Je crois que plus d'un se réjouiraient de voir votre ancien employeur diriger de nouveau le projet.

**M. Reid :** Il faudra attendre de voir ce qu'il en est.

**Senator McCoy:** Are there impact and benefit agreements, IBAs, as well as the APG equity and participation?

**Mr. Reid:** Yes, there are. In dealing with the Aboriginal regions as landowners, Imperial Oil is obligated to execute access and benefits agreements, which includes the IBA portion of it, with each and every Aboriginal region.

**Senator McCoy:** When we are there, we will also have a better chance to learn the Aboriginal role for ongoing monitoring through their various regulatory boards. It will be interesting.

Mr. Chambers, could you share your thoughts with us. Your secretariat is really a facilitator; it is a logistical body that gathers documents, schedules people, et cetera. It is not a consultative body. There were high expectations that more extensive consultations would take place. A lawsuit came about that broke new ground in terms of elucidating constitutional Aboriginal rights.

I know you do not have time to fully explain that, but could you give me the name of that lawsuit and maybe a thumbnail?

**Mr. Chambers:** It was an application brought against the Joint Review Panel, the federal government and other parties by the Dene Tha' First Nation of Northern Alberta. That decision that was rendered by the Federal Court and subsequently by the Federal Court of Appeal was in favour of the Dene Tha' First Nation. Having said that, there was a subsequent settlement between the federal government and the Dene Tha' First Nation for compensation for what the courts had found was a lack of consultation by the federal government in the establishment of the process for the review of the Mackenzie Gas Project.

As you have suggested, it is far more complicated than that, but that is basically what transpired. As you have mentioned, the courts have successively raised the bar with respect to the obligation of governments and industry to consult with First Nations about to any project within their territory.

The federal regulators have ongoing obligations, should the project proceed, to consult with First Nations about any licences or permits that would be required by the project to move forward, specifically anything that includes fisheries authorizations, land-use permits, access permits for gravel sites and granular sites. Therefore, those types of permits and licences, at least for the federal government departments, do bring with them obligations to consult with First Nations, and they fully intend to do so.

**Senator McCoy:** The Dene Tha' First Nation is not one of the member groups in APG.

**Mr. Chambers:** No, they are not.

**Senator Mitchell:** Mr. Chambers, you indicated that the work of the panel will miss its summer deadline because of the complexity or the breadth of the environmental issues. Could you

**Le sénateur McCoy :** A-t-on conclu des ententes sur les répercussions et les avantages? L'APG a-t-elle prévu de participer et d'investir?

**M. Reid :** Oui, des ententes sont intervenues. Lorsqu'Imperial Oil traite avec les propriétaires dans chaque région autochtone, la société est obligée de conclure des ententes relativement à l'accès et aux contreparties, qui comprennent des clauses sur les répercussions et les avantages.

**Le sénateur McCoy :** Lorsque nous serons sur place, nous serons mieux à même de comprendre le rôle des Autochtones, qui pourront assurer une surveillance constante par l'entremise de leurs différents conseils de réglementation. Ce sera intéressant.

Monsieur Chambers, pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? Votre secrétariat est, en fait, un facilitateur; il s'occupe de la logistique, notamment en recueillant des documents et en fixant des rencontres, mais il n'a pas de mandat de consultation. Or, on espérait beaucoup que les consultations soient plus vastes. D'ailleurs, une poursuite judiciaire, qui a provoqué un précédent, a permis d'éclaircir les droits constitutionnels des Autochtones.

Je sais que vous n'avez pas le temps d'expliquer toute l'affaire, mais pourriez-vous nous en dire un peu plus long à ce sujet?

**M. Chambers :** Il s'agit d'une poursuite que la Première nation des Dene Tha', au Nord de l'Alberta, a intentée contre la Commission d'examen conjoint, le gouvernement fédéral et d'autres parties. La Cour fédérale a tranché en faveur des Dene Tha', décision qu'a confirmée la Cour d'appel fédérale. Ceci dit, le gouvernement fédéral a par la suite accepté de verser un dédommagement à ce groupe autochtone, les tribunaux ayant jugé qu'il avait failli à son devoir de consultation dans l'établissement du processus d'examen du projet gazier du Mackenzie.

Comme vous l'avez indiqué, l'affaire est très compliquée, mais c'est essentiellement ce qui s'est passé. Ainsi que vous l'avez mentionné, les tribunaux ont tour à tour rehaussé les exigences relatives à l'obligation qu'ont les gouvernements et l'industrie de consulter les Premières nations au sujet de tout projet entrepris sur leur territoire.

Les organismes fédéraux de réglementation doivent, si le projet va de l'avant, consulter les Premières nations au sujet de toutes les licences ou de tous permis qui doivent être accordés pour assurer la réalisation du projet : mentionnons, par exemple, les autorisations de pêcher, les permis d'utilisation des terres, les permis donnant accès aux carrières de gravier et de granulés. Ces permis et licences, en ce qui concerne, du moins, les ministères fédéraux, sont assortis de l'obligation de consulter les Premières nations, chose qu'ils ont pleinement l'intention de le faire.

**Le sénateur McCoy :** La Première nation Dene Tha' ne fait pas partie de l'APG.

**M. Chambers :** Non.

**Le sénateur Mitchell :** Monsieur Chambers, vous avez laissé entendre que la commission ne déposera pas son rapport cet été, délai qui avait été fixé, en raison de la complexité ou de la

itemize briefly some of those issues? Are they written down somewhere in a summarized or credible fashion, or is it still too early to assess what they will be?

**The Chair:** Could the NEB commence its consideration before they get that report?

**Mr. Chambers:** The NEB must await the findings and recommendations of the Joint Review Panel because under the multi-jurisdictional approach that has been taken to review the Mackenzie Gas Project, because of the transboundary nature of it, the NEB has delegated the responsibility of the environmental assessment of the project to the Joint Review Panel. The NEB hearings have done most of their work. They are still waiting for that piece of evidence from the Joint Review Panel, which includes their recommendations.

I do not work directly with the Joint Review Panel on those substantive issues on which they are working to complete their report. Therefore, I am not able to comment on what they are addressing in the report and in their recommendations.

Having said that, certainly, the “Environmental Impact Statement Terms Of Reference,” which was the guidance document for the proponents for the submission of the environmental impact statement, as well as the Joint Review Panel agreement, which established the Joint Review Panel, provides the terms of reference and delineates those issues that the Joint Review Panel must take into consideration in submitting their report.

If I may take this opportunity to comment on a couple of comments that I have heard during the questioning — and I was probably remiss in not mentioning this — in terms of what has changed since Mr. Berger conducted his hearings and the hearings that have most recently concluded, many of the land claims have been settled in the Mackenzie Valley in the Inuvialuit Settlement Region. New environmental regimes have been established, resulting in northerners’ involvement in the review of the project. Four of the seven Joint Review Panel members are northerners from the Inuvialuit Settlement Region, the Gwich’in Settlement Area, the Sahtu Settlement Area and the Dehcho Territory. Therefore, northerners are involved in the review, and they have an opportunity to play an important role in determining how this project proceeds, if it does.

**Senator Mitchell:** Climate change is changing the complexion of construction in the North. Is that being considered in the engineering of this project? What are its implications for cost? A second issue with respect to climate change is the question of what type of flaring will be occurring in the mining of this gas and its transportation, and how significant that will be in terms of emitting carbon greenhouse gases.

**Mr. Chambers:** Again, I will defer mostly to Mr. Reid to provide the answer, but the type of question you just asked was asked many times during the Joint Review Panel hearings and also the National Energy Board hearings. What would be the impact, for example, on permafrost degradation of an increase in average temperature? That would have an impact on pipeline

portée des questions environnementales. Pouvez-vous nous dire, brièvement, quelles sont certaines de ces questions? A-t-on préparé un résumé de celles-ci, ou est-il encore trop tôt pour en parler?

**Le président :** Est-ce que l’ONE peut entamer ses travaux avant de recevoir le rapport?

**M. Chambers :** L’ONE doit attendre de recevoir les constatations et recommandations de la Commission d’examen conjoint. Comme le projet gazier Mackenzie doit faire l’objet d’une étude intergouvernementale en raison de la nature transfrontalière de celui-ci, l’office a confié à la commission la responsabilité d’effectuer une évaluation environnementale du projet. L’ONE a tenu des audiences et son travail est presque terminé. Il attend de voir le rapport et les recommandations de la Commission.

Je ne participe pas directement à l’examen des questions de fond sur lesquelles se penche présentement la Commission pour terminer son rapport. Voilà pourquoi je ne suis pas en mesure de vous parler du contenu de celui-ci et de ses recommandations.

Cela dit, le « Cadre de référence pour l’étude des effets environnementaux », document qui a servi de base pour la préparation de l’énoncé des incidences environnementales, et l’entente relative à la Commission d’examen conjoint, qui a permis à la commission de voir le jour, définit le mandat et les points que la commission doit prendre en considération dans son rapport.

J’aimerais profiter de cette occasion pour revenir sur certains commentaires qui ont été faits — et j’ai sans doute eu tort de ne pas le mentionner — concernant les changements qui sont survenus depuis que M. Berger a tenu des audiences, y compris depuis celles qui ont pris fin récemment. Bon nombre des revendications territoriales touchant la vallée du Mackenzie, la région désignée des Inuvialuit, ont été réglées. De nouveaux régimes d’évaluation environnementale ont été mis sur pied, ouvrant ainsi la voie à la participation des résidents du Nord à l’examen du projet. Quatre des sept membres de la Commission d’examen conjoint vivent dans le Nord. Ils viennent des régions visées par un règlement avec les Inuvialuit, les Gwich’in et le Sahtu, et le territoire Dehcho. Par conséquent, les résidents du Nord participent à l’examen et ont l’occasion de jouer un rôle important dans la réalisation de ce projet, s’il va de l’avant.

**Le sénateur Mitchell :** Les changements climatiques ont un impact sur les travaux de construction dans le Nord. Est-ce que ce facteur est pris en compte dans l’ingénierie du projet? Quelles sont les répercussions sur les coûts? Pour revenir aux changements climatiques, quel procédé entend-on utiliser pour assurer le torchage du gaz, son transport, et quelle incidence est-ce que cela va avoir sur les émissions de gaz à effet de serre?

**M. Chambers :** Encore une fois, je vais laisser à M. Reid le soin de vous répondre, mais la question que vous venez de poser a été soulevée à maintes reprises lors des audiences de la Commission d’examen conjoint et de l’Office national de l’énergie. Quelle incidence, par exemple, une hausse des températures aurait-elle sur la dégradation du pergélisol? Elle aurait, en tout cas, un

design. Those types of questions were asked many times, but in terms of specific implications for pipeline design and how the project might be otherwise constructed, taking those factors into consideration, I will defer to Mr. Reid.

**Mr. Reid:** The impact of climate change or global warming has been incorporated into the design of the facilities for this pipeline.

At the macro level, 100 per cent of the construction will be undertaken during the winter months when the ground is frozen. The ground simply will not support heavy equipment during the summer months. With global warming, we are seeing shorter winters and shorter construction seasons for this pipeline. For that reason, in the planning, we extended the construction for the pipeline itself from two winter seasons to three winter seasons, and on top of that, there is an additional winter season for the construction of infrastructure that precedes the pipeline construction itself. This has been absolutely incorporated into the design.

**Senator Mitchell:** What about gas flaring?

**Mr. Reid:** Gas flaring is a practice that has become almost non-existent in the industry now. It is frowned upon.

**Senator Brown:** I was reviewing the notes that I had previously from the Calgary symposium. It seems all your figures are the same in terms of the total of 64 trillion cubic feet of probable reserves and 100 trillion cubic feet at Prudhoe Bay. Methyl hydrates were mentioned, and the figures were staggering. They said that what it really amounts to is gas that is frozen in ice. They do not know how to get at it yet, and they do not have a target date for when they would be able to access it and refine it, but their figures were 40,000 trillion cubic feet of hydrates. Has anyone studied the problem of trying to mine methyl hydrates or get it loose from its ice?

**Mr. Reid:** I am certainly aware of methane hydrates existing up there. The quantities that you have mentioned are certainly in that order — far more than we have in terms of our traditional natural gas reserves. To my knowledge at this point, no one has developed a process that would economically extract those resources. I would expect many people are looking at it, but I am not aware of any economic process.

**Senator Milne:** Unfortunately, the people who are looking at it are not in Canada. They are in Japan, and they are putting millions into research on methane hydrates.

**The Chair:** Senator Brown, does that finish your question?

**Senator Brown:** Yes, I just wanted to know if anyone was looking into it.

**The Chair:** Mr. Reid, you talked about the principal benefits being ongoing for the Aboriginal people. Will there, however, be benefits to them during the course of the construction over those three seasons you are talking about?

impact sur la conception du pipeline. Ces questions ont été posées à maintes reprises, mais pour ce qui est des répercussions précises sur la conception du pipeline, sa construction, ainsi de suite, je vais m'en remettre à M. Reid.

**M. Reid :** L'impact des changements climatiques ou du réchauffement planétaire a été pris en compte dans la conception des installations de pipeline.

Du côté macroéconomique, la construction du projet se fera pendant les mois d'hiver, soit lorsque le sol est gelé, puisque celui-ci ne pourrait tout simplement pas supporter le poids de l'équipement lourd durant les mois d'été. Le réchauffement planétaire nous donne des hivers moins longs et des saisons de construction plus courtes. Pour cette raison, nous avons prévu, dans les plans, que la construction du pipeline se fera non pas sur deux, mais sur trois saisons d'hiver. Nous avons également prévu une saison d'hiver de plus pour la construction de l'infrastructure devant servir de base au pipeline. Tous ces facteurs ont été pris en compte dans le plan de conception.

**Le sénateur Mitchell :** Qu'en est-il du torchage du gaz?

**M. Reid :** Cette pratique n'est presque plus utilisée dans l'industrie. Elle est mal vue.

**Le sénateur Brown :** J'étais en train d'examiner les notes qui ont été distribuées lors du colloque de Calgary. Toutes vos données semblent concorder pour ce qui est des réserves probables, qui sont évaluées à 67 trilliards de pieds cubes. Celles de Prudhoe Bay totaliseraient 100 trilliards de pieds cubes. Les chiffres, dans le cas du méthanol, sont époustouffants. Le problème, c'est que le gaz est gelé dans la glace. Ils ne savent pas encore comment y avoir accès, et ils n'ont pas encore déterminé quand ils pourraient en assurer l'extraction et le raffinage. Toutefois, d'après leurs chiffres, les réserves de méthanol atteindraient 40 000 trilliards de pieds cubes. Est-ce que quelqu'un a mené une étude sur les techniques que l'on pourrait utiliser pour procéder à l'extraction du méthanol ou pour le dégager de la glace?

**M. Reid :** Je sais qu'il y a du méthanol dans cette région. Les quantités que vous avez mentionnées sont de cet ordre — c'est beaucoup plus que les réserves traditionnelles de gaz naturel que nous avons. À ma connaissance, personne n'a élaboré un procédé qui nous permettrait d'extraire, de manière rentable, ces ressources. J'imagine qu'il y a de nombreuses personnes qui se penchent là-dessus, mais aucun procédé économique n'a été mis au point.

**Le sénateur Milne :** Malheureusement, les gens qui se penchent là-dessus ne sont pas au Canada, mais au Japon. Ils investissent des millions dans la recherche sur le méthanol.

**Le président :** Sénateur Brown, avez-vous terminé?

**Le sénateur Brown :** Oui, je voulais tout simplement savoir si quelqu'un étudiait la question.

**Le président :** Monsieur Reid, vous avez dit que les Autochtones vont toucher des bénéfices importants de façon continue. Vont-ils également en recevoir lors de la construction du projet, qui va s'échelonner sur trois saisons?

**Mr. Reid:** Yes, absolutely. APG's primary purpose is to deliver the long-term dividends through ownership in the pipeline but, because we have a seat on both the board and the committees of the project, we are able to ensure that specifications and so on for the supply of materials and services to the pipeline do emphasize the requirement to maximize use of northern resources — Aboriginal contractors and things of that nature. We are able to actually influence the development of this project by participating on these committees.

**The Chair:** The partnership units that you talked about add up to 92. Are there 8 missing, or is it really 92 partnership units?

**Mr. Reid:** Your math is absolutely correct. Initially, 8 units were set aside for possible allocation to other Northwest Territories Aboriginal groups who might not be on the right-of-way.

**The Chair:** Therefore, those units are in the treasury.

**Mr. Reid:** That is correct; they have not been issued. Our focus now is on the corridor groups.

**Senator McCoy:** One got 34 units, and the other got 10 units.

**The Chair:** One got 4 units.

**Mr. Reid:** If you ignore the 8 units that are set aside for the groups that are off the right-of-way, the on-corridor groups are allocated essentially according to the distance of the pipe through each Aboriginal region.

**Senator McCoy:** It is linear.

**The Chair:** That is the answer; 8 units are left over. If someone else comes to the table, they might be able to participate.

I want to plough the ground that Senator McCoy and Senator Milne asked about. I know that you have a bias, but this is not a done deal yet. You said that the banks have expressed interest; of course the banks would express interest. You also said that it is being reconfigured and redesigned. If the escalation of construction costs and all those factors continue, we have heard, before this committee, suggestions that the ship construction, which has now enabled ice-capable tankers to carry LNG, might obviate the necessity of a pipeline and make it economically uncompetitive with LNG carriers. Does that concern the APG?

**Mr. Reid:** It does not at the present time because we view LNG as a supply that is developing, and it will develop in a later time frame than we are developing these particular resources.

**Senator McCoy:** They have dibs on a ship in a big LNG processing plant.

**The Chair:** Just in case, yes, as a hedge. Mr. Chambers and Mr. Reid, thank you very much for coming before us.

**M. Reid :** Oui, absolument. L'objectif premier de l'APG est de verser des dividendes à long terme aux Autochtones, grâce à la part qu'ils détiennent dans le pipeline. Toutefois, comme nous faisons partie et du conseil et des comités responsables du projet, nous sommes en mesure de faire en sorte que les cahiers de charge, par exemple, visant la fourniture de matériaux et de services encouragent l'utilisation maximale des ressources du Nord — les entrepreneurs autochtones et autre chose du genre. Nous pouvons exercer une influence sur le projet en participant aux travaux des comités.

**Le président :** Vous avez dit que le nombre de parts s'élevait à 92. Est-ce qu'il en manque huit, ou y en a-t-il vraiment 92?

**M. Reid :** Votre calcul est exact. Dans un premier temps, huit parts ont été mises de côté pour d'autres collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest qui ne sont pas situées le long du tracé du pipeline.

**Le président :** Donc, ces parts n'ont pas encore été attribuées.

**M. Reid :** C'est exact. Elles ne l'ont pas été. Nous nous concentrons maintenant sur les collectivités qui se trouvent dans le corridor.

**Le sénateur McCoy :** Un groupe a obtenu 34 parts, et l'autre, dix.

**Le président :** Il y a en a un qui a obtenu quatre parts.

**M. Reid :** Si l'on fait abstraction des huit parts qui ont été mises de côté pour les collectivités qui ne sont pas situées le long du tracé, les groupes se trouvant dans le corridor se sont vu attribuer des parts en fonction de la longueur du segment qui traverse chaque région autochtone.

**Le sénateur McCoy :** On procède selon la méthode linéaire.

**Le président :** C'est exact. Il reste huit parts. Si un autre joueur manifeste de l'intérêt, il pourra participer au projet.

Je voudrais revenir à ce que les sénateurs McCoy et Milne ont dit. Je sais que vous avez un parti pris. Toutefois, rien n'a encore été conclu. Vous avez dit que les banques se sont dites intéressées. Bien sûr qu'elles le seraient. Vous avez également dit que le projet est en train d'être reconfiguré. Si les coûts de construction et tous ces autres facteurs continuent de croître, il se pourrait, comme l'ont affirmé certains témoins, que la construction du brise-glace, qui permet maintenant aux pétroliers capables de naviguer dans les glaces de transporter du GNL, remette en question la pertinence du pipeline, vu qu'il ne serait plus perçu comme étant économiquement compétitif par les transporteurs de GNL. Est-ce que cette question préoccupe l'APG?

**M. Reid :** Pas pour l'instant, parce que nous considérons le GNL comme une source d'approvisionnement dont le développement se fera plus tard, après celui des autres ressources.

**Le sénateur McCoy :** Ils ont des droits sur un navire dans une grande usine de transformation de GNL.

**Le président :** En effet. Monsieur Chambers et monsieur Reid, merci d'être venus nous rencontrer.



We are joined now by the most highly recommended guest that we have heard from for a long time, Dr. Donat Pharand, Emeritus Professor of International Law at the University of Ottawa.

Dr. Pharand, as you have heard, we are travelling to the North, and the questions that we will be principally addressing have to do with the impact of environmental change — we do not like to use the term “global warming” so much as we do “climate change” — on the North, its people and on industrial development there. Of course, attendant upon that question is the one of sovereignty.

Dr. Pharand comes highly recommended; and he will speak to us about Canada’s interests in the Arctic. Dr. Pharand, I invite you to inform us and be as concise and complete as possible.

[*Translation*]

**Donat Pharand, Professor Emeritus, Faculty of Law, University of Ottawa, as an individual:** Mr. Chair, I do not know whether there are any French speakers here besides myself. I have not heard anyone speak French, so I presume you are all English speakers.

In any case, please do not hesitate to ask me questions in French if you wish.

[*English*]

Thank you for inviting me. Since this is my second appearance in two or three weeks, I feel like a student who has failed his first exam and is now given a supplementary. In any event, I am pleased to be here, and I will do my best to be of assistance to the committee.

I have provided a short outline as well as a 10- or 11-page summary. I do not intend to read the summary. Rather, I intend to simply take the outline, which you have before you, and work myself through the seven numbers on that outline.

You mentioned the effects, generally speaking, of climate change and the warming of the Arctic. Before I begin, I want to mention the two main consequences with respect to the Arctic ice pack, which is not an ice cap — the only place where there is an ice cap is Greenland. On the Arctic Ocean, there is floating ice, which we call an ice pack, and, of course, there is less and less. The two consequences are, first, a thinning of the ice; and second, as a consequence of the first, a withdrawal of the ice toward the centre most of the time.

Coming now to my outline, Mr. Chair, it is 6:55 p.m. You have been most patient. I was supposed to begin at 6:30 p.m. How would it be if I were to go until 7:25 p.m.? Then, you will have whatever time you want to ask me any questions. My problem will be to answer your questions.

**The Chair:** Please proceed.

**Mr. Pharand:** My presentation is entitled “Canada’s Arctic Sovereignty and the Northwest Passage.” One should always define one’s term; certainly one who has been trained in the law,

Nous allons maintenant entendre le témoin le plus hautement recommandé qu’il nous a été donné d’accueillir, soit M. Donat Pharand, professeur émérite à la faculté de droit de l’Université d’Ottawa.

Monsieur Pharand, comme vous l’avez entendu, nous prévoyons nous rendre dans le Nord. Les questions que nous allons examiner portent essentiellement sur l’impact des changements environnementaux — nous n’aimons pas l’expression « réchauffement planétaire »; nous préférons plutôt parler des « changements climatiques » — sur le Nord, ses résidents et le développement industriel de la région. Bien entendu, la souveraineté est rattachée à ce débat.

M. Pharand nous a été hautement recommandé. Il va nous parler des intérêts du Canada dans l’Arctique. Monsieur Pharand, je vous invite à être aussi bref et concis que possible.

[*Français*]

**Donat Pharand, professeur émérite, faculté de Droit, Université d’Ottawa, à titre personnel :** Monsieur le président, je ne sais pas si autour de la table certains d’entre vous sont de langue française, mais je le suis. Je n’ai entendu personne parler français, alors je présume que vous êtes tous de langue anglaise.

Quoi qu’il en soit, si vous désirez me poser une question en français, n’hésitez pas.

[*Traduction*]

Merci de m’avoir invité. C’est la deuxième fois que je comparais en deux ou trois semaines. Je me sens comme un étudiant qui a échoué à son examen et qui a la chance de se reprendre. Quoi qu’il en soit, je suis heureux d’être ici. Je vais essayer de faire de mon mieux pour vous venir en aide.

J’ai préparé une table des matières, ainsi qu’un résumé de dix ou 11 pages. Je n’ai pas l’intention d’en faire la lecture. Je vais tout simplement prendre la table des matières que vous avez devant vous et aborder les sept points mentionnés.

Vous avez fait allusion, de manière générale, aux changements climatiques et au réchauffement de l’Arctique. Avant de commencer, j’aimerais mentionner les deux grands effets que subit la banquise arctique, qui n’est pas la même chose que la calotte glaciaire — le Groenland est le seul territoire recouvert d’une calotte glaciaire. L’océan Arctique, lui, est parsemé de glaces flottantes, et c’est ce que nous appelons la banquise arctique qui, bien sûr, a tendance à rétrécir. Donc, les deux effets sont, d’abord, l’amincissement de la glace, et ensuite, le retrait de la banquise, retrait qui se fait la plupart du temps vers le centre.

Pour revenir à la table des matières, monsieur le président, il est 18 h 55. Vous avez été très patient. J’étais censé commencer à 18 h 30. Que diriez-vous si je restais jusqu’à 19 h 25? Vous auriez alors le temps de me poser des questions. Mon problème sera d’y répondre.

**Le président :** Nous vous écoutons.

**M. Pharand :** Mon exposé s’intitule « La souveraineté du Canada dans l’Arctique et le passage du Nord-Ouest ». Il faudrait toujours définir les termes qu’on utilise. J’ai une formation en

as I have — I have spent all my life trying to define terms. Last evening, I listened for about five minutes to an interview on CBC of Minister Lunn. The interviewer was obviously becoming a little mixed up insofar as Canada's sovereignty in the Arctic. He was covering three or four subjects, only one of which was really about sovereignty. Let us define "sovereignty" before we begin — territorial sovereignty, not political sovereignty. Territorial sovereignty refers to boundaries — the totality of exclusive jurisdiction of all possible subjects and topics that an independent state can have. It is exclusive jurisdiction, not only horizontally but also vertically. It does not mean that because I have sovereignty over the airspace that I will not give rights to other states to cross it. Indeed, Canada and most states of the world have no choice in that, of course, with today's global access increasing. It is to everyone's advantage. We have multilateral conventions providing for freedom of navigation in the airspace above one's territory. However, the principle of sovereignty is that it is total and that it is complete vertically and horizontally.

We have the islands and the water to consider. Let us make that distinction. There is absolutely no doubt about Canada's sovereignty over all of the islands constituting the Canadian Arctic Archipelago. Only twice has that sovereignty been challenged: First, in 1920, Denmark said that they thought their explorer Knud Rasmussen was right that Ellesmere Island was a no-man's land and that their Eskimos, as they were called then, from Greenland were entitled to hunt muskox on Ellesmere Island. In 1920, Canada was not an independent country and, therefore, asked Great Britain to send a little note, which it did. That settled the matter, and there was no question of sovereignty after that.

Second, in 1928, Otto Sverdrup, a wonderful Norwegian explorer, spent two years west of Ellesmere Island. There are three huge islands called the Sverdrup Islands. He could have claimed them for Norway, and, indeed, there was reason to believe that Norway would claim the islands.

Eventually, after a number of contacts and a bit of negotiation, a settlement was made. Canada reimbursed the disbursements that Sverdrup had made for a period of two years or more. The poor man died before the settlement was made; his widow received the settlement.

In 1930, Canada and Norway concluded a bilateral treaty whereby Norway recognized Canada's sovereignty over the Sverdrup Islands with a proviso. The note said, on behalf of Norway, that this does not imply any recognition of the so-called sector principle. Norway was absolutely right. Since 1904, Canada has been publishing maps with supposed boundary lines following the 141st meridian of longitude to the pole and the 60th meridian in the east. We said that we would not take part of Greenland and started only north of Greenland on the 60th meridian.

droit — j'ai passé ma vie à essayer de définir des termes. Hier soir, j'ai écouté pendant cinq minutes environ l'entrevue accordée par le ministre Lunn au réseau CBC. L'interviewer était manifestement confus quand il parlait de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Il abordait trois ou quatre sujets, dont un seul portait sur la souveraineté. Définissons ce terme avant d'aller plus loin — la souveraineté territoriale, non pas politique. La souveraineté territoriale s'entend des frontières — de l'ensemble des compétences exclusives qu'un État peut exercer sur tous les domaines possibles. Il s'agit d'une compétence exclusive qui s'exerce non seulement horizontalement, mais aussi verticalement. Cela ne veut pas dire que si ma souveraineté s'étend à l'espace aérien, je n'accorderai pas le droit à d'autres États de le survoler. Le Canada et la plupart des pays n'ont aucun choix à cet égard, l'accès à l'espace allant en s'accroissant. C'est d'ailleurs à l'avantage de tout le monde. Nous avons des conventions multilatérales qui prévoient la liberté de navigation dans l'espace aérien d'un État. Toutefois, le concept de la souveraineté est le suivant : elle est absolue, et elle s'exerce et à la verticale et à l'horizontale.

Nous devons tenir compte des îles et des eaux. Il y a une distinction entre les deux. Il ne fait aucun doute que la souveraineté du Canada s'étend à toutes les îles de l'archipel arctique canadien. Cette souveraineté n'a été contestée que deux fois : d'abord, en 1920, par le Danemark, qui partageait l'avis de son explorateur Knud Rasmussen, selon lequel l'île Ellesmere était une sorte de zone grise et que les Esquimaux du Groenland, comme on les appelait à l'époque, avaient le droit de chasser le boeuf musqué sur l'île Ellesmere. En 1920, le Canada n'était pas un pays indépendant. Il a donc demandé à la Grande-Bretagne d'envoyer une petite note, ce qu'elle a fait. La question a été réglée, et sa souveraineté n'a plus été remise en cause.

Ensuite, en 1928, Otto Sverdrup, un grand explorateur norvégien, a passé deux ans dans des îles situées à l'ouest de l'île Ellesmere. Il s'agit de trois grandes îles connues sous le nom d'îles Sverdrup. Il aurait pu revendiquer la souveraineté de ces îles au nom de la Norvège. En effet, tout portait à croire que la Norvège le ferait.

À la longue, après plusieurs échanges de vues et quelques pourparlers, une entente a été conclue. Le Canada a versé une somme représentant les débours de l'explorateur sur une période de deux ans ou plus. Le pauvre homme est mort avant que l'entente ne soit conclue. C'est sa conjointe qui a reçu l'argent.

En 1930, le Canada et la Norvège ont conclu un traité bilatéral en vertu duquel la Norvège reconnaissait la souveraineté du Canada sur les îles Sverdrup, mais à une condition. La note diplomatique disait, au nom de la Norvège, que cela n'impliquait pas la reconnaissance de la soi-disant théorie des secteurs. La Norvège avait tout à fait raison. Depuis 1904, le Canada publie des cartes dont les frontières sont délimitées par le 141<sup>e</sup> méridien de longitude nord, et par le 60<sup>e</sup> méridien de longitude est. Nous avons dit que nous n'incluons pas une partie du Groenland et avons utilisé comme point de départ le 60<sup>e</sup> méridien au nord du Groenland.

That is absolutely worthless in international law to base any claim of sovereignty be it on land or — much less — on water. However, it was a good idea. It looked good. In 1907, Joseph Bernier was there exploring for Canada. Senator Pascal Poirier, a fine Acadian senator and very patriotic, thought it would be much simpler if Canada was to claim everything between the 141st and 60th meridians. However, John Cartwright, who was the representative of the government in the Senate, thought they were moving too quickly. No one seconded the motion, and that was the end of the sector theory, although Canada did occasionally pick it up again. A number of politicians, even former Prime Minister Lester B. Pearson, suggested that Canada invoke the sector theory.

Insofar as the islands are concerned, there is no problem. Even the President of the United States, when he gave a press conference last year in Ottawa said that they have no problem with Canada's ownership of the islands. Their problem is with the waters. We will come to that later.

My third point has a mistake. The outline page does not conform to the text. It says, "Canada's sovereignty." That is wrong. It is "Canada's sovereign rights." You will see that on page 2 of the text.

What is the difference? The United Nations Convention on the Law of the Sea was adopted in 1982. However, it did not come into force in 1982 and was not negotiated only in 1982. Would you believe it took 14 years before it was adopted in 1982? Then, it did not come into force until November 6, 1994 after 60 countries ratified it.

Today, we have a total of 155 states parties to the convention. I have the list if you want to pose questions about who is party and who is not.

This convention is the law of the sea now. Very few things are not covered. Later I will mention a couple things about which states could not agree.

Why is it "sovereign" rights over the continental shelf and not "sovereignty"?

We first have to address what the continental shelf is. It is the natural prolongation of the land territory under the sea. It is not any type of prolongation, but geological prolongation.

With respect to the waters above the continental shelf, the sovereign rights cover the resources of the seabed and the subsoil. They do not cover the waters above, except within the 200-mile exclusive economic zone. In the case of Canada, both on the East coast and in the Arctic, the continental shelf goes beyond the 200-mile limit.

However, even within the 200-mile limit where the coastal state has complete control over the resources and complete ownership of the resources, it does not affect the status of the waters. It does not affect the freedoms of navigation and overflight.

Il est absolument inutile en droit international de fonder toute revendication de souveraineté sur l'espace terrestre ou — encore moins — sur l'espace maritime. Toutefois, l'idée était bonne. En 1907, Joseph Bernier explorait la région au nom du Canada. Le sénateur Pascal Poirier, un grand acadien très patriotique, a pensé qu'il serait beaucoup plus simple pour le Canada de revendiquer tout le territoire situé entre les 141<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> méridiens. Toutefois, John Cartwright, le représentant du gouvernement au Sénat, jugeait qu'ils allaient trop vite. Personne n'a appuyé la motion et la théorie des secteurs a été abandonnée, bien que le Canada ait essayé, à l'occasion, de l'utiliser. Plusieurs politiciens, même l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, a proposé que le Canada invoque cette théorie.

Quant aux îles, elles ne soulèvent aucun problème. Même le président des États-Unis a dit, l'an dernier, lors d'une conférence de presse donnée à Ottawa, qu'il ne contestait pas la souveraineté du Canada sur ces îles. Il se pose toutefois des questions au sujet de l'espace maritime. Nous allons y revenir plus tard.

Il y a une erreur au point 3 de la version anglaise de la table des matières. Elle ne correspond pas au texte. Il faudrait lire, à la place de « Canada's sovereignty », « Canada's sovereign rights ». Vous allez le voir à la page 2 du texte.

Quelle est la différence? La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a été adoptée en 1982. Toutefois, elle n'est pas entrée en vigueur en 1982 et n'a pas uniquement fait l'objet de négociations en 1982. Croyez-le ou non, il a fallu attendre 14 ans avant qu'elle ne soit adoptée, en 1982. Elle n'est entrée en vigueur que le 6 novembre 1994, après avoir été ratifiée par 60 pays.

Aujourd'hui, 155 pays au total ont signé la convention. J'ai la liste, si vous voulez savoir qui l'a fait ou non.

La convention définit le droit de la mer. Il y a très peu de domaines qui ne sont pas inclus. Je vous dirai plus tard quels sont ceux sur lesquels les États n'arrivaient pas à s'entendre.

Pourquoi parle-t-on de droits « souverains » sur le plateau continental, et non pas de « souveraineté »?

Il faut d'abord voir ce qu'on entend par le plateau continental. Il s'agit du prolongement naturel du territoire terrestre sous la mer. Et ce prolongement est essentiellement géologique.

En ce qui concerne les eaux qui recouvrent le plateau continental, les droits souverains portent sur les ressources du fond marin et du sous-sol, mais pas sur les eaux sur-jacentes, sauf dans la zone économique exclusive de 200 milles. Dans le cas du Canada, autant sur la côte Est que dans l'Arctique, le plateau continental s'étend au-delà de la limite de 200 milles.

Toutefois, même à l'intérieur de cette limite, là où l'État côtier a le plein contrôle et la propriété exclusive des ressources, le statut juridique des eaux ne change pas. La liberté de navigation et de survol continue de s'appliquer.

That is the reason I say that this is a mistake here in the document. It is not sovereignty. If it were, as the coastal state, you would have complete control over the airspace and the waters. I repeat: freedom of navigation remains, both on the water and in the airspace.

Of course, we have problems of delimitation. We have what I call lateral delimitations. The first is in the Beaufort Sea with the United States next to Prudhoe Bay. You will remember, in 1968 and then again in 1969, the crossing of the tanker SS *Manhattan* loaded with water, not oil, as a trial.

Following that, we tried to settle our maritime boundary. How will we determine where the boundary for the continental shelf is between the United States and Canada?

We also have a second problem of delimitation with Denmark in the Lincoln Sea. In 1974, we concluded a bilateral continental shelf delimitation agreement with Denmark. However, we could not agree on two areas: The first is in the Lincoln Sea and the second is in Nares Strait where there is a big rock called Hans Island. It has caused a lot of publicity for absolutely nothing, in my opinion, but that is the way it is.

How will you settle these problems of lateral delimitation? Unfortunately, the Convention on the Law of the Sea does not provide for anything specific. It says that two states, such as Canada and the United States, should come to an equitable agreement. Equity, like sin, is hard to define. Everyone is in favour of virtue and against sin, but try to define sin. My definition is probably a lot different from yours. Certainly it is different now from what it was when I was young.

In any event, what will you do? There is hardly anything in the convention — lawyers and politicians could not agree on anything specific — so now we have a number of decisions from the International Court of Justice in The Hague, and the more decisions we have, the more precision we are bringing. The court is presently drawing a list indirectly of so-called equitable factors, such as the length of the coast and the configuration of the coast. Is it convex, or is it concave? Have I made a historic use of a certain line? Canada says that we have used the 141st meridian for a little distance in order to determine the administrative jurisdiction between the United States and ourselves, so we think that it should be the 141st meridian. Since it is a concave coast on the side of Canada, it is to the advantage of the United States to say that it should be the equidistance line. Why? The equidistance line goes east, as it were, of the 141st meridian. However, it is no big problem. It will be settled by the international court or by a special arbitration tribunal, in the same way as the Lincoln Sea.

What about the sea? How far does the continental shelf of Canada go? By the way, the Lomonosov Ridge crosses just about at the geographic North Pole. It was discovered by a Russian scientist. Do not forget, the Soviet Union started in 1937 with floating ice stations to study the seabed, the Arctic basin.

C'est la raison pour laquelle je dis qu'il y a une erreur dans le document. Il ne s'agit pas de souveraineté. Si c'était le cas, à titre d'État côtier, vous auriez un contrôle complet sur les espaces aérien et maritime. Je le répète, la liberté de navigation et de survol de l'espace aérien demeure.

Bien sûr, nous avons des problèmes de délimitation; ce sont ce que j'appelle des délimitations latérales. Nous sommes en litige avec les États-Unis dans la mer de Beaufort, près de Prudhoe Bay. Vous vous rappelez sans doute qu'en 1968, puis en 1969, on a fait des essais avec le pétrolier SS *Manhattan*, qui transportait de l'eau et non du pétrole.

Par la suite, nous avons tenté d'établir notre frontière maritime. Comment pourrions-nous déterminer où se situe la frontière du plateau continental entre les États-Unis et le Canada?

Nous faisons face également à un autre problème de délimitation, cette fois-ci avec le Danemark, dans la mer Lincoln. En 1974, nous avons conclu un accord bilatéral de délimitation du plateau continental avec ce pays. Cependant, nous ne sommes pas parvenus à nous entendre sur deux zones : la première est située dans la mer Lincoln, et la seconde dans le détroit de Nares, là où il y a un gros rocher qu'on appelle l'île Hans. Cela a généré beaucoup de publicité inutile, à mon avis, mais c'est ainsi.

Comment réglerez-vous ces problèmes de délimitation latérale? Malheureusement, la Convention sur le droit de la mer ne prévoit rien de précis en ce sens. Elle indique que deux États, par exemple le Canada et les États-Unis, doivent parvenir à une solution équitable. Mais l'équité, comme le péché, c'est difficile à définir. Tout le monde est pour la vertu et contre le péché, mais qu'est-ce que le péché? Ma définition est probablement bien différente de la vôtre, et elle n'est plus la même que lorsque j'étais jeune.

Quoi qu'il en soit, que ferez-vous? La convention ne prévoit pratiquement rien — les avocats et les politiciens ne se sont pas entendus sur quelque chose de clair — et nous avons donc maintenant un certain nombre de décisions de la Cour internationale de justice de La Haye; plus nous en avons, plus cela devient précis. La cour établit indirectement une liste des soi-disant critères équitables, tels que la longueur et la configuration de la côte. Est-elle convexe ou concave? Ai-je fait une utilisation historique d'une certaine ligne? Le Canada dit que nous avons utilisé le 141<sup>e</sup> méridien sur une courte distance pour déterminer la compétence administrative entre les États-Unis et notre pays; nous pensons donc que l'on devrait se fonder sur le 141<sup>e</sup> méridien. Compte tenu de la concavité de la côte canadienne, il est à l'avantage des États-Unis de dire que ce devrait être la ligne d'équidistance. Pourquoi? La ligne d'équidistance va à l'est, en quelque sorte, du 141<sup>e</sup> méridien. Toutefois, ce n'est pas un problème important. La cour internationale ou un tribunal d'arbitrage spécial trancheront la question, de la même manière qu'on l'a fait pour la mer Lincoln.

Qu'en est-il de la mer? Quelle est la limite extérieure du plateau continental du Canada? Soit dit en passant, la dorsale Lomonosov traverse presque le pôle Nord. Elle a été découverte par un scientifique russe. N'oubliez pas que l'Union soviétique a commencé en 1937 à étudier les fonds marins, le bassin Arctique,

It is now, at the moment, on number 37. Way back in 1964, it published a geological map of the Arctic basin. I do not think that the United States has been able to produce anything more accurate since then, and it has made many studies. At the moment, Russia, Canada and Denmark are collecting geological data. First, on this side of the pole, even though there is a physical break, it does not mean there is a geological break if the Lomonosov Ridge is a continuation of the land territory of Canada, or of the shelf of Canada, more precisely. Russia is doing the same thing on the other side of the pole. It has already submitted its data to the United Nations seaward limit commission. It has another few years to go. Canada ratified the convention, and it came into force for Canada on December 7, 2003. Each state has 10 years to submit its data to the commission. Russia has passed its 10 years and was given an extension by the commission.

Let me say immediately that the commission does not have the authority or the jurisdiction to settle conflicting claims. All the commission can do is to make recommendations and hope that the parties will accept these recommendations. If the parties do not, there is a whole and rather complex system of settlement of disputes provided in the UN Convention on the Law of the Sea. All states that ratify the convention must accept one, at least, of the five or six — I forget how many — settlement of dispute mechanisms provided for in the convention.

The big problem at the moment is how far the continental shelf extends, meaning the continental shelf, the slope and the rise. The big question now is where the foot of the slope is.

The seaward limit of the continental shelf is determined in two ways: the geological method, which is determined by the thickness of the geological sediments; and the physiographic or geodetic method. You are entitled to either 350 nautical miles from the baselines from which you measure the territorial waters, or 100 nautical miles from the 2,500 metre isobath. Do not ask me to go any further than that. If you ask me questions, I will try to answer, but on that specific point, I will have to defer to a fellow such as Ron McNab, who is a member of the Canadian Polar Commission and who is a geophysicist. This is very complicated, indeed, even for a lawyer who might pretend to know more than he actually does.

With respect to the waters, yes, we do claim sovereignty over the waters, particularly since 1985. In the Polar Sea crossing in 1985, the American icebreaker refused to ask Canada's permission. Canada said, "Ask permission and we will give it to you." They replied, "No." We were challenged. Joe Clark, the Foreign Affairs Minister at the time, on the advice of a number of people around him, pushing him, adopted what we call straight baselines, which came into force on January 1, 1986. The Soviet Union at the time, had already adopted straight baselines as well in the early part of that same year of 1985.

You have straight baselines because you have an archipelago, and you do not have a nice, smooth border to measure your 12 miles. It is the same problem Norway had in 1951, in the

avec des stations scientifiques flottantes. Actuellement, elle en est à sa trente-septième. En 1964, elle a publié une carte géologique du bassin Arctique. Je ne crois pas que les États-Unis aient pu produire quelque chose de plus précis depuis, même s'ils ont effectué de nombreuses études. En ce moment, la Russie, le Canada et le Danemark recueillent des données géologiques. De ce côté-ci du pôle, même s'il y a une barrière physique, cela ne signifie pas qu'il y ait une barrière géologique si la dorsale Lomonosov est une continuation de la masse terrestre du Canada, ou plus précisément du plateau continental du Canada. La Russie fait la même chose de l'autre côté du pôle. Elle a déjà soumis ses données à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies. Elle a encore quelques années devant elle. Le Canada a ratifié la convention, qui est entrée en vigueur le 7 décembre 2003. Chaque État a dix ans pour produire ses données devant la commission. La Russie a dépassé ce délai et a obtenu une prolongation.

Sachez pour commencer que la commission n'a pas l'autorité ni la compétence pour trancher les litiges relatifs aux revendications concurrentes. Tout ce qu'elle peut faire, c'est émettre des recommandations et espérer que les parties les acceptent. Dans le cas contraire, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer prévoit un système complexe de règlement des différends. Tous les États qui ratifient la convention doivent accepter au moins un des cinq ou six — je ne me souviens plus exactement — mécanismes de règlement des différends que prévoit la convention.

Le principal problème, actuellement, c'est de déterminer l'étendue du plateau continental, c'est-à-dire le plateau, le talus et le seuil. Il faut établir où se situe la base du talus.

La limite extérieure du plateau continental peut être déterminée de deux façons : par la méthode géologique, à partir de l'épaisseur des roches sédimentaires, et par la méthode physiographique ou géodésique. La limite extérieure se situe à 350 milles marins des lignes de base droites, qui servent à mesurer les eaux territoriales, ou à 100 milles marins de l'isobathe de 2 500 mètres. Ne me demandez pas d'entrer dans les détails. Si vous me posez des questions, j'essaierai d'y répondre, mais pour ce point précis, il faudrait que je demande l'aide de quelqu'un comme Ron McNab, géophysicien et membre de la Commission canadienne des affaires polaires. C'est très complexe, même pour un avocat qui prétend peut-être en savoir davantage qu'il n'en sait en réalité.

En ce qui a trait aux eaux arctiques, oui, nous en revendiquons la souveraineté, particulièrement depuis 1985. Cette année-là, le *Polar Sea*, un brise-glace américain, a refusé de demander au Canada la permission de pénétrer dans ses eaux. Nous avons dit aux Américains : « Demandez-nous la permission, et nous vous l'accorderons. » Ils ont refusé. Ils nous défiaient. Joe Clark, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, sous les pressions de nombreuses personnes, a établi un système de lignes de base droites, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1986. L'Union soviétique avait déjà adopté un tel système début 1985.

On utilise des lignes de base droites pour établir une zone s'étendant jusqu'à 12 milles de la côte lorsque celle-ci est profondément découpée ou bordée par un archipel. La Norvège

*Anglo-Norwegian Fisheries* case. They went to the International Court of Justice in The Hague. The court said, “Yes, Norway, you have a very deeply indented coast and also a series of islands. Therefore, you are entitled to draw straight lines across the indentations and also joining the outward islands, and measure your territorial waters 12 miles, and from the same baselines, measure your 200-mile exclusive economic zone.” It used to be 3 and 4 miles, and now it is 12 miles.

Unfortunately, the United States contends that our archipelago does not point in the right direction, because both the convention and the court’s decision say that it is supposed to be a coastal archipelago and that the baselines are supposed to be drawn along the general direction of the coast. The United States says that our archipelago goes north. It does not go along the East and West Coast of Canada.

It all depends on the map you are looking at. If you take the earth and flatten it out, of course you will have distortion. Without removing any credit to Mercator, who devised this type of projection, we now have, since 1988, a much less distorted projection. I had this produced for you. This is a world map that was produced by the National Geographic Society in 1988 by a geographer by the name of Robinson. It still has some slight distortion, but much less. The further north you go, the more distortion you have.

If you look at this map, you can say with quite a bit of accuracy that the coastal archipelago of Canada does follow the general direction of the coast. In any event, we still have this bit of a problem.

Another requirement was laid down by the court in 1951, and it is in the convention as well. There has to be a close link between the land and the sea, between the islands enclosed and the sea areas being enclosed. The reason for this is because the sea areas within the baselines, including those of the Northwest Passage, all of the sea areas enclosed, have the status of internal waters. This means that the coastal state has complete sovereignty over those waters in the same way and as completely as it does over the islands and the land.

To make you feel a little better insofar as the sea to land ratio, I had this measured by a hydrographer way back. Norway, which the court approved, had a ratio of sea to land of 3.5 to 1. Canada, after we drew the baselines in 1985, has a ratio of 0.822 to 1. The close-link legal requirement of the linkage between the land and the sea is a very good one indeed.

In spite of the fact that those are internal waters, they do include the Northwest Passage. The United States says that it is an international strait. Unfortunately, under the Convention on the Law of the Sea, we could not agree. What is an international strait? I was an outside adviser for the Canadian delegation, and I provided a definition that said that an international strait is one which has been traditionally used for international navigation. The United States, of course, would never accept that. They drew a list of straits — 113, if my memory serves me correctly —

a eu le même problème dans l’affaire *Anglo-Norwegian Fisheries* en 1951. Elle s’est rendue devant la Cour internationale de justice de La Haye. La cour a conclu : « Oui, en Norvège, vous avez une côte fortement échancrée ainsi qu’un archipel. Par conséquent, vous avez le droit d’utiliser des lignes de base droites à travers les indentations et en joignant les îles extérieures, et d’établir les eaux territoriales de 12 milles, et selon les mêmes lignes de base, de déterminer votre zone économique exclusive de 200 milles. » Auparavant, c’était trois et quatre milles, mais c’est maintenant 12.

Malheureusement, les États-Unis soutiennent que notre archipel ne s’étend pas dans la bonne direction, car la convention et la décision de la cour indiquent qu’il doit s’agir d’un archipel côtier et que les lignes de base droites doivent être tracées selon la direction générale de la côte. Les Américains disent que notre archipel s’étend en direction nord et ne suit pas la direction des côtes Est et Ouest du Canada.

Tout dépend de la carte que vous consultez. Si vous prenez la terre et que vous l’aplanissez, vous aurez assurément une distorsion. Sans rien vouloir enlever à Mercator, qui a conçu ce type de projection, nous avons maintenant, en fait depuis 1988, une projection bien moins déformée. Je vous ai fait préparer ceci. C’est une carte du monde qui a été produite par la National Geographic Society en 1988, plus précisément par un géographe du nom de Robinson. On y voit encore un peu de distorsion, mais beaucoup moins. Plus vous allez vers le nord, plus il y a de distorsion.

Lorsque vous regardez cette carte, vous pouvez voir que l’archipel côtier du Canada suit la direction générale de la côte. Quoi qu’il en soit, nous sommes toujours aux prises avec ce problème.

Une autre exigence a été établie par la Cour internationale de justice en 1951, et elle est aussi énoncée dans la convention. Il doit y avoir un lien étroit entre la terre et la mer, entre les îles et les eaux encerclées. Cela s’explique par le fait que les zones maritimes à l’intérieur des lignes de base, y compris celles du passage du Nord-Ouest, ont le statut d’eaux intérieures. Cela signifie que l’État côtier a la souveraineté absolue sur ces eaux autant que sur les espaces terrestres.

Pour vous rassurer un peu, j’ai fait mesurer le rapport terre-mer par un hydrographe. La Norvège avait un rapport de 3,5 pour 1, qui a été approuvé par la cour, alors que le Canada, après qu’on eut tracé les lignes de base en 1985, avait un rapport de 0,822 pour 1. Cette exigence juridique est donc très valable.

En dépit du fait que ce sont des eaux intérieures, celles-ci englobent le passage du Nord-Ouest. Les États-Unis considèrent qu’il s’agit d’un détroit international. Malheureusement, en vertu de la Convention sur le droit de la mer, nous ne pouvons pas être d’accord avec eux. Qu’est-ce qu’un détroit international au juste? À l’époque, j’ai proposé une définition à la délégation canadienne. J’ai suggéré un détroit qui a servi historiquement de route utile au trafic international. Les États-Unis, bien entendu, n’accepteraient jamais cela. Ils ont d’ailleurs dressé une liste des détroits — 113, si

including on that list the Northwest Passage, in spite of the fact that at that time only about 50 transits by foreign ships had taken place. Even today, since the first passage, the first transit by CCGS *Amundsen*, which took three years, from 1903 to 1906, only 69 foreign transits took place all together up to the end of 2005. In the last couple of years — I have not got the precise figures — it is around 15 transits.

This is certainly not the criteria laid down by the only case that exists. As I say, no definition exists in the Convention on the Law of the Sea, so you have to depend on court decisions. In 1949, the court decided, in the *Corfu Channel* case, that there had to be, as it was found to exist there, a history of international commercial navigation in order for a strait to be called international. The convention refers to a strait used for international navigation. Those are the words used.

In other words, the problem between the United States and us is one of definition. They say that potential use is good enough. We say that actual use is necessary. I do not know how they can support their point of view. Let me be a little more precise.

To the end of 2005, we had 69 foreign transits; 20 were of these little yachts, the adventurers. The adventurers are causing quite a few problems, insofar as Canada is concerned, because they get stuck and need rescuing. Two transits in 1969 were the SS *Manhattan* crossing. We had 18 icebreakers, mostly American, and we had — this is becoming more frequent now — 29 cruise ships. In the last couple of years, I think we had about 15 or 16 cruise ships.

When I speak on point number 6 of my outline, about the possible internationalization of the passage, even if now, in 2008, there is absolutely no possibility that the international court would say that Canada has had a sufficient number of foreign transits to make the Northwest Passage and its seven possible routes an international strait, it is always very possible if Canada does not take more measures to control foreign navigation. It might not take very long for the Northwest Passage to become an international strait.

The difference, if this happens, is immense, and that is the reason why the United States contends that it is an international strait. The difference is in the types of right of passage. The new right of passage provided here in the convention is called transit passage, which looks inoffensive. It is not inoffensive at all. It is virtually the same freedom of navigation as you have on the high seas.

I say that because it applies to all ships — including warships, including submarines — in their normal mode of navigation, in other words, underwater; unlike the first convention of 1958, where warships, even when they had a right of passage, had to surface within the territorial waters. These are internal waters. Nevertheless, if foreign navigation is there to a sufficiently high degree, the new right of transit passage will apply and submarines

ma mémoire est bonne —, dont le passage du Nord-Ouest, malgré le fait qu'à l'époque, seulement 50 traversées par des navires étrangers avaient eu lieu. Même aujourd'hui, depuis le premier passage par le NGCC *Amundsen*, qui a duré trois ans, soit de 1903 à 1906, l'utilisation de ces diverses routes se limite à 69 traversées complètes jusqu'à la fin de 2005. Ces dernières années — je n'ai pas les chiffres exacts —, on parle d'environ 15 traversées.

Ce n'est certainement pas le critère établi par le seul arrêt qui existe. Comme je l'ai déjà mentionné, aucune définition ne figure dans la Convention sur le droit de la mer; par conséquent, on ne peut s'appuyer que sur la jurisprudence, et le seul arrêt est celui de l'affaire du *détroit de Corfou* de 1949. Dans cet arrêt, la cour a statué qu'un passage doit avoir connu un niveau suffisant de navigation internationale pour qu'on puisse le qualifier de détroit international. Ce sont les mots qui ont été employés.

Autrement dit, le problème entre nous et les États-Unis tient à une définition. Il est évident que les États-Unis se fondent sur un critère d'utilisation potentiel, plutôt que sur une utilisation réelle. J'ignore quels sont leurs arguments. Permettez-moi d'être un peu plus précis.

À la fin de 2005, 69 navires étrangers avaient traversé le passage, dont 20 étaient de petites embarcations de plaisance. Celles-ci sont plus susceptibles de se retrouver coincées et d'avoir besoin d'être secourues par la Garde côtière canadienne. En 1969, il y a eu deux traversées par le SS *Manhattan*, 18 par des brise-glace, pour la plupart américains, et 29 par des navires de croisière, que nous voyons de plus en plus fréquemment. Au cours des dernières années, je pense qu'il y a eu 15 ou 16 bateaux de croisière.

Au point 6 de mon mémoire, lorsque je parle de l'internationalisation du passage, aujourd'hui, en 2008, il est absolument impossible que la cour internationale statue qu'il y a eu suffisamment de traversées par des navires étrangers pour ouvrir le passage du Nord-Ouest et ses sept routes possibles à la navigation internationale. Cela étant dit, il est toujours possible qu'une utilisation suffisante puisse se développer si le Canada ne prend pas de mesures de contrôle. Il suffirait de relativement peu de navigation internationale pour que le passage du Nord-Ouest soit reconnu officiellement en tant que détroit international.

Si ça se trouve, la différence est immense, et c'est la raison pour laquelle les États-Unis maintiennent qu'il s'agit d'un détroit international. La différence réside dans les types de droits de passage. Un nouveau droit de passage en transit, qui paraît inoffensif, s'appliquerait. Toutefois, il n'est pas inoffensif du tout. Ce droit permet la liberté de navigation et le survol sans entrave, pratiquement comme en haute mer.

Je dis cela car cette liberté s'étend à tous les navires, y compris les navires de guerre et les sous-marins — selon leur mode normal de navigation, autrement dit, sous l'eau; contrairement à la première convention de 1958, les navires de guerre, même lorsqu'ils avaient un droit de passage, devaient naviguer en surface dans les eaux territoriales. Ce sont des eaux intérieures. N'empêche que si la navigation étrangère atteint un niveau

will have a right of submerged passage. I do not think that is what we want.

Starting at page 8, I have listed 10 suggestions for what measures we should take. However, there are a couple, Mr. Chair, that I must mention.

Why we do not have a compulsory system of foreign ships being obligated to get our permission, or at least give us notice? It is unbelievable that, at the moment, the only system we have is NORDREG? NORDREG is a voluntary system. The proof that it is voluntary — not only that the regulations say so — is that when a foreign ship informs Canada that it is coming into Lancaster Sound, for example, Canada does not give the ship permission; instead Canada issues an acknowledgment. It is merely an acknowledgement that the notice was received. That is not good enough.

Another suggestion is for Canada to have a polar icebreaker. I do not mean 12 nuclear icebreakers similar to the Soviet Union. I mean at least one, if not two; a polar icebreaker like the class 8, which the government had authorized in 1985, and on which millions were spent in preparation because it takes four or five years. Then the following government cancelled it for lack of funds. Today we have nothing. The old workhorse *Louis S. St-Laurent* has reached the end of its days. The few others that we have are fine for a couple of months of the year. We have, of course, the *Amundsen* — which used to be the *Sir John Franklin* — which is a scientific ship. It is fine, but we have no icebreaker capable of exercising complete control over the waters that we claim to be our own.

We have regulations. We have the Arctic Waters Pollution Prevention Act of 1970. We had the regulations in 1972 providing for certain zones, such as the McClure Strait where the multi-year ice comes down. We do not have an icebreaker capable of operating in those waters. Of course, it has been a warming up, and occasionally, in the last two years, we have had more facility and more open water. However, do not forget that the McClure Strait has not been navigated until last year. The reason it is called McClure Strait is because McClure walked the half distance, and it was named after him in the sense that he discovered it.

The SS *Manhattan* found out in 1969. It went as far as about halfway and then had to come back and follow the Prince of Wales Strait. It could not go through. Even if the multi-year ice melts sufficiently and the McClure Strait becomes navigable for part of the year, the ice comes down the McClintock Channel and down Victoria Strait and blocks it.

I spent 28 days on board the *Sir John Franklin* in 1989, and it took us eight days to cross the Northwest Passage, but at a certain juncture, the ice had come down. During that one day where we were stuck there, we did not make more than perhaps 15 miles. Imagine, we made the whole Northwest Passage in eight days.

suffisant, le nouveau droit de passage en transit s'appliquera et les sous-marins auront le droit de se déplacer en étant submergés. Je ne crois pas que c'est ce que nous voulons.

À partir de la page 8, vous trouverez dix mesures qui, selon moi, devraient être prises. Toutefois, il y en a quelques-unes, monsieur le président, sur lesquelles je dois insister.

Pourquoi n'avons-nous pas de système obligatoire de trafic maritime, contraignant les navires étrangers à obtenir notre permission ou, du moins, à nous aviser avant de procéder dans les eaux arctiques? Il est inconcevable qu'à l'heure actuelle, le seul système dont nous disposions soit le NORDREG, qui se veut un système volontaire. La preuve qu'il est volontaire — et que ce n'est pas seulement le règlement qui le dit —, c'est que lorsqu'un navire étranger avise le Canada qu'il souhaite pénétrer dans le détroit de Lancaster, par exemple, nous ne lui accordons pas la permission; nous émettons plutôt un accusé de réception. C'est loin d'être suffisant.

J'ai également proposé que le Canada se dote d'au moins un brise-glace polaire. Je ne veux pas dire 12 brise-glace nucléaires semblables à ceux de l'Union soviétique. Je parle ici de un ou de deux brise-glace polaires de classe 8, comme celui dont le gouvernement avait autorisé la construction en 1985 et consacré des millions de dollars à la préparation, qui s'est échelonnée sur quatre ou cinq ans. Le gouvernement suivant a ensuite annulé l'initiative puisqu'il ne pouvait pas en assumer les coûts. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec rien. Les jours du *Louis S. St-Laurent* sont comptés. Les quelques autres que nous avons se font très vieux et ne seront opérationnels que pour quelques mois encore. Nous avons, bien entendu, l'*Amundsen* — autrefois le *Sir John Franklin* — un navire scientifique. Il est en bon état, mais aucun de nos brise-glace n'est capable d'exercer un contrôle absolu sur les eaux que nous prétendons être les nôtres.

Il y a un règlement, pris en 1972 en vertu de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 1970, qui régit certaines zones, telles que le détroit de McClure, régulièrement bloqué par les glaces pluriannuelles. Nous n'avons pas de brise-glace capables de naviguer dans ces eaux. De toute évidence, étant donné le réchauffement climatique, ces deux dernières années, cela a été plus facile. Il convient de mentionner qu'on n'avait jamais navigué dans le détroit de McClure avant l'année dernière. La raison pour laquelle on l'a appelé le détroit de McClure, c'est parce qu'un explorateur du nom de McClure a parcouru la moitié de sa distance, et on lui a attribué son nom.

Le SS *Manhattan* l'a découvert en 1969. Il avait parcouru la moitié du chemin, mais avait dû faire demi-tour et suivre le détroit du Prince-de-Galles. Il n'a pas pu le franchir. Même lorsque la glace pluriannuelle fond suffisamment et que le détroit de McClure devient navigable durant une partie de l'année, la glace descend du canal McClintock jusqu'au détroit de Victoria, puis le bloque.

J'ai passé 28 jours à bord du *Sir John Franklin* en 1989, et il nous a fallu huit jours pour traverser le passage du Nord-Ouest. Toutefois, à un certain endroit, compte tenu de la glace qui descendait, nous sommes restés coincés pendant une journée et avons parcouru au maximum 15 milles. Imaginez, nous avons



The ice might be disappearing, but those huge blocks of ice are like a concrete wall, I can assure you. You cannot go through them, certainly not with a class 4, 5 or 6 icebreaker; a class 10, a polar icebreaker is needed.

Protection of the marine environment of the Arctic is special. A massive oil spill, whether by ship or pipeline or other, will damage the delicate ecosystem, perhaps irreversibly. That is why Canada adopted the Arctic Waters Pollution Prevention Act in 1970 and why the Canadian delegation worked so hard, along with the Soviet Union, on the United Nations Convention on the Law of the Sea, UNCLOS, on this one point: to have a provision in UNCLOS that will entitle a coastal state, such as the Soviet Union and Canada, to take special measures in ice-covered areas to ensure that ships traversing those areas are properly constructed, including double hulled and other necessary measures.

Indeed, Article 234 of UNCLOS is virtually an approval of the 1970 Arctic Waters Pollution Prevention Act and the 1972 supporting regulations. Article 234 says:

... exceptional hazards to navigation, and pollution of the marine environment could cause major harm to or irreversible disturbance of the ecological balance.

A number of measures are being taken through the Arctic Council, which Canada helped to found. The Arctic Council has already adopted an Arctic Marine Strategic Plan, an Arctic Marine Shipping Assessment and is in the process of adopting a code of uniform guidelines that would apply throughout the Arctic ice-covered areas to facilitate the enforcement by Canada of its own Arctic waters pollution prevention regulations.

I would be pleased to try to answer any questions.

**The Chair:** It is my understanding that the United States has not yet ratified UNCLOS. Is that correct?

**Mr. Pharand:** I am glad you mentioned that. The United States has realized that if it wants to take advantage of UNCLOS, which it does, then it has to ratify it because not only is there the Lomonosov Ridge but also another ridge north of Canada and another smaller ridge north of Alaska and Canada. The United States realizes that it needs UNCLOS and has put it before the United States Senate. As you know, the United States Senate requires a two-thirds majority for ratification. President Bush is finally in favour of it.

**The Chair:** The United States could only reasonably, in international law, pursue a claim to its continental shelf if it ratifies UNCLOS. Is that right, or could they do it otherwise?

**Mr. Pharand:** The answer is, yes and no. Yes, insofar as the lateral delimitation is concerned in the Beaufort Sea between Canada and the United States. There is enough customary law

traversé tout le passage du Nord-Ouest en huit jours. Même si la glace fond, sachez que les immenses blocs de glace forment tout un mur; je peux vous l'assurer. Il est impossible de le franchir, à moins d'avoir un brise-glace polaire de classe 10. Chose certaine, un brise-glace de classe 4, 5 ou 6 n'est pas suffisant.

La protection du milieu marin de l'Arctique est délicate. Un déversement massif de pétrole, soit par un navire ou un pipeline, endommagera notre écosystème vulnérable, peut-être même de façon irréversible. C'est pourquoi le Canada a adopté, en 1970, la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, et pourquoi la délégation canadienne a travaillé si fort, de concert avec l'Union soviétique, sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'UNCLOS, pour y inclure une disposition autorisant un État côtier, tel que l'Union soviétique et le Canada, à prendre des mesures particulières dans des zones recouvertes de glace pour s'assurer que les navires qui y circulent sont en ordre et dotés, notamment, d'une double coque.

Effectivement, l'article 234 de l'UNCLOS vient pratiquement confirmer la Loi de 1970 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et son règlement d'application de 1972. L'article 234 stipule :

[...] font obstacle à la navigation ou la rendent exceptionnellement dangereuse, et que la pollution du milieu marin risque de porter gravement atteinte à l'équilibre écologique ou de le perturber de façon irréversible.

Plusieurs mesures sont prises par le Conseil de l'Arctique, auquel siège le Canada. Celui-ci a déjà adopté un Plan stratégique pour les mers arctiques, une Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique, et est sur le point d'établir un code de lignes directrices uniformes qui s'appliquerait sur toutes les zones de l'Arctique recouvertes de glace en vue de faciliter l'application du Règlement canadien sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.

Je répondrai à vos questions avec plaisir.

**Le président :** D'après ce que j'ai compris, les États-Unis n'ont pas encore ratifié l'UNCLOS, n'est-ce pas?

**M. Pharand :** Je suis content que vous en parliez. Les États-Unis se sont rendu compte que pour tirer avantage de l'UNCLOS, ils devaient la ratifier étant donné qu'ils sont non seulement concernés par la dorsale Lomonosov, mais aussi par une dorsale au nord du Canada ainsi qu'une autre petite au nord de l'Alaska et du Canada. Les États-Unis ont compris qu'ils avaient besoin de la convention et l'ont présentée au Sénat américain. Comme vous le savez, aux États-Unis, la ratification exige un vote à la majorité des deux tiers des membres. Le président Bush s'est finalement prononcé en faveur de la convention.

**Le président :** Par conséquent, les États-Unis, en vertu du droit international, ne pourraient revendiquer des droits sur le plateau continental que s'ils ratifient l'UNCLOS. Est-ce exact?

**M. Pharand :** Oui et non. Oui, selon la délimitation latérale de la mer de Beaufort entre le Canada et les États-Unis. Il y a une jurisprudence suffisante en matière de droit coutumier

through the International Court of Justice decisions, including the 1985 decision in the *Gulf of Maine* case that Canada had with the United States, even though the United States does not recognize the jurisdiction of the court in the sense that it has not a general acceptance of jurisdiction, any state can go to the court for a particular case. The United States and Canada agreed in 1985 to have the *Gulf of Maine* case on the Georges Banks settled by the international court. The answer to your question is, yes, insofar as the lateral delimitation because of customary law. The answer to your question is, no, insofar as the new law of the seaward limit of the continental shelf.

**The Chair:** If they were to pursue that, it would be clearly to the advantage of the United States to become a ratified signatory to the UN Convention on the Law of the Sea.

**Mr. Pharand:** Absolutely. The shame of it all is that the United States delegation, throughout most of the 12 years of negotiations, was very helpful. They had all kinds of expertise on every single little point. They produced expertise overnight, and with it, they made a considerable contribution. Of course, they blocked a number of things, such as the question of straits, but, on the whole, it is a pity; they have expertise for sale.

**Senator Sibbeston:** Thank you, sir, for your interesting presentation. I come from the Northwest Territories. I am particularly interested in what you say with respect to sovereignty and the effect on or benefit to the Inuit people living in the Arctic. What do they contribute to the question of sovereignty?

**Mr. Pharand:** I am so pleased you asked the question. If I had had more time, I would have mentioned justifying the baselines. The United States is objecting not only to the baselines in general but also to particular baselines: the one across Lancaster Sound of 60 miles, the one across the McClure Strait and the one across the Amundsen Gulf, which is close to 100 miles.

Canada could do exactly what Norway did in 1951 in the Norwegian fisheries case. Norway invoked the traditional fishing rights that it had granted to local fishermen across an opening of over 50 miles. The United Kingdom said, "Oh, oh, that line is no good." I am saying that Canada could do the same. It is well documented that the Inuit have used Amundsen Gulf, Barrow Strait and Lancaster Sound, those three areas in particular, from time immemorial. Talking about time immemorial, if there is a place where it applies, this is it. The historic use of those waters by the Inuit could be used to consolidate. I am not talking about a historic title that Canada claims, which, in my humble opinion, cannot be proven. However, it can invoke the Inuit traditional use from time immemorial of those waters to consolidate and solidify some of those lines in particular. You are absolutely right. I did not have time to go through the question of historic title before, so thank you for asking that question.

**The Chair:** We have all been to school, and we are very grateful to you because we now have an understanding far greater than we had before we came into the room and before you began to

dans les décisions rendues par la Cour internationale de justice, notamment l'affaire du *Golfe du Maine*, en 1985, qui a opposé le Canada et les États-Unis, même si les États-Unis ne reconnaissent pas la compétence de la Cour étant donné que tous les États peuvent y présenter un cas particulier. Les États-Unis et le Canada ont convenu, en 1985, que la cour internationale tranche le litige concernant le banc Georges, situé dans le golfe du Maine. Par conséquent, la réponse à votre question est oui, en fonction de la délimitation latérale établie par le droit coutumier. Mais en même temps, la réponse est non, conformément à la nouvelle loi sur la limite vers le large de la plateforme continentale.

**Le président :** Dans ce cas, il serait tout à l'avantage des États-Unis de devenir signataire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

**M. Pharand :** Absolument. Le pire dans tout cela, c'est que la délégation américaine a été très utile dans le cadre de ces 12 années de négociations. On a pu tirer profit de leur expertise; ils ont donc apporté une contribution considérable. Évidemment, ils se sont opposés à certaines choses, notamment en ce qui concerne la question des détroits, mais dans l'ensemble, c'est dommage; ils ont de l'expertise à revendre.

**Le sénateur Sibbeston :** Merci, monsieur, pour votre présentation des plus intéressantes. Je viens des Territoires du Nord-Ouest. Je m'intéresse particulièrement à ce que vous dites au sujet de la souveraineté et à son incidence sur les peuples inuits habitant dans l'Arctique. Leur présence là-bas peut-elle justifier la souveraineté?

**M. Pharand :** Je suis heureux que vous me posiez la question. Si j'avais eu plus de temps, j'aurais parlé des lignes de base. Les États-Unis s'opposent non seulement aux lignes de base en général, mais aussi à quelques-unes en particulier, dont celles qui traversent le détroit de Lancaster, à 60 milles, le détroit de McClure et le golfe d'Amundsen, à 100 milles.

Le Canada pourrait faire exactement ce que la Norvège a fait en 1951 dans l'affaire des Pêcheries norvégiennes. La Norvège a invoqué des droits de pêche traditionnels réservés à la population locale s'étendant jusqu'à 50 milles. Le Royaume-Uni s'est donc inscrit en faux contre cet argument en contestant la validité de cette ligne. Je dirais que le Canada pourrait en faire autant. Il est sans conteste que les Inuits utilisent les eaux et la banquise du golfe d'Amundsen, du détroit de Barrow et du détroit de Lancaster, pour ne nommer que ceux-là, depuis la nuit des temps. Le Canada peut sûrement invoquer ces intérêts et droits vitaux pour consolider son titre sur les eaux encerclées. Je ne parle pas ici de l'acquisition d'un titre historique car, à mon avis, celui-ci est impossible à prouver. En revanche, le Canada peut invoquer l'utilisation traditionnelle de ses eaux par les Inuits afin de consolider la validité des lignes de base droites. Vous avez entièrement raison. Je n'avais pas eu le temps d'aborder la question du titre historique, alors je vous remercie pour cette question.

**Le président :** Nous avons tous été à l'école, mais nous en savons maintenant beaucoup plus grâce à vous et nous vous en sommes très reconnaissants. Nous serons beaucoup mieux

speak to us, for which we are very grateful. We are much better prepared for many of the questions we will be asking when we go to exactly where you have been talking about. If we have subsequent questions, which sometimes come to mind after the fact, I hope you will permit us to write you.

**Mr. Pharand:** Absolutely. I would be pleased. As you know, China is very interested not only in the Antarctic but also the Arctic, and it is intending to send a science ship across the Arctic Ocean and then down the Atlantic to the Antarctic. It should be leaving next month. The Ocean University of China has asked me to go and tell them a little about the legal status of the Arctic region in general. I will be away from the middle of June to the middle of July. However, if I can be of any assistance while I am here, I would be only too pleased to try to help you.

I thank you, Mr. Chair and senators. I enjoyed this very much. I have been retired for some 20 years, but I miss teaching. I used to love teaching, and in spite of my 85 years, or close to 86, you have rejuvenated me and given me a chance to do so again tonight.

**The Chair:** Thank you, sir. You have rejuvenated us.

**Senator Sibbeston:** Why not give us a chance to read the materials, and in a couple of weeks you can come back and give us a test.

**The Chair:** Thank you very much, Dr. Pharand. We are very grateful.

The committee adjourned.

---

OTTAWA, Tuesday, June 10, 2008

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-206, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 5:42 p.m. to give consideration to the bill.

**Senator Tommy Banks** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon and welcome to the meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. I will introduce the members present: Senator Pierre Claude Nolin, deputy chair of the committee, from Quebec; Senator Willie Adams, from Nunavut; Senator Grant Mitchell, from Alberta; Senator Mira Spivak, from Manitoba; Senator Marilyn Trenholme Counsell, from New Brunswick; and Senator Bert Brown, from Alberta.

Bill S-206 seeks to amend the Food and Drugs Act to include water from a community water system, among other places, as a food that is subject to regulation under the Food and Drugs Act.

Appearing before us today from the Government of Newfoundland and Labrador are the Honourable Charlene Johnson, Minister of Environment and Conservation.

préparés pour poser nos questions. Si d'autres questions nous viennent à l'esprit plus tard, j'espère que vous accepterez d'y répondre par écrit.

**M. Pharand :** Avec plaisir. Comme vous le savez, la Chine a des intérêts non seulement dans l'Antarctique, mais aussi dans l'Arctique, et elle a l'intention d'envoyer un navire scientifique dans l'océan Arctique qui se rendra jusque dans l'Antarctique, en passant par l'Atlantique. Cela devrait avoir lieu le mois prochain. Des représentants de l'Ocean University of China m'ont demandé de me rendre là-bas afin de les entretenir de la question du statut juridique de l'Arctique en général. Je serai donc à l'étranger de la mi-juin à la mi-juillet. Cependant, si je peux me rendre utile pendant que je suis ici, cela me fera plaisir de vous aider.

Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Cette séance m'a beaucoup plu. J'ai pris ma retraite il y a une vingtaine d'années, et l'enseignement me manque. J'adorais enseigner, et malgré mes 85 ans, bientôt 86, vous m'avez donné la chance de le faire ce soir, et j'ai l'impression d'avoir rajeuni.

**Le président :** Merci, monsieur, vous nous avez rajeunis aussi.

**Le sénateur Sibbeston :** Nous pourrions étudier la documentation puis, dans quelques semaines, vous pourriez revenir et nous faire subir un examen.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Pharand. Nous vous sommes très reconnaissants.

La séance est levée.

---

OTTAWA, le mardi 10 juin 2008

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-206, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui, à 17 h 42, pour examiner le projet de loi.

**Le sénateur Tommy Banks** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour et bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je vais vous présenter les membres qui sont ici : le sénateur Pierre Claude Nolin, vice-président du comité, du Québec, le sénateur Willie Adams, du Nunavut; le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta; le sénateur Mira Spivak, du Manitoba; le sénateur Marilyn Trenholme Counsell, du Nouveau-Brunswick; et le sénateur Bert Brown, de l'Alberta.

Le projet de loi S-206 vise la modification de la Loi sur les aliments et drogues afin que celle-ci inclue l'eau provenant des réseaux de distribution d'eau, entre autres, à titre d'aliment régi par la Loi sur les aliments et drogues.

L'honorable Charlene Johnson, ministre de l'Environnement et de la Conservation du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, comparait aujourd'hui devant nous. Elle est

Accompanying the minister are Mr. Bruce Hollett, Deputy Minister; Mr. Bill Parrott, Assistant Deputy Minister; and Mr. Martin Goebel, Director, Water Resources Management.

Minister Johnson, please proceed.

**Hon. Charlene Johnson, M.L.A., Minister of Environment and Conservation, Government of Newfoundland and Labrador:** Honourable senators, on behalf of the Government of Newfoundland and Labrador, I would like to thank the committee for inviting me to make a presentation on Bill S-206. My staff have been introduced, but I would like to point out that Mr. Goebel is the chair of the Federal-Provincial-Territorial Committee on Drinking Water for the third consecutive term. If you have technical questions later, he is the person to ask.

Please let me begin by saying that drinking water safety is a priority for the Government of Newfoundland and Labrador. Drinking water safety is one of the most complex issues facing all levels of government today. Since the wake-up call from the Walkerton disaster in May 2000, my province, like all others, has made many significant strides to ensure safe, clean and secure drinking water for Newfoundlanders and Labradorians. While we do have our challenges, we have put into place many new checks and balances, and, most importantly, we have standards, regulatory tools and policies that will allow us to continue to improve the safety of our public water supplies in a manner that meets our needs.

Bill S-206, as we understand it, is an amendment to define drinking water, even if it is delivered through a distribution system, as a food. Hence, as a food, it would be subject to quality standards and inspections under federal law. We believe that we, as a province, already have sufficient and much more appropriate mechanisms of ensuring drinking water quality. I would like to focus my presentation on this regulatory aspect of drinking water safety for which my department is responsible in Newfoundland and Labrador.

We all recognize that the funding for the capital costs and operation and maintenance of water systems is immense, but I assume that Bill S-206 is strictly regulatory and does not address the cost of any regulatory change. As I mentioned, Walkerton was a national wake-up call, so, in May 2001, Newfoundland and Labrador published a comprehensive report on drinking water safety appropriately entitled *Source to Tap*. The report provided a high level of detail about the safety of drinking water in the province and laid out a plan to enhance public water supplies on multiple levels.

This multi-barrier approach to safe drinking water evolved into the Newfoundland and Labrador Multi-Barrier Strategic Action Plan. As you know, the multi-barrier approach to safe drinking water is promoted by Health Canada, whereby risks to drinking water safety are eliminated or minimized at every step

accompagnée de M. Bruce Hollett, sous-ministre, de M. Bill Parrott, sous-ministre adjoint, et de M. Martin Goebel, directeur des Ressources aquatiques.

Madame Johnson, vous pouvez y aller.

**L'honorable Charlene Johnson, députée, ministre de l'Environnement et de la Conservation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :** Honorables sénateurs, j'aimerais remercier le comité, au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, de m'avoir invitée à présenter un exposé sur le projet de loi S-206. Vous avez présenté les membres de mon personnel, mais j'aimerais souligner que M. Goebel est le président du Comité fédéral-provincial-territorial sur l'eau potable pour un troisième mandat consécutif. Si vous avez, plus tard, des questions techniques, c'est à lui que vous devriez vous adresser.

Je commencerai par souligner que la qualité de l'eau potable constitue une priorité pour le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit de l'un des enjeux les plus complexes auxquels font aujourd'hui face tous les ordres de gouvernement. Depuis la catastrophe de Walkerton, en mai 2000, qui a activé la sonnette d'alarme, ma province, comme les autres, a pris de nombreuses mesures importantes pour garantir aux Terre-Neuviens et aux Labradoriens une eau potable de qualité et propre. Tout n'est pas encore parfait, mais nous avons mis en place de nombreux freins et contrepoids et, par-dessus tout, nous disposons de normes, de politiques et d'outils de réglementation qui nous permettront de continuer à améliorer la qualité de notre alimentation publique en eau de façon à répondre à nos besoins.

D'après ce que nous en comprenons, le projet de loi S-206 vise à modifier la définition d'eau potable afin qu'elle soit considérée comme un aliment même si elle est offerte par l'entremise d'un réseau de distribution. Si elle était considérée comme un aliment, elle devrait respecter des normes de qualité et faire l'objet d'inspections en vertu du droit fédéral. Nous estimons que nous possédons déjà, à titre de province, des mécanismes suffisants et beaucoup plus appropriés nous permettant de garantir la qualité de l'eau potable. Mon exposé mettra l'accent sur la réglementation de la qualité de l'eau potable, qui relève de mon ministère à Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous savons tous que la construction, l'exploitation et l'entretien d'un réseau d'aqueduc exigent un financement énorme, mais je suppose que le projet de loi S-206 traite strictement de réglementation et n'aborde pas la question du coût de tout changement de la réglementation. Comme je l'ai dit, Walkerton a sonné l'alarme à l'échelle du pays et, en mai 2001, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador publiait un rapport détaillé sur la qualité de l'eau potable intitulé, pertinemment, *De la source au robinet*. Le rapport contenait de nombreux détails sur la qualité de l'eau potable dans la province et énonçait un plan visant à améliorer l'alimentation en eau potable sur divers plans.

L'approche à barrières multiples pour de l'eau saine a évolué pour donner naissance au plan d'action stratégique à barrières multiples de Terre-Neuve-et-Labrador. Comme vous le savez, Santé Canada favorise l'approche à barrières multiples pour de l'eau potable saine, selon laquelle les impacts des menaces à la

as water moves through systems from source to tap. Specifically, it includes source water protection, effective water treatment and maintenance of water quality in the distribution systems. As well, the strategy includes applying regulatory inspection and water-quality monitoring and reporting in order to be able to react to issues brought about by natural conditions of flood or drought, breakdowns, accidents and other risks.

The first barrier in the multi-barrier strategic action plan is source water protection. The vast majority of communities in Newfoundland and Labrador have the unique and fortunate situation that they draw their water supply from pristine watersheds that are largely free from urbanization or industrial development. Watershed protection legislation was first enacted in 1974 and allows the province to strictly regulate future activities in the watershed area. Communities are empowered to have control over their water supplies even if the watershed is not within their municipal boundaries. In 2004, the Water Resources Act was proclaimed and added the ability to protect wellheads in a similar manner. Therefore, to date we have 318 water supply sources that come under our watershed protection regulations. In turn, this means that about 92 per cent of the service population receives its water from a protected source.

Any development such as mining, forestry, agriculture, cottage development or other activities in a protected water supply area is subject to permits with strict terms and conditions that protect the quantity and quality of water. In a few watersheds, where significant development has already taken place, we have established watershed management committees in order to proactively protect the area for water supply purposes. Documents that might be of interest to your committee include our policy directive entitled "Policy for Land and Water Related Developments in Protected Public Water Supply Areas" and a companion document entitled "Management of Protected Water Supply Areas." Recently, we prepared a new municipal guide to developing watershed management plans. All of these documents, along with other public information, are posted on our website for public access. Newfoundland and Labrador is able to effectively protect its watersheds, and therefore we make watershed protection a cornerstone of our multi-barrier strategic approach. This brings me to the next level of the multi-barrier approach — water treatment.

qualité de l'eau potable sont éliminés ou réduits au minimum à chaque étape que l'eau franchit tout au long des réseaux, de la source au robinet. Elle inclut, plus particulièrement, la protection de l'eau à la source, l'utilisation d'un traitement efficace et la préservation de la qualité de l'eau tout au long des réseaux de distribution. La stratégie inclut aussi des inspections prescrites par règlement, une surveillance de la qualité de l'eau, et la reddition de comptes de façon que nous puissions réagir à des menaces déclenchées par des conditions naturelles de sécheresse ou d'inondation, par des pannes et des accidents, ainsi qu'à toute autre menace.

La première barrière du plan d'action stratégique à barrières multiples constitue la protection de l'eau à la source. La très grande majorité des collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador ont une chance unique : elles tirent leur eau de bassins hydrographiques vierges, qui n'ont généralement jamais subi les effets de l'urbanisation ou du développement industriel. Les premières mesures législatives sur la protection des bassins hydrographiques ont été adoptées en 1974 et permettaient à la province de réglementer de façon stricte les activités futures touchant les bassins hydrographiques. Les collectivités obtenaient le pouvoir de contrôler leur alimentation en eau même si le bassin hydrographique ne se trouvait pas dans les limites de la municipalité. En 2004, la province adoptait la Water Resources Act, qui permettait, un peu de la même façon, de protéger les têtes de puits. En conséquence, il y a, à ce jour, 318 sources d'alimentation en eau visées par notre règlement de protection des bassins hydrographiques. Cela signifie donc qu'environ 92 p. 100 de la population approvisionnée en eau reçoit son eau à partir d'une source protégée.

Toute activité de développement, que ce soit les mines, la foresterie, l'agriculture, la construction résidentielle ou n'importe quelle autre activité menée dans une région d'alimentation en eau protégée doit recevoir un permis qui prévoit des modalités claires pour protéger la quantité et la qualité de l'eau. Dans le cas de quelques bassins hydrographiques, des activités importantes de développement ont déjà eu lieu; nous avons donc mis sur pied des comités de gestion hydrographiques dans le but de protéger la région de façon proactive afin de garantir une alimentation en eau. Votre comité serait peut-être intéressé à consulter certains de nos documents, dont notre directive en matière de politique, intitulée « Policy for Land and Water Related Developments in Protected Public Water Supply Areas » ainsi que le document qui l'accompagne, qui est intitulé « Management of Protected Water Supply Areas ». Nous avons conçu, récemment, un nouveau guide municipal pour l'élaboration de plans de gestion des bassins hydrographiques. Le grand public peut avoir accès à tous ces documents, ainsi qu'à d'autres renseignements publics, à partir de notre site web. Terre-Neuve-et-Labrador est en mesure de protéger efficacement ses bassins hydrographiques, et c'est pourquoi nous avons décidé de faire de la protection des bassins hydrographiques la pierre angulaire de notre approche stratégique à barrières multiples. Cela me mène à l'aspect suivant de l'approche à barrières multiples : le traitement de l'eau.

Perhaps because of our historic reliance on watershed protection, our water treatment systems in general have not reached the same level of utilization as other parts of Canada. There are only 19 of what might be considered conventional water treatment plants in the province. In addition, there are 84 systems with some form of special treatment, such as UV filtration, arsenic removal or other chemical removal. By far the most common treatment is simple chlorination, which is applied to 453 public water systems in the province. The biggest challenge in our province is to have the municipalities, especially small communities, keep these aging systems operating. Just to complete the picture, 223 communities do not have any water system at all, and those people rely on their private wells for water supply.

The regulation of water systems comes under the Water Resources Act. New systems require a permit to construct and existing systems require a permit to operate. These permits, while enforceable under the act, are not intended to be used for punitive purposes. Instead, they are customized for each particular system and offer guidance and objectives that communities should strive to comply with or achieve.

Many of our small rural communities are showing population declines and declines in their tax base. A local approach between provincial and municipal governments can respond appropriately to those changing circumstances. Bill S-206, with the heavy-handed regulatory approach, would not complement our efforts and could potentially undermine them. In other words, we prefer the carrot approach rather than the stick approach.

The next area is the distribution system. This part of the physical water system is important for safe drinking water because it is here that re-contamination of the water can occur before it reaches the consumer's tap. It is also the most complex part of the system with miles of pipe and valves, fire hydrants and storage tanks. This infrastructure is often in close proximity to the main source of contamination, the sewer system.

Proper operation and maintenance is crucial. Again, it is here that my department is on top of this issue, initially through permits to construct and subsequently through permits to operate. The terms and conditions of those permits mirror our guidelines for the design, construction and operation of water and sewage systems. These guidelines are current, having been completed in December 2005, and are posted on our website.

In our view, there is very little that the proposed Bill S-206 could add to improve our guidelines, which already have about 500 pages of detailed and specific requirements covering every

Peut-être parce que nous avons beaucoup insisté, par le passé, sur la protection des bassins hydrographiques, notre système de traitement de l'eau n'a pas atteint, en général, le même degré d'utilisation que les systèmes dans les autres régions du Canada. La province ne compte que 19 stations de traitement de l'eau au sens conventionnel. Elle compte aussi 84 systèmes offrant un quelconque type de traitement spécial, comme la filtration par UV, le retrait de l'arsenic ou le retrait d'un autre produit chimique. Le traitement le plus courant, de loin, est simplement la chloration de l'eau, qui est appliquée à 453 réseaux publics d'aqueduc dans la province. Le plus grand défi auquel nous faisons face, dans notre province, c'est de nous assurer que les municipalités, particulièrement les petites collectivités, entretiennent ces réseaux vieillissants afin qu'ils restent en état de marche. J'ajouterai, pour terminer ma description, que 223 collectivités n'ont pas du tout de réseau d'aqueduc et que les personnes qui vivent dans ces collectivités dépendent des puits privés pour leur alimentation en eau.

Les réseaux d'aqueduc sont régis par la Water Resources Act. Il faut un permis pour construire de nouveaux réseaux et pour exploiter les réseaux existants. Ces permis, bien qu'ils soient exécutoires en vertu de la loi, ne sont pas conçus pour être utilisés à des fins punitives. Ils sont plutôt adaptés sur mesure à chaque réseau en particulier, et ils contiennent des conseils et des objectifs que les collectivités doivent s'efforcer de respecter ou d'atteindre.

Bon nombre de nos petites collectivités rurales connaissent un déclin de leur population ou une diminution de leur assiette fiscale. Une approche locale conjointe entre les administrations provinciales et municipales peut permettre de réagir adéquatement à ces changements. Le projet de loi S-206, qui préconise une approche de réglementation très sévère, ne viendrait pas couronner nos efforts et pourrait même éventuellement nuire à ceux-ci. En d'autres termes, nous préférons la méthode de la carotte à la méthode du bâton.

L'aspect suivant est le réseau de distribution. Il s'agit d'une partie importante du réseau physique d'aqueduc en ce qui concerne la qualité de l'eau potable puisque c'est à cette étape que l'eau peut être contaminée de nouveau juste avant d'arriver dans le robinet du consommateur. C'est aussi la partie la plus complexe du réseau puisqu'elle compte des kilomètres de conduites, des valves, des bornes-fontaines et des réservoirs de stockage. Cette infrastructure est souvent située à proximité de la principale source de contamination, le réseau d'égout.

Le réseau d'aqueduc doit absolument faire l'objet d'une utilisation et d'un entretien adéquats. Encore une fois, mon ministère joue un rôle clé, d'abord parce qu'il émet les permis de construction, puis parce qu'il émet les permis d'exploitation. Les modalités associées à ces permis reflètent les lignes directrices de la province en matière de conception, de construction et d'exploitation d'un réseau d'aqueduc et d'un réseau d'égout. Ces lignes directrices sont à jour puisqu'on a terminé leur élaboration en décembre 2005, et elles figurent sur notre site web.

À notre avis, il est très peu probable que le projet de loi S-206 proposé vienne améliorer nos lignes directrices, qui comptent déjà environ 500 pages d'exigences détaillées et particulières

single aspect of the design and operation of water systems. However, these three physical barriers — the watershed, the treatment system and the distribution system — by themselves are not the end of the story as far as we are concerned.

As we learned from Walkerton, there are two other components critical to drinking water safety: the operator and the regulator. I will briefly talk about both. In terms of the operators, we believe the key aspect relative to drinking water safety is appropriate training with a focus on training for job competency. Newfoundland and Labrador has taken a unique approach to this. My department offers training in a traditional classroom program, which is fairly standard. Additionally, we have developed mobile training units that take the training program to the doorstep of the operators. This field training has been copied by the Walkerton Clean Water Centre. As well, we have been contacted recently by West Virginia to have a look at what we do.

The advantage is that for small systems, operators who might not have all basic educational requirements or whose other duties might prevent them from availing of training resources elsewhere can receive training on their own equipment. Thus, they can be trained in chlorination, valve maintenance, water testing and many other aspects of their responsibilities. This particular aspect has been hugely successful.

The next area is an annual provincial workshop where operators can receive further and formal training and contact hours. In Newfoundland and Labrador, operator certification is gradually being phased in, but is not yet mandatory. However, I am proud to say that a measure of success of our program is that where operators voluntarily attempt to obtain the appropriate level of certification, their examination pass rate is well above the average in all certification categories. The seminar is free of charge and government works with municipalities to subsidize the cost of their employees' travel.

The last, but perhaps the most important, area of our presentation today concerns the topic of regulatory oversight. On May 15, John Cooper of Health Canada provided evidence to this committee about the application of the *Guidelines for Canadian Drinking Water Quality*. He correctly pointed out that 10 jurisdictions use the guidelines directly through legislation or regulations while 3, including Newfoundland and Labrador, use them in other ways.

In my province, we use them as our own standards. This is a unique approach, and we are the only province in Canada that does this. Rather than having legislation compelling public

concernant chacun des aspects de la conception et de l'exploitation d'un réseau d'aqueduc. Cependant, en ce qui nous concerne, ces trois barrières physiques — les bassins hydrographiques, le système de traitement de l'eau et le réseau de distribution — ne constituent pas le point final en tant que tel.

Comme nous l'a appris la catastrophe de Walkerton, il y a deux autres aspects essentiels à la sécurité de l'eau potable : l'opérateur et la personne responsable de la réglementation. Je vais parler brièvement de ces deux aspects. En ce qui concerne les opérateurs, nous estimons que l'élément clé en ce qui concerne la sécurité de l'eau potable est une formation adéquate qui met l'accent sur les compétences d'emploi. Terre-Neuve-et-Labrador a adopté une approche unique à ce sujet. Mon ministère offre de la formation dans le cadre d'un programme traditionnel en classe, ce qui est plutôt habituel. Toutefois, nous avons aussi mis sur pied des unités mobiles de formation qui amènent le programme de formation à la porte des opérateurs. Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a repris l'idée de cette formation sur le terrain. Des représentants de la Virginie occidentale ont aussi communiqué avec nous récemment pour en savoir plus sur ce que nous faisons.

L'avantage, c'est que les opérateurs de petits réseaux, qui n'ont parfois pas tous les préalables scolaires requis ou qui sont occupés par d'autres tâches, ce qui peut les empêcher d'avoir accès aux ressources de formation à l'extérieur, peuvent recevoir une formation sur leur propre équipement. Ils peuvent donc recevoir une formation sur la chloration, sur l'entretien des valves, sur les analyses de l'eau et sur nombre d'autres aspects de leurs responsabilités. Cette particularité a connu un énorme succès.

Il y a aussi un atelier provincial annuel auquel les opérateurs peuvent assister pour recevoir de la formation supplémentaire et de la formation officielle, et pour rencontrer des gens et établir des contacts. La certification des opérateurs est mise en place progressivement à Terre-Neuve-et-Labrador, mais elle n'est pas encore obligatoire. Je suis toutefois fière de dire que l'un des indices de la réussite de notre programme, c'est que les opérateurs qui tentent volontairement d'obtenir le niveau de certification approprié obtiennent à l'examen une note bien supérieure à la moyenne pour toutes les catégories de certification. L'atelier est gratuit, et le gouvernement collabore avec les municipalités pour subventionner les frais de déplacement de leurs employés.

Le dernier sujet de mon exposé, qui est peut-être le plus important, est la supervision réglementaire. Le 15 mai, John Cooper, de Santé Canada, venait témoigner devant ce comité au sujet de l'application des *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*. Il soulignait à juste titre que dix des provinces et territoires ont intégré les recommandations directement à une loi ou à un règlement, tandis que trois d'entre eux, dont Terre-Neuve-et-Labrador, les utilisent d'une autre façon.

Dans ma province, ces recommandations sont devenues les normes de la province. Il s'agit d'une approche unique puisque nous sommes la seule province au Canada à fonctionner de cette

water supplies to monitor, test and report water quality to the regulator, we perform this vital task ourselves in Newfoundland and Labrador.

There are three advantages to this approach. First, we achieve 100 per cent coverage. We know that all public water supplies are being routinely tested in accordance with the recommended frequency of the guidelines. However, because we use a provincial laboratory for the bacteriological testing and an accredited contract laboratory for chemical testing, we know that quality control and quality assurance is being carried out correctly. Second, we have 100 per cent oversight on all water systems. We receive test results directly from our lab in a single quality-controlled database, meaning we are able to take action immediately to mitigate the risk.

The third advantage is reporting efficiency. It is a very simple matter for us to post on our website the results of our water testing, and we do that. In addition to the raw results, we also provide a chemical water quality report and, perhaps most importantly, recommendations to the town concerned about how to correct any deficiencies. We also provide the communities with a comprehensive annual report. Finally, we publish an annual provincial drinking water safety report. I have a copy here today if any of you would like it following this presentation.

On April 17 in his presentation to this committee, Senator Grafstein spoke about the right of people to be aware of the quality of their drinking water. In Newfoundland and Labrador, people are provided with that information on several levels.

Before I conclude, I would like to address the issue of boil-water advisories. This committee has already been made aware of the recent report in the *Canadian Medical Association Journal* about the 1,766 boil-water advisories in place across Canada. The report lists 228 for Newfoundland and Labrador, which is almost perfectly accurate except by one account there were actually 227. Our provincial boil-water advisories are posted on the website as they are issued. Therefore, it is entirely possible the count changed during the course of the day. However, my real concern is that the report does not capture the true picture of what these boil-water advisories are about or what they mean in Newfoundland and Labrador.

A review of the reasons for our boil-water advisories shows that less than 10 per cent are for evidence of bacteriological contamination as found by our testing program. Most of those were actually only total coliform counts or were issued because an initial failed test could not be repeated in the required time frame. Most boil-water advisories, 34 per cent, were issued because there

façon. Plutôt que d'adopter des mesures législatives qui obligent les responsables de l'alimentation publique en eau à surveiller et à analyser la qualité de l'eau, ainsi qu'à rendre des comptes à la personne responsable de la réglementation, nous préférons, à Terre-Neuve-et-Labrador, nous occuper nous-mêmes de cette tâche essentielle.

Cette approche comporte trois avantages. D'abord, nous réussissons à couvrir la totalité du territoire. Nous savons que toute l'alimentation publique en eau fait couramment l'objet d'analyses, à la fréquence prescrite dans les recommandations. Et comme nous utilisons un laboratoire du gouvernement provincial pour les analyses bactériologiques et un laboratoire contractuel agréé pour les analyses chimiques, nous savons que l'assurance et le contrôle de la qualité sont effectués de façon adéquate. Deuxièmement, nous effectuons la surveillance de la totalité des réseaux d'aqueduc. Nous recevons les résultats d'analyses directement du laboratoire, et elles sont entrées dans une seule base de données du contrôle de la qualité, ce qui signifie que nous sommes en mesure de réagir immédiatement pour réduire les risques.

Le troisième avantage constitue l'efficacité des communications. C'est très simple, pour nous, d'afficher sur notre site web les résultats des analyses, et nous le faisons. En plus de fournir les résultats bruts, nous fournissons le rapport sur la qualité de l'eau et sur les paramètres chimiques et, ce qui est peut-être le plus important, des recommandations destinées à la ville touchée afin de l'aider à corriger toute lacune. Nous fournissons aussi aux collectivités un rapport annuel détaillé. Enfin, nous publions un rapport annuel sur la sécurité de l'eau potable dans la province. J'en ai apporté une copie avec moi et je pourrai vous la remettre à la suite de mon exposé si ça vous intéresse.

Le 17 avril, le sénateur Grafstein présentait un exposé devant le comité et parlait du droit des gens de connaître la qualité de l'eau qu'ils boivent. À Terre-Neuve-et-Labrador, les gens ont accès à ce renseignement, et ce sur divers plans.

Avant de conclure, j'aimerais aborder la question des avis d'ébullition de l'eau. Vous avez déjà entendu parler, au comité, du rapport publié récemment dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* concernant les 1 766 avis d'ébullition de l'eau en vigueur au Canada. Le rapport mentionne 228 avis d'ébullition de l'eau à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui est presque exact puisque, selon un rapport, 227 avis ont été émis dans la province, soit un de moins. Les avis d'ébullition de l'eau en vigueur dans la province sont affichés sur le site web dès leur émission. C'est donc tout à fait possible que le compte ait changé pendant la journée, mais, ce qui me préoccupe véritablement, c'est que le rapport ne donne pas vraiment d'explication sur ce qui justifie ces avis d'ébullition de l'eau, ni sur leurs répercussions à Terre-Neuve-et-Labrador.

Si on examine les raisons qui justifient les avis d'ébullition de l'eau dans notre province, on constate que moins de 10 p. 100 sont émis parce que notre programme d'analyse a révélé une contamination bactériologique. En fait, la plupart des avis ont été émis seulement à cause du compte des coliformes totaux ou parce qu'une analyse manquée une première fois n'a pu être effectuée de



is a risk in terms of inadequate chlorination residuals, and about 40 per cent were due to problems with no treatment or failure to operate.

These two categories represent risks on the second or third barrier of the multi-barrier approach I spoke of earlier. About 15 per cent of the boil-water advisories are issued due to distribution-system risks that occur when pipes are exposed to pressure loss due to construction, repair or routine maintenance. This category of boil-water advisory is actually increasing. It is due entirely to the fact that we are getting our training messages through to the operators to issue such advisories when there is a risk of system contamination.

In each of the six years since we have been publicly posting all our boil-water advisories — we are the first jurisdiction in Canada to do this — there has not been a single boil-water order issued in our province. A boil-water order would indicate a very serious problem of an actual water-borne disease outbreak as opposed to an advisory, which indicates a risk and is intended to be one of the multi-barriers to prevent such an occurrence.

Let me conclude by restating that we are all striving for the highest quality drinking water for Canadians. I hope my presentation demonstrates that through provincial control and regulations, we have covered all areas of drinking water safety that this bill could hope to achieve. We are very satisfied with the way Health Canada provides the *Guidelines for Canadian Drinking Water Quality*, and we fully subscribe to them. Newfoundland and Labrador currently chairs the Federal-Provincial-Territorial Committee on Drinking Water.

We have an excellent and fully cooperative relationship with Health Canada in the area of drinking water safety. One of the reasons for this is largely because we are respected for our jurisdictional mandate, and we can apply those valuable guidelines in a manner that fits our provincial circumstances.

As I have tried to outline to this committee, we have adopted unique approaches that work in our jurisdiction. Bill S-206 would not allow us to continue to work toward our goal in our own way. In Newfoundland and Labrador, and I am sure in other provinces as well, the provincial government working with municipalities is best placed to understand local issues and needs and deliver quality drinking water to Canadians.

In small communities throughout Canada, municipal leaders and workers are often volunteers who are dedicated to the betterment of their communities. In Newfoundland and

nouveau dans les délais requis. La plupart des avis d'ébullition de l'eau — 34 p. 100 d'entre eux — ont été émis parce qu'il existe un risque lié à un taux résiduel de chlore inadéquat, et environ 40 p. 100 des avis étaient émis parce qu'il était impossible d'effectuer un traitement de l'eau ou de faire fonctionner le réseau.

Les risques qui entrent dans ces deux catégories sont associés à la deuxième ou à la troisième barrière de l'approche à barrières multiples dont j'ai parlé plus tôt. Environ 15 p. 100 des avis d'ébullition de l'eau sont émis à cause de risques associés au réseau de distribution qui surviennent quand des canalisations subissent une perte de pression à cause de travaux de construction, de réparation ou d'entretien courants. De plus en plus d'avis d'ébullition de l'eau émis entrent dans cette catégorie. Cette augmentation s'explique entièrement par le fait que nous réussissons à offrir notre formation aux opérateurs, qui savent maintenant qu'ils doivent émettre des avis s'il y a un risque de contamination du réseau.

Nous affichons publiquement tous nos avis d'ébullition de l'eau depuis six ans — nous avons été la première province à le faire au Canada — et, pendant toute cette période, il n'y a pas eu un seul ordre d'ébullition de l'eau émis dans notre province. Un ordre d'ébullition de l'eau signifie qu'il y a un problème très grave, comme une éclosion d'une maladie d'origine hydrique, tandis qu'un avis d'ébullition de l'eau signifie qu'il existe un risque et constitue l'une des multiples barrières qui permet d'éviter que l'éclosion survienne.

En conclusion, j'aimerais réaffirmer que nous nous efforçons tous de garantir aux Canadiens une eau potable de grande qualité. J'espère que mon exposé fera voir que nous avons réussi, grâce à des mesures de contrôle et à des règlements provinciaux, à couvrir tous les aspects liés à la sécurité de l'eau potable que le projet de loi doit couvrir. Nous sommes très satisfaits de la façon dont Santé Canada a présenté les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*, et nous adhérons tout à fait à ces recommandations. Terre-Neuve-et-Labrador préside actuellement le Comité fédéral-provincial-territorial sur l'eau potable.

Nous entretenons une excellente relation et collaborons entièrement avec Santé Canada en ce qui concerne la salubrité de l'eau potable. Si cela est possible, c'est essentiellement parce que notre mandat provincial nous assure un grand respect et parce que nous pouvons appliquer ces recommandations utiles en fonction de la situation dans notre province.

Comme j'ai tenté de vous l'expliquer, nous avons adopté des méthodes uniques qui fonctionnent dans notre province. Si le projet de loi S-206 devait être adopté, nous ne pourrions continuer à tenter d'atteindre notre objectif avec nos propres méthodes. À Terre-Neuve-et-Labrador, comme dans d'autres provinces, j'en suis sûr, le gouvernement provincial qui collabore avec les municipalités est mieux en mesure de comprendre les besoins et les enjeux locaux et d'offrir aux Canadiens une eau potable de qualité.

Partout au Canada, dans les petites collectivités, les dirigeants et les employés municipaux sont souvent des bénévoles qui se dévouent à l'amélioration de leur collectivité. À Terre-Neuve-et-

Labrador, we have developed processes, standards and regulations for drinking water to work cooperatively and effectively with those communities in delivering and improving drinking water quality. Imposing new regulations and penalties on a system that already works is not needed and, in fact, risks undermining the community efforts so vital to the system.

Thank you again for allowing me this valuable opportunity to speak to you. I would be pleased to answer any of the questions you may have.

**The Chair:** Would any of your colleagues like to speak before we begin the questions, or should we simply move into the discussion?

**Ms. Johnson:** We can move to the discussion.

**The Chair:** I would like to point out to our guests that we have been joined by Senator Cochrane from Newfoundland and Labrador and Senator Grafstein, the author and sponsor of this bill.

**Senator Mitchell:** You are undoubtedly busy, but it is good for us that you choose to find the time to appear.

How do you deal with native communities? Do you take direct responsibility for that, or do you defer to the federal government? Do you cooperate or collaborate?

**Ms. Johnson:** We do all of the water-quality testing and monitoring for native communities as well.

**Martin Goebel, Director, Water Resources Management, Ministry of Environment and Conservation, Government of Newfoundland and Labrador:** We provide the same services that we provide to any municipality in that regard.

**Senator Mitchell:** Does the federal government pay for it, or is it assumed into your provincial budget?

**Mr. Goebel:** We do the water-quality testing and monitoring as part of our budget. It is simply absorbed. We also do the training that they may need.

**Ms. Johnson:** It all comes under our provincial budget.

**Senator Mitchell:** Do you have water metres in your larger centres?

**Ms. Johnson:** No. There is talk of a pilot project in St. John's, but that would be under the city's jurisdiction. Currently, there are none.

**Senator Mitchell:** Are there no water shortages experienced? You basically have so much water in the province.

Labrador, nous avons élaboré des processus, des normes et des règlements concernant l'eau potable qui nous permettent de collaborer efficacement avec les petites collectivités dans le but d'offrir une eau potable dont la qualité s'améliore. Le fait d'imposer de nouveaux règlements et de nouvelles pénalités dans un système qui fonctionne déjà serait inutile et risquerait même de nuire aux efforts déployés par la collectivité et essentiels à ce système.

Je vous remercie encore de m'avoir donné cette belle occasion de m'adresser à vous. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

**Le président :** Est-ce que l'un ou l'autre de vos collègues aimerait parler avant que nous entreprenions la ronde de questions, ou pouvons-nous simplement amorcer le débat?

**Mme Johnson :** Nous pouvons amorcer le débat.

**Le président :** J'aimerais signaler à nos invités que le sénateur Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador, et le sénateur Grafstein, auteur et parrain du projet de loi, se sont joints à nous.

**Le sénateur Mitchell :** Vous êtes certainement très occupée, mais nous sommes heureux que vous ayez décidé de prendre le temps de venir devant le comité.

Que faites-vous avec les collectivités autochtones? Assumez-vous directement la responsabilité de ces collectivités, ou si vous vous en remettez au gouvernement fédéral? Est-ce que vous collaborez avec elles?

**Mme Johnson :** Nous nous occupons de toutes les activités de surveillance et d'analyse de la qualité de l'eau pour les collectivités autochtones aussi.

**Martin Goebel, directeur des ressources aquatiques, ministère de l'Environnement et de la Conservation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :** Nous leur offrons les mêmes services à ce sujet qu'à toutes les municipalités.

**Le sénateur Mitchell :** Est-ce que c'est le gouvernement fédéral qui paie pour ces services, ou s'ils sont couverts par votre budget provincial?

**M. Goebel :** Les activités de surveillance et d'analyse de la qualité de l'eau font partie de notre budget. Elles sont simplement absorbées. Nous leur offrons aussi la formation dont elles peuvent avoir besoin.

**Mme Johnson :** Tout cela fait partie de notre budget provincial.

**Le sénateur Mitchell :** Avez-vous des compteurs d'eau dans les grands centres de la province?

**Mme Johnson :** Non. Un projet pilote est envisagé à St. John's, mais il relèverait de l'administration municipale. À l'heure actuelle, il n'y a pas de compteurs.

**Le sénateur Mitchell :** Il n'y a jamais eu de pénurie d'eau? Vous avez en fait vraiment beaucoup d'eau dans la province.

**Ms. Johnson:** During some dry periods over the summer, there may be warnings to reduce watering the lawn, washing cars, et cetera. However, overall we have a vast supply.

**Senator Mitchell:** There must be areas in the far north of Newfoundland and Labrador that have permafrost. Are there native or other communities that live in those areas?

We talked briefly before we started about climate change. This committee has just been in the Northwest Territories and Yukon. They are experiencing specific impacts of climate change, one of which is the melting permafrost. One of the points made is the concern that when permafrost melts, it releases heavy metals such as mercury. Have you noted that, or are you concerned about it?

**Ms. Johnson:** We have not done much work around that climate change issue. We have been reviewing what other jurisdictions have done. Some people say that with climate change, there may be water shortages and, therefore, the price of water will go up in terms of bottled water.

The predictions for our province are that precipitation will increase, so we will have more water, but we have not looked in depth into issues around heavy metals. In this past budget, we did announce a drinking water strategy for the first time, solely for drinking water, so that would address any issues such as heavy metals. It would address concerns that we have right now with boil-water advisories, trihalomethanes — THMs — arsenic, et cetera. That is a \$21-million fund over three years that will strictly go to providing clean drinking water for residents of the province.

**Senator Mitchell:** Do you collaborate with the federal government in any way beyond using the guidelines put out by Health Canada?

**Ms. Johnson:** We have a good relationship with Health Canada.

**Mr. Goebel:** Our collaborative efforts are with respect to drinking water issues that stem from guidelines, so we collaborate in terms of exchanging data, sharing data, developing other guidelines, best approaches, small communities, small water systems seminars and workshops, and we connect with documents. We collaborate in all areas where Health Canada is active with drinking water in that way.

**Senator Mitchell:** You mentioned that you have watershed protection legislation. Do you map your watersheds? Have you done an inventory of aquifers? You do not have a lot of drilling onshore, so you do not have to worry about contaminating wells as we do in Alberta.

**Mme Johnson :** Pendant certaines périodes de sécheresse l'été, il y a parfois des avertissements pour que les gens évitent d'arroser la pelouse, de laver leurs voitures, et tout cela, mais, de façon générale, nous avons une importante alimentation en eau.

**Le sénateur Mitchell :** Il y a sûrement des régions tout au nord de Terre-Neuve-et-Labrador qui sont des régions de pergélisol. Y a-t-il des collectivités autochtones ou d'autres collectivités dans ces régions?

Nous avons parlé un peu des changements climatiques avant le début de la rencontre. Le comité revient tout juste des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Là-bas, les gens font face aux répercussions directes des changements climatiques, dont la fonte du pergélisol. L'une des préoccupations à ce sujet, c'est que la fonte du pergélisol entraîne la libération de métaux lourds comme le mercure. Étiez-vous au courant? Est-ce que ça vous préoccupe?

**Mme Johnson :** Nous ne nous sommes pas encore beaucoup occupés de cette question des changements climatiques. Nous avons observé ce qu'ont fait les autres provinces et territoires. Certaines personnes affirment qu'il y aura des pénuries d'eau à cause des changements climatiques et que le prix de l'eau embouteillée connaîtra une hausse.

Dans notre province, il est prévu que les précipitations augmenteront, ce qui veut dire que nous aurons plus d'eau, mais nous n'avons pas analysé en profondeur la question des métaux lourds. Dans notre dernier budget, nous avons annoncé pour la première fois une stratégie concernant l'eau potable, et l'eau potable seulement. Je suppose que cette stratégie aborderait entre autres la question des métaux lourds. Elle dissiperait nos préoccupations actuelles concernant les avis d'ébullition de l'eau, les trihalométhanes — les THM —, l'arsenic, et tout le reste. Il s'agit d'un financement de 21 millions de dollars sur trois ans qui servira uniquement à fournir aux résidents de la province une eau potable saine.

**Le sénateur Mitchell :** Collaborez-vous avec le gouvernement fédéral d'une quelconque façon, mis à part le fait que vous utilisez les recommandations formulées par Santé Canada?

**Mme Johnson :** Nous entretenons une bonne relation avec Santé Canada.

**M. Goebel :** Notre collaboration concerne les enjeux en matière d'eau potable mentionnés dans les recommandations. Elle suppose donc un échange et un partage de données, l'élaboration d'autres lignes directrices et de pratiques exemplaires, de séminaires et d'ateliers sur les petites collectivités et les petits réseaux d'aqueduc, et l'échange de documents. Notre collaboration touche tous les secteurs d'activités liées à l'eau potable dont s'occupe Santé Canada.

**Le sénateur Mitchell :** Vous avez dit que votre province dispose de mesures législatives pour protéger les bassins hydrographiques. Possédez-vous une carte de vos bassins hydrographiques? Avez-vous fait un inventaire des aquifères? Vous ne faites pas beaucoup de forage à l'intérieur des terres, ce qui fait que vous n'avez pas à vous préoccuper de la contamination des puits, comme c'est notre cas en Alberta.

**Ms. Johnson:** We do not have a lot of industrial activities or urbanization. Guidelines are in place for forestry and mining activities, and we have a very stringent environmental assessment process, so those issues would be addressed as well.

**The Chair:** Did you say, in answer to Senator Mitchell's question, that you have mapped the aquifers in Newfoundland and Labrador?

**Mr. Goebel:** We have extensive groundwater mapping, but I think the question was also about watersheds. We have extensive maps. In fact, they are publicly available, for instance, on Google Earth. You can download the application and see every single watershed we have.

**The Chair:** Does that include aquifers?

**Mr. Goebel:** That includes wellheads that are protected. We have surface water supplies that are protected and also well points or wellheads. They are all mapped.

**The Chair:** Is there a map of the aquifers in Newfoundland and Labrador?

**Mr. Goebel:** Some older studies have geological and groundwater mapping in regions of the province. There are a few blank spots where no one is living, but we have most of the populated areas mapped.

**The Chair:** We are asking because one of the concerns of this committee is that we do not have a complete aquifer map in Canada, so no one knows where the water is in other parts.

**Senator Trenholme Counsell:** I was interested in your reply about the First Nations communities. I gather you have not had a problem in Newfoundland and Labrador in six years because you mentioned the six years' data.

I am from New Brunswick, and we have a lot of very small communities and rural areas, as you do. We call them "local service districts." I talk to people and observe things, and I listen. I am concerned about the citizens' responsibility, or lack thereof, that they demonstrate toward water, septic tanks and the proper insulation of septic tanks and whether our government is conscientious and dedicated enough to the inspection of this.

To what extent do you monitor the drinking water and cottage areas of rural Newfoundland and Labrador? Maybe you feel that that is outside of your jurisdiction, but I am interested in the rural situation with regard to drinking water contamination issues.

**Mme Johnson :** Il n'y a pas beaucoup d'urbanisation ni d'activités industrielles dans notre province. Nous disposons de lignes directrices pour les activités forestières et minières et nous avons un processus d'évaluation environnemental très strict, ce qui nous permet aussi de nous occuper de ces enjeux.

**Le président :** Avez-vous dit, pour répondre à la question du sénateur Mitchell, que vous avez cartographié les aquifères à Terre-Neuve-et-Labrador?

**M. Goebel :** Nous avons des cartes détaillées de l'eau souterraine, mais je pense que la question traitait aussi des bassins hydrographiques. Nous avons des cartes détaillées. En fait, elles sont accessibles par le grand public, par exemple, par l'entremise de Google Earth. Vous pouvez télécharger l'application et voir chacun de nos bassins hydrographiques.

**Le président :** Est-ce que les cartes incluent les aquifères?

**M. Goebel :** Elles incluent les têtes de puits qui sont protégées. Certaines sources d'eau de surface et certaines têtes de puits ou puits instantanés sont protégés. Ils figurent tous sur des cartes.

**Le président :** Y a-t-il une carte des aquifères à Terre-Neuve-et-Labrador?

**M. Goebel :** Certaines études qui datent un peu incluent des cartes des régions de la province sur lesquelles figurent la géologie et l'eau souterraine. Il y a quelques coins où personne ne vit qui ne sont pas cartographiés, mais la plupart des zones habitées sont cartographiées.

**Le président :** Nous posons la question parce que l'une de nos préoccupations est liée au fait qu'il n'existe pas de carte complète des aquifères au Canada, ce qui fait qu'il n'y a personne qui sait où se trouve l'eau dans les autres régions.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** J'aimerais revenir à votre réponse concernant les collectivités des Premières nations. J'ai cru comprendre que vous n'avez pas eu de problèmes depuis six ans à Terre-Neuve-et-Labrador puisque vous avez mentionné des données concernant les six dernières années.

Je suis originaire du Nouveau-Brunswick, et il y a, là aussi, beaucoup de très petites collectivités et de régions rurales, comme chez vous. Nous les appelons les « districts de services locaux ». Je parle aux gens, j'observe et j'écoute. Je suis préoccupée par le sentiment de responsabilité, ou l'absence de ce sentiment, chez les citoyens concernant l'eau, les fosses septiques et leur isolation adéquate, et je me demande si notre gouvernement se préoccupe suffisamment de cette question et effectue suffisamment d'inspections.

Dans quelle mesure effectuez-vous une surveillance de l'eau potable et des zones où il y a des chalets dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador? Vous estimez peut-être que cela ne fait pas partie de vos compétences, mais j'aimerais savoir ce qu'il en est des questions de contamination de l'eau potable dans les régions rurales.

**Ms. Johnson:** To your first point about the First Nations community, currently, of the three First Nations communities for which we do the water quality testing and monitoring, none of them have boil-water advisories in place.

In terms of the rural parts of the province, a lot of them are municipalities or local service districts in the province of Newfoundland and Labrador as well. We are the only province in Canada that does the water quality monitoring. Last year alone, we did 19,000 bacteriological tests and 2,800 chemical tests throughout the province, but many of them, of course, are rural.

We would take that information, those tests, have them run in our lab in the province, so a high degree of quality assurance is built into that, and we report directly to the municipalities or the local service districts.

We have a tremendous relationship with them. We pick up the phone or send a letter if any of the results that come back might cause alarm. Immediately, we are on that.

We also work closely with municipalities and local service districts in terms of operator training and certification, and as I mentioned in my remarks, every year we hold a training session — I attended it this year. Over 300 people, volunteer water quality operators, in the province come together at this event to learn a tremendous amount of information. We put it on in conjunction with Municipal Affairs; it is free of charge to them because we feel we need to arm them with the necessary information. It is preventative maintenance, namely, arming them with an important knowledge base.

They struggle with costs, certainly, because these are small communities. Numbers are declining in certain parts of the province, so infrastructure costs are a challenge. We have been working with them. Last year, Municipal Affairs provided \$13.5 million for infrastructure, as I mentioned earlier. We have announced the drinking water strategy for this year, so in terms of the funding piece, we are moving along well in that as well. We have a wonderful relationship with our municipalities and local service districts.

**Senator Trenholme Counsell:** I was thinking more of the areas outside the municipalities. Is it an individual responsibility to ensure that a proper septic tank is installed and maintained? There would be provincial regulations about that, of course. How do you enforce those regulations? Do you do spot checking? What is your system? Is it an honour system?

**Mme Johnson :** En ce qui concerne le premier point que vous avez abordé — les collectivités des Premières nations — il n'y a, à l'heure actuelle, aucun avis d'ébullition de l'eau pour les trois collectivités des Premières nations pour lesquelles nous effectuons des activités de surveillance et d'analyse de la qualité de l'eau.

En ce qui concerne les zones rurales de la province, bon nombre d'entre elles sont aussi des municipalités ou des districts de services locaux dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous sommes la seule province canadienne à effectuer une surveillance de la qualité de l'eau. L'année dernière seulement, nous avons effectué 19 000 analyses bactériologiques et 2 800 analyses chimiques dans la province, et bon nombre d'entre elles concernaient évidemment une région rurale.

Nous prenons ces données, ces analyses, nous les faisons faire dans notre laboratoire, dans la province, et nous pouvons ainsi offrir une solide assurance de la qualité. Nous fournissons directement les résultats aux municipalités et aux districts de services locaux.

Nous avons une relation fantastique avec eux. Nous leur téléphonons ou nous leur envoyons une lettre si les résultats obtenus peuvent entraîner une alarme. Nous nous occupons immédiatement de la question.

Nous collaborons aussi étroitement avec les municipalités et les districts de services locaux en ce qui concerne la formation et la certification des opérateurs et, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration d'ouverture, nous organisons une séance de formation chaque année; cette année, j'y ai participé. Plus de 300 personnes de partout dans la province, des opérateurs bénévoles qui s'occupent de la qualité de l'eau, ont participé à cet événement et y ont trouvé une quantité incroyable d'informations. Nous collaborons avec les affaires municipales pour être en mesure d'offrir l'atelier. Il est gratuit pour les opérateurs parce que nous pensons qu'il faut les outiller en leur fournissant l'information dont ils ont besoin. Il s'agit d'une mesure préventive : on leur fournit une base de connaissances importante.

Ces collectivités ont de la difficulté à faire face aux coûts, évidemment, parce qu'elles sont petites. Dans certaines parties de la province, la population diminue, et les coûts d'infrastructure représentent une difficulté. Nous collaborons avec ces collectivités. L'an dernier, les Affaires municipales ont offert 13,5 millions de dollars pour l'infrastructure, comme je l'ai mentionné plus tôt. Cette année, nous avons annoncé la stratégie relative à l'eau potable, ce qui signifie que nous avançons dans la bonne direction en ce qui concerne le financement. Nous avons une merveilleuse relation avec nos municipalités et nos districts de services locaux.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Je pensais plutôt aux zones à l'extérieur des municipalités. Est-ce que le fait de s'assurer qu'une fosse septique adéquate est installée et fait l'objet d'un entretien constitue une responsabilité personnelle? Il y a certainement des règlements provinciaux à ce sujet. Comment les mettez-vous à exécution? Faites-vous des vérifications ponctuelles? Comment procédez-vous? Est-ce que vous vous en remettez à la bonne foi des gens?

**Ms. Johnson:** Regulations are in place, and those would be administered through our Department of Government Services, through our environmental health officers. About 24 staff go around the province and ensure that things are done in a proper manner.

The responsibility for our drinking water is shared between ourselves, the Department of Government Services and the Department of Health and Community Services, and we all work closely together on that. However, that particular aspect to which you referred is carried out through the Department of Government Services.

**Senator Trenholme Counsell:** Are you vigilant about lakes and cottages? Are you very strict about that, too?

**Ms. Johnson:** Absolutely; in some places where there is development around watersheds, a watershed plan is put in place. Watershed committees are also held in those particular communities.

**Mr. Goebel:** With respect to the developments to which you referred that have the potential for a problem with a septic system, for example, before a cottage is in place, they have to apply for a permit to install their septic system. The area is assessed for cottage-carrying capacities, namely, whether the lake can handle the capacity, and, again, as the minister mentioned, the Department of Government Services enforces those regulations.

**Senator Trenholme Counsell:** This would apply to your small rural communities where people have lived forever and have other means of waste disposal. I do not know how long it has been, but it has been several decades that you have had the regulations for septic tanks, et cetera.

How far back would that go for rural Newfoundland and Labrador?

**Ms. Johnson:** It goes back a long time.

**Bill Parrott, Assistant Deputy Minister, Ministry of Environment and Conservation, Government of Newfoundland and Labrador:** It goes back to the mid-1970s.

**Senator Nolin:** In preparing for this afternoon's testimony, have you consulted with other members of your national committee?

**Mr. Goebel:** I have consulted with the chair of the committee, Dr. John Cooper. We have discussed this on several occasions.

**Senator Nolin:** Which province is he from?

**Mr. Goebel:** He is the director of the Water, Air and Climate Change Bureau of Health Canada. I have discussed this with several of my colleagues on the committee, as well.

**Mme Johnson :** Il y a des règlements; ils sont administrés par notre ministère des Services gouvernementaux, par l'entremise de nos agents d'hygiène du milieu. Nous avons environ 24 employés qui se promènent dans la province afin de s'assurer que les choses sont faites adéquatement.

Nous partageons la responsabilité de notre eau potable avec le ministère des Services gouvernementaux et le ministère de la Santé et des Services communautaires, et nous travaillons tous en étroite collaboration à ce sujet. Cependant, l'aspect en particulier que vous mentionnez fait partie des responsabilités du ministère des Services gouvernementaux.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Faites-vous preuve de vigilance dans le cas des chalets situés près d'un lac? Est-ce que vous vous montrez très strict à ce sujet aussi?

**Mme Johnson :** Tout à fait. Dans certains cas, quand il y a de la construction près d'un bassin hydrographique, nous mettons en place un plan concernant le bassin. Nous mettons aussi sur pied, dans ces collectivités en particulier, des comités responsables des bassins hydrographiques.

**M. Goebel :** Au sujet de la construction dont vous parlez, qui peut entraîner des problèmes, par exemple à cause d'une fosse septique, quand une personne veut construire un chalet, elle doit au préalable obtenir un permis pour l'installation d'une fosse septique. La région fait alors l'objet d'une évaluation de sa capacité d'accueillir des chalets, c'est-à-dire qu'on évalue si le lac est en mesure d'accueillir ce nombre de chalets et, encore une fois, comme l'a dit la ministre, le ministère des Services gouvernementaux s'occupe d'appliquer les règlements.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Cela s'appliquerait aux petites collectivités rurales de la province, où des gens vivent depuis toujours et éliminent leurs déchets par d'autres moyens. Je ne sais pas depuis combien de temps, mais je suppose que cela fait des dizaines d'années que vous avez des règlements pour les fosses septiques et les choses de ce genre.

À quand cela remonte-t-il pour les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador?

**Mme Johnson :** Cela remonte à il y a longtemps.

**Bill Parrott, sous-ministre adjoint, ministère de l'Environnement et de la Conservation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :** Cela remonte au milieu des années 1970.

**Le sénateur Nolin :** Quand vous vous êtes préparé pour le témoignage de cet après-midi, avez-vous consulté d'autres membres du comité national?

**M. Goebel :** J'ai consulté le président du comité, M. John Cooper. Nous avons discuté de cette question à plusieurs occasions.

**Le sénateur Nolin :** De quelle province est-il?

**M. Goebel :** Il est le directeur du Bureau de l'eau, de l'air et des changements climatiques de Santé Canada. J'en ai aussi discuté avec plusieurs de mes collègues membres du comité.

**Senator Nolin:** Without falling into the trap of hearsay, what conclusions of those consultations can you share with us?

**Mr. Goebel:** I think the other provinces should speak for themselves. However, I would be honest in saying that there are concerns, if I can leave it at that.

**Senator Nolin:** You will have to explain the word “concerns.”

**Mr. Goebel:** We have questions about how this would work on a national basis. They are similar to the concerns our minister spoke about for Newfoundland and Labrador.

**Senator Nolin:** Are you concerned because you are already doing that, or are you concerned about how it will be articulated at the federal level? Please be more precise on that.

**Mr. Goebel:** All the provinces at the drinking water committee that I chair all work very diligently. We meet twice a year. We sit down and work on the bacteriological and chemical guidelines, and we look at the list of priorities that must be assessed. Health Canada will then take the committee’s recommendations and assess those chemicals and provide the science and the background that we need as a committee to formulate a guideline. Ultimately, we make that guideline a published document, and then it is in effect.

The jurisdictions then take those guidelines and apply them in accordance with their own mandates. Some provinces apply them as a regulation. Others, such as ourselves, apply them as a standard that we strive to achieve while not necessarily being in our regulations. As the minister pointed out, in Newfoundland and Labrador, we do our own testing, sampling and reporting. Other jurisdictions require municipalities to do that.

Everyone applies the drinking water quality guidelines in their own way as they see fit and with which they are comfortable. Each jurisdiction has something in place with which they feel comfortable.

**Senator Adams:** I am closely related to people living in Labrador; some are Inuit. I was up there, as was the premier, for the celebrations of the Nunavut land claim in Labrador.

I think Sheshatsheits has a well, or they have a pipeline for water delivery. How does it work in some of the Innu communities in Labrador?

**Le sénateur Nolin :** Sans tomber dans le piège du oui-dire, pouvez-vous nous faire part de certaines conclusions que vous avez tirées à la suite de ces consultations?

**M. Goebel :** Je pense que les autres provinces devraient venir parler en leur nom. Je vous dirai toutefois, honnêtement, que les autres provinces sont préoccupées. J’aimerais ne pas en dire plus.

**Le sénateur Nolin :** Vous devrez nous expliquer ce que vous entendez par « préoccupées ».

**M. Goebel :** Nous nous demandons comment tout cela fonctionnera à l’échelle nationale. Nous avons les mêmes préoccupations que celles dont la ministre a parlé concernant Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le sénateur Nolin :** Êtes-vous préoccupés parce que vous estimez que vous prenez déjà les mesures requises, ou parce que vous vous demandez de quelle façon tout cela sera coordonné à l’échelle fédérale? Soyez plus précis, s’il vous plaît.

**M. Goebel :** Tous les représentants des provinces qui font partie du comité sur l’eau potable que je préside travaillent avec diligence. Nous nous réunissons deux fois par année. Nous nous assoyons et nous passons en revue les lignes directrices concernant la qualité bactériologique et chimique de l’eau, puis nous dressons une liste des éléments qui doivent faire l’objet d’une évaluation en priorité. Santé Canada reçoit ensuite les recommandations du comité, évalue ces produits chimiques, et nous fournit des renseignements scientifiques et contextuels qui nous permettent de formuler des lignes directrices. Enfin, nous publions ces lignes directrices, qui sont alors en vigueur.

C’est ensuite au tour des provinces et territoires de recevoir ces lignes directrices et de les appliquer en fonction de leurs propres mandats. Certaines provinces en font un règlement. D’autres en font une norme — c’est notre cas, et nous tentons de la respecter sans obligatoirement en faire un règlement. Comme l’a fait remarquer la ministre, nous effectuons nos propres analyses, notre propre échantillonnage et notre propre préparation de rapports à Terre-Neuve-et-Labrador. D’autres provinces ou territoires exigent que les municipalités s’en occupent elles-mêmes.

Chaque province et chaque territoire applique les lignes directrices concernant la qualité de l’eau potable à sa manière, selon ce qui lui convient et selon ce avec quoi il ou elle est à l’aise. Chaque province et chaque territoire met en place une méthode avec laquelle il ou elle se sent à l’aise.

**Le sénateur Adams :** J’ai des proches parents qui vivent au Labrador; certains sont Inuits. Je m’y suis rendu, tout comme le premier ministre, pour les célébrations à la suite des revendications territoriales du Nunavut au Labrador.

Je crois que Sheshatsheits possède un puits, ou qu’il y a une canalisation qui permet d’acheminer l’eau. Comment est-ce que cela fonctionne dans certaines des collectivités innues du Labrador?

**Mr. Goebel:** I think you are right, senator. They would likely have a well. I know Sheshatsheits has a well; Natuashish has a well; Conne River uses a surface water source; and the Black Tickle community uses a lake. It varies according to the conditions of the geography and what is available to them.

**Senator Adams:** Nunavut Inuit cannot do that. There is summer frost. Right now, only three communities in Nunavut have such systems. Where I live in Rankin Inlet, we have a water and sewage system.

A sewer system is discharging in Hudson Bay. The Nunavut capital, Iqaluit, has a water and sewer system. One just came in a couple of days ago right at the top of the High Arctic, in Resolute Bay. The government put in more money because of Arctic sovereignty.

In the mean time, I see that in some of the communities, they do not drink tap water. When I come home, we have local radio and someone goes up the river to get water. I have an empty tank from making tea and drinking water because I do not know how the system works.

Maybe Labrador has better water than Nunavut. Most of them are small communities. They have a reservoir built by the government, and we have a sewage lagoon in the community.

We just found out this year that three communities are concerned about snow geese landing in the reservoir. Some people sometimes eat snow geese, but the season opens in September, so they cannot catch them when they come in the spring. In Baker Lake, we have had caribou since last winter. They were drinking from the overflow of the sewage lagoon.

I know how much policy you have on drinking water. Something always comes up. Not only do you have policy but also the boiling water committee. The sewage tank started overflowing and the animals get in there, and they have no laws to do anything.

Close to Hudson Bay, caribou are eating around the garbage dump. We want to know if you have a policy so that we can put up a fence and if you have money to do it right away; some people say that we have no money. Right now, we say that we cannot move the sewage lagoon. We will have to fence it over top and ensure that ducks do not land there in the meantime. Those are the issues that we are dealing with.

Do you have policies for those types of issues with the drinking water?

**M. Goebel :** Je crois que vous avez raison, sénateur. Ils ont un puits. Je sais qu'il y a un puits à Sheshatsheits ; il y a un puits à Natuashish; à Conne River, ils utilisent une source d'eau de surface; et la collectivité de Black Tickle puise son eau dans un lac. La situation varie selon la géographie et selon les sources d'eau auxquelles les collectivités ont accès.

**Le sénateur Adams :** Les Inuits du Nunavut ne peuvent pas fonctionner de cette façon. Il y a des gels l'été. À l'heure actuelle, seules trois collectivités du Nunavut ont un réseau de ce type. Là où je vis, à Rankin Inlet, il y a un réseau d'aqueduc et d'égout.

Le réseau d'égout se déverse dans la baie d'Hudson. La capitale du Nunavut, Iqaluit, possède un réseau d'aqueduc et d'égout. Un autre vient tout juste d'être mis en fonction, il y a quelques jours, tout en haut, dans l'Extrême-Arctique, à Resolute Bay. Grâce à la souveraineté dans l'Arctique, le gouvernement investit plus d'argent.

En même temps, je sais que, dans certaines collectivités, les gens ne boivent pas l'eau du robinet. Quand je suis à la maison, nous utilisons la radio locale, et quelqu'un se rend jusqu'à la rivière pour aller chercher de l'eau. J'ai un réservoir vide que je remplis d'eau pour boire et pour faire du thé parce que je ne sais pas comment fonctionne le réseau.

L'eau est peut-être de meilleure qualité au Labrador qu'au Nunavut. La plupart des collectivités sont petites. Elles disposent d'un réservoir construit par le gouvernement, et il y a, dans la collectivité, un bassin de stabilisation des eaux usées.

Nous avons découvert cette année que trois collectivités sont inquiètes parce que des oies blanches viennent se poser dans le réservoir. Il y a des gens qui chassent les oies blanches pour les manger, mais la saison de chasse commence en septembre. Elles n'ont donc pas le droit de les chasser quand elles arrivent au printemps. À Baker Lake, nous avons des caribous depuis l'hiver dernier. Ils buvaient dans le déversoir du bassin de stabilisation des eaux usées.

Je sais que vous avez de nombreuses politiques concernant l'eau potable. Il y a toujours quelque chose de nouveau. Il n'y a pas que les politiques; il y a aussi le comité responsable des avis d'ébullition de l'eau. Le réservoir des eaux usées a commencé à déborder, et les animaux se sont retrouvés là, et les gens n'avaient pas le pouvoir légal d'agir.

Près de la baie d'Hudson, des caribous viennent se nourrir près du dépôt. Nous aimerions savoir s'il y a une politique qui nous permettrait d'installer une clôture et si vous pouvez fournir l'argent pour que nous puissions le faire dès maintenant. Certaines personnes affirment que nous n'avons pas d'argent. Pour l'instant, nous ne pouvons pas déplacer le bassin de stabilisation des eaux usées. Nous devons placer une barrière sur le dessus afin de nous assurer que les canards ne s'y posent pas entre-temps. Ce sont les problèmes que nous tentons actuellement de régler.

Est-ce que vous disposez de politiques concernant ce type de problèmes liés à la qualité de l'eau potable?



**Ms. Johnson:** We do, and, as you point out, there are many challenges when it comes to drinking water. Some are controllable and some are not. Our premier said last year before Christmas, that one of his priorities for 2008 was to ensure that people of the province could have good drinking water.

One of the components of the drinking water strategy was looking at SaskWater in Saskatchewan. I am not sure if it would work for your communities. One of the components is to look at potable water dispensing units. You are probably familiar with them. I am not sure if they would work with your geography, topography, permafrost and so on.

We saw it as a tremendous opportunity. That would be in a more controlled environment. Snow geese and so forth would be kept out of that. The other challenge in our province is that many communities do not chlorinate their water because they do not like the taste of it. Certainly, these potable drinking units would eliminate that. Mr. Goebel, please add to that. I know your challenges are unique, as they are in other parts of the province. In our review of other jurisdictions, we liked what we saw in this system and are willing to give it a try with a drinking water strategy.

**Mr. Goebel:** You have highlighted many concerns that many northern communities or small communities face. The key to it in our province, as the minister has alluded to, is to deal with it through the multi-barrier strategic action plan with watershed protection, water treatment and operator training to address those concerns and threats to water systems.

**Senator Adams:** It is difficult for us, especially now with more and more bottled water coming into the communities, which is expensive. It is has to be flown in, like most things we get, and because it is heavy, it adds to the cost. There is not enough to last from one sea lift to the next. People are wondering why they have to pay for water.

The North is supposed to have the best water in Canada, but people have to buy bottled water because they do not trust the tap water, and it has too much chlorine so people do not drink it. People go to the co-op stores, but they do not want to buy it as it is not as good as the water from the lakes and rivers. Water coming in by air lift costs a lot. A quart of milk is around \$13 or \$14. People cannot drink water or milk because they cannot afford it.

**Mme Johnson :** Oui, et, comme vous l'avez fait remarquer, la question de l'eau potable est liée à de nombreux enjeux, certains maîtrisables, mais d'autres non. L'an dernier, juste avant Noël, notre premier ministre a dit que l'une de ses priorités pour 2008 était de s'assurer que les habitants de la province aient accès à une bonne eau potable.

Nous avons entre autres, dans le cadre de notre stratégie relative à l'eau potable, examiné l'exemple de SaskWater, en Saskatchewan. Je ne suis pas certaine que ça fonctionnerait dans vos collectivités. Nous avons, entre autres, examiné les unités de distribution d'eau potable. Vous connaissez probablement cela. Je ne sais pas si ça fonctionnerait dans votre province compte tenu des caractéristiques géographiques, de la topographie et du pergélisol, par exemple.

Nous pensons qu'il s'agit d'une occasion formidable. Cela nous permettrait de maîtriser davantage le milieu. Nous pourrions nous assurer que les oies blanches et d'autres animaux n'entrent pas en contact avec l'eau. Une autre des difficultés à laquelle nous faisons face dans la province, c'est que bon nombre de collectivités ont choisi de ne pas chlorer leur eau parce que les habitants n'aiment pas le goût du chlore. Ces unités de distribution d'eau potable permettraient certainement d'éliminer ce problème. Monsieur Goebel, vous pourriez peut-être ajouter quelque chose. Je sais que vous faites face à des difficultés uniques, qui se situent dans d'autres parties de la province. Quand nous avons effectué un examen de ce qui se fait dans les autres provinces et territoires, ce système nous a semblé intéressant, et nous souhaitons en faire l'essai dans le cadre d'une stratégie relative à l'eau potable.

**M. Goebel :** Vous avez souligné de nombreuses préoccupations éprouvées par bon nombre de petites collectivités ou de collectivités du Nord. Ce qu'il faut faire, dans notre province, comme l'a mentionné la ministre, c'est nous en occuper dans le cadre du plan d'action stratégique à barrières multiples et protéger les bassins hydrographiques, traiter l'eau et donner de la formation aux opérateurs afin de dissiper ces préoccupations et d'éliminer les menaces pour les réseaux d'alimentation en eau.

**Le sénateur Adams :** Ce n'est pas facile pour nous, surtout depuis qu'il y a de plus en plus d'eau embouteillée qui entre dans les collectivités. Cette eau coûte cher. Elle doit être transportée par avion, comme la plupart des marchandises qui nous parviennent, et comme elle est lourde, son coût est encore plus élevé. Il n'y en a pas assez pour aller d'une côte à une autre. Les gens se demandent pourquoi ils doivent payer pour de l'eau.

Il paraît que la meilleure eau au Canada se trouve dans le Nord, mais les gens doivent acheter de l'eau embouteillée parce qu'ils n'ont pas confiance en l'eau du robinet et qu'elle contient trop de chlore ce qui fait qu'ils ne veulent pas la boire. Les gens se rendent dans les magasins Coop, mais ils ne veulent pas acheter cette eau parce qu'elle n'est pas aussi bonne que celle des lacs et des rivières. L'eau transportée par avion coûte très cher. Un litre de lait coûte autour de 13 \$ ou 14 \$. Les gens ne peuvent pas boire d'eau ni de lait parce qu'ils sont incapables d'en acheter.

What is the best system for drinking water?

Even if this bill passes, people will say that they will simply have to pay more for water. I do not use the system for drinking water; I buy water. The only time we worry about it is when someone gets sick from it.

**Ms. Johnson:** Certainly, water is the source of life. We need it to sustain ourselves. You might want to get in touch with staff to discuss the possibility of the potable water drinking units as a solution for your area. Six communities in the province are doing it right now, and it is receiving tremendous positive feedback. Certainly, you should to speak to our department on it to know whether it might be a workable solution for your region.

**Senator Spivak:** What is the population of Newfoundland and Labrador?

**Ms. Johnson:** It is about 500,000 people.

**Senator Spivak:** It is about the size of my city — a little less. You present a glowing picture, and I like the approach of the multi-barrier system. Could you elaborate further on how you deal with the forestry and mining industries and salmon farming? Are there salmon farms on the river, or are they all on the ocean? Salmon farming can require the use of many pesticides.

**Ms. Johnson:** Forestry and mining fall under our environmental assessment process and any project, such as aquaculture development, would come under our environmental assessment process. Any possible negative aspects would be raised and dealt with at that point. No permits would be issued until we were satisfied that the environment is protected.

With respect to forestry and mining, in addition to the environmental assessment process, forestry guidelines are in place that forestry incorporates into their five-year operating plan. They work closely with our department, and the same is true for the mining industry.

There are no salmon farms in watershed areas in our province.

**Senator Spivak:** Are they on the rivers or the ocean?

**Ms. Johnson:** The ones that I am aware of are on the ocean.

**Senator Spivak:** My experience with environmental assessment out West is that it is more honoured in the breach than in the observance. I understand you have all those policies. How strict are you? Do you cancel logging or mining operations if they will interfere with watershed protection? Have you rejected companies

Quel est le meilleur système pour l'eau potable?

Même si le projet de loi est adopté, les gens diront qu'ils devront simplement payer l'eau plus cher. Je n'utilise pas le réseau public pour l'eau potable; j'achète l'eau. Les seules fois où nous nous inquiétons de la situation, c'est quand quelqu'un tombe malade à cause de l'eau.

**Mme Johnson :** C'est vrai, l'eau est source de vie. Nous en avons besoin pour assurer notre subsistance. Vous pourriez peut-être entrer en contact avec le personnel pour discuter de la possibilité d'utiliser des unités de distribution de l'eau potable dans votre région. À l'heure actuelle, six collectivités de la province le font, et la rétroaction à ce sujet est très positive. Vous devriez sûrement en discuter avec notre ministère pour déterminer s'il pourrait s'agir d'une solution adéquate pour votre région.

**Le sénateur Spivak :** Quelle est la population de Terre-Neuve-et-Labrador?

**Mme Johnson :** Environ 500 000 personnes.

**Le sénateur Spivak :** Cela correspond environ à la taille de ma ville — un peu moins. Vous brossez un portrait des plus positifs, et j'aime bien l'idée de l'approche à barrières multiples. Pourriez-vous nous fournir d'autres détails sur la façon dont vous réagissez à l'égard des industries forestière et minière et du secteur de l'élevage du saumon? L'élevage du saumon se fait-il en eau douce ou est-ce toujours en eau salée? L'élevage du saumon se fait souvent au moyen de nombreux pesticides.

**Mme Johnson :** Les industries forestière et minière doivent se soumettre à notre évaluation environnementale, et tout projet, notamment dans le domaine de l'aquaculture, devrait également faire l'objet de notre évaluation environnementale. L'évaluation ferait ressortir tout aspect négatif possible, et nous pourrions prendre les mesures qui s'imposent à ce moment. Nous ne délivrerions aucun permis tant que nous ne serions pas convaincus que les milieux sont protégés.

Pour ce qui est des industries forestière et minière, outre l'évaluation environnementale, nous avons mis en place des lignes directrices en matière d'exploitation des forêts que les sociétés forestières doivent inclure dans leur plan d'activité quinquennal. Elles collaborent étroitement avec notre ministère, et il en est de même pour les entreprises du secteur minier.

Il n'y a aucun élevage de saumon dans les bassins hydrographiques de notre province.

**Le sénateur Spivak :** L'élevage de saumon se fait-il en eau douce ou en eau salée?

**Mme Johnson :** À ma connaissance, les installations d'élevage se trouvent en milieu maritime.

**Le sénateur Spivak :** Ce que j'ai retenu de mon expérience avec l'utilisation des évaluations environnementales dans l'Ouest du pays, c'est qu'elles sont davantage transgressées que respectées. Je crois comprendre que vous avez mis en place diverses politiques. Dans quelle mesure leur application est-elle rigoureuse?

that want to log in areas where you do not think they should? What is the rate of acceptances and rejections in terms of protected watersheds?

**Ms. Johnson:** Our environmental assessment process is stringent and provides the opportunity for public input along every aspect of the process when a project is registered. Following a review of registration and comments from people over 30 days, it can be determined that further review is necessary in terms of an environmental preview report, EPR, or an environmental impact statement, EIS, with more opportunity for public input. Certainly, some developments have been cancelled, moved or altered because there are buffers in place for this. As you know, the ultimate goal of the environmental assessment process is to ensure that the biophysical aspects of an environment are protected. As Minister of the Environment, that is my role, which I take seriously.

**Senator Spivak:** Can you say categorically that in Newfoundland and Labrador today, no watersheds are being encroached upon by industrial activity?

**Ms. Johnson:** The environmental assessment process is stringent, and I am not aware of any right now where they are encroaching on a watershed. The municipalities are involved in this as well. They have watershed plans and provide input during an environmental assessment process when that might be the case; and we hear them loud and clear.

**Senator Spivak:** Since you are so far ahead of the rest of Canada, have you explored methods other than the addition of chlorine to the water? I believe that there is an oxygen method as well as others. Have you explored any of those?

**Ms. Johnson:** Yes, we have done that. As I mentioned earlier, one of the components of our drinking water strategy is the potable water dispensing units, which utilize UV. Osmosis could be another technique. Certainly, one of the reasons we have so many boil-water advisories is that people would rather boil their water than have the taste of chlorine. We recognize that, and this is one solution. These potable water drinking units would eliminate that taste and odour that comes along with chlorine because of the UV filtration.

**Senator Spivak:** Do you have any qualms about bottled water and the type of bottles that they use? Do you have companies that draw water from your rivers and then bottle it?

**Mr. Goebel:** Yes, we do.

**Senator Spivak:** Do they get it for free, or do you charge them?

Interrompez-vous des activités forestières ou minières si elles risquent de nuire à l'intégrité des bassins hydrographiques? Avez-vous empêché certaines entreprises d'exploiter la forêt dans des régions où vous estimiez qu'une telle activité présentait trop de risques? Aux fins de la protection des bassins hydrographiques, quel est le taux d'approbation et de refus des projets?

**Mme Johnson :** Notre évaluation environnementale est rigoureuse et donne à la population l'occasion de participer à toutes les étapes du processus une fois le projet enregistré. Après une période de 30 jours, pendant laquelle on examine le projet enregistré et on recueille les commentaires de la population, on détermine s'il est nécessaire de réaliser un examen approfondi, à savoir un rapport environnemental préliminaire, un REP, ou une étude d'impact environnemental, une EIE, et de tenir d'autres consultations publiques. Il est certain que des projets ont été annulés, déplacés ou modifiés, car des mesures de protection sont en place. Comme vous le savez, en réalisant une évaluation environnementale, on cherche à vérifier si tous les aspects biophysiques d'un milieu sont protégés. Comme ministre de l'Environnement, ce rôle me revient, et je le prends au sérieux.

**Le sénateur Spivak :** Pouvez-vous affirmer catégoriquement que, aujourd'hui, à Terre-Neuve-et-Labrador, les activités industrielles ne portent aucunement atteinte à l'intégrité des bassins hydrographiques?

**Mme Johnson :** L'évaluation environnementale est un processus rigoureux, et, à ma connaissance, aucune activité industrielle ne contribue à la dégradation d'un bassin hydrographique en particulier. Nous pouvons également compter sur la participation des municipalités. Elles ont les plans des bassins et collaborent avec nous si nous devons réaliser une évaluation environnementale, et nous sommes attentifs à leur message.

**Le sénateur Spivak :** Puisque vous avez une longueur d'avance sur le reste du pays, avez-vous envisagé des méthodes autres que l'ajout de chlore dans l'eau? Si je ne m'abuse, il y a notamment un procédé qui se caractérise par l'utilisation de l'oxygène. Avez-vous songé à employer d'autres procédés?

**Mme Johnson :** Oui, nous y avons songé. Comme je l'ai dit plus tôt, l'installation d'unités de distribution d'eau potable, qui utilisent les rayons UV, est l'une des composantes de notre stratégie relative à l'eau potable. Nous pourrions aussi opter pour un traitement par osmose. Les gens préfèrent bouillir l'eau plutôt que de boire une eau qui goûte le chlore, et c'est sans aucun doute l'une des raisons pour lesquelles nous devons donner tant d'avis d'ébullition de l'eau. Nous en sommes conscients, et il s'agit là d'une des solutions possibles. Les unités de distribution d'eau potable élimineraient le goût et l'odeur du chlore, car le traitement de l'eau se ferait au moyen de rayons UV.

**Le sénateur Spivak :** Avez-vous des réticences à l'égard de l'eau en bouteille et du type de bouteilles utilisé? Y a-t-il des entreprises qui puisent l'eau de vos rivières et qui l'embouteillent?

**M. Goebel :** Oui, il y en a.

**Le sénateur Spivak :** Peuvent-elles le faire gratuitement ou doivent-elles payer?

**Mr. Goebel:** We charge them for a licence in order to take the water.

**Senator Spivak:** Can they then take all the water they want?

**Mr. Goebel:** That is correct, yes.

**Senator Spivak:** You do not seem to have an apprehension about climate change. As you mentioned, climate change might give you more water.

**Ms. Johnson:** It might; that is the prediction for our province.

**Senator Spivak:** What about the regulations as to what type of bottles they use? Lately, there has been all this talk about bisphenol A, BPA.

**Senator Nolin:** That is another bill.

**The Chair:** Senator Spivak, I think that is another matter. We are not talking about bottles or plastic yet; but we will.

**Senator Spivak:** That is fine. I thought I would take this opportunity.

**The Chair:** It was a good try. Bootlegging is always highly regarded.

**Senator Brown:** I do not know whether Minister Johnson feels the lights are getting a little hot in here or not. If I caught everything you said, you have regulations, testing, treatment, filtration and monitoring, and you consult with Health Canada. Does that about sum up everything you do?

**Ms. Johnson:** That is a pretty exhaustive list, yes. We have a really good staff in the water resources division, and we are called upon not only nationally, but internationally at times, on certain projects for advice on work we have done.

**Senator Brown:** Would you agree that filtration and treatment are the top two approaches that protect your drinking water?

**Ms. Johnson:** I would say that it is a combination of a several factors. First and foremost, it would be the source of the water. In our case, in our province, our sources are pristine, as we said earlier, because there is not a lot of industrial development. We are fortunate. However, for other provinces, obviously if they do not protect the source, they will have problems down the line. Because our source is pristine, when it comes to water treatment, we do not necessarily need to do all of the additional treatment that other provinces would have to do. Distribution would be the third place where protection is needed and standards should be in place. For example, it is important to have training for operators so that when maintenance is being done or if there is a heavy rainfall and turbidity is high, then they have the knowledge base and the skills to put a boil-water advisory in

**M. Goebel :** Elles doivent payer le permis les autorisant à puiser l'eau.

**Le sénateur Spivak :** Et, à partir de ce moment, peuvent-elles s'approvisionner en eau autant qu'elles le veulent?

**M. Goebel :** Elles le peuvent, oui.

**Le sénateur Spivak :** Vous ne semblez pas vous inquiéter outre mesure des changements climatiques. Comme vous l'avez mentionné, ils pourraient augmenter vos réserves d'eau.

**Mme Johnson :** Cela pourrait se produire; c'est à tout le moins ce qu'on prédit pour notre province.

**Le sénateur Spivak :** Qu'en est-il des règlements à l'égard du type de bouteilles que ces entreprises utilisent? Dernièrement, on a beaucoup parlé du bisphénol A, le BPA.

**Le sénateur Nolin :** Cette question se rapporte à un autre projet de loi.

**Le président :** Sénateur Spivak, je crois que nous nous écartons du sujet. Nous n'abordons pas la question des bouteilles ou du plastique pour l'instant; nous le ferons à un autre moment.

**Le sénateur Spivak :** C'est parfait. Je voulais seulement sauter sur l'occasion.

**Le président :** C'était une belle tentative. Les digressions sont toujours les bienvenues.

**Le sénateur Brown :** Je ne sais pas si la ministre Johnson a l'impression d'être sur la sellette. Si j'ai bien saisi tout ce que vous avez dit, vous disposez d'un arsenal — règlements, analyses, traitements, procédés de filtration et mesures de surveillance —, et vous vous renseignez auprès de Santé Canada. Est-ce que j'ai bien résumé votre approche?

**Mme Johnson :** Votre énumération est assez complète, en effet. Notre division des ressources hydriques peut compter sur un personnel vraiment compétent, et, en raison du travail que nous avons accompli, on fait appel à nous à l'échelle nationale, et, parfois, à l'échelle internationale, pour obtenir des conseils relativement à certains projets.

**Le sénateur Brown :** Diriez-vous que les procédés de filtration et de traitement sont les deux meilleurs moyens vous permettant de garantir la salubrité de l'eau?

**Mme Johnson :** Je vous dirais que la qualité de notre eau repose plutôt sur une combinaison de facteurs. D'abord et avant tout, il y a la source de notre eau. Dans notre province, nos sources sont d'une grande pureté, comme nous l'avons dit plus tôt, parce que le développement industriel est modeste. Nous sommes chanceux. Toutefois, pour ce qui est des autres provinces, si elles ne font rien pour protéger leurs sources d'eau, il y aura sûrement des problèmes au bout du compte. Puisque nos sources sont très pures, nous n'avons pas nécessairement besoin de traiter l'eau avec tous les procédés que doivent utiliser les autres provinces. La distribution représente la troisième étape où il faut protéger la qualité de l'eau, de sorte qu'il est essentiel de mettre en place des normes. Par exemple, il est important de former les techniciens pour qu'ils possèdent les connaissances et

place. It is a combination of the three, adding to that how important it is to do operator training and for us as a province to test and to monitor.

**Senator Brown:** That is precisely what I was looking for. I remember you saying that the only time you really worry about contamination is during high rainfall times and possible flooding, and also in construction. I think your system works so well because you are so close to the issue all the time. You are checking and monitoring it, and, when necessary, you are treating it, whether it is with a boil-water advisory or with filtration or whatever. You probably have the best system in Canada, but other provinces, including my own of Alberta, have pretty good systems as well.

**Senator Cochrane:** I was wondering about your guidelines to issue enforceable permits and licences to individual treatment plants on a site-specific basis. Would you explain your guidelines and the use of those?

**Ms. Johnson:** Are you asking about what it is we set out in the permits for those municipalities to follow?

**Senator Cochrane:** Yes.

**Ms. Johnson:** We have different stipulations in there. If chlorine is being used, it would be a certified product and purchased from a certified national sanitation foundation, NSF. Also, there are guidelines on how often chlorine should be checked.

**Mr. Goebel:** It covers the entire range of guidelines, right from the beginning of the construction of the facility to the types of materials that are used, the technology and the treatment processes. That is the construction part. Then there is the operation part dealing with how these things are to be operated and maintained, how the media is to be replaced. It is a 500-page document that has recently been updated, so it is quite modern and current. These guidelines are then echoed in the operating or the construction permits for every new water treatment and water distribution system.

**Senator Cochrane:** How often do they report to the provincial government?

**Mr. Goebel:** The monitoring of the resulting water quality is done by us. We actually go into the communities, take the water samples and report back to the community.

**Senator Cochrane:** How often do you do that?

les compétences nécessaires pour savoir qu'un avis d'ébullition de l'eau doit être émis lorsque les installations requièrent un entretien ou que les pluies sont abondantes et que la turbidité est élevée. La qualité de l'eau repose donc sur la combinaison de ces trois éléments, et j'ajoute qu'il est très important de ne pas négliger la formation des techniciens et que nous, le gouvernement provincial, procédions à des analyses et exerçons une surveillance.

**Le sénateur Brown :** C'est précisément ce que je voulais entendre. Je me rappelle vous avoir entendu dire que ce n'est que lorsque les pluies sont abondantes, qu'il y a des risques d'inondation et que les installations font l'objet de travaux que vous craignez vraiment une contamination de l'eau. Selon moi, si votre réseau fonctionne si bien, c'est que vous le tenez constamment à l'œil. Vous vérifiez et contrôlez la qualité de l'eau, et, au besoin, vous la traitez, la filtrez ou peu importe, ou vous donnez un avis d'ébullition de l'eau. Vous disposez probablement du meilleur réseau dans le Canada, mais d'autres provinces, dont mon coin de pays, l'Alberta, disposent également de très bons réseaux.

**Le sénateur Cochrane :** J'aurais aimé avoir plus de détails sur vos lignes directrices se rapportant à la délivrance de permis et de licences exécutoires à des usines de traitement, selon leurs caractéristiques. Pourriez-vous nous expliquer vos lignes directrices et leur application?

**Mme Johnson :** Vous voulez savoir à quelles exigences doivent se soumettre les municipalités détentrices d'un permis, c'est bien cela?

**Le sénateur Cochrane :** C'est cela.

**Mme Johnson :** Elles doivent se conformer à différentes dispositions. Si elles utilisent du chlore, le produit doit être certifié et acheté d'un organisme certifié, comme la National Sanitation Foundation, la NSF. Par ailleurs, il y a des lignes directrices concernant la fréquence à laquelle elles doivent vérifier le chlore.

**M. Goebel :** Elles englobent l'ensemble des aspects pertinents, qui s'appliquent dès le début de la construction de l'installation, en ce sens qu'elles précisent les matériaux, les moyens technologiques et les procédés de traitement à utiliser. Il s'agit ici de l'étape de la construction. Ensuite, les lignes directrices encadrent les activités de l'usine, expliquant comment faire fonctionner et entretenir ses installations et comment remplacer les matériaux. C'est un document de 500 pages qui a récemment été mis à jour, alors il est très actuel. Enfin, les modalités relatives aux permis de construction ou d'exploitation délivrés à toute nouvelle installation de traitement et de distribution d'eau sont le reflet de ces lignes directrices.

**Le sénateur Cochrane :** À quelle fréquence les usines doivent-elles faire rapport au gouvernement provincial?

**M. Goebel :** Nous nous occupons du contrôle de la qualité de l'eau. En fait, nous nous rendons dans les collectivités, nous prenons des échantillons d'eau et nous leur transmettons les données qui les concernent.

**Le sénateur Cochrane :** À quelle fréquence le faites-vous?

**Mr. Goebel:** We do that in accordance with the federal guidelines. For bacteriological water quality, it is a minimum of four samples a month for a community of 5,000 or less, and it increases in relation to the population. In practice, they usually go twice a month and split the samples up. For chemical testing, it is two times per year for most of the chemicals, with the exception of trihalomethanes, THMs, and haloacetic acids, HAAs, which are disinfection by-products and are monitored four times a year.

**Senator Cochrane:** What about communities of less than 5,000 people?

**Mr. Goebel:** If they are less than 5,000, they will have four samples per month. Those four samples are taken every two weeks, so there is a total for the month. One minor exception is for very small communities of fewer than 100 people. For those, there is one sample per month.

**Senator Cochrane:** Is that done all the time?

**Mr. Goebel:** That is done for every single community in Newfoundland.

**Ms. Johnson:** It is reported on our website as well.

**Senator Cochrane:** When did this come into effect? How long have we had this system of using guidelines?

**Ms. Johnson:** The Newfoundland and Labrador Multi-Barrier Strategic Action Plan began in 2001, and it was an evolution. First, we tackled the source components, all the way down to the operator training. When the specific reporting came in, was it 2005?

**Mr. Goebel:** It started in 2001, and then by 2003 we had pretty well everything in place. We had the staff in place for doing the full chemical monitoring.

**Ms. Johnson:** I am thinking of the 500-page document, which was 2005.

**Mr. Goebel:** Yes.

**Senator Cochrane:** What improvements have you witnessed during this time?

**Ms. Johnson:** Before this multi-barrier strategic action plan was in place, there were 322 boil-water advisories in 223 communities in the province. Today, there are about 227 boil-water advisories in 156 communities, so we have seen a major reduction over time. With our new drinking water strategy, which we just announced this year, we will see even more improvement. The numbers speak for themselves.

**M. Goebel :** Nous nous conformons aux directives du gouvernement fédéral. Pour évaluer la qualité bactériologique de l'eau, on doit prendre un minimum de quatre échantillons d'eau par mois dans le cas d'une collectivité de 5 000 personnes ou moins, et le nombre minimal d'échantillons augmente en fonction de la population. En pratique, on s'y rend normalement deux fois par mois et on divise les échantillons. On nous recommande de procéder à des analyses chimiques deux fois par année pour la plupart des substances chimiques, à l'exception des trihalométhanes, les THM, et des acides haloacétiques, les AHA, qui sont des sous-produits de la désinfection dont la concentration doit être évaluée quatre fois par année.

**Le sénateur Cochrane :** Qu'en est-il des collectivités de moins de 5 000 personnes?

**M. Goebel :** Dans le cas des collectivités qui comptent moins de 5 000 personnes, on doit recueillir quatre échantillons par mois. On prend ces échantillons aux deux semaines pour arriver à un total de quatre par mois. La seule exception concerne les très petites collectivités, celles de moins de 100 personnes. Dans leur cas, il s'agit d'un échantillon par mois.

**Le sénateur Cochrane :** Vous vous conformez à cette procédure en tout temps?

**M. Goebel :** On le fait pour chaque collectivité à Terre-Neuve.

**Mme Johnson :** On en fait également état sur notre site web.

**Le sénateur Cochrane :** À quel moment ces directives sont-elles entrées en vigueur? Depuis combien de temps les appliquons-nous?

**Mme Johnson :** Le Plan d'action stratégique à barrières multiples de Terre-Neuve-et-Labrador est entré en vigueur en 2001, et c'était le fruit d'une évolution. D'abord, nous nous sommes penchés sur les éléments caractérisant les sources d'approvisionnement en eau, puis nous avons poursuivi notre examen en aval jusqu'à la formation des techniciens. La parution du rapport précis, était-ce en 2005?

**M. Goebel :** L'initiative a commencé en 2001, et en 2003, tout était pratiquement en place. On avait le personnel nécessaire pour procéder à une surveillance chimique complète.

**Mme Johnson :** Je voulais dire le document de 500 pages, qui a été publié en 2005.

**M. Goebel :** C'est exact.

**Le sénateur Cochrane :** Quelles améliorations avez-vous remarqué au cours de cette période?

**Mme Johnson :** Avant l'adoption du plan d'action stratégique à barrières multiples, il y a eu 322 avis d'ébullition d'eau dans 223 collectivités de la province. Aujourd'hui, environ 227 avis d'ébullition d'eau sont en vigueur dans 156 collectivités; il y a donc eu une baisse marquée depuis ce temps. Grâce à notre nouvelle stratégie relative à l'eau potable, que nous avons annoncée cette année, il y aura encore plus d'améliorations. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

**Senator Cochrane:** What is the purpose of these boil-water advisories?

**Ms. Johnson:** They are for prevention. There are different reasons for a boil-water advisory. In some communities, no disinfection system is in place, or they have a disinfection system there, but they choose not to use it. In the case of chlorine, they would rather boil the water than taste the chlorine. Short-term boil-water advisories are put in place if there is construction of the pipe or a maintenance issue or, as I mentioned earlier, heavy rainfall and turbidity. The other reason for boil-water advisories is if there is a bacteriological concern.

**Senator Cochrane:** Do you know of any other provinces using this guideline system?

**Ms. Johnson:** I think we were the first province to post the boil-water advisories on the Internet. However, my understanding is that since then more provinces, if not all, are doing that.

**Mr. Goebel:** I think most are now posting fairly regularly.

**Ms. Johnson:** Ours are posted in real time.

**Senator Cochrane:** Some of the provinces have legislation.

**Ms. Johnson:** Some provinces have legislation, some have regulations, and, in our case, we have standards. We are one of three provinces that use standards. I believe British Columbia and New Brunswick are the others.

**Senator Cochrane:** Have you seen any weaknesses in this approach, or would you recommend it to all provinces?

**Ms. Johnson:** We have been approached recently by West Virginia to look at the training we have in place and what we do in reporting. Walkerton is using the same model that we use. We get calls from all over quite often.

I have heard many accolades for the system that we have in place. Therefore, it is something that I would certainly recommend.

**Senator Cochrane:** It is positive.

**Ms. Johnson:** Yes, it is.

**Senator Cochrane:** Do you have a database? Are you Bruce Hollett?

**Bruce Hollett, Deputy Minister, Ministry of Environment and Conservation, Government of Newfoundland and Labrador:** Yes, I am.

**Le sénateur Cochrane :** Quel est l'objectif de ces avis d'ébullition d'eau?

**Mme Johnson :** Ils sont à titre préventif. Nous les diffusons pour plusieurs raisons. Dans certaines collectivités, il n'existe aucun procédé de désinfection; dans d'autres cas, un procédé de désinfection est en place, mais la municipalité décide de ne pas l'utiliser. Certaines personnes préfèrent bouillir leur eau plutôt que de boire une eau qui goûte le chlore. Des avis d'ébullition de l'eau de courte durée sont émis si on construit une nouvelle conduite ou on procède à l'entretien d'installations, ou bien, comme je l'ai dit plus tôt, lorsque les pluies sont abondantes et que la turbidité est élevée. On peut aussi donner un avis d'ébullition de l'eau si on craint une contamination bactériologique.

**Le sénateur Cochrane :** À votre connaissance, y a-t-il d'autres provinces qui utilisent un ensemble de lignes directrices semblables?

**Mme Johnson :** Je crois que nous avons été la première province à afficher les avis d'ébullition de l'eau sur Internet. Toutefois, je crois savoir que, depuis ce temps, d'autres provinces, sinon l'ensemble, nous ont emboîté le pas.

**M. Goebel :** Je crois que la plupart des provinces affichent maintenant assez régulièrement les avis sur Internet.

**Mme Johnson :** Les nôtres sont affichés en temps réel.

**Le sénateur Cochrane :** Certaines provinces ont mis en place des dispositions législatives.

**Mme Johnson :** Certaines provinces ont adopté des lois, d'autres, des règlements, et, dans notre cas, nous appliquons des normes. Nous comptons parmi les trois provinces qui utilisent des normes. Si je ne m'abuse, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick sont les deux autres.

**Le sénateur Cochrane :** Cette approche présente-t-elle des lacunes, ou vous la recommanderiez à toutes les provinces?

**Mme Johnson :** Récemment, le gouvernement de la Virginie occidentale s'est adressé à nous parce qu'il veut avoir une idée de la formation que nous offrons dans le domaine et du type de rapport que nous rédigeons. La ville de Walkerton se sert du même modèle que nous. On reçoit assez fréquemment des appels d'un peu partout.

Selon ce que j'ai entendu, notre approche récolte de nombreux éloges. Par conséquent, je la recommanderais sans hésiter.

**Le sénateur Cochrane :** Elle donne de bons résultats.

**Mme Johnson :** Oui, en effet.

**Le sénateur Cochrane :** Avez-vous une base de données? Êtes-vous M. Bruce Hollett?

**Bruce Hollett, sous-ministre, ministre de l'Environnement et de la Conservation, gouvernement Terre-Neuve-et-Labrador :** Oui, c'est moi.

**Senator Cochrane:** There is another Bruce Hollett within government as well. I think it is in the Department of Finance Canada.

**Mr. Hollett:** I was in the Department of Finance Canada.

**Senator Cochrane:** You will do fine, sir.

**Mr. Hollett:** You must be referring to Alton Hollett.

**Senator Cochrane:** Yes, you are correct. Sorry, it is age.

Alton Hollett created a fantastic community accounts system and has built up this database. You go into it for everything, and every community can report to this database. It will go off into different streams, et cetera.

Do we have that type of system with the environment?

**Ms. Johnson:** All of our testing is online, and we do an annual report. We are in constant contact with the municipalities. Everything is online, all the water results and the monitoring. As I said, if anything comes out of the testing that may raise an issue or an alarm, we immediately get in touch with the municipality.

If you look at our website, they have done a good job.

**The Chair:** We have been joined by Senator Kenny, who is reinforcement for Senator Mitchell, who had to go to another job.

We have imposed on your time longer than we told you we may, but I hope you will agree to stay because, as you see, senators have found your testimony arresting. May we have you for a few more minutes?

**Ms. Johnson:** You can have us for as long as you want. Water is very important. I am here until 8 a.m.

**The Chair:** Senate committee meetings sometimes go very long.

**Senator Grafstein:** I am delighted you are here. We have asked in the past for provincial authorities to come forward, and I believe I am correct that this is the first time we have heard from a province. Therefore, I want to thank you very much for paying us the courtesy of your visit and giving us some very interesting and useful information.

I would like to ask you a personal question. Where do you live in Newfoundland?

**Ms. Johnson:** My riding is in the district of Trinity-Bay De Verde. I grew up in the community of Gull Island. I spend a lot of time there when the House is not in session.

**Senator Grafstein:** How many water systems are there in your constituency?

**Le sénateur Cochrane :** Il y a également un Bruce Hollett au sein du gouvernement. Je crois qu'il est au ministère des Finances du Canada.

**M. Hollett :** J'ai travaillé au ministère des Finances Canada.

**Le sénateur Cochrane :** Tout ira bien, monsieur.

**M. Hollett :** Vous devez sans doute parler de M. Alton Hollett.

**Le sénateur Cochrane :** Oui, vous avez raison. Excusez-moi, c'est l'âge.

Alton Hollett a créé un formidable système de comptes communautaires, et il a conçu une base de données. On peut s'en servir à toutes sortes de fins, et chaque collectivité peut s'y référer. La base de données comporte une multiplicité de volets.

Disposez-vous d'un système semblable pour gérer la protection de l'environnement?

**Mme Johnson :** Tous les résultats de nos analyses apparaissent en ligne, et nous publions un rapport annuel. Nous communiquons constamment avec les municipalités. Tout se trouve en ligne, des résultats d'analyse de l'eau jusqu'aux activités de surveillance. Comme je l'ai dit, si les résultats des analyses font ressortir un risque possible ou réel, nous communiquons immédiatement avec la municipalité concernée.

Si vous jetez un œil à notre site web, vous remarquerez que les concepteurs ont fait du bon travail.

**Le président :** Le sénateur Kenny vient de se joindre à nous; il remplace le sénateur Mitchell, qui avait d'autres engagements.

Nous vous avons retenu plus longtemps que prévu, mais j'espère que vous accepterez de rester avec nous, car, comme vous pouvez le constater, les sénateurs ici présents trouvent votre témoignage fascinant. Pourriez-vous nous accorder quelques minutes de plus?

**Mme Johnson :** Vous pouvez nous garder aussi longtemps que vous le voulez. La question de l'eau potable est très importante. De toute façon, je suis ici jusqu'à 8 heures.

**Le président :** Les réunions des comités du Sénat peuvent parfois être très longues.

**Le sénateur Grafstein :** C'est un plaisir de vous avoir parmi nous. Par le passé, nous avons invité des représentants des gouvernements provinciaux à venir témoigner, et, si je ne m'abuse, c'est la première fois que nous entendons le point de vue d'un gouvernement provincial. Par conséquent, j'aimerais vous remercier d'avoir eu la courtoisie de nous rendre visite et de nous fournir des renseignements très intéressants et utiles.

J'aimerais vous poser une question d'ordre personnel. À quel endroit demeurez-vous?

**Mme Johnson :** Ma circonscription est Trinity-Bay De Verde. J'ai grandi dans la collectivité de Gull Island. Je passe beaucoup de temps là-bas lorsque la Chambre ne siège pas.

**Le sénateur Grafstein :** Combien y a-t-il de réseaux d'approvisionnement en eau potable dans votre circonscription?



**Ms. Johnson:** In my constituency, there are approximately 15 municipalities and another 15 or 16 communities that would be local service districts or that would have a private well system.

**Senator Grafstein:** How many boil-water advisories have there been in your constituency in the last year?

**Ms. Johnson:** I have the table here.

**Senator Grafstein:** These numbers are a little confusing to me because we get numbers from anecdotal information, from government representatives who get it from the Ministry of Health and from the medical associations. Frankly, they are photographs or instances in time. They are a number of advisories at a particular moment in time.

It would be useful if we can accumulate those. Can you tell us based on your online real-time systems, how many boil-water advisories there have been in Newfoundland this year in total, and how many in your constituency?

**Ms. Johnson:** I can give you the number for my constituency because we have a table that provides that in alphabetical order.

In terms of boil-water advisories, it is important to note that about 70 per cent of the boil-water advisories are long-term advisories. The other 25 to 35 per cent are more short term because of maintenance issues, high turbidity, et cetera.

**Senator Grafstein:** Are you are saying to us that the system in place, which is not a regulatory system but a standards system, deals with 30 per cent of the system because 70 per cent are, in effect, not covered? What do you mean by 70/30?

**Ms. Johnson:** Seventy per cent is the number of boil-water advisories that have been in effect for longer than a period of one year.

**Senator Grafstein:** They are not transitory. They are not based on floods or concentration of rainfall. Are they almost permanent?

**Ms. Johnson:** These advisories are because there is no disinfection system in place; there is one that is not working; or they choose not to disinfect.

**Senator Grafstein:** Of the 500,000 people in Newfoundland, what percentage of the population gets good drinking water out of their tap?

**Ms. Johnson:** Ninety-two per cent of the population that is served —

**Senator Grafstein:** Not served; get it out of the tap. How many get their pure, clean drinking water at the end of a tap? This bill is directed toward tap water.

**Mr. Goebel:** About 400,000 have tap water.

**Mme Johnson :** Ma circonscription compte quelque 15 municipalités, auxquelles s'ajoutent 15 ou 16 collectivités qui sont des districts de services locaux ou qui disposent de puits privés.

**Le sénateur Grafstein :** Combien d'avis d'ébullition de l'eau ont été émis dans votre circonscription l'an dernier?

**Mme Johnson :** J'ai avec moi le tableau qui donne les chiffres.

**Le sénateur Grafstein :** Je vais vous avouer qu'il est un peu difficile de s'y retrouver parce que nous recevons de l'information anecdotique, nous recevons des données qui proviennent de représentants du gouvernement qui tirent leur information du ministère de la Santé et d'associations médicales. Franchement, il s'agit surtout de données ponctuelles ou d'instantanés. Elles représentent le nombre d'avis émis à un moment précis.

Il serait utile de connaître la somme de ces avis. Pourriez-vous nous dire, en vous appuyant sur les résultats en ligne obtenus en temps réel, combien d'avis d'ébullition de l'eau ont été donnés jusqu'à maintenant pour l'année en cours à Terre-Neuve et dans votre circonscription?

**Mme Johnson :** Je peux vous donner le nombre d'avis pour ma circonscription parce que nous avons un tableau qui présente les données par ordre alphabétique.

Pour ce qui est des avis d'ébullition de l'eau, il est important de souligner qu'environ 70 p. 100 des avis sont de longue durée. Les 25 à 35 p. 100 restants concernent plutôt des avis de courte durée découlant de l'entretien d'installations, d'une turbidité élevée, et ainsi de suite.

**Le sénateur Grafstein :** Êtes-vous en train de nous dire que votre approche, qui repose non pas sur une réglementation, mais bien sur des normes, s'applique à 30 p. 100 du réseau parce que les 70 p. 100 restants sont, en pratique, non couverts? Que voulez-vous dire par ces pourcentages?

**Mme Johnson :** Les 70 p. 100 représentent la part d'avis d'ébullition de l'eau en vigueur depuis plus d'un an.

**Le sénateur Grafstein :** Ils ne sont pas provisoires. Ils ne se rapportent pas à des inondations ou à de fortes pluies. Sont-ils presque permanents?

**Mme Johnson :** Ils restent en vigueur si le réseau de la collectivité concernée ne comporte pas d'installations de désinfection, si une telle installation est en place mais ne fonctionne pas, ou si la collectivité a choisi de ne pas faire désinfecter l'eau.

**Le sénateur Grafstein :** Quel pourcentage des 500 000 personnes résidant à Terre-Neuve-et-Labrador ont accès à de l'eau potable qui provient de leur robinet?

**Mme Johnson :** Quatre-vingt-douze pour cent de la population qui est servie...

**Le sénateur Grafstein :** Je parle de l'eau qui sort du robinet. Combien de personnes peuvent boire sans risque l'eau du robinet? Le projet de loi concerne l'eau du robinet.

**M. Goebel :** Environ 400 000 personnes.

**Senator Grafstein:** Therefore 100,000 people or 20 per cent of the population are not reached by tap water?

**Ms. Johnson:** Yes.

**Senator Grafstein:** Is there any foreseeable time when that might change based on your policy?

**Ms. Johnson:** The drinking water strategy is one component where we could address that.

**Mr. Goebel:** I think your question was about unserved communities.

**Senator Grafstein:** It is not very complicated. How many people get their drinking water out of a tap assuming that the tap water has been standardized, regularized, customized and is drinkable?

**Mr. Goebel:** It is about 400,000. About 20 per cent of the population gets their water from their own private well on their own property.

**Senator Grafstein:** Is that 20 per cent that simply get it themselves and are not part of a system?

**Mr. Goebel:** Their community has no water distribution system. The minister spoke of 223 communities that do not have a drinking water system.

**Senator Grafstein:** You told us that you have made remarkable progress, and I believe you have. You have decreased from whatever the number was before to 227 boil-water advisories for 157 communities.

What is the total number of communities?

**Ms. Johnson:** That would have been 322 boil-water advisories from 223 communities. It is decreased from 223 communities to 156.

**Senator Grafstein:** We have some time, Madame Minister. If the statistics you give us off the top are not correct, you can send a letter to us because we want to get as accurate a picture as possible. I do not want to be unfair to you in asking you statistics that are random.

**Ms. Johnson:** They change every day.

**Senator Grafstein:** I know they do. I want to be fair in ensuring that you and the committee get a fair picture.

A considerable number of people in Newfoundland do not get clean drinking water out of their taps.

**Ms. Johnson:** We are saying that 100,000 people do not get it from a distribution system; they get it from their own private well. That could be clean drinking water.

**Senator Grafstein:** Are the private wells subject to your standards?

**Ms. Johnson:** No, they are not.

**Le sénateur Grafstein :** Ce qui signifie que 100 000 personnes — 20 p. 100 de la population — n'ont pas accès à de l'eau potable à partir de leur robinet?

**Mme Johnson :** Oui.

**Le sénateur Grafstein :** Croyez-vous que vous serez bientôt en mesure de résoudre cette situation grâce à votre politique?

**Mme Johnson :** La stratégie relative à l'eau potable est l'une des solutions possibles.

**M. Goebel :** Je crois que votre question se rapportait aux collectivités qui ne disposent pas d'installations.

**Le sénateur Grafstein :** Ma question n'est pas très compliquée. Combien de personnes peuvent consommer l'eau du robinet, si l'on suppose que cette eau a été traitée au moyen de procédés normalisés la rendant salubre?

**M. Goebel :** Environ 400 000 personnes. Approximativement 20 p. 100 de la population consomme l'eau provenant d'un puits privé situé sur leur terrain.

**Le sénateur Grafstein :** Parle-t-on de 20 p. 100 qui doivent disposer d'un accès privé, vu qu'ils ne sont pas alimentés par un réseau?

**M. Goebel :** Leur collectivité ne dispose pas de réseau de distribution d'eau. La ministre a parlé de 223 collectivités qui n'ont pas de réseau d'approvisionnement en eau potable.

**Le sénateur Grafstein :** Vous nous avez dit que vous aviez fait des progrès remarquables, et je vous crois. Vous êtes passé d'un nombre quelconque d'avis d'ébullition de l'eau à 227 avis pour 156 collectivités.

Quel est le nombre total de collectivités?

**Mme Johnson :** Il s'agissait de 322 avis d'ébullition d'eau pour 223 collectivités. Le nombre de collectivités touchées est passé de 223 à 156.

**Le sénateur Grafstein :** Nous avons le temps, madame la ministre. Si les chiffres que je vous demande de fournir au pied levé ne sont pas exacts, vous pouvez nous les faire parvenir plus tard, car nous voulons avoir un portrait précis de la situation. Je ne veux pas être injuste envers vous et vous demander des chiffres qui varient constamment.

**Mme Johnson :** Ils changent chaque jour.

**Le sénateur Grafstein :** J'en suis conscient. Je veux être juste pour que vous et le comité ayez une idée juste de la situation.

Un nombre considérable de personnes à Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas accès à de l'eau potable à partir de leurs robinets.

**Mme Johnson :** Ce que nous voulons dire, c'est que 100 000 personnes ne sont pas alimentées par un réseau de distribution d'eau; elles s'approvisionnent à partir de leur propre puits. Cette eau de puits pourrait être potable.

**Le sénateur Grafstein :** Les puits privés sont-ils soumis à vos normes?

**Mme Johnson :** Non, ils ne le sont pas.

**Senator Grafstein:** Let me deal with Aboriginal communities. How many Aboriginal communities do you have in Newfoundland and Labrador?

**Ms. Johnson:** I will have to correct my last answer. My understanding is that they were not.

**Senator Grafstein:** We are trying to elicit facts here. We are not trying to score debating points.

**Mr. Goebel:** You are asking a lot of questions.

**Senator Grafstein:** They are highly technical questions.

**Mr. Goebel:** The minister was referring to the fact that the standards and the guidelines apply to all drinking water in the province, whether it is private or public. We do not test private wells. That is left up to the individual.

**Senator Grafstein:** Is it left up to the individual communities that are based on wells?

**Mr. Goebel:** The individual communities that are based on wells are public water supplies, so those are tested by the province. If a community owns and operates a well and a single person uses that well, that is a public water supply in our accounts, and we test and monitor it and report on it.

**Senator Grafstein:** Based on the evidence you gave to our learned senator from Newfoundland, your monitoring is sometimes four times a month, sometimes twice a year, and sometimes four times a year.

**Mr. Goebel:** It is very specific to the chemical that is being tested.

**Senator Grafstein:** Do you have any correlation between illness related to drinking water and health costs in your province? If you have had boil-water advisories, obviously, some people have gotten sick.

**Mr. Goebel:** That is not obvious, actually.

**Senator Grafstein:** Actually it is, and this is anecdotal: I think the evidence given by the department is that a logarithm indicates that even on tested people, there are a considerable number of Canadians who get sick from drinking water that they cannot measure based on some formulas that statisticians in the Department of Health use.

Do you have any of those statistics available to us that might be useful?

**Ms. Johnson:** No, I do not. I am not aware of any of those concerns that were raised in terms of health concerns due to drinking water in our province.

**Le sénateur Grafstein :** Parlons de la question des collectivités autochtones. Combien y a-t-il de collectivités autochtones à Terre-Neuve-et-Labrador?

**Mme Johnson :** Je dois rectifier ma dernière réponse. Je crois savoir qu'ils ne sont pas soumis à nos normes.

**Le sénateur Grafstein :** Nous tentons ici de mettre des faits en lumière. Nous n'essayons pas de marquer des points dans un débat.

**M. Goebel :** Vous posez beaucoup de questions.

**Le sénateur Grafstein :** Ce sont des questions très techniques.

**M. Goebel :** La ministre faisait allusion au fait que les normes et lignes directrices s'appliquent à l'ensemble des réseaux d'approvisionnement en eau potable de la province, qu'ils soient privés ou publics. Nous n'analysons pas l'eau provenant de puits privés. Cette tâche appartient au propriétaire du puits.

**Le sénateur Grafstein :** Elle incombe aux collectivités qui s'approvisionnent à partir d'un puits?

**M. Goebel :** Les collectivités qui s'approvisionnent à partir d'un puits utilisent des installations publiques, de sorte que c'est la province qui procède aux analyses. Si une collectivité possède et exploite un puits, et qu'une personne utilise l'eau de ce puits, nous estimons qu'il s'agit d'un approvisionnement en eau public, et, par conséquent, nous analysons et surveillons la qualité de cette eau et nous transmettons les résultats.

**Le sénateur Grafstein :** Selon ce que vous avez dit à notre savant sénateur Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador, la fréquence à laquelle vous devez procéder aux analyses varie : quatre fois par mois, deux fois par année ou quatre fois par année.

**M. Goebel :** Elle varie selon la substance chimique dont la concentration doit être mesurée.

**Le sénateur Grafstein :** Avez-vous des données montrant la corrélation entre les cas de maladie liés à la mauvaise qualité de l'eau potable et les coûts en matière de santé dans votre province? Si vous avez dû donner des avis d'ébullition de l'eau, c'est que, à l'évidence, des personnes sont tombées malades.

**M. Goebel :** À vrai dire, ce n'est pas forcément le cas.

**Le sénateur Grafstein :** À proprement parler, ça l'est, et ceci est anecdotique : je crois que les témoignages donnés par les représentants du ministère font ressortir qu'il y a un logarithme indiquant que, même parmi les personnes buvant de l'eau dûment analysée, il y a un nombre considérable de Canadiens qui tombent malades après avoir bu de l'eau et qu'on ne peut recenser au moyen des formules utilisées par les statisticiens du ministère de la Santé.

Avez-vous des statistiques à cet égard qui pourraient nous être utiles?

**Mme Johnson :** Non, je n'en ai pas. Je ne suis pas au courant des préoccupations que vous avez soulevées en ce qui concerne les problèmes de santé attribuables à l'eau potable dans notre province.

**Senator Grafstein:** It is only recently that the Department of Health has made a connection between the two, so this is relatively new data that we have received in this committee. Two years ago, we could not get this information. This year, we did. It is an evolving statistic.

Do you have any information at all that you can give us from your Department of Health, your local municipalities or your hospitals related to illnesses arising out of bad drinking water?

**The Chair:** Mr. Goebel, while you are thinking about that — you can give us that information later as opposed to now — would you continue with the answer that you were giving to Senator Grafstein about that not being an obvious connection, please, so we can hear what you have to say.

**Mr. Goebel:** The minister has pointed out that we have had no boil-water orders in our jurisdiction for many years, certainly, in my recollection.

**The Chair:** This is a distinction between orders and advisories?

**Mr. Goebel:** An order is a situation where there is a confirmed disease outbreak as a result of a water-borne disease transmitted through the water system. We have had no such occurrence in this province for many years.

**Senator Grafstein:** Was that the finding of the Canadian Medical Association, CMA? I have not looked at that as related to your province.

**The Chair:** We will have to consult the CMA report to find the answer to that.

**Senator Grafstein:** Let me deal with your major objection to this bill. Your major objection, as I understand it, is that this is a redundant bill. We have a different approach to things in Newfoundland. I think the minister said, “We believe in the carrot as opposed to the stick.” What is the carrot, if people do not do their job?

**Ms. Johnson:** As I pointed out, many of these people are volunteers, and if we impose regulations that would have consequences in terms of the Criminal Code, any headway that we have made, which is significant headway, we would be 10 steps backward. Many of these communities will wash their hands of all of this and frankly tell us that if we were to impose things like that, they would not know where they would get the money to do this.

We do not use this as a punitive measure. We do not believe we should punish people because there is a boil-water advisory in place due to high turbidity. We do not feel that is the way to deal with it. We have a system that works.

**Senator Grafstein:** Except that a good chunk of your population does not have clean drinking water at the end of a tap.

**Le sénateur Grafstein :** Cette corrélation entre les deux n'a été mise au jour que récemment par le ministre de la Santé; il s'agit donc de données relativement nouvelles. Il y a deux ans, il nous était impossible d'obtenir ce type d'information. Mais, cette année, nous avons réussi. C'est une statistique en évolution.

Pourriez-vous nous donner des renseignements se rapportant aux cas de maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau potable que vous auriez transmis votre ministère de la Santé, vos municipalités ou vos hôpitaux?

**Le président :** Monsieur Goebel, pendant que vous réfléchissez à cette question — vous pouvez nous donner ces renseignements à un autre moment —, pourriez-vous, s'il vous plaît, compléter la réponse que vous donniez au sénateur Grafstein au sujet du fait que le lien entre les deux n'est pas évident, pour que nous puissions entendre votre point de vue.

**M. Goebel :** La ministre a souligné le fait que nous n'avons eu aucun ordre d'ébullition de l'eau dans notre province depuis de nombreuses années, si je ne me trompe pas.

**Le président :** Y a-t-il une différence entre un ordre et un avis?

**M. Goebel :** On émet un ordre d'ébullition de l'eau lorsqu'on constate l'éclosion d'une maladie hydrique résultant de la contamination du réseau d'approvisionnement en eau. Dans notre province, aucune situation semblable ne s'est produite depuis nombre d'années.

**Le sénateur Grafstein :** Tirez-vous cette information de l'Association médicale canadienne, l'AMC? Je ne me suis pas renseigné auprès de cet organisme en ce qui touche cette question.

**Le président :** Nous allons devoir consulter le rapport de l'AMC pour connaître la réponse.

**Le sénateur Grafstein :** J'aimerais répliquer à votre principale objection concernant le projet de loi. Si j'ai bien compris, vous le trouvez redondant. Nous envisageons les choses différemment que vous ne le faites à Terre-Neuve-et-Labrador. Je crois que le ministre a dit : « Nous préférons la méthode de la carotte à la méthode du bâton. » En quoi la méthode de la carotte peut-elle nous être utile si les gens ne font pas bien leur travail?

**Mme Johnson :** Comme je l'ai précisé, nombre de ces personnes sont des bénévoles, et si nous appliquions des règlements, il y aurait des conséquences sous le régime du Code criminel, et, malgré tous les progrès que nous avons faits, qui sont considérables, nous reculerions de dix pas. Nombre de ces collectivités s'en laveraient les mains et nous diraient franchement que, si nous leur imposions des exigences réglementaires, elles ne sauraient pas où prendre l'argent pour s'y conformer.

Il ne s'agit pas d'une mesure punitive. Nous ne croyons pas que nous devrions punir les gens parce qu'il y a un avis d'ébullition de l'eau en raison de la turbidité élevée. Nous pensons que ce n'est pas la bonne façon de résoudre le problème. Nous avons mis en place un mécanisme qui fonctionne.

**Le sénateur Grafstein :** Sauf qu'une grande partie de votre population ne peut toujours pas consommer directement l'eau de leur robinet.

**Ms. Johnson:** That is a bit of a misunderstanding. The 100,000 people we are talking about still get drinking water, but it is from a private well. It is not that they do not get clean drinking water.

**Senator Grafstein:** I see. How many people in the province that do not have a private well do not get clean drinking water from their tap? Are there people who are just not covered?

**Ms. Johnson:** If there is a concern or an advisory is put in place as a preventative measure — if you are looking at that — our most recent number will be about 50,000 people are currently under a boil-water advisory.

**The Chair:** I think you said that that is in about 150 communities.

**Ms. Johnson:** It is 156 communities.

**Senator Grafstein:** Let me conclude, if I could, with this: What happens when a community is recalcitrant and just does not follow your guidelines or your standards? What do you do? That happens.

**Ms. Johnson:** We certainly keep in touch with the communities. We have a great relationship.

**Senator Grafstein:** I know you are in touch, but it certainly happens. You cannot tell me that 100 per cent of communities follow the guidelines strictly.

**Ms. Johnson:** We can tell you that 100 per cent of the communities have their water quality tested and monitored because we do it ourselves.

**Senator Grafstein:** I am not questioning that. I am saying they monitor and test it; it is a periodic testing. It is not every day.

**Ms. Johnson:** It is as per the guidelines.

**Senator Grafstein:** It is not every day. You have just told us what your guidelines are, namely, four times a month for some; two times a year for others; and, four times for a third.

**Ms. Johnson:** Those are the Canadian drinking water guidelines that we are following.

**Senator Grafstein:** I understand that. I am just saying that they are not tested on an as-it-happens situation. It is not real-time, every day.

**Ms. Johnson:** Within the communities, yes, they are. The municipalities are the ownership of their water supply system, and they do check on a daily basis.

**Senator Grafstein:** They do their own testing, and you come in and do spot-checking.

**Ms. Johnson:** We do checking as per the Canadian drinking water guidelines.

**Mme Johnson :** Je crois qu'il y a un malentendu. Les 100 000 personnes dont on parle ont accès à de l'eau potable, à la différence près qu'elle provient d'un puits privé. Ce n'est pas comme si elles n'avaient pas accès à de l'eau potable.

**Le sénateur Grafstein :** Je vois. Combien y a-t-il de personnes dans votre province qui ne disposent pas d'un puits privé et qui ne peuvent consommer directement l'eau de leur robinet? Y a-t-il des gens auxquels votre approche ne s'applique tout simplement pas?

**Mme Johnson :** Si on tient compte des cas où il y a un risque ou des avis émis à titre préventif, selon le chiffre le plus récent, environ 50 000 personnes doivent actuellement faire bouillir leur eau avant de la consommer.

**Le président :** Je crois que vous avez dit que ce nombre correspondait à environ 150 collectivités.

**Mme Johnson :** Il s'agit en fait de 156 collectivités.

**Le sénateur Grafstein :** J'aimerais conclure par la question suivante : Qu'arrive-t-il lorsqu'une collectivité se montre récalcitrante et ne se conforme tout simplement pas à vos lignes directrices ou à vos normes? Que faites-vous alors? Cela peut arriver.

**Mme Johnson :** Nous restons en contact avec les collectivités. Nous avons de très bonnes relations.

**Le sénateur Grafstein :** Je sais que vous gardez le contact, mais cela arrive. Vous ne pouvez affirmer que l'ensemble de vos collectivités se conforment rigoureusement à vos lignes directrices.

**Mme Johnson :** Nous pouvons certainement vous affirmer que toutes nos collectivités font analyser et surveiller la qualité de l'eau parce que nous nous en chargeons.

**Le sénateur Grafstein :** Je ne mets pas cela en doute. Je suis conscient du fait que l'eau est surveillée et analysée, mais il s'agit d'une vérification périodique. La qualité de l'eau n'est pas vérifiée chaque jour.

**Mme Johnson :** Elle est vérifiée, conformément à nos lignes directrices.

**Le sénateur Grafstein :** L'eau n'est pas analysée chaque jour. Vous venez de dire quelles étaient vos directives à l'égard de la fréquence : quatre fois par mois, deux fois par année et quatre fois par année, selon le type d'analyse.

**Mme Johnson :** Nous suivons les recommandations canadiennes pour la qualité de l'eau potable.

**Le sénateur Grafstein :** Je comprends. Je veux seulement dire que l'eau n'est pas analysée à l'instant même. Elle ne l'est pas en temps réel, chaque jour.

**Mme Johnson :** Dans les collectivités, oui, elle l'est. Les municipalités sont responsables de leur réseau de distribution d'eau, et elles en font la vérification quotidiennement.

**Le sénateur Grafstein :** Elles font leurs propres analyses, et vous vous chargez des inspections ponctuelles.

**Mme Johnson :** À cet égard, nous nous conformons aux recommandations canadiennes pour la qualité de l'eau potable.

**Senator Grafstein:** I understand that. I do not want to start talking jargon. You come in and do spot-checking on top of the municipalities. Do the municipalities require you to test their water every day, according to your standards?

**Mr. Goebel:** They are required to do chlorine residual testing every day. That is it.

**Senator Grafstein:** Let us use the Walkerton situation. There was a regulation. They were testing, there were systems and reserves, and it was the same with North Battleford, Saskatchewan. However, guess what? The system failed. What happens when the system or community fails? What happens then?

**Ms. Johnson:** They do not test. They get placed on a boil-water advisory.

**Senator Grafstein:** They just get listed on a map somewhere. Are there no other consequences to them other than being publicly listed?

**Ms. Johnson:** Certainly, we do contact them and tell them that it is important to chlorinate. If not, there is a boil-water advisory in place.

**Senator Grafstein:** However, there would be a boil-water advisory in place as soon as it is tested, according to what you have just said. As soon as you get the test, you put it online, and then you tell the community that, by the way, a boil-water advisory is on. As soon as you get the test, unless I am confused by your testimony — you said that it is real time — you put it on the system, or do you warn them that you have a bad test? What happens?

**Ms. Johnson:** We warn them too, immediately.

**Senator Grafstein:** You put them on the boil-water advisory and they do it, and what has been the response time? What do you do with people who are recalcitrant? In Toronto, we have a lot of recalcitrant people, maybe not in Newfoundland. Many of our officials do not follow suit; they do not do what they are supposed to do.

**Ms. Johnson:** I am not familiar with any situations that you are describing in our province. We have good compliance. If we call them to tell them there is an issue, they are more than willing — and so they should be — to take action and post a boil-water advisory.

**Senator Grafstein:** Are the bulk of these people volunteers?

**Ms. Johnson:** The bulk of them are very dedicated volunteers.

**Senator Grafstein:** Is there one full-time professional responsible in every water system?

**Ms. Johnson:** No, there is not.

**Senator Grafstein:** Why is that?

**Le sénateur Grafstein :** C'est ce que j'ai cru comprendre. Je ne veux pas tomber dans le jargon administratif. Vous vous chargez de réaliser des inspections ponctuelles pour vérifier si les municipalités font bien leur travail. Les municipalités exigent-elles que vous analysiez leur eau chaque jour, selon vos normes?

**M. Goebel :** Elles doivent mesurer la concentration de chlore résiduel chaque jour. C'est tout.

**Le sénateur Grafstein :** Prenons l'exemple de Walkerton. Il y avait un règlement. On procédait à des analyses, il y avait des réseaux et des réserves d'eau, et c'était la même chose à North Battleford, en Saskatchewan. Mais, devinez quoi? Le réseau a failli. Qu'arrive-t-il lorsque le réseau ou la collectivité ne donne pas les résultats escomptés? Que se passe-t-il alors?

**Mme Johnson :** Elles ne procèdent pas à des analyses. Elles reçoivent un avis d'ébullition de l'eau.

**Le sénateur Grafstein :** Elles se retrouvent simplement sur une liste quelque part. Y a-t-il pour elles des conséquences autres que le fait d'être visées par un avis public?

**Mme Johnson :** Évidemment, nous communiquons avec elles et leur soulignons qu'il est important de chlorer l'eau. Sans quoi, elles reçoivent un avis d'ébullition de l'eau.

**Le sénateur Grafstein :** Sauf que l'avis d'ébullition de l'eau paraît une fois que l'eau a été analysée, selon ce que vous venez de dire. Dès que vous obtenez les résultats des analyses, vous les affichez en ligne, puis vous dites à la collectivité, en passant, qu'elle doit faire bouillir son eau. Dès le moment où vous obtenez les résultats, à moins que je comprenne mal votre témoignage — vous avez dit que tout se faisait en temps réel —, vous les affichez en ligne ou vous informez les collectivités qu'il y a des risques, est-ce bien cela? Qu'arrive-t-il?

**Mme Johnson :** Nous les avertissons également aussitôt.

**Le sénateur Grafstein :** Vous leur donnez un avis d'ébullition d'eau, et ils s'y conforment, et quel est le temps de réaction? Comment réagissez-vous à l'égard des récalcitrants? À Toronto, il y a beaucoup de gens qui résistent, mais ce n'est peut-être pas le cas à Terre-Neuve. Bon nombre de nos fonctionnaires ne donnent pas suite à ces avis; ils ne font pas ce qu'on attend d'eux.

**Mme Johnson :** À ma connaissance, aucune situation semblable ne se produit dans notre province. Les collectivités se conforment à nos directives. Si nous leur téléphonons pour les informer d'un risque possible, elles sont plus que disposées — et il devrait en être ainsi — à intervenir et à afficher un avis d'ébullition de l'eau.

**Le sénateur Grafstein :** Les gens avec lesquels vous collaborez sont-ils pour la plupart des bénévoles?

**Mme Johnson :** En effet, la majorité sont des bénévoles très dévoués.

**Le sénateur Grafstein :** Les installations d'approvisionnement en eau comptent-elles chacune un professionnel affecté à temps plein à la surveillance du réseau?

**Mme Johnson :** Non.

**Le sénateur Grafstein :** Et pourquoi donc?

**Ms. Johnson:** Many of these communities have populations of 100 or 200 people. Some of the populations are declining. Even having said that, these volunteers do admirable work and take pride in what they do. They take time out of their schedule to do this operator training. Not only that, but we also bring training units to their municipalities so that they can learn right on their own equipment.

**Senator Grafstein:** I would like to talk about the larger centres. Let us talk about St. John's. Are there problems in St. John's?

**Ms. Johnson:** No.

**Senator Grafstein:** What was the last boil-water advisory in St. John's?

**Mr. Goebel:** There was one around August 2001. I am unsure of the exact date.

**Senator Grafstein:** Has there not been a major problem in St. John's or the other major urban centres in the last five years?

**Ms. Johnson:** No boil-water orders have occurred in the last six years in the province.

**Senator Grafstein:** Your only "stick" then is a boil-water advisory, a test and a call.

**Ms. Johnson:** I would not say "only" because it is significant when we put a community on a boil-water advisory. They are aware of what that means. "Only" is diminishing what a boil-water advisory means, in my opinion.

**The Chair:** I will put one final question to you, if I can, along the Senator Grafstein's line. There are meat packing plants, fish packing plants and other food processing plants in Newfoundland and Labrador. Meat, vegetables, fish and other consumables are all susceptible to regulation.

Anything that we consume is susceptible to regulation. If you do something or participate in making or purveying something that makes somebody ill, there is a penalty. Notwithstanding that this has not happened in Newfoundland and Labrador, and that may have to do with the pristine source of your water. With everything that we ingest, there is a penalty, a consequence of some type to that person who has been derelict or less than responsible in purveying to us anything that makes us ill. There is a consequence of doing that beyond someone putting up a sign saying that these guys have put out a product that made people sick.

I believe Senator Grafstein was moving towards this question. It may be difficult to apply such a penalty to a volunteer and that may be your point. Is there a penalty in Newfoundland for failing to measure up to the standard; a penalty beyond the stigma of a boil-water advisory?

**Mme Johnson :** Nombre de ces collectivités comptent de 100 à 200 habitants. Certaines voient leur population décliner. Cela étant dit, les bénévoles font un travail admirable dont ils sont fiers. Ils réservent du temps dans leur horaire pour suivre la formation de technicien. Qui plus est, nous les formons dans leur municipalité pour qu'ils puissent apprendre à travailler avec l'équipement qu'ils auront à utiliser par la suite.

**Le sénateur Grafstein :** J'aimerais parler des grands centres. Parlons de St. John's. Y a-t-il des problèmes à St. John's?

**Mme Johnson :** Non.

**Le sénateur Grafstein :** À quand remonte le dernier avis d'ébullition de l'eau à St. John's?

**M. Goebel :** Aux alentours d'août 2001. Je ne suis pas certaine de la date exacte.

**Le sénateur Grafstein :** N'y a-t-il jamais eu un risque grave à St. John's ou dans d'autres grands centres urbains au cours des cinq dernières années?

**Mme Johnson :** Aucun ordre d'ébullition de l'eau n'a été émis dans la province au cours des six dernières années.

**Le sénateur Grafstein :** Par conséquent, en guise de « bâton », vous ne disposez seulement que des avis d'ébullition de l'eau, des analyses et des appels.

**Mme Johnson :** Je ne dirais pas « seulement », car, lorsque nous donnons un avis d'ébullition de l'eau à une collectivité, il s'agit d'une situation sérieuse. Elle sait ce que cela veut dire. À mon avis, le fait de dire « seulement » diminue la portée d'un avis d'ébullition de l'eau.

**Le président :** Je vais vous poser une dernière question, si vous me le permettez, qui va dans le même sens que les propos du sénateur Grafstein. À Terre-Neuve-et-Labrador, on retrouve des abattoirs, des usines d'emballage de poissons et d'autres installations de transformation des aliments. La viande, les légumes, le poisson et d'autres produits comestibles sont tous soumis à une réglementation.

Tout ce que nous consommons fait l'objet d'une réglementation. Si vous produisez ou fournissez un produit qui rend quelqu'un malade, il y a des sanctions. Indépendamment du fait que cela ne s'est jamais produit à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui peut s'expliquer par la pureté de vos sources d'eau. Pour tout ce que nous ingérons, il y aura des sanctions, des conséquences quelconques pour la personne assez négligente ou irréfléchie pour nous fournir un produit nous ayant rendus malades. De tels gestes entraînent des conséquences beaucoup plus graves que le simple fait d'émettre un avis selon lequel certaines personnes ont vendu un produit qui a rendu des gens malades.

Je crois que le sénateur Grafstein allait en venir à cette question. Il peut être difficile d'infliger des sanctions semblables à un bénévole, et c'est peut-être justement ce que vous soutenez. À Terre-Neuve, prévoit-on des sanctions pour ceux qui ne se conforment pas aux normes, des sanctions qui vont au-delà d'une stigmatisation résultant d'un avis d'ébullition de l'eau?

**Ms. Johnson:** No, there is not. As I said earlier, we do not believe in punitive methods. This is a public water supply system. Yes, it is used for drinking water but also for other reasons.

We do not sell this, per se, like you would meat or pop. Many communities, in my opinion, do not even charge enough for the systems that they do have in place when it comes to water. Municipalities do not make money on water; therefore, they are different than a food manufacturer or other businesses.

For all the reasons that I outlined previously, the punitive method would be a step backwards.

**Senator Milne:** Madame Minister, do you think the passage of this bill will have any implications for the mining industry in your province? The wording of Bill S-206, in clause 3, says that an inspector can enter any place "from which any substance may escape and contaminate any food." I will give you time to read the clause.

You have been asked about the fish industry and the food industry, but what about the mining industry and that particular clause?

**Mr. Goebel:** We have our own inspectors that do watershed inspections. If there is a mine in a water supply area that is causing a problem, we have inspectors that will go to that watershed and to that mine and deal with that situation if it comes up.

**Senator Milne:** Are these volunteer inspectors?

**Mr. Goebel:** No, these are provincial staff in the minister's department. If it is a new mine, then that mine would be subject to very strict terms and conditions of a permit to be allowed to operate in that watershed. It may have requirements such as additional monitoring, additional buffers or not storing fuel in the watershed.

There are many terms and conditions with which they would have to comply. Those would be legally enforceable on a mine or any industry that might operate in a watershed.

**Senator Grafstein:** Do you know how many bottles of water are sold in your province?

**Ms. Johnson:** I tried to get that exact figure for another reason. I know that some communities do use bottled water. In fact, they go to springs, and that is not something that our department advocates at all because there is no testing on that water.

I have statistics throughout Canada but not specifically to Newfoundland and Labrador. More people are doing it for a lifestyle choice, but the statistics for the people that go to a spring is about 20 per cent. You could probably extrapolate from that that if they are going there, they are probably buying bottled

**Mme Johnson :** Non, il n'y en a pas. Comme je l'ai dit plus tôt, nous ne croyons pas aux méthodes punitives. Il s'agit d'un réseau d'approvisionnement en eau public. Oui, il fournit de l'eau potable, mais il est également utilisé à d'autres fins.

Nous ne vendons pas cette eau comme on vendrait de la viande ou des boissons gazeuses. En outre, nombre de collectivités, à mon avis, ne facturent pas assez pour l'eau qu'elles distribuent. Elles ne font pas d'argent avec l'eau, et, à ce titre, elles se distinguent des fabricants d'aliments ou d'autres types d'entreprises.

Pour toutes ces raisons, la méthode punitive serait pour nous un recul.

**Le sénateur Milne :** Madame la ministre, croyez-vous que le passage suivant du projet de loi aura une incidence sur l'industrie minière dans votre province? L'article 3 du projet de loi S-206 précise qu'un inspecteur peut procéder à la visite de tout lieu « d'où peut s'échapper toute substance susceptible de contaminer des aliments ». Je vais vous donner le temps de lire l'article.

On vous a interrogés au sujet de l'industrie de la pêche et de l'industrie alimentaire, mais qu'en est-il de l'industrie minière, si l'on pense à cet article en particulier?

**M. Goebel :** Nous avons nos propres inspecteurs qui procèdent à l'inspection des bassins hydrographiques. Si une mine se situant à proximité d'un réseau d'approvisionnement en eau constitue une source de risque, nous avons des inspecteurs qui inspecteront le bassin et la mine et qui corrigeront toute situation qui pourrait se présenter.

**Le sénateur Milne :** S'agit-il d'inspecteurs bénévoles?

**M. Goebel :** Non, ces inspecteurs font partie du personnel du ministère. S'il s'agit d'une nouvelle mine, elle sera soumise aux modalités très strictes du permis relatif aux activités dans ce bassin. Il peut s'agir d'exigences telles que des mesures de surveillance supplémentaires, des zones tampons supplémentaires ou l'interdiction d'entreposer des carburants dans les limites du bassin.

Ces entreprises sont soumises à nombre de modalités. Ces modalités auraient force exécutoire à l'égard de la mine ou de toute autre entreprise voulant exercer ses activités dans le bassin hydrographique.

**Le sénateur Grafstein :** Savez-vous combien de bouteilles d'eau sont vendues dans votre province?

**Mme Johnson :** J'ai essayé d'obtenir le nombre exact pour une autre raison. Je sais que certaines collectivités boivent en effet de l'eau en bouteille. En fait, les résidents puisent l'eau dans des sources, et ce n'est pas quelque chose que notre ministère préconise, car cette eau de source n'a pas été analysée.

J'ai des statistiques se rapportant à l'ensemble du Canada, et non précisément à Terre-Neuve-et-Labrador. De plus en plus de gens le font parce qu'ils ont adopté un mode de vie en particulier, mais les statistiques révèlent que 20 p. 100 des gens au Canada puisent de l'eau à partir d'une source. On pourrait probablement



water as well. Some people who have very good water at their tap are buying bottled water. It is for different reasons that they choose to buy bottled water.

**Senator Grafstein:** Why is that?

**Ms. Johnson:** It could be advertising or life style choice. That is my opinion.

**The Chair:** You have been very forthcoming. We are grateful that you came. We wish that more provinces would respond in the way that you have. We are very grateful.

Senators, will adjourn the meeting, but I remind you that Senator Milne, Senator Spivak and Senator Nolin and I must convene a meeting of the steering committee.

The committee adjourned.

---

OTTAWA, Thursday, June 12, 2008

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-206, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 8:33 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Tommy Banks** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** This meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources will continue its consideration of Bill S-206, which proposes that drinking water should be placed under the Food and Drugs Act.

We have here this morning representatives of the Federation of Canadian Municipalities: Michael Buda, Acting Deputy Director, Policy; and Talusier LaSalle, Policy Analyst.

First, I will introduce the members of the committee present. On my left is Senator Lorna Milne who represents Ontario. On my far right is Senator Bert Brown who represents Alberta; next to him is Senator Ethel Cochrane, who represents Newfoundland and Labrador; and next to me is the deputy chair of this committee, Senator Pierre Claude Nolin from Quebec.

Mr. Buda, I presume you will lead off. You have the floor.

**Michael Buda, Acting Deputy Director, Policy, Federation of Canadian Municipalities:** I thank the committee for inviting us to appear to answer questions on this important issue.

faire une déduction et se dire que, s'ils consomment cette eau, ils achètent probablement aussi de l'eau en bouteille. Par ailleurs, certaines personnes dont l'eau du robinet est de très bonne qualité achètent aussi de l'eau en bouteille. S'ils consomment de l'eau en bouteille, c'est pour différentes raisons.

**Le sénateur Grafstein :** Quelles sont-elles?

**Mme Johnson :** Ces personnes peuvent être influencées par la publicité ou avoir opté pour un mode de vie en particulier. C'est ce que je crois.

**Le président :** Vous vous êtes montrés très coopératifs. Nous vous sommes reconnaissants d'être venus témoigner. Nous aimerions que d'autres provinces répondent à notre invitation comme vous l'avez fait. Nous sommes très heureux de vous avoir accueillis.

Chers collègues, nous allons lever la séance, mais je vous rappelle que le sénateur Milne, le sénateur Spivak, le sénateur Nolin et moi devons convoquer une réunion du comité de direction.

La séance est levée.

---

OTTAWA, le jeudi 12 juin 2008

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-206, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui, à 8 h 33, pour étudier le projet de loi.

**Le sénateur Tommy Banks** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit pour poursuivre son étude du projet de loi S-206, qui propose que l'eau potable soit assujettie à la Loi sur les aliments et drogues.

Nous avons ce matin des représentants de la Fédération canadienne des municipalités : Michael Buda, directeur adjoint intérimaire, Politiques; et Talusier LaSalle, analyste de politiques.

Premièrement, je vais présenter les membres du comité qui sont présents. À ma gauche, le sénateur Lorna Milne, qui représente l'Ontario; à ma droite, au bout de la table, le sénateur Bert Brown, qui représente l'Alberta; à côté de lui, le sénateur Ethel Cochrane, qui représente Terre-Neuve-et-Labrador; et à côté de moi se trouve le vice-président du comité, le sénateur Pierre Claude Nolin, du Québec.

Monsieur Buda, je suppose que vous prendrez la parole en premier. Vous avez la parole.

**Michael Buda, directeur adjoint intérimaire, Politiques, Fédération canadienne des municipalités :** Je remercie le comité de nous inviter à comparaître pour répondre à des questions sur cette importante question.

As you may know, FCM has over 1,600 municipal members from coast to coast to coast that represent almost 90 per cent of the population. Our mission is to help Parliament and the Government of Canada better understand and respond to the needs, interests and capacities of municipalities in Canada.

Our appearance is made here today in that light: To share the municipal perspective and priorities with respect to this issue and work with this committee to come up with the best response and policy possible.

**The Chair:** Pardon me for interrupting, Mr. Buda. I forgot something that is important.

Honourable senators, Mr. Buda has brought notes of his remarks, but they are in English only. I ask your permission to have them distributed to members notwithstanding that they are not in both languages.

[Translation]

**Senator Nolin:** For this time, I will accept it; next time, please use your francophone services because we would appreciate receiving the French translation of your brief.

**Mr. Buda:** Absolutely. Sorry.

[English]

**Mr. Buda:** I want to introduce my colleague, Talusier LaSalle, who is with me at the table today. I want to pass along the regrets of our CEO, Brock Carlton, and our newly elected president, the Mayor of Sherbrooke Jean Perrault, who normally would have preferred to be present today, but both are unavailable.

The provision of clean and safe water is the top priority of every government tasked with this possibility and is one of the basic human rights that all Canadians take for granted and expect from their governments. Mayors and councillors stand alongside this committee in their shared interests to deliver this basic and essential service. FCM and our members appreciate the interest of the committee in this critical issue.

However, the message we bring to this committee today as clearly and concisely as possible is that more regulations cannot solve a problem that comes down to overstressed fiscal resources and capacity.

Just as there is not a senator in this Parliament who is not in full support of ensuring that Canadians have clean, safe drinking water, there is not a municipal leader in this country working in good faith for the public who does not share that interest.

**The Chair:** Pardon for me interrupting you again, Mr. Buda, but for the purposes of transcription and translation, can you speak a little more slowly?

Comme vous le savez peut-être, la FCM a plus de 1 600 municipalités membres d'un océan à l'autre qui représentent près de 90 p. 100 de la population. Notre mission est d'aider le Parlement et le gouvernement du Canada à mieux comprendre les besoins, les intérêts et les capacités des municipalités du Canada, et à y répondre.

C'est dans ce contexte que nous témoignons devant vous aujourd'hui : pour vous faire part des perspectives et priorités municipales relativement à cette question et pour travailler avec le comité afin d'en arriver à la meilleure solution possible.

**Le président :** Je m'excuse de vous interrompre, monsieur Buda. J'ai oublié quelque chose d'important.

Honorables sénateurs, M. Buda a apporté le texte de son allocution, mais il est en anglais seulement. Je demande votre permission pour le distribuer aux membres du comité, en dépit du fait qu'il n'est pas dans les deux langues officielles.

[Français]

**Le sénateur Nolin :** Pour cette fois-ci, j'accepte; la prochaine fois, vous utiliserez vos services francophones car nous apprécierions de recevoir la version traduite en français de vos notes.

**M. Buda :** Absolument. Désolé.

[Traduction]

**M. Buda :** Je voudrais vous présenter mon collègue, Talusier LaSalle, qui est à mes côtés. Je tiens aussi à vous faire part des regrets de notre PDG, Brock Carlton, et de notre président nouvellement élu, le maire de Sherbrooke Jean Perrault, qui aurait préféré normalement être présent aujourd'hui, mais ni l'un ni l'autre n'était disponible.

La fourniture d'eau potable saine et sûre est la priorité absolue de tout gouvernement qui est chargé de cette tâche, et c'est l'un des droits humains fondamentaux que tous les Canadiens tiennent pour acquis et qui fait partie de leurs attentes envers leurs gouvernements. Les maires et les conseillers municipaux partagent l'intérêt du comité quant à la fourniture de ce service fondamental et essentiel. La FCM et nos membres apprécient l'intérêt manifesté par les membres du comité envers cette problématique cruciale.

Cependant, le message que nous voulons transmettre aujourd'hui au comité, le plus clairement et concisément possible, est qu'on ne pourra pas résoudre à coup de règlements additionnels un problème qui tient essentiellement à des ressources financières et à une capacité excessivement mises à contribution.

Tout comme il n'y a pas un seul sénateur au Parlement qui n'est pas animé par la volonté de faire en sorte que les Canadiens aient de l'eau potable saine et sûre, il n'y a pas un seul dirigeant municipal dans notre pays qui ne partage pas cet intérêt et qui n'y travaille pas en toute bonne foi.

**Le président :** Pardon de vous interrompre de nouveau, monsieur Buda, mais aux fins de la transcription et de l'interprétation, pourriez-vous parler un peu plus lentement?

**Mr. Buda:** Yes.

**Senator Nolin:** We will have, finally, the French version of what you are saying.

**The Chair:** We would like it to be as accurate as possible. We are now joined by Senator Marilyn Trenholme Counsell on your immediate right, who represents the Province of New Brunswick, and by Senator Grant Mitchell who represents Alberta.

I am sorry for the interruptions. Please proceed.

**Mr. Buda:** The reality is that these well-intentioned and hard-working mayors and councillors, Reeves and alderman are hobbled by an estimated infrastructure deficit of \$123 billion in everything from crumbling overpasses, overcapacity transit and failing or inadequate water systems, as you well know.

Much of the services that municipalities provide are essential and critical to public health and safety. As well, municipalities provide the foundation of our country's vaunted high quality of life, safe transportation infrastructure, policing and community safety, public health, solid-waste collection and disposal, waste water, and obviously, clean, safe drinking water.

The numbers tell the story: 92 cents of each tax dollar paid by Canadians and collected in Canada go to the federal and provincial governments. That leaves 8 cents of every tax dollar collected in Canada available to municipal governments. We believe the real fiscal imbalance in this country lies in those numbers.

Municipalities are now expected to do more because of offloading from other orders of government, and because of increased global competition for human capital and rapid growth. They are expected to accomplish this goal with the same limited revenue tools they have had since the 19th century. To fix the municipal fiscal imbalance, we need a more equitable sharing of fiscal resources among all orders of government. We do not ask for cash handouts or band-aids: We ask for a long-term partnership and a plan that will achieve results.

That point leads now to Bill S-206, which is a great example. Municipalities believe it does not matter how good guidelines and standards are if municipalities do not have the fiscal or human resource capacity to meet the guidelines.

Small communities face significant challenges with regard to inadequate treatment and distribution systems, lack of trained operators, reduced capability for monitoring, reduced access for testing, and little capacity for source water protection.

**M. Buda :** Oui.

**Le sénateur Nolin :** En bout de ligne, nous aurons la version française de ce que vous dites.

**Le président :** Nous voudrions qu'elle soit aussi précise que possible. Voici que se joint maintenant à nous le sénateur Marilyn Trenholme Counsell, immédiatement à votre droite, qui représente la province du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Grant Mitchell, qui représente l'Alberta.

Je suis désolé pour ces interruptions. Veuillez poursuivre.

**M. Buda :** La réalité est que ces maires et conseillers municipaux, aussi bien intentionnés et travaillants soient-ils, se butent à un déficit d'infrastructure estimé à 123 milliards de dollars, et cela touche absolument tout, depuis les viaducs qui s'écroulent jusqu'aux transports en commun qui ne fournissent pas, en passant par des réseaux d'eau potable dégradés ou insuffisants, comme vous le savez pertinemment.

La plupart des services fournis par les municipalités sont essentiels à la santé et à la sécurité du public. De plus, les municipalités fournissent les bases qui permettent la qualité de vie de notre pays, qui est tellement enviée, ainsi que l'infrastructure pour des transports sûrs, la sécurité des collectivités et les services de police, la santé publique, le ramassage et l'élimination des déchets solides, le traitement des eaux usées et, évidemment, la fourniture d'une eau potable saine et sûre.

Les chiffres disent tout : 92 cents de chaque dollar payé par les Canadiens et perçu par les autorités au Canada vont aux gouvernements fédéral et provinciaux. Il reste donc huit cents sur chaque dollar perçu au Canada disponibles pour les gouvernements municipaux. Nous croyons que ces chiffres révèlent le véritable déséquilibre fiscal de notre pays.

On attend maintenant davantage des municipalités parce que les autres ordres de gouvernement ont fait du délestage, et à cause de la concurrence mondiale accrue pour le capital humain et la croissance rapide. On s'attend à ce que les municipalités accomplissent toutes ces tâches avec les mêmes outils fiscaux limités dont elles disposent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour régler le déséquilibre fiscal municipal, il nous faut un partage plus équitable des ressources fiscales entre tous les ordres de gouvernement. Nous ne demandons pas une aide ponctuelle ou le versement de sommes comptant : nous demandons un partenariat à long terme et un plan qui permettra d'obtenir des résultats.

Ce qui m'amène maintenant au projet de loi S-206, qui est un excellent exemple. Les municipalités croient qu'il importe peu que les normes et lignes directrices soient bonnes, si les municipalités n'ont pas la capacité financière ou les ressources humaines voulues pour les mettre en application.

Les petites localités ont d'énormes difficultés : des réseaux de traitement et de distribution inadéquats, l'absence d'exploitants ayant reçu la formation voulue, une capacité réduite de surveillance, un accès réduit aux tests, et une capacité limitée de protection des eaux de source.

The recently announced Building Canada Fund and the now permanent Gas Tax Fund are welcome and important federal contributions to meeting the infrastructure deficit challenge and partially addressing the municipal fiscal imbalance. However, when measured against the need, in particular, of the \$123 billion municipal infrastructure deficit, the scope of the problem and what is required to address that problem becomes more evident and stark.

Providing equal access to safe drinking water for all Canadians will be best achieved not through more regulation but by working together to invest in the infrastructure and capacity that municipalities need to deliver the services that all our citizens and residents expect and require.

Those are my comments. I know the committee has been exploring a number of areas and we will answer any questions we can.

**The Chair:** Mr. LaSalle, do you want to add to anything Mr. Buda has said?

**Talusier LaSalle, Policy Analyst, Federation of Canadian Municipalities:** Not at this point, thank you.

**The Chair:** We are now joined, to your immediate right, by Senator Jerry Grafstein, representing Ontario, who is the author of the bill that we are now considering.

You made the point that to fix the municipal fiscal imbalance, as you call it, more than 8 cents of every tax dollar generated must go to the cities.

I had the honour of being the vice-chair of the Prime Minister's Caucus Task Force on Urban Issues in Canada, and that was one of the points we made. Some of those suggestions have been implemented, as you pointed out; the gas tax and other things.

Since you referred to the tax shortfall, I want to ask you a question that derives from that subject. To be clear, I have always said, in the city in which I live, I do not pay enough taxes for the privileges and benefits that I receive from living there. I know I do not. Furthermore, I know that I do not pay enough for the water that I drink, the heat or the electricity because the external costs of those things are not in the price that I pay. One way that we will deal with climate change, for example, is by making those costs internalized.

With respect to taxes, let me make an argument. I am interested in your answer. When other orders of government have found that they are in the glue and need more money to do the job that they are charged to do, they have made extremely difficult decisions politically from time to time and have gone to the people and said, We do not have enough money to do

Le Fonds Chantiers Canada, récemment annoncé, et le Fonds de la taxe sur l'essence, maintenant permanent, sont des contributions fédérales importantes et bien accueillies pour aider à relever le défi du déficit d'infrastructure et réduire en partie le déséquilibre fiscal municipal. Cependant, compte tenu de l'ampleur des besoins, en particulier du déficit d'infrastructure municipale de 123 milliards de dollars, la gravité du problème et le virage majeur nécessaire pour remédier à ce problème deviennent encore plus évidents et consternants.

Le meilleur moyen de donner à tous les Canadiens un accès égal à une eau potable saine, ce n'est pas de renforcer encore davantage la réglementation, mais plutôt de travailler ensemble pour investir dans l'infrastructure et dans la capacité dont les municipalités ont besoin pour assurer la prestation des services sur lesquels comptent tous nos citoyens et résidents et dont ils ont besoin.

Cela met fin à mon allocution. Je sais que le comité a examiné la question sous plusieurs angles, et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

**Le président :** Monsieur LaSalle, voulez-vous ajouter quelque chose aux propos de M. Buda?

**Talusier LaSalle, analyste de politiques, Fédération canadienne des municipalités :** Pas pour l'instant, merci.

**Le président :** Se joint maintenant à nous, immédiatement à votre droite, le sénateur Jerry Grafstein, qui représente l'Ontario et qui est l'auteur du projet de loi que nous étudions actuellement.

Vous avez dit que pour régler le problème de ce que vous appelez le déséquilibre fiscal municipal, il faut qu'une plus grande proportion que huit cents de chaque dollar d'impôt perçu aille aux villes.

J'ai eu l'honneur d'être vice-président du Groupe de travail du caucus créé par le premier ministre pour se pencher sur les questions urbaines au Canada, et c'était justement l'une de nos recommandations. Certaines suggestions ont d'ailleurs été mises en oeuvre, comme vous l'avez signalé, notamment la taxe sur l'essence.

Étant donné que vous avez évoqué le manque à gagner fiscal, je voudrais vous poser une question qui porte justement sur ce sujet. Pour être bien clair, j'ai toujours dit que, dans la ville où j'habite, je ne paye pas assez d'impôt pour les privilèges et les avantages dont je bénéficie en habitant là-bas. Je sais que je ne paie pas assez. En outre, je sais que je ne paie pas assez cher l'eau que je bois, la chaleur ou l'électricité, parce que le coût externe de tout cela n'est pas reflété dans le prix que je paye. Dans le dossier du changement climatique, par exemple, nous allons justement nous attaquer à ce problème en internalisant ces coûts.

Au sujet des taxes et impôts, je voudrais vous présenter un argument. J'ai hâte de connaître votre réponse. Quand d'autres ordres de gouvernement ont constaté qu'ils étaient dans le pétrin et qu'il leur fallait plus d'argent pour accomplir les tâches dont ils étaient chargés, ils ont pris des décisions extrêmement difficiles sur le plan politique, de temps à autre, et se sont adressés à la

the job that we are required to do so we will cut some services and raise your taxes.

This decision takes great political courage, but other orders of government have done it. Provinces have done it with the result that some of them are now debt-free; the country has done it with the result that there is no longer an annual operating deficit. These decisions were tough, political decisions. Is it possible that municipal governments and their members should take tough political decisions and go to their constituents and say, we do not have enough money to do the job?

You say that one of the problems with water is that there is an income shortfall to the municipality. Fix it. Please argue back.

**Mr. Buda:** I think you will find that the mayors and councillors are intimately aware of that argument because they are the only order of government in this country that raises taxes every single year. Every single year, property tax mill rates must rise because the economy continues to grow, demands on municipal infrastructure and services continue to grow, as does the population. Yet the property tax, as a tax tool, does not grow with the economy because it is linked to property assessments. Although the assessments are going up, if we want to raise revenue we must raise tax.

**The Chair:** You must raise the mill rate.

**Mr. Buda:** I apologize if some senators are aware of this situation. If the average assessment in our municipality goes up 10 per cent and we plan a 0 per cent tax increase, the mill rate decreases by 10 per cent. That is what happens every year. If we want to increase our revenues we must increase taxes. That happens in every city every year. I point out the provincial and federal governments, at least since the mid-1990s but probably even before that, have reduced tax rates every year because sales and income taxes increase with the economic growth this country has experienced for some time now.

The total aggregate federal and provincial tax revenues have been increasing year over year even though tax rates, which are the things that citizens most notice, have been going down. Those tough political choices are being taken, but I cannot disagree with you that tough political decisions are what need to be taken.

Having said that, again, in terms of municipal operations, public opinion shows that the citizens believe that municipal governments are running the leanest and most efficient order of government. That opinion is shown in poll after poll. There is not a lot of fat to cut, and municipalities must cut that fat every year, again, because they are faced with a choice of raising taxes

population en disant : « Nous n'avons pas assez d'argent pour faire le travail que nous sommes chargés de faire et nous allons donc couper certains services et augmenter vos impôts. »

Il faut énormément de courage politique pour prendre une telle décision, mais d'autres ordres de gouvernement l'ont fait. Des provinces l'ont fait, avec le résultat que certaines n'ont maintenant plus aucune dette; le pays l'a fait, avec le résultat qu'il n'y a plus de déficit de fonctionnement annuel. Ces décisions ont été dures sur le plan politique. Est-il possible pour les gouvernements municipaux de prendre des décisions politiques difficiles et de s'adresser à leur électorat en disant qu'ils n'ont pas assez d'argent pour faire le travail?

Vous dites que l'un des problèmes dans le cas de l'eau est qu'il y a un manque à gagner en termes de revenu pour la municipalité. Réglez le problème. Je vous invite à me présenter vos arguments.

**M. Buda :** Je pense que vous constaterez que les maires et conseillers municipaux sont très conscients de cet argument parce qu'ils sont le seul ordre de gouvernement dans notre pays qui augmente les impôts chaque année. Année après année, il faut augmenter les taux par mille appliqués aux impôts fonciers parce que l'économie continue de croître, les demandes pour l'infrastructure et les services municipaux continuent d'augmenter, de même que la population. Pourtant, l'impôt foncier, en tant qu'outil fiscal, n'augmente pas au même rythme que l'économie parce qu'il est lié à l'évaluation des propriétés. La valeur des propriétés augmente, mais si nous voulons augmenter nos revenus, nous devons augmenter le taux de l'impôt.

**Le président :** Vous devez augmenter le taux par mille.

**M. Buda :** Je m'excuse si certains sénateurs sont déjà au fait de cette situation. Si la valeur moyenne des propriétés dans notre municipalité augmente de 10 p. 100 et si nous prévoyons une augmentation d'impôt de 0 p. 100, cela équivaut à une diminution de 10 p. 100 du taux par mille. C'est ce qui se passe chaque année. Si nous voulons augmenter nos revenus, nous devons augmenter les impôts. C'est ce qui arrive dans toutes les villes, chaque année. Je signale que les gouvernements fédéral et provinciaux, du moins depuis le milieu des années 1990, mais probablement même avant cela, ont réduit les taux d'imposition chaque année parce que les revenus provenant des taxes de vente et des impôts sur les particuliers augmentent au même rythme que la croissance économique que notre pays connaît depuis maintenant un certain temps.

Les rentrées fiscales totales des gouvernement fédéral et provinciaux ont augmenté année après année, même si les taux d'imposition, que les citoyens remarquent surtout, ont baissé. Des choix politiques difficiles ont été faits, mais quand vous dites qu'il faut prendre de dures décisions politiques, je ne suis pas en désaccord avec vous.

Cela dit, sur le plan des activités municipales, les sondages d'opinion montrent que les citoyens croient que les gouvernements municipaux représentent l'ordre de gouvernement le moins dépensier et le plus efficient. Tous les sondages l'indiquent. Il n'y a pas beaucoup de gras à couper et les municipalités doivent pourtant en couper chaque année parce

5 per cent in the same year where income and sales taxes are going down or cutting services. Every year they make those tough political decisions.

On the question of demand pricing, I cannot disagree that this is clearly a way forward. I point out, however, that the issue is complex in that we need to shift taxes from property, income and sales to paying for services like that because there are distributional equity issues, and there is tremendous public opposition to it. You are correct; the solution is that kind of political courage. I cannot dispute that point, senator.

**The Chair:** The infrastructure shortfall is sort of the same as the annual operating deficit shortfall that other governments have dealt with.

You are correct. One reason that taxes at other orders of government have gone down is because they have removed those deficits and their interest payments are way down. That is among the many reasons.

**Mr. Buda:** We argue that the other reason other orders of government have been able to eliminate their operating deficits is they have off-loaded to the municipal level some of the services they previously provided. Municipalities have picked up those responsibilities, and municipalities cannot run operating deficits. One way municipalities balance their books is to reduce investment in capital. If we are thinking about either keeping the lights on or fixing the foundation, we can put off the foundation repairs for a few years because we must keep the lights on.

What other orders of government experience as annual deficits each year show up as accumulated infrastructure deficit, which we do not really see. It is not in the balance book. It is in our streets, in the pot holes, crumbling overpasses and failing water systems.

**The Chair:** The downloading part is exactly right.

**Senator Milne:** Having grown up in a household where it was municipal politics all the way, I know some of the problems; my dad was Mayor of Toronto. The problems are enormous.

**Senator Grafstein:** A good mayor he was.

**Senator Milne:** Thank you, Senator Grafstein. My concerns are with small municipalities without the population to be able to afford a large water purification system.

How many of your municipalities with boil-water advisories have been repeats? Do you know?

**Mr. Buda:** I am not aware of the figure. I know you have heard this statistic before, but certainly well over 95 per cent, probably over 99 per cent of these boil-water advisories, are in extremely small communities of 500 or less, 100 or less, 50 or less. They are

que, je le répète, elles ont le choix entre augmenter les impôts de 5 p. 100 alors même que les impôts sur le revenu et les taxes de vente diminuent, ou réduire les services. Chaque année, elles prennent ces dures décisions politiques.

Sur la question du prix de la demande, je conviens que c'est clairement la voie à suivre. Je signale toutefois que la question est complexe en ce sens que nous devons détourner la charge fiscale des impôts fonciers et sur le revenu et des taxes de vente pour faire plutôt payer pour l'obtention des services; cela pose des problèmes d'équité répartitionnelle et suscite énormément d'opposition du public. Vous avez raison; la solution réside dans ce type de courage politique. Je ne peux pas réfuter cet argument, sénateur.

**Le président :** Le déficit d'infrastructure est en quelque sorte la même chose que le déficit annuel de fonctionnement que les autres gouvernements ont subi et dont ils se sont débarrassés.

Vous avez raison. Si les impôts prélevés par d'autres ordres de gouvernement ont baissé, c'est en partie parce que ceux-ci ont supprimé ces déficits et réduit du même coup leurs paiements d'intérêt. C'est l'une des nombreuses raisons.

**M. Buda :** Nous soutenons que l'autre raison pour laquelle les autres ordres de gouvernement ont pu éliminer leurs déficits de fonctionnement est qu'ils se sont déchargés sur le niveau municipal de certains services qu'ils fournissaient auparavant. Les municipalités ont hérité de ces responsabilités et elles n'ont pas le droit d'avoir un déficit de fonctionnement. Une manière pour les municipalités d'équilibrer leurs livres est de réduire l'investissement en capital. Si nous avons le choix entre laisser la lumière allumée et réparer les fondations, nous pouvons reporter de quelques années les réparations aux fondations parce que nous devons laisser la lumière allumée.

Les déficits annuels accumulés d'année en année par les autres ordres de gouvernement prennent la forme d'un déficit d'infrastructure accumulé, qui n'est pas vraiment visible. Il ne figure pas au bilan. Il est dans nos rues, dans les nids-de-poule, les viaducs dégradés et les systèmes d'aqueduc dépassés.

**Le président :** C'est exactement cela, le délestage.

**Le sénateur Milne :** Ayant grandi dans une maison où la politique municipale était à l'ordre du jour, je connais la problématique; mon père a été maire de Toronto. Les problèmes sont énormes.

**Le sénateur Grafstein :** Il a été un bon maire.

**Le sénateur Milne :** Merci, sénateur Grafstein. Je m'inquiète des petites municipalités qui n'ont pas une population assez nombreuse pour se permettre d'avoir un imposant système d'épuration de l'eau.

Combien de vos municipalités ont dû émettre à répétition des avertissements de faire bouillir l'eau? Le savez-vous?

**M. Buda :** Je ne connais pas le chiffre. Je sais que vous avez déjà entendu cette statistique, mais il est certain que beaucoup plus de 95 p. 100, probablement 99 p. 100 de ces avertissements de faire bouillir l'eau sont émis dans de très petites localités

small incorporated entities, which raises some interesting governance issues because of the inherent lack of capacity they experience, which is clearly within provincial jurisdiction.

How many of them are repeat offenders? I do not have that statistic, but I safely venture a guess that it is a significant proportion of them because it is those municipalities that lack the people they need to build and maintain these systems, as well as the capital. The capital costs on new water systems can be high. If they cannot amortize that cost across a reasonably sized population, the increased assessments can be significant. In the smaller municipalities that are spread over a wide geographic area, it is simple for people to move outside the geographic boundary of the municipality to avoid paying the tax. Obviously, they no longer benefit from the service, but people in smaller municipalities often prefer fewer rather than more government services. That issue is another important one to consider here as well, especially in these small municipalities.

**Senator Milne:** In Ontario, Mike Harris downloaded the cost of even the provincial highways onto the municipalities through which they ran. That downloading meant that someone living north of Brampton, where I live, driving through Brampton on the way into work in Toronto, beating down the roads, the City of Brampton was faced with the cost of repairing and maintaining those roads.

I assume from what you say that the FCM is against this bill. Are you against the principle of the bill? Are you against it purely on a monetary basis?

**Mr. Buda:** As I said at the beginning of my remarks, FCM and the municipalities support any interest that Parliament and the Senate, in particular, can draw attention to this issue because the municipalities are at the front lines. I do not think you will find many councillors or mayors who are proud to say that their municipality is currently under a boil-water advisory. These situations are not ones that municipal leaders want to be in; no more so than any public official.

I would not say that the mayors, councillors and FCM are against the bill. We are interested in trying to find a solution that will solve the root of the problem. We believe that the problem is not one of insufficient regulation or enforcement. The fact that there are 1700 boil-water advisories indicates that the regulations and enforcements exist. If we did not have regulation and enforcement, there would be zero boil-water advisories; people would simply be drinking unsafe water unaware of the problem. The question is, why are there still 1700 boil-water advisories? Why is that number not going down?

**Senator Grafstein:** There is only one moment in time.

de 500 habitants ou moins, parfois moins de 100 ou même de 50 habitants. Ce sont de petites entités, ce qui soulève d'intéressants problèmes de gouvernance à cause du manque intrinsèque de capacité, ce qui relève clairement des compétences provinciales.

Combien d'entre elles sont récidivistes? Je n'ai pas le chiffre, mais je peux dire sans trop de risque de me tromper que c'est une bonne proportion, parce que ces municipalités n'ont pas les ressources humaines nécessaires pour bâtir et entretenir ces systèmes, sans parler des capitaux. Une nouvelle usine d'épuration de l'eau peut coûter très cher. Faute de pouvoir répartir ce coût sur une population raisonnablement nombreuse, il peut en résulter une forte augmentation du taux d'évaluation. Dans les petites municipalités dont la population est éparpillée sur une vaste superficie, c'est simple pour les gens de déménager à l'extérieur de la municipalité pour éviter d'avoir à payer la taxe. Évidemment, ils ne bénéficient plus du service, mais dans les petites localités, les gens préfèrent souvent avoir moins de services gouvernementaux. C'est une autre question dont il est important de tenir compte également, surtout dans les petites municipalités.

**Le sénateur Milne :** En Ontario, Mike Harris a même pelleté le coût des routes provinciales vers les municipalités que ces routes traversent. Cela veut dire que quelqu'un qui habite au nord de Brampton, où je demeure, doit traverser Brampton pour aller travailler à Toronto et provoque donc une usure rapide de nos routes; la ville de Brampton a été forcée de payer le coût de réparation et d'entretien de ces routes.

Je conclus de vos propos que la FCM est contre ce projet de loi. Êtes-vous contre le principe du projet de loi? Êtes-vous contre la mesure purement pour des raisons monétaires?

**M. Buda :** Comme je l'ai dit au début de mon intervention, la FCM et les municipalités se réjouissent dès que le Parlement et en particulier le Sénat manifestent de l'intérêt et peuvent attirer l'attention sur cette problématique, parce que les municipalités sont en première ligne. Je ne pense pas que vous pourrez trouver beaucoup de conseillers municipaux ou de maires qui soient fiers de dire que leur municipalité est actuellement visée par un avertissement de faire bouillir l'eau. Ce ne sont pas des situations dans lesquelles aiment se trouver les dirigeants municipaux, pas plus que n'importe quel autre titulaire de charge publique.

Je ne dirais pas que les maires, les conseillers municipaux et la FCM sont contre le projet de loi. Nous sommes intéressés à tenter de trouver une solution qui permettra de résoudre le fond du problème. Nous croyons que le problème n'est pas l'insuffisance de réglementation ni la mise en application de celle-ci. Le fait qu'il y a 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau indique que le règlement existe et qu'il est appliqué. Si nous n'avions pas de règlements et d'exécution de la loi, il y aurait zéro avertissement de faire bouillir l'eau; les gens continueraient simplement à boire de l'eau dangereuse, sans être conscients du problème. La question est de savoir pourquoi il y a encore 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau. Pourquoi ce chiffre ne diminue-t-il pas?

**Le sénateur Grafstein :** C'est seulement une donnée ponctuelle dans le temps.

**Mr. Buda:** That is true. I do not have the data that shows the trends over time, but my understanding is that the numbers have been rising.

I suggest that one reason numbers are rising is because the regulations and enforcement are becoming better. That is a large number of boil-water advisories. Clearly, it is not only a transitory moment that, unfortunately on Wednesday, there were a lot of boil-water advisories. Likely, this problem is a persistent one, as you indicated, senator.

We believe that because there are 1700 boil-water advisories, the regulations and enforcement are working. What is not working is the solution to those boil-water advisories. That is where we come back to the need for investment in these systems.

The Building Canada Fund and the permanent Gas Tax Transfer are important steps. To put those steps into perspective, however, once the Building Canada Fund reaches \$2 billion, and the Building Canada Fund will deliver on average about \$500 million to \$1 billion a year, that amount will represent about 25 per cent of the average capital investments that municipalities make each year. This amount is a fairly significant increase. These transfers are only recent.

We are already seeing that this fund is having an effect. Unfortunately, Infrastructure Canada does not have a full accounting of where their grants are going, but their preliminary analysis shows that a large percentage of these investments are going to water and wastewater systems because municipalities know that is where their needs are. I think over the next few years we will see an improvement in the situation. Again, the improvement is not because there are more regulations or enforcement but because there is more money available to fix the problems highlighted by the regulations and enforcement that exist in Canada.

**The Chair:** On the point that you made about the effectiveness of the system that rings the alarm bell, there is no question of that. It seems to be happening. However, the alarm bell is ringing and the fire department is not coming.

So that we understand the FCM's view, pick that small, incorporated hamlet of 50 persons. We can all picture that lovely little rural area with a stream running through it. There may be cows too close to the stream. Who pays for the system that provides those 50 people in that hamlet with clean drinking water?

**Mr. Buda:** That question is complex, and I will not dodge it. I am not trying to be trite, but clearly the fiscal sustainability of extremely small governance units like that hamlet is challenging because they do not have economies of scale in tax collection, for instance, or access to the type of reserves or debt capacity that even municipalities of 500 might have. These governance challenges are obviously within provincial jurisdiction. Therefore, I suggest that in some cases, those municipalities may never be able to build the systems they need to provide clean and safe drinking water solely on the backs

**M. Buda :** C'est vrai. Je n'ai pas les données indiquant l'évolution de la tendance, mais je crois savoir que ce chiffre a augmenté.

À mon avis, une raison pour laquelle le chiffre augmente, c'est que les règlements et leur mise en application s'améliorent. Il y a beaucoup d'avertissements qui sont émis. C'est clair que ce n'est pas une simple coïncidence si, malheureusement, mercredi, il y avait beaucoup d'avertissements en vigueur. Ce problème est probablement chronique, comme vous l'avez dit, sénateur.

Nous croyons que les règlements et les efforts d'application de la loi fonctionnent, la preuve étant qu'il y a 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau. Ce qui ne fonctionne pas, c'est la solution pour éliminer de tels avertissements. C'est pourquoi nous en revenons au besoin d'investir dans ces systèmes.

Le Fonds Chantiers Canada et le Transfert permanent de la taxe sur l'essence sont des mesures importantes. Mais pour mettre cela en perspective, quand le Fonds Chantiers Canada atteindra 2 milliards de dollars et investira en moyenne quelque 500 millions ou un milliard de dollars par année, ce montant représentera environ 25 p. 100 des investissements en capital moyen que les municipalités font chaque année. Cela représente une assez forte augmentation. Ces transferts sont très récents.

On constate déjà l'effet de ce fonds. Malheureusement, Infrastructure Canada ne tient pas une comptabilité intégrale indiquant la destination de ces subventions, mais une analyse préliminaire indique qu'un pourcentage important de ces investissements est consacré aux systèmes d'épuration de l'eau et de traitement des eaux usées, parce que les municipalités savent que c'est là que se situent leurs besoins. Je pense qu'au cours des prochaines années, nous verrons une amélioration de la situation. Je le répète : l'amélioration n'est pas attribuable au renforcement de la réglementation ou de son application; c'est plutôt parce qu'il y a plus d'argent disponible pour régler les problèmes mis en lumière par les règlements et les mécanismes d'application qui existent déjà au Canada.

**Le président :** Vous avez fait remarquer que l'efficacité du système permet de tirer la sonnette d'alarme, et c'est indéniable. Cela semble être le cas. Cependant, la sonnette d'alarme a beau sonner, le service d'incendie ne semble pas entrer en action.

Pour que nous comprenions bien le point de vue de la FCM, prenons un petit hameau de 50 habitants constitué en municipalité. Nous avons tous en tête l'image de ce petit hameau pittoresque traversé par un ruisseau. Il y a peut-être des vaches trop près du ruisseau. Qui paye le système qui permet aux 50 habitants de ce hameau de boire de l'eau potable saine?

**M. Buda :** La question est complexe et je ne vais pas essayer de me dérober. C'est presque une évidence, mais il est clair que la durabilité fiscale d'unités de gouvernance extrêmement petites comme ce hameau pose des difficultés, parce que de telles entités n'ont pas d'économies d'échelle au chapitre du fisc, et n'ont pas non plus accès aux réserves ou à la capacité d'endettement que peuvent avoir même des municipalités de 500 habitants. Ces problèmes de gouvernance relèvent évidemment des compétences provinciales. Par conséquent, certaines de ces municipalités ne pourront peut-être jamais construire les systèmes qu'il leur



of those residents who live there because they do not have economies of scale necessary to build those systems. Therefore, it is incumbent upon the provincial governments who are responsible for municipal governance. This responsibility is not within our mandate, but if those governance units are too small to be fiscally sustainable, it is more likely a provincial responsibility.

Having said that, provinces spend vast sums of money to support those smaller communities because rural sustainability is important for the whole country. Those hamlets often provide workers to critical resource extraction industries, agriculture and so on. They are important for the country. When we speak about municipalities or small municipal units, the provinces manage them and take responsibility for them. That is why you will see the provincial regulations and enforcement capacities not only target them but are adapted to supporting the work of those small hamlets.

[*Translation*]

**Senator Nolin:** All your members are, for constitutional reasons, provincial creatures. I was reading your policy on water management: “Clean, safe and reliable water.” I am wondering about the analysis that you have done of the different provincial policies. Did it assist you in developing your own policy? If you have done an analysis of these policies, what have you learned from studying the various provincial policies?

Just to give you some more food for thought, last week, the Quebec Government tabled a bill entitled An Act affirming that water resources are collectively owned and reinforcing their protection. The Quebec Government and the National Assembly of Quebec are acutely aware of their jurisdiction in the area of environmental protection and jealously protect their authority in this regard, and I would like to know whether you have some knowledge of this bill, what lessons you have learned from it and whether you could share with us some of your ideas on this subject.

[*English*]

**Mr. Buda:** I am not familiar precisely with that bill but, generally, first, FCM, in all that we do in terms of our interaction with the federal government, constantly emphasizes the importance of respecting the provincial jurisdiction over municipalities. We seek a partnership between the federal government and provincial governments, and then through provincial government with the municipalities to support the needs of municipalities as appropriate to what is within the federal interest.

Frankly, our policies around safe drinking water, are they specifically informed by provincial legislation? Probably not, but they are informed by the fact that municipalities are within provincial jurisdiction, and drinking water is clearly within provincial jurisdiction. Therefore, the type of work that we do

faudrait pour fournir de l'eau potable saine à leurs habitants en comptant uniquement sur la capacité de payer des gens qui y habitent, faute d'avoir les économies d'échelle nécessaires pour construire de tels systèmes. Par conséquent, ce sont les gouvernements provinciaux qui assument la responsabilité de la gouvernance municipale. Cette responsabilité n'est pas de notre ressort, mais si les unités de gouvernance sont trop petites pour être financièrement soutenables, il est probable que la responsabilité incombe alors aux autorités provinciales.

Cela dit, les provinces dépensent des sommes énormes pour appuyer les petites localités rurales parce que le monde rural est important pour l'ensemble du pays. Ces hameaux abritent souvent des travailleurs essentiels dans les secteurs de l'extraction des ressources, de l'agriculture, entre autres. Ils sont importants pour le pays. Quand on parle de municipalités ou de petites entités municipales, les provinces assurent leur gestion et en assument la responsabilité. C'est pourquoi vous verrez que les règlements provinciaux et les services provinciaux d'application de la loi non seulement les prennent pour cible, mais sont adaptés pour appuyer et encadrer ces petits hameaux.

[*Français*]

**Le sénateur Nolin :** Tous vos membres sont, pour des raisons constitutionnelles, des « créatures » provinciales. Je lisais votre politique sur la gestion de l'eau : « Eau propre, sûre et fiable ». Je m'interroge sur l'analyse que vous avez faite des différentes politiques provinciales. Est-ce que cela vous a aidé à élaborer votre politique? Si vous avez analysé ces politiques, quelles sont les leçons que vous avez tirées des différentes politiques provinciales?

Juste pour alimenter un peu plus votre réflexion, la semaine dernière, le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi qui s'intitule Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Le gouvernement du Québec et l'Assemblée nationale du Québec sont définitivement conscients et très jaloux de ces compétences en matière de protection de l'environnement et je voudrais savoir, si vous avez pris connaissance de ce projet de loi, quelles leçons vous en avez tirées et quelle idée vous partagez avec nous à ce sujet.

[*Traduction*]

**M. Buda :** Je ne connais pas parfaitement ce projet de loi, mais généralement, premièrement, la FCM, dans toute notre interaction avec le gouvernement fédéral, insiste constamment sur l'importance de respecter les compétences provinciales sur les municipalités. Nous recherchons un partenariat entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et ensuite entre le gouvernement provincial et les municipalités, pour appuyer les besoins des municipalités, le cas échéant, lorsque c'est dans l'intérêt fédéral de le faire.

Franchement, nos politiques sur l'eau potable saine sont-elles spécifiquement dictées par la législation provinciale? Probablement pas, mais elles sont dictées par le fait que les municipalités relèvent des provinces, et l'eau potable fait clairement partie des compétences provinciales. Par conséquent,

with the Government of Canada is designed to provide additional resources for provinces so that they can deliver whichever services they prefer with their own municipalities around safe drinking water.

This is why I started with the municipal fiscal imbalance. We believe that a number of federal responsibilities have been offloaded, both to provinces and, from my perspective, to municipalities, which have placed an increased fiscal burden on them that make it more difficult for them to deliver some of the core public services. The first municipalities in this world were incorporated to provide fire protection, and water and waste water and solid waste disposal. These services are core municipal responsibilities.

With regard to your question, our focus around what provinces are doing is to try to work with the federal government to ensure that they support provincial initiatives rather than duplicate or replace them.

**Senator Cochrane:** Along the same line, can you explain how the municipal, provincial and federal authorities currently work together to assure drinking water quality?

**Mr. Buda:** I am definitely not an expert on this subject. The only knowledge I have gained from this issue specifically is from federal officials. I am not saying that is a bad thing, but I am not an expert on this matter. Obviously, a federal official probably from Health Canada is better placed to describe the system.

My understanding is that national drinking water guidelines offer guidance and a benchmark against which provincial legislation and regulations are fashioned, and those provincial regulations and enforcement mechanisms, which are based on and referenced to those national guidelines, are used to enforce provincial guidelines at a municipal level.

It starts from some sense of national guidance that leads to one national level, which is important. All Canadians clearly need safe drinking water. It is not that the citizens of New Brunswick expect slightly safer drinking water than citizens of Saskatchewan. There is one national level. However, in terms of how those national guidelines are expressed, and especially how they are enforced, there needs to be some differences because the governance systems in each province are different. Saskatchewan and Quebec, for example, have a large number of small municipal governments, so their regulations and enforcement mechanisms need to be adapted to that slightly different enforcement mechanism, whereas in British Columbia, they have a slightly different governance mechanism. They have regional districts which, especially in less populated areas, are often responsible for ensuring the safe delivery of drinking water, which is a totally different governance system and therefore requires a slightly different approach to regulations and enforcement.

le travail que nous faisons avec le gouvernement du Canada vise à faire en sorte que les provinces obtiennent des ressources supplémentaires pour que celles-ci puissent offrir les services qu'elles préfèrent à l'intérieur de leurs propres municipalités en matière d'eau potable saine.

C'est pourquoi j'ai commencé par le déséquilibre fiscal municipal. Nous croyons qu'un certain nombre de responsabilités fédérales ont été déléguées à la fois aux provinces et, de mon point de vue, aux municipalités, ce qui leur a imposé un fardeau fiscal plus lourd qui rend d'autant plus difficile la tâche d'assurer la prestation de certains services publics de base. Les premières municipalités du monde ont été constituées pour assurer la protection contre les incendies et pour fournir les services d'aqueduc et d'égout et l'élimination des déchets solides. Ces services sont les responsabilités municipales de base.

Quant à votre question, au sujet de ce que font les provinces, nous nous efforçons de travailler avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte qu'il appuie les initiatives provinciales au lieu de les remplacer ou de faire double emploi.

**Le sénateur Cochrane :** Dans la même veine, pouvez-vous expliquer comment les autorités municipales, provinciales et fédérales travaillent actuellement ensemble pour garantir la qualité de l'eau potable?

**M. Buda :** Je ne suis absolument pas un expert à ce sujet. Les seules connaissances que j'ai acquises dans ce domaine précis proviennent des fonctionnaires fédéraux. Je ne dis pas que c'est mauvais, mais je ne suis pas expert en la matière. Évidemment, un fonctionnaire fédéral, probablement de Santé Canada, serait mieux placé que moi pour décrire le système.

Je crois comprendre que les lignes directrices nationales sur l'eau potable servent de guide et de point de repère pour l'élaboration des lois et règlements des provinces, et que ces règlements et mécanismes d'application provinciaux, qui s'inspirent de ces lignes directrices nationales, servent à appliquer des lignes directrices provinciales au niveau municipal.

Au départ, il y a donc une sorte de modèle national, ce qui est important. Il est clair que tous les Canadiens ont besoin d'eau potable saine. On ne peut pas dire que les citoyens du Nouveau-Brunswick s'attendent à boire de l'eau potable légèrement plus saine que les citoyens de Saskatchewan. Il y a un niveau national. Cependant, dans la manière dont ces lignes directrices nationales sont exprimées et surtout dont elles sont mises en application, il doit y avoir des différences, parce que les systèmes de gouvernance sont différents dans chaque province. La Saskatchewan et le Québec, par exemple, ont un grand nombre de petites administrations municipales et leurs règlements et mécanismes d'application doivent donc être adaptés à ce mécanisme d'application légèrement différent, tandis qu'en Colombie-Britannique, le mécanisme de gouvernance est légèrement différent. Il y a des districts régionaux qui, surtout dans les régions peu peuplées, sont souvent responsables de l'eau potable; c'est donc un système de gouvernance complètement différent qui exige une approche légèrement différente en matière de règlements et d'exécution de la loi.

My understanding is that those provincial regulations and enforcement mechanisms are drawn from and guided by those national guidelines so that there is good consistency across the country.

**Senator Cochrane:** What about the governance in Newfoundland and Labrador? We heard from people yesterday that they are satisfied with how their system works.

**Mr. Buda:** I am not familiar with this system. This goes back to my point that FCM works with the federal government and we respect provincial jurisdiction, which means that we do not work with provincial governments. That is the responsibility of the municipal associations of each province and territory. I am not familiar exactly with what is happening in Newfoundland and Labrador.

**Senator Cochrane:** I thought I would ask because you mentioned other provinces.

**Mr. Buda:** Having said that, Newfoundland and Labrador is another interesting example where the municipal governance system is complex. There are a large number of municipalities, as I am sure you well know, in Newfoundland and Labrador. The geographic isolation of some of them is acute and unique in Canada. The geology is much different in Newfoundland and Labrador, as you well know, from the rest of Canada; therefore the drinking water infrastructure will look different. If they sit on a small island made of rock, they will collect surface water more than subsurface water. Therefore the regulations and enforcements need to zero in on, and provide, more detail on how to provide safe drinking water from surface water sources. That situation is in contrast to Ontario and other provinces where most drinking water — especially in smaller communities — is collected from subsurface aquifers. That situation requires different types of source water protection, collection and distribution systems.

**Senator Cochrane:** You talked a bit about capacity. You indicated it does not matter how good the guidelines are if they do not have the capacity. Can you provide an assessment of the capacity of municipalities across the country? For example, do we have enough trained operators, and how many do we need? Where are the capacity gaps?

**Mr. Buda:** Again, I do not have specific details. An organization like the Canadian Water and Wastewater Association, which represents water and waste water systems — and obviously employees that work within them — would have the specific numbers.

My understanding is that most provinces and territories have training systems in place, and certification systems in place. However, there is a shortage as there is with a wide range of more technical jobs. In most places in this country, we face a labour shortage because of some of what is happening in Alberta and Saskatchewan with the oil, gas and mineral exploration industries.

Je crois savoir que ces règlements et mécanismes provinciaux s'inspirent étroitement des lignes directrices nationales, de sorte qu'il y a une bonne uniformité d'un bout à l'autre du pays.

**Le sénateur Cochrane :** Qu'en est-il de la gouvernance à Terre-Neuve-et-Labrador? Nous avons entendu hier des gens dire qu'ils sont contents du fonctionnement de leur système.

**M. Buda :** Je ne connais pas bien ce système. J'en reviens à ce que je disais : la FCM travaille avec le gouvernement fédéral et nous respectons les compétences provinciales, ce qui veut dire que nous ne travaillons pas avec les gouvernements provinciaux. C'est la responsabilité des associations municipales de chaque province et territoire. Je ne sais pas exactement ce qui se passe à Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le sénateur Cochrane :** J'ai pensé vous poser la question parce que vous avez nommé d'autres provinces.

**M. Buda :** Cela dit, Terre-Neuve-et-Labrador est un autre exemple intéressant, car le système de gouvernance municipale y est complexe. Il y a un grand nombre de municipalités, comme vous le savez sûrement, à Terre-Neuve-et-Labrador. Certaines sont extrêmement isolées géographiquement, ce qui est unique au Canada. La géologie est très différente à Terre-Neuve-et-Labrador, comme vous le savez bien, par rapport au reste du Canada; par conséquent, toute l'infrastructure de l'eau potable est différente. Les Terre-Neuviens vivent sur une petite île rocheuse et ils recueillent donc l'eau de surface plus que l'eau souterraine. Par conséquent, les règlements et mécanismes d'application doivent mettre davantage l'accent sur la façon d'assurer l'approvisionnement en eau potable à même l'eau de surface. C'est très différent de l'Ontario et d'autres provinces, où l'eau potable, surtout dans les petites localités, est surtout puisée dans la nappe phréatique. Cette situation exige des systèmes différents pour la protection, le prélèvement et la distribution de l'eau potable.

**Le sénateur Cochrane :** Vous avez parlé un peu de capacité. Vous avez dit que les lignes directrices ont beau être bien faites, elles n'atteignent pas leur but faute d'avoir la capacité voulue. Pouvez-vous nous donner une évaluation de la capacité des municipalités au Canada? Par exemple, avons-nous suffisamment d'opérateurs formés, et combien nous en faudrait-il? Où se situent les lacunes en matière de capacité?

**M. Buda :** Encore là, je n'ai pas les détails précis. Une organisation comme l'Association canadienne des eaux potables et usées, qui représente les autorités qui exploitent les systèmes d'aqueduc et d'égout — et évidemment les employés qui y travaillent — pourrait vous donner des chiffres précis.

Je crois savoir que la plupart des provinces et territoires ont mis en place des systèmes de formation et d'accréditation. Cependant, il y a pénurie, comme pour beaucoup d'autres emplois techniques. Dans la plupart des régions de notre pays, nous avons une pénurie de main-d'oeuvre causée par ce qui se passe en Alberta et en Saskatchewan, dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'exploration minière.

Just like McDonald's is having difficulty hiring people in Edmonton, my understanding is that a large number of municipalities face the same sorts of challenges.

This example is different, but after the tragedy in Laval, with the collapse of the overpass, bridge engineers became even more important. Even before that collapse, they were always important. We know that there are not enough trained bridge engineers in this country to provide the technical expertise and input to designing new bridges, which means there is a backlog in bridge construction.

Likely, the same sorts of challenges exist. That is why I know that Health Canada works with provinces to provide resources, tool kits, training modules and certification frameworks to help provinces and municipalities ensure there are enough trained operators, in particular.

Of course, using Building Canada Fund money, they can build a first-rate water treatment plant, but if they do not have the staff to run it properly, then the same tragedies that occurred in the past can occur again.

I think the work of Health Canada, working with provincial departments, is a great example of the role the Government of Canada can play in marshalling resources, in sharing best practices across jurisdictions, and providing those real concrete tools that provinces and municipalities can then draw on to do what they need to, which is to recruit those trained operators.

It is not even a matter of building the systems. Municipalities need guidance on which systems are most appropriate for them. They have cannot necessarily rely on the industry to provide that guidance because the industry has its own particular interests. Which system is best for my type of community, environment and all the rest?

Health Canada provides great resources there.

**Senator Cochrane:** Has Health Canada provided these resources for a long time?

**Mr. Buda:** My understanding is they have always been involved but in the last three or four years, they have started to focus in a significant way. I do not have a lot of knowledge of the history there. I know that their work right now is exemplary. We are working with them to help them connect with our members to ensure that the resources they deliver are rolled out to our members.

**Senator Milne:** Following through on this business of advisory and sharing best practices, is that work taking place now? Is that role the responsibility of Health Canada or the FCM?

**Mr. Buda:** FCM is an advocacy organization. We are here to aggregate the interests of the wide range of municipalities that are members of the organization to work then with the federal government, so the federal government's programs and policies

Tout comme les restaurants McDonald ont de la difficulté à trouver des employés à Edmonton, je crois savoir que beaucoup de municipalités ont des difficultés du même ordre.

L'exemple que je vais donner est différent, mais après la tragédie à Laval, l'effondrement du viaduc, les ingénieurs de ponts sont devenus encore plus importants au Canada. Même avant cet effondrement, ils ont toujours été importants. Nous savons qu'il n'y en a pas suffisamment dans notre pays pour fournir l'expertise technique et travailler à la conception de nouveaux ponts, ce qui veut dire qu'il y a des retards dans la construction des ponts.

Des défis du même ordre existent probablement. C'est pourquoi je sais que Santé Canada travaille avec les provinces pour fournir des ressources, des boîtes d'outils, des modules de formation et des cadres d'accréditation pour aider les provinces et les municipalités à s'assurer d'avoir suffisamment d'opérateurs formés, entre autres spécialités.

Bien sûr, grâce à l'argent du Fonds Chantiers Canada, on peut construire une usine de traitement dernier cri, mais si l'on n'a pas le personnel voulu pour l'exploiter, les mêmes tragédies que nous avons connues dans le passé pourraient se reproduire.

Je pense que Santé Canada, de concert avec les gouvernements provinciaux, est un excellent exemple du rôle que le gouvernement du Canada peut jouer en canalisant les ressources, en partageant les meilleures pratiques d'une province à l'autre et en fournissant des outils concrets que les provinces et les municipalités peuvent ensuite utiliser pour répondre à leurs besoins en recrutant des opérateurs formés.

Le problème n'est même pas de construire les systèmes. Les municipalités ont besoin d'orientation pour savoir quels systèmes leur conviendraient le mieux. Elles ne peuvent pas nécessairement se fier à l'industrie pour les conseiller, parce que les entreprises ont leurs propres intérêts à défendre. Quel système conviendrait le mieux à ma collectivité, compte tenu de notre environnement et de tout le reste?

Santé Canada fait du très bon travail dans ce domaine.

**Le sénateur Cochrane :** Santé Canada fournit-il ces ressources depuis longtemps?

**M. Buda :** Je crois savoir que le ministère a toujours joué un rôle, mais depuis trois ou quatre ans, il a commencé à intervenir de façon plus ciblée. Je ne connais pas très bien l'historique. Je sais qu'il fait maintenant du travail exemplaire. Je travaille avec les gens du ministère pour les aider à communiquer avec nos membres pour s'assurer que les ressources offertes parviennent bel et bien à nos membres.

**Le sénateur Milne :** Pour revenir à cette histoire d'avertissement de faire bouillir l'eau et des meilleures pratiques, est-ce que ce travail se fait actuellement? Ce rôle incombe-t-il à Santé Canada ou à la FCM?

**M. Buda :** La FCM est une organisation de défense et de promotion. Nous défendons les intérêts d'un vaste éventail de municipalités qui sont membres de l'organisation et nous travaillons donc avec le gouvernement fédéral pour que ses

are designed in a way that support municipalities. We are not designed to provide capacity building with our members, so the responsibility belongs to Health Canada.

**Senator Milne:** You are a one-way conduit?

**Mr. Buda:** Yes, we ensure that organizations like Health Canada designing their own programs and policies in a way that will make sense for our members and ensure that they connect with the right associations that provide the capacity building, like the Canadian Water and Wastewater Association.

**Senator Mitchell:** I have a specific area that I would like to question. Climate change is a fact. Most people now agree. It is having direct impacts on this country. Some of those impacts will be directly on municipal water. Storms directly affect water. We are seeing floods like we have never seen before. Droughts are occurring in places we have not seen them before and they are becoming more intense. They affect municipal water. Many cities and municipalities in my province, Alberta, depend upon flows from glaciers, which are receding.

Those are at least three ways in which potentially there will be huge pressure — in fact, now in some cases — on municipal water supplies. Have the FCM and its members begun to assess what those changes might bring, the costs and how they will adjust to those things?

**Mr. Buda:** Absolutely: One of our proposals to the Government of Canada is, through transport, infrastructure and communities and their suite of infrastructure funding programs, to develop an approach to support climate-change adaptation initiatives. Source-water protection and drinking water systems are a key part of that approach, but so are flood mitigation and prevention, and all the rest.

Do we have a sense of the cost: no, because FCM has limited resources. You are looking at about 20 per cent of our human capacity to conduct that kind of policy analysis. What we do is work with the federal government to help them understand the need for that kind of study and work, and provinces obviously, as well.

This challenge is clearly one for our generation and the next generation, and we need to begin understanding the scope of the problem before we can understand how to address it.

That challenge is certainly one of our key policy platforms that we are advancing with the federal government now.

**Senator Mitchell:** You said you are working with the federal government to assist them in understanding. Are you making any progress?

programmes et politiques soient conçus pour appuyer les municipalités. Nous n'avons pas les outils voulus pour renforcer la capacité de nos membres, et cette responsabilité incombe donc à Santé Canada.

**Le sénateur Milne :** Vous êtes un intermédiaire à sens unique?

**M. Buda :** Oui, nous veillons à ce que des organisations comme Santé Canada conçoivent leurs propres programmes et politiques d'une manière qui soit logique pour nos membres et nous veillons à établir des liens avec les associations compétentes pour le renforcement des capacités, par exemple l'Association canadienne de l'eau potable et des eaux usées.

**Le sénateur Mitchell :** Mes questions vont porter sur un aspect précis. Le changement climatique est un fait. La plupart des gens le reconnaissent maintenant. Cela a des conséquences directes pour notre pays, notamment sur les eaux municipales. Les orages influent directement sur la gestion des eaux. On voit des inondations comme nous n'en avions jamais vues. Des sécheresses sévissent là où il n'y en avait jamais eu et elles deviennent plus prononcées. Cela influe sur les eaux municipales. Beaucoup de villes et de municipalités de ma province, l'Alberta, comptent sur les eaux de ruissellement des glaciers, lesquels rétrécissent.

Voilà donc au moins trois manières dont il pourrait s'exercer d'énormes pressions — en fait, cela arrive déjà dans certains cas — sur l'approvisionnement en eau municipale. La FCM et ses membres ont-ils commencé à évaluer quelles pourraient être les répercussions de ces changements, leurs coûts et comment ils vont s'y adapter?

**M. Buda :** Absolument. L'une de nos propositions au gouvernement du Canada est d'élaborer, par l'entremise de toute la série de programmes touchant les transports, l'infrastructure et les collectivités, une approche pour appuyer les initiatives d'adaptation au changement climatique. La protection des sources d'eau et les systèmes d'approvisionnement en eau potable sont un élément clé de cette approche, mais il y a aussi les mesures d'atténuation et de prévention des inondations et tout le reste.

Avons-nous une idée du coût? Non, parce que la FCM a des ressources limitées. Vous avez devant vous environ 20 p. 100 de nos ressources humaines pour effectuer ce type d'analyse. Nous travaillons donc avec le gouvernement fédéral pour l'aider à comprendre le besoin de mener de telles études, et les provinces doivent s'y mettre aussi, évidemment.

Il est clair que c'est un défi pour notre génération et la suivante et nous devons commencer à comprendre l'ampleur du problème avant de savoir comment nous y attaquer.

C'est assurément l'une de nos principales plates-formes que nous faisons valoir actuellement auprès du gouvernement fédéral.

**Le sénateur Mitchell :** Vous avez dit que vous travaillez avec le gouvernement fédéral pour l'aider à comprendre. Faites-vous des progrès?

**Mr. Buda:** Yes, clearly the federal government is aware of these challenges. Are we making progress? I think you need to ask federal officials that.

**Senator Trenholme Counsell:** It was interesting to hear the presentation from the federation. I have learned a lot, but I also think I understand. I come from New Brunswick and for two of the communities there, the number one issue for two decades has been their water. It has not been any lack of goodwill or lack of understanding of what needs to be done; it is a lack of money. I speak about Sackville, New Brunswick, and Dorchester, New Brunswick.

Dorchester was able to do it because there is a federal institution there that was able to augment greatly their capacity to pay for what was needed. Sackville struggles and still has not reached the goal because of funding.

In terms of Bill S-206, there is a concern that it would result in greater pressure on municipalities and, ultimately, unmanageable penalties. Is it the principle or is it the impact on municipal governance?

**Mr. Buda:** I do not think that municipal governments fear new regulations and enforcement because they are already experiencing that. Those regulations and enforcement mechanisms already apply to municipalities. I am not sure they are concerned. We are concerned that they will not necessarily attack the root cause of the problem. Will more regulations and enforcement hurt: probably not. Will they help: I am sure they will, just like existing regulations and enforcements provide the type of feedback and accountability mechanisms that impel councils — where there are the funds to make the changes that they know they need to make — to make changes.

Is it the most effective or the highest priority? We would suggest that because there already are rigorous regulations and enforcement mechanisms at the provincial and territorial level that what we face, just like Sackville and Dorchester faced, is a shortage of capital required to make the changes, to respond to that boil-water advisory and say never again will there be a boil-water advisory in this community because we have the money. Hundreds of announcements were made across the country through the Building Canada Fund that municipalities are building a new water system, and it is because of the Building Canada Fund and the partnership the federal government has made with the provincial governments to provide that kind of shared capital investment.

**Senator Trenholme Counsell:** Along that line, is it possible that this bill could be the catalyst and the stick that would say, these measures must be taken because water is so exceedingly important and essential to life; and safe, clean drinking water is essential to health and life?

Do we need something more and would this bill provide it to make clean drinking water a national necessity as well as a local necessity? It would give it an urgency it does not always seem to

**M. Buda :** Oui, il est clair que le gouvernement fédéral est conscient de ces défis. Faisons-nous des progrès? Je pense que vous devez poser la question aux fonctionnaires fédéraux.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** C'était intéressant d'entendre l'exposé de la fédération. J'ai beaucoup appris, mais je crois aussi comprendre. Je viens du Nouveau-Brunswick et pour deux collectivités de cette province, le plus grand problème depuis deux décennies est l'approvisionnement en eau. Ce n'est pas par manque de bonne volonté ou faute de comprendre ce qui doit être fait; c'est le manque d'argent. Je parle de Sackville et de Dorchester, au Nouveau-Brunswick.

Dorchester a pu s'en tirer parce qu'il y a là-bas un établissement fédéral qui a grandement augmenté la capacité de payer les travaux nécessaires. Sackville n'a toujours pas atteint l'objectif, par manque d'argent.

Au sujet du projet de loi S-206, certains craignent qu'il exercerait des pressions accrues sur les municipalités et qu'il entraînerait en fin de compte des pénalités ingérables. En avez-vous contre le principe, ou bien est-ce à cause de l'impact sur la gouvernance municipale?

**M. Buda :** Je ne pense pas que les gouvernements municipaux craignent l'ajout de règlements et de mécanismes d'application, parce qu'ils en font déjà l'expérience. Ces règlements et mécanismes d'application s'appliquent déjà aux municipalités. Je ne suis pas sûr qu'ils s'inquiètent. Nous avons des réserves parce que cela ne va pas nécessairement s'attaquer à la cause profonde du problème. Est-ce que cela va nuire d'ajouter des règlements et des mécanismes? Probablement pas. Est-ce que cela va aider? Je suis certain que oui, tout comme les règlements et mécanismes existants fournissent la rétroaction et la reddition de comptes qui incitent les conseils à faire des changements, du moins pour ceux qui ont l'argent voulu pour opérer les changements qu'ils savent nécessaires.

Est-ce le moyen le plus efficace ou la première priorité? Selon nous, étant donné qu'il y a déjà des règlements et mécanismes d'application rigoureux aux niveaux provincial et territorial, notre problème, qui est aussi celui de Sackville et de Dorchester, c'est le manque d'argent pour faire les changements, pour réagir à cet avertissement de faire bouillir l'eau, pour que nous n'ayons plus jamais à émettre de tels avertissements. Des centaines d'annonces ont été faites d'un bout à l'autre du pays, des municipalités construisent de nouveaux systèmes d'aqueduc grâce au Fonds Chantiers Canada, et c'est grâce à ce fonds et au partenariat entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux permettant de partager pareils investissements.

**Le sénateur Trenholme Counsell :** Dans la même ligne de pensée, est-il possible que ce projet de loi puisse être le catalyseur, le bâton, l'outil permettant d'ordonner que de telles mesures soient prises parce que l'eau est tellement vitale, essentielle à la vie, et que l'eau potable saine est essentielle pour mener une vie saine?

Nous faut-il quelque chose de plus que ce projet de loi permettrait d'établir pour faire de l'eau potable saine une nécessité nationale aussi bien que locale? Cela imprimerait au

have. Yes, it is important; it is the number one capital project year after year. I was elected to the New Brunswick government 21 years ago, and in my communities this issue was number one. I saw the recent municipal elections, and locally it was still number one. The problem was not fixed.

**Mr. Buda:** Will additional regulations and enforcement actions taken against municipalities impel change? I think at the margin they probably will, but will they affect those 1,700 communities that currently have boil-water advisories: obviously not. They already know that their water is substandard. Each province and territory has different penalties attached to those enforcement mechanisms, but the reality is, it is up to voters to hold those municipal council members accountable. Communities under boil-water advisories clearly know in a public way that their water is unsafe to consume, and, in many cases municipal councils put forward the plan: Here is what it will take to provide safe drinking water. The assessment increases will be significant, and we are not talking about 5 per cent increase in their tax rate, and it will not be a \$200 increase in their property tax rate. It could be much more than that and for a long period of time.

I cannot say what is happening in Dorchester, Sackville or other communities, but access to capital has been significant. In terms of the sense of urgency, we were surprised when we heard that the number one project category for the Municipal Rural Infrastructure Fund, which is the latest data that Infrastructure Canada has available, was water and wastewater systems. We were surprised to hear that not because we did not think it should not have been but because it shows how much urgency municipalities place on this issue. For the first time perhaps in a generation they are seeing significant new investments from the federal government in municipal infrastructure, and they are putting the investments into the thing that is the most important. The list of outstanding capital projects on most municipal capital plans is as long as your arm. With new capital invested in those categories, they will invest it in the thing that is the absolute highest priority. They are putting it into water because the urgency is already there.

To return to your question, will this bill impel that change; will it put us over the top and take us to where we need to be? If there was already an absence of regulation and enforcement, I would say definitely it would, but if there are already 1,700 boil-water advisories in Canada whenever that study by the *Canadian Medical Association Journal* was released, I am not sure how many more boil-water advisories we need to make the necessary changes in the absence of the money that people need to make them.

dossier une urgence qu'il ne semble pas toujours avoir. Oui, c'est important; c'est le projet d'immobilisations numéro un, année après année. J'ai été élue au gouvernement du Nouveau-Brunswick il y a 21 ans et dans mes collectivités, c'était le dossier numéro un. J'ai suivi les dernières élections municipales et sur le plan local, c'était encore le dossier numéro un. Le problème n'a pas été réglé.

**M. Buda :** Est-ce que l'ajout de nouveaux règlements et mécanismes d'application à l'encontre des municipalités forcera celles-ci à opérer le changement? Je pense qu'à la limite, ce serait probablement le cas, mais est-ce qu'on va régler le cas des 1 700 collectivités qui sont actuellement touchées par des avertissements de faire bouillir l'eau? Évidemment pas. Ces gens-là savent déjà que leur eau est insalubre. Chaque province et territoire a des pénalités différentes assorties à ces mécanismes d'application, mais la réalité est qu'il incombe aux électeurs d'obliger les conseils municipaux à rendre des comptes. Les collectivités visées par les avertissements savent de façon claire et nette et publique que leur eau est impropre à la consommation et dans bien des cas, le conseil municipal a proposé un plan : voici ce qu'il faut pour fournir de l'eau potable saine. L'augmentation du taux sera importante et l'on ne parle pas d'une augmentation de 5 p. 100 du taux d'imposition, ni d'une augmentation de 200 \$ des impôts fonciers. Ce pourrait être beaucoup plus élevé et pendant longtemps.

Je ne sais pas ce qui se passe à Dorchester, à Sackville ou ailleurs, mais l'accès aux capitaux a été important. Compte tenu du sentiment d'urgence, nous avons été étonnés d'entendre que la première catégorie de projets pour le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, d'après les dernières données rendues publiques par Infrastructure Canada, était les systèmes d'aqueduc et d'égout. Cela nous a étonnés, non pas parce que nous pensions que cela n'aurait pas dû être le cas, mais parce que cela montre l'extrême urgence que les municipalités accordent à ce dossier. Pour la première fois en peut-être une génération, on voit d'importants nouveaux investissements du gouvernement fédéral dans l'infrastructure municipale, et ces investissements sont consacrés à ce qui est le plus important. La liste des projets d'immobilisations en cours dans la plupart des plans d'immobilisations municipaux est aussi longue que le bras. De nouveaux capitaux étant investis dans ces catégories, on investit dans la priorité absolue, c'est-à-dire l'eau, parce qu'il y a déjà urgence.

Pour revenir à votre question : ce projet de loi va-t-il provoquer ce changement, va-t-il nous relancer au point de nous amener à notre objectif? S'il y avait déjà absence de règlement et de mécanisme d'application, je dirais que oui, absolument, mais s'il y a déjà 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau au Canada, comme il en est fait état dans l'étude publiée par le *Journal de l'Association médicale canadienne*, je ne sais pas trop combien d'autres avertissements il faudra émettre pour apporter les changements nécessaires si l'on n'a pas l'argent pour réaliser ces changements.

**Senator Nolin:** I have a question exactly on that subject, Mr. Buda. Let us have an interesting discussion now. From your own website, and we have it in front of us, you state:

Municipal governments and other managers of drinking water systems are responsible for providing clean, safe and reliable drinking water.

This bill is aimed at exactly that point: responsible to provide. Do you think it is enough to tell Canadians: If you do not like the way we carry out our responsibility to provide clean, safe and reliable drinking water, do not elect us the next time?

**Mr. Buda:** I am not sure how else democracy works. Clean, safe drinking water is an absolute basic human right but so are safe bridges and a wide range of public services that municipalities provide. They are also critical to public health and safety. Politics is the art of allocating scarce resources among, and to, unlimited needs, so municipal councillors and mayors juggle a range of priorities which are all important. Just like the Parliament of Canada, municipal governments must make political decisions across shades of grey.

Is the bridge that is in danger of collapsing more important than making the improvements to the drinking water system? I cannot say because I am not a politician; I have not been elected by the people. Technical analysis can be provided by staff like me that the risk profile of these two projects would suggest that perhaps this situation is better or worse. Ultimately, it comes down to a political decision, and how are politicians held accountable: by their electorate. That is where I come back to with this bill and this committee's interest in this issue.

FCM's position is that municipalities do not have access to the capital required to fulfil all their responsibilities, in part because the federal government has off-loaded some of its own responsibilities to provinces or directly to municipalities. That off-loading has placed an increased fiscal burden on municipalities. They have access to limited revenue tools, unlike provinces and the federal government. This situation puts pressure at a real level around council tables. We have more responsibilities and the revenues are flat. What are we supposed to do? I think mayors and councillors are interested in providing safe drinking water. It is a question of how they do it.

Obviously, there are some mayors and councillors, just as there are some members of Parliament, who do not always act in the public interest. That situation occurs everywhere, but my contention is that most mayors and councillors feel as impassioned as you do but face a limited pool of revenues to fulfil all the wants and desires of their community.

**Le sénateur Nolin :** J'ai une question qui porte exactement sur ce sujet, monsieur Buda. Je vous invite à participer à une petite discussion intéressante. Je site un passage de votre propre site web, que nous avons devant nous :

Les gouvernements municipaux et autres gestionnaires des systèmes d'eau potable sont responsables de fournir de l'eau potable saine, sûre et fiable.

Ce projet de loi vise exactement le même objectif : la responsabilité de fournir l'eau potable. Pensez-vous qu'il suffise de dire aux Canadiens : si vous n'aimez pas la manière dont nous assumons notre responsabilité de fournir de l'eau potable saine, sûre et fiable, ne nous élisez pas la prochaine fois?

**M. Buda :** Je ne vois pas tellement comment la démocratie pourrait fonctionner autrement. L'eau potable saine et sûre est un droit humain absolument fondamental, comme le sont aussi des ponts qu'on peut franchir en toute sécurité ainsi qu'un vaste éventail de services publics fournis par les municipalités. Ces services sont également cruciaux pour la santé publique et la sécurité. La politique est l'art de répartir des ressources limitées parmi des besoins illimités, de sorte que les conseillers municipaux et les maires jonglent avec de nombreuses priorités qui sont toutes importantes. Tout comme le Parlement du Canada, les gouvernements municipaux doivent prendre des décisions politiques parfois très nuancées.

Le pont qui menace de s'effondrer est-il plus important que d'apporter des améliorations au système d'eau potable? Je ne peux pas me prononcer parce que je ne suis pas politicien; je n'ai pas été élu par la population. Des analyses techniques peuvent être fournies par des gens comme moi pour établir le profil du risque de ces deux projets et indiquer si la situation est pire ou meilleure. En fin de compte, c'est une décision politique qui doit être prise, et comment les politiciens sont-ils tenus comptables de leurs gestes? Par leurs électeurs. Telle est ma position sur ce projet de loi et sur l'intérêt manifesté par le comité à cette question.

La position de la FCM est que les municipalités n'ont pas accès aux capitaux nécessaires pour assumer toutes leurs responsabilités, en partie parce que le gouvernement fédéral s'est déchargé de certaines de ses propres responsabilités sur les provinces ou directement sur les municipalités. Ce délestage a imposé un fardeau fiscal accru aux municipalités. Elles ont accès à des outils de fiscalité qui sont limités, contrairement aux provinces et au gouvernement fédéral. Cette situation exerce des pressions très fortes sur les conseils municipaux. Nous avons des responsabilités accrues et les revenus sont stables. Que sommes-nous censés faire? Je pense que les maires et les conseillers municipaux sont intéressés à fournir de l'eau potable sûre et saine. La question est de savoir comment ils peuvent y arriver.

Évidemment, il y a certains maires et conseillers, tout comme il y a aussi certains députés au Parlement, qui n'agissent pas toujours dans l'intérêt public. Cela arrive partout, mais je soutiens que la plupart des maires et conseillers municipaux sont aussi passionnés que vous l'êtes par ce dossier, mais ils ont des revenus limités pour combler tous les besoins et désirs de leur collectivité.



**Senator Brown:** You started out saying that you do not need more regulation; you need more money for infrastructure. First, I think 1,700 boil-water advisories is a small number when we look at 58,000 communities with water treatment systems. I cannot even imagine how many wells there are in this country. There must be hundreds of thousands of wells. If we look at 1,700 boil-water advisories out of 32 million people drinking our water, I do not think we are doing a bad job.

Every city that is 100 years old or more will need money to replace water lines that will wear out, and to enlarge systems. To do anything other than expand systems and make them work better is a waste of money.

We heard from people from Newfoundland and Labrador here yesterday who said that they sample their water virtually every day. It would probably cost hundreds of millions of dollars to impose federal regulations that require testing every bit of water every day when it is already being tested by municipalities. I do not see how it could cost any less than that.

I strongly believe that the water system we have now should be improved. If regulations are lax in any way, they should be strengthened, but I do not see how we can ask the federal government to take on a responsibility which, first, changes by the hour.

Since I have been away from Calgary, we have had more rain and I understand that the Sheep River at Okotoks is flooding again, as happened three or four years ago. The Sheep River is usually about as wide as this table, and now it is overflowing its banks and flooding communities that should not have been built on the flood plain to begin with, but we must deal with it.

Do you still strongly believe that it is not more regulation but more money that is needed to continue the good system we already have?

**Mr. Buda:** Yes, I do. Having said that, I cannot say whether the regulatory and enforcement system is as good as it can be in each province and territory, because I am not fully aware of what is happening everywhere. I suggest that the most efficient approach for the federal government is to work in partnership to ensure a level playing field. There are two ways of doing that. The first is enacting federal regulations and using federal enforcement mechanisms to ensure a level and consistent playing field. The second is to work in partnership with provincial and territorial governments to provide them the tools, resources and guidelines so that they fulfill their duties at the basic level that all Canadians deserve.

I believe the second approach is probably the most efficient because of the incredible diversity, both of provincial and territory governments and of the municipalities within them.

**Le sénateur Brown :** Vous avez dit au début que l'on n'a pas besoin d'ajouter des règlements; ce qu'il vous faut, c'est plus d'argent pour l'infrastructure. Premièrement, je pense que 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau, ce n'est pas beaucoup quand on considère que 58 000 collectivités ont des systèmes d'épuration des eaux. Je ne peux même pas imaginer le nombre de puits qu'il peut y avoir dans notre pays. Il doit y en avoir des centaines de mille. S'il y a 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau, pour 32 millions de gens qui boivent de l'eau, je ne pense pas que nous fassions du mauvais travail.

Toute ville qui a 100 ans ou plus aura besoin d'argent pour remplacer les conduites d'eau qui s'usent et pour augmenter la capacité du système. Toute opération consistant à faire autre chose que de renforcer les systèmes et les rendre plus fonctionnels, c'est du gaspillage.

Nous avons entendu hier ici même des gens de Terre-Neuve-et-Labrador nous dire qu'ils prennent des échantillons de leur eau presque chaque jour. Il en coûterait probablement des centaines de millions de dollars d'imposer des règlements fédéraux exigeant de tester l'eau partout et tous les jours, alors que les municipalités s'en chargent déjà. Je ne vois pas comment cela pourrait coûter moins cher.

Je crois fermement que le système d'adduction d'eau que nous avons actuellement doit être amélioré. Si la réglementation laisse à désirer d'une manière ou d'une autre, il faut la renforcer, mais je ne vois pas comment nous pouvons demander au gouvernement fédéral s'assumer une responsabilité qui, premièrement, change d'heure en heure.

Depuis que j'ai quitté Calgary, nous avons eu plus de pluie et je crois savoir que la rivière Sheep à Okotoks déborde encore une fois, comme c'est arrivé il y a trois ou quatre ans. La rivière Sheep est habituellement de la largeur de cette table, mais elle déborde actuellement et inonde des communautés qui n'ont pas été bâties au départ dans la plaine inondable, mais nous devons affronter cette situation.

Croyez-vous vraiment que ce qu'il faut, pour continuer d'avoir le bon système que nous avons déjà, ce n'est pas de nouveaux règlements, mais plus d'argent?

**M. Buda :** Oui, je le crois. Cela dit, je ne peux pas dire si le système de règlement et d'application est aussi bon qu'il peut l'être dans chaque province et territoire, parce que je ne suis pas parfaitement au courant de ce qui se passe partout. Je dis que l'approche la plus efficace pour le gouvernement fédéral est de travailler en partenariat pour garantir des règles égales pour tous. Il y a deux manières de s'y prendre. La première est de prendre des règlements fédéraux et d'utiliser les mécanismes d'application fédéraux pour garantir que les règles soient uniformes partout. La deuxième est de travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour leur donner les outils, les ressources et les lignes directrices leur permettant d'assumer leurs responsabilités et d'assurer le minimum que tous les Canadiens méritent.

Je crois que la deuxième approche est probablement la plus efficace, à cause de l'incroyable diversité des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux. J'ai évoqué certaines

I mentioned some of the differences. Newfoundland and Labrador looks so much different from Saskatchewan that federal regulations and federal enforcement mechanisms around safe drinking water must be national and must be either the highest common denominator or lowest common denominator, which means that it becomes more one-size-fits all. Those mechanisms will not serve certain types of provinces or municipalities as well as others. They may be perfectly suited to targeting municipalities in Northern Ontario, but because of the differences in municipalities in Nunavut, they will not be able to account for what is there.

I do not suggest that only money will solve these problems. Clearly, the provinces and territories have a role in continuing to improve their regulation and enforcement mechanisms. The role the federal government can best play is to work with the provinces and territories to ensure that the investment levels are sufficient to support what is required and, second, to ensure that provinces and territories have the tools they need and the guidelines to follow so that their own regulation and enforcement mechanisms are tailored to their own communities.

**Senator Brown:** The gas tax has recently started to flow to the large cities in Canada. Surely with the price of everything going up, the gas tax must be going up and the amount of money going to the municipalities must be increasing.

**Mr. Buda:** The Gas Tax Fund is a notional transfer. It is not based in any way on the excise taxes on gasoline that are collected by the federal government. The money comes from consolidated general revenues, and the allocation that is provided to provinces that then disburse those funds to municipalities is set in the budget. It began at \$400 million and will reach the maximum of \$2 billion next year. The current proposal is that the fund be permanent and the level of transfer be set at \$2 billion.

It is not related to gas tax revenue. You are right that the numbers for revenues from the excise taxes on gasoline that the federal government collects are going up, but the transfer will remain flat.

**The Chair:** I am not sure that they are going up. I think the federal gas tax is 10 cents, period. Although the price of gasoline is going up, it is not a percentage; it is 10 cents.

**Mr. Buda:** Yes.

**The Chair:** It is not rising.

Senator Brown asked whether you agree that what is needed is more money as opposed to more regulation. Is it the FCM's position that the federal government should provide more money to municipalities for the purpose of ensuring clean drinking water?

différences. Terre-Neuve-et-Labrador a l'air tellement différent de la Saskatchewan que les règlements et mécanismes d'application fédéraux en matière d'eau potable doivent être nationaux et doivent viser le plus haut ou le plus bas dénominateur commun, de manière que les mêmes règles s'appliquent partout. Ces mécanismes ne serviront pas certaines provinces ou municipalités aussi bien que d'autres. Ils peuvent convenir parfaitement à des municipalités du nord de l'Ontario, mais à cause des différences marquées au Nunavut, ils ne sont pas adaptés à cette réalité.

Je ne dis pas que l'argent suffira à lui seul à régler tous les problèmes. Il est clair que les provinces et territoires ont un rôle à jouer en continuant d'améliorer leurs règlements et mécanismes d'application. Le rôle que le gouvernement fédéral peut jouer le mieux consiste à travailler avec les provinces et territoires pour s'assurer que les niveaux d'investissement soient suffisants pour répondre aux besoins et, deuxièmement, veiller à ce que les provinces et territoires aient les outils voulus et des lignes directrices à suivre, de manière que leurs propres règlements et mécanismes soient taillés sur mesure en fonction de la situation locale.

**Le sénateur Brown :** La taxe sur l'essence a commencé récemment à être acheminée vers les grandes villes du Canada. Comme le prix de toute chose augmente, la taxe sur l'essence doit sûrement augmenter et le montant versé aux municipalités doit donc augmenter aussi.

**M. Buda :** Le Fonds de la taxe sur l'essence est un transfert théorique. Le transfert n'est pas du tout fondé sur le montant de la taxe d'accise sur l'essence qui est prélevé par le gouvernement fédéral. L'argent provient du Trésor et le montant versé aux provinces, lesquelles remettent ensuite l'argent aux municipalités, est établi dans le budget. Au départ, c'était 400 millions de dollars, et le maximum de deux milliards de dollars sera atteint l'année prochaine. La proposition actuelle est que le fonds devienne permanent et que le montant du transfert soit fixé à deux milliards de dollars.

Ce n'est pas lié au revenu tiré de la taxe sur l'essence. Vous avez raison de dire que le montant perçu par le gouvernement fédéral à même la taxe d'accise sur l'essence augmente, mais le montant du transfert va demeurer stable.

**Le président :** Je ne suis pas sûr que les revenus augmentent. Je pense que la taxe fédérale sur l'essence est de 10 cents. Même si le prix de l'essence augmente, ce n'est pas un pourcentage; c'est 10 cents.

**M. Buda :** Oui.

**Le président :** Cela n'augmente pas.

Le sénateur Brown a demandé si vous êtes d'accord pour dire que ce qu'il faut, c'est plus d'argent, et non pas plus de règlements. Est-ce la position de la FCM que le gouvernement fédéral doit verser plus d'argent aux municipalités afin de garantir la fourniture d'eau potable saine?

**Mr. Buda:** I will make a slight amendment to that position. Our position is that the federal government should provide, or design funding programs that provide, money to provinces. The provinces then are responsible for working with their municipalities, and each province has a different approach. Quebec, in particular, has a different approach.

Yes, that is what we suggest. The gas tax and the Building Canada Fund are two perfect examples. A wide range of projects is eligible for funding under those programs, and water systems is one of those eligible project categories.

It is already happening, in part. If this committee is interested in ensuring that every Canadian receives safe drinking water, and it is, we need to ensure that the level of investments that provinces, municipalities and the federal government make is sufficient.

I am not sure that I can say that the portions of the Gas Tax Fund and the Building Canada Fund that are going to water and wastewater systems are sufficient. With 1,700 boil water advisories, I probably would suggest not. However, as I said, because a large percentage of these funds are now being directed, in five years we may be able to say that those funds are working. I believe that we will see that they are. Unfortunately, it is too early to tell. The money has been flowing in a significant way only for three or four years.

**The Chair:** One problem is that the federal government, in its various programs of transferring money to other orders of government, used to have strings attached to them, and they were in specific envelopes: You must spend this money on health, this money on education, and this money on welfare. The provinces do not like that. They do not like to have earmarked money sent to them, so at the moment, generally speaking, federal transfers to provinces and federal programs say, for example, that water systems are among the things that they can do with this money, but they can also build sidewalks or buy lawnmowers. They are not mandated to spend the money on water systems.

We can live, however inconveniently, without sidewalks and with holes in the roads, but we cannot live without water. However, this decision is not one in which the federal government currently has a hand, because it does not put money in envelopes and say that certain money must be used for specific purposes. The federal government used to do that, but no longer does.

What is the FCM's position with respect to earmarking funds that are transferred to other orders of government?

**M. Buda :** Je vais modifier légèrement cette position. Notre position est que le gouvernement fédéral doit fournir de l'argent aux provinces, ou concevoir des programmes de financement qui leur fournissent cet argent. Les provinces sont alors responsables de travailler avec leurs municipalités, et chaque province a une approche différente. Le Québec, en particulier, a une approche différente.

Oui, c'est ce que nous suggérons. La taxe sur l'essence et le Fonds Chantiers Canada en sont deux exemples parfaits. Un vaste éventail de projets sont admissibles au financement au titre de ces programmes, et les systèmes d'eau potable forment une catégorie de projets admissibles.

Cela se fait déjà, en partie. Si votre comité veut s'assurer que tous les Canadiens aient de l'eau potable saine, et je sais qu'il le veut, nous devons veiller à ce que les investissements consentis par les provinces, les municipalités et le gouvernement fédéral soient suffisants.

Je ne suis pas sûr de pouvoir dire que l'argent provenant de la taxe sur l'essence et du Fonds Chantiers Canada qui est consacré aux systèmes d'aqueduc et d'égout représentent une proportion suffisante de ces fonds. Je dirais que ce n'est probablement pas le cas, étant donné qu'il y a 1 700 avertissements de faire bouillir l'eau. Cependant, comme je l'ai dit, étant donné qu'un pourcentage élevé de ces fonds est maintenant consacré à des projets, dans cinq ans, nous pourrions peut-être dire que nous voyons les résultats de ces investissements. Je crois que nous le constaterons. Malheureusement, c'est trop tôt pour le dire. Cela fait seulement trois ou quatre ans que l'argent afflue en quantité appréciable.

**Le président :** Un problème est que le gouvernement fédéral, dans ses divers programmes de transfert de fonds aux autres ordres de gouvernement, imposait auparavant des conditions et des enveloppes spécifiques : vous devez dépenser cet argent pour la santé, ce montant-ci pour l'éducation et cet autre montant pour le bien-être. Les provinces n'aiment pas cela. Elles n'aiment pas qu'on leur envoie de l'argent réservé à des fins précises; c'est pourquoi à l'heure actuelle, en général, les transferts fédéraux aux provinces et les programmes fédéraux stipulent que, par exemple, les systèmes d'aqueduc font partie des projets que l'on peut financer avec cet argent, mais l'on peut aussi construire des trottoirs ou acheter des tondeuses à gazon. On n'est pas obligé de consacrer l'argent aux systèmes d'aqueduc.

Nous pouvons vivre, bien que ce ne soit pas commode, sans trottoir et avec des rues pleines de nids-de-poule, mais nous ne pouvons pas vivre sans eau. Cependant, le gouvernement fédéral n'a pas son mot à dire quand vient le temps de prendre des décisions à cet égard parce qu'il ne met pas l'argent dans des enveloppes en exigeant qu'un certain montant soit consacré à des fins précises. Le gouvernement fédéral avait coutume de faire cela, mais il ne le fait plus.

Quelle est la position de la FCM au sujet des fonds réservés à des fins particulières qui sont transférés aux autres ordres de gouvernement?

**Mr. Buda:** I have two responses. First, because our first principle is that we respect provincial jurisdiction over municipalities, we share the provinces' caution and concern around earmarking funds. However, we ultimately represent municipalities.

If municipalities believe that water systems are absolutely key and that is where investments are required, we ensure that, at the least, water systems are an eligible project category of any federal program, even if perhaps provinces are not that interested. We are successful in ensuring those project categories. The Gas Tax Fund contains five project categories, and water systems is one of those categories. The Building Canada Fund is supposed to respond to five national categories, and water systems is one of those, along, with provincial highways, community energy systems and public transit. That is at one level.

The second and more important part of my response is that part of our work around the \$123 billion infrastructure deficit is that we are calling for all three orders of government to sit down in partnership and devise a plan to eliminate that deficit. The deficit is a millstone around the necks all three orders of government, but particularly municipal governments. When we have a deficit this massive, it is difficult to move ahead. We cannot think about investing in the types of services that will make Canada more competitive in an increasingly competitive world globally. We cannot make investments in new areas such as climate change adaptation. If we are trying to fix yesterday's problem, we cannot even begin to address tomorrow's problem. We are calling for all three orders of government to sit down together.

The first step in developing a plan to eliminate this infrastructure deficit is to understand the scope and size of the problem. To its credit, the federal government has listened to that first part and is working with the National Round Table on Sustainable Infrastructure to conduct a study of the performance and scope. Essentially, it is conducting a study on how large is the deficit, what does it look like, what are the key elements of it — obviously water systems being a key element, and how large is each one of those components. Once we have that kind of plan, then how does the problem look different in New Brunswick versus Newfoundland and Labrador versus Alberta? Once we have a definition of the problem, we can actually devise a plan, including a funding plan, which can respond to those different types of needs. Then we know that, for example, we need \$40 billion, or whatever the number is, to address the deficit in drinking water systems in this country.

Who will pay for it? Clearly, it is not only the federal government's responsibility — in fact, far from it. Once there is an understanding of the precise nature, scope and size of the problem, then we can devise the funding programs that will be

**M. Buda :** J'ai deux réponses. Premièrement, comme notre premier principe est que nous respectons les compétences provinciales sur les municipalités, nous partageons les réserves et préoccupations des provinces relativement aux fonds réservés à des fins particulières. Cependant, en dernière analyse, nous représentons les municipalités.

Si les municipalités croient que les systèmes d'aqueduc sont la priorité absolue et que c'est dans ce domaine que des investissements s'imposent, nous veillons à ce que, à tout le moins, les systèmes d'aqueduc fassent partie d'une catégorie de projets admissibles dans tout programme fédéral, même si les provinces ne sont peut-être pas tellement intéressées. Nous réussissons à obtenir de telles catégories de projets. Le Fonds de la taxe sur l'essence contient cinq catégories de projets et les systèmes d'aqueduc en font partie. Le Fonds Chantiers Canada est censé compter cinq catégories nationales, dont les systèmes d'aqueduc, les autres étant les routes provinciales, les systèmes énergétiques communautaires et le transport en commun. C'est le premier niveau.

La deuxième partie de ma réponse, et la plus importante, est que dans le cadre de notre travail portant sur le déficit d'infrastructure de 123 milliards de dollars, nous exhortons les trois ordres de gouvernement à travailler en partenariat et à mettre au point un plan pour éliminer ce déficit, qui est un véritable boulet pour les trois ordres de gouvernement, mais surtout pour les gouvernements municipaux. Quand on a un déficit aussi gigantesque, c'est difficile de progresser. Nous ne voyons aucun autre type d'investissement dans des services qui aiderait davantage à rendre le Canada plus compétitif dans un monde marqué par une concurrence de plus en plus féroce. Nous ne pouvons pas investir dans de nouveaux domaines comme l'adaptation au changement climatique. Nous essayons de régler le problème d'hier et nous ne pouvons donc même pas envisager de s'attaquer au problème de demain. Nous exhortons les trois ordres de gouvernement à travailler ensemble.

La première étape pour élaborer un plan en vue d'éliminer ce déficit d'infrastructure est de comprendre l'ampleur et la portée du problème. Il faut reconnaître que le gouvernement fédéral a franchi cette première étape et travaille avec la Table ronde nationale pour une infrastructure durable pour mener une étude sur la performance et la portée. Essentially, il s'agit de vérifier l'ampleur du déficit, d'établir quels en sont les principaux éléments, les systèmes d'aqueduc étant évidemment un élément clé, et de mesurer l'ampleur de chacune des composantes. Une fois que nous aurons ce plan, il faudra voir en quoi le problème est différent au Nouveau-Brunswick, par rapport à Terre-Neuve-et-Labrador ou l'Alberta. Une fois qu'on aura bien défini le problème, nous pourrons élaborer un plan, y compris un plan de financement afin de répondre aux différents besoins. Nous saurons alors qu'il nous faut par exemple 40 milliards de dollars, ou quel que soit le chiffre, pour combler le déficit au chapitre des systèmes d'eau potable dans notre pays.

Qui paiera la note? Manifestement, cette responsabilité n'incombe pas exclusivement au gouvernement fédéral; en fait, c'est loin d'être le cas. Quand on comprendra précisément la nature, la portée et l'ampleur du problème, nous pourrons mettre

needed to address that problem. That is where we talk about the partnership element. The federal government will need to play a role in terms of the funding, but we are asking the federal government to provide leadership to bring the three orders of government together to treat the infrastructure deficit seriously. Just as we came up with a plan to eliminate the fiscal deficit in the federal government, we need to set a plan and some targets to eliminate this fiscal deficit. We will do that by making the tough political decisions. It happened with the fiscal deficit, and the same thing needs to happen with the infrastructure deficit, but the size and scope of the problem, and frankly responsibility for the problem, is shared by all three orders of government.

**Senator Grafstein:** Thank you for your presentation. I appreciate you coming here, and I appreciate the association's interest, finally, on drinking water. It was not your priority a few years ago, and let me tell you why it is still not your priority today.

The facts that you give us are top-of-the-line facts, which is \$123 billion of deficit to cover everything. By the way, that amount is not the total number, according to the report. The \$123 billion covers the requirements for existing plant, not for expansion or modernization. For instance, in Toronto, it covers only the plant that is there today and has nothing to do with expansion, which is growing at the rate of 10 per cent a year. Your estimates on the gross number go from \$123 billion to another \$120 billion, which is \$243 billion. To this day, your association cannot tell us, of that \$123 billion or \$240 billion, how much is necessary for the infrastructure costs — not the operating costs — for clean drinking water for the municipalities of Canada, can you? What is that number?

**Mr. Buda:** Yes we can.

**Senator Grafstein:** Good: Give us the number.

**Mr. Buda:** It is in the report. I believe the number is \$40 billion, and it is for water and wastewater because the systems need to be combined.

**Senator Grafstein:** How much is for clean drinking water?

**Mr. Buda:** We do not have those numbers, and that infrastructure deficit report, as we clearly said in the report itself, is an estimate. I do not believe it is an accurate estimate because we do not have the resources to do the work that is required. When I say "the work that is required," defining this work is what the National Round Table on Sustainable Infrastructure is working on. What is required is to send engineers across this country to do a municipality-by-municipality, community-by-community survey of existing infrastructure and compare that against the needs. Then come up with what is required. This exercise is not a simple one, and not something that the 12 people in FCM's policy department can undertake.

au point les programmes de financement nécessaires pour remédier au problème. C'est là qu'entre en jeu le partenariat. Le gouvernement fédéral devra jouer un rôle sur le plan du financement, mais nous demandons au gouvernement fédéral de prendre l'initiative et d'amener les trois ordres de gouvernement à travailler ensemble pour s'attaquer sérieusement au déficit d'infrastructure. Tout comme nous avons établi un plan pour éliminer le déficit budgétaire au gouvernement fédéral, nous devons établir un plan et fixer des objectifs pour éliminer ce déficit d'infrastructure. Nous y parviendrons en prenant des décisions politiques difficiles. Cela a été fait pour le déficit budgétaire et il faut y parvenir également pour le déficit d'infrastructure, mais l'ampleur et la portée du problème et, à vrai dire, la responsabilité du programme sont partagées par les trois ordres de gouvernement.

**Le sénateur Grafstein :** Je vous remercie pour votre exposé. Je vous suis reconnaissant d'être venu nous rencontrer et j'apprécie le fait que l'association s'intéresse enfin à l'eau potable. Ce n'était pas votre priorité il y a quelques années et laissez-moi vous dire pourquoi ce n'est toujours pas votre priorité aujourd'hui.

Vous nous donnez des faits indiscutables, à savoir un déficit de 123 milliards de dollars qui englobe tout. En passant, ce chiffre ne représente pas le total, d'après le rapport. Les 123 milliards de dollars correspondent aux besoins pour les usines existantes, et non pas pour les agrandir ou les moderniser. Par exemple, à Toronto, cela s'applique seulement à l'usine qui est en place aujourd'hui et ne tient nullement compte de la croissance, qui est de 10 p. 100 par année. À votre chiffre brut de 123 milliards de dollars, il faut donc ajouter une autre tranche de 120 milliards pour un total de 243 milliards de dollars. À ce jour, votre association est incapable de nous dire combien, de ces 123 ou 240 milliards de dollars, sont nécessaires pour se doter de l'infrastructure voulue pour fournir de l'eau potable saine à toutes les municipalités du Canada, par opposition aux coûts de fonctionnement, n'est-ce pas? Quel est ce chiffre.

**M. Buda :** Oui, nous le pouvons.

**Le sénateur Grafstein :** Très bien : donnez-nous le chiffre.

**M. Buda :** C'est dans le rapport. Je crois que le chiffre est de 40 milliards de dollars, et cela s'applique aux réseaux d'aqueduc et d'égout, parce que les deux doivent être combinés.

**Le sénateur Grafstein :** Combien pour l'eau potable saine?

**M. Buda :** Nous n'avons pas ces chiffres et ce rapport sur le déficit d'infrastructure, comme nous le disons clairement dans le rapport lui-même, donne des estimations. Je ne crois pas que ce soit un chiffre précis parce que nous n'avons pas les ressources voulues pour faire le travail nécessaire. Quand je dis « le travail nécessaire », c'est justement ce à quoi travaille la Table ronde nationale pour une infrastructure durable. Ce qu'il faut faire, c'est d'envoyer des ingénieurs aux quatre coins du pays pour aller examiner l'infrastructure existante dans toutes les municipalités, dans toutes les localités, et évaluer quels sont les besoins. Ensuite, on connaîtra le montant nécessaire. Cet exercice n'est pas simple et les 12 personnes qui travaillent au département des politiques de la FCM ne peuvent pas le mener à bien.

We conducted a survey of a small number of municipalities and a quick and high level survey to shine a spotlight on the urgency of the problem.

**Senator Grafstein:** I appreciate that. Urgency is the purpose of this bill.

Going back to Senator Nolin's excellent question, the top of the priority list of the municipalities, Senator Nolin, is clean drinking water. That need is at the top of the list. Yet, at this juncture, notwithstanding seven years of this bill being before Parliament, we still do not know the cost of improving the existing infrastructure for clean drinking water is in this country. Our witnesses tell us that they would like some help. They want money to go to the municipalities for the municipalities to find out how much it will cost them to build or modernize their own plant. That approach is not right. That is irresponsible government. Responsible government is being responsible for their level of government.

The whole point of this bill is that there has been irresponsibility at the municipality level and the provincial level, and now the federal government is asked to come up with money, and still we do not know how much money we are talking about, for the public health of every Canadian. Can you find out, as best you can, before we conclude our testimony? The round table will take five years. Meanwhile, people are becoming sick, and there are boiled water advisories that are not reported, which we will talk about. At the end of the day, tell us how much we are talking about, not of the \$240 billion but of the \$123 billion.

I was in Edmonton last week and I spoke to the people there. They know how much. They tell me that of the \$123 billion, they need \$40 billion in the next five years. The federal government is coming on quickly because the federal government is promising \$3 billion a year for the next seven years. There is quite a deficit there.

Let us have the numbers and facts. The purpose of regulation, my friend, is to change public behaviour. Frankly, the municipalities have not behaved properly. Let me give you the example of my own city, the city of Toronto. The city of Toronto has infrastructure that is over 100 years old. We have good drinking water. In the last two or three years, unreported, a number of the water systems in the various parts of the city have gone down. The reason for that is, as you say, the municipality officials hide this situation because no one presses them for water. People press them for a pothole. Therefore, municipal officials gut the capital funding of the water system, and they have not renovated it over the years. In the city of Toronto, we have a water system that is over 100 years old in many parts of the city — and this evidence is from the municipalities — and one third of the water does not even get through the system. In Toronto, we are paying for 100 per cent of the water, where one third of it goes into the ground.

Nous avons fait un sondage auprès d'un petit nombre de municipalités et une enquête rapide et superficielle pour faire ressortir l'urgence du problème.

**Le sénateur Grafstein :** Je comprends cela. L'urgence est la raison d'être de ce projet de loi.

Pour revenir à l'excellente question du sénateur Nolin, la priorité absolue pour les municipalités, sénateur Nolin, c'est l'eau potable. Ce besoin figure en tête de liste. Pourtant, à l'heure actuelle, en dépit du fait que le Parlement est saisi de ce projet de loi depuis sept ans, nous ne savons toujours pas combien il en coûterait d'améliorer l'infrastructure permettant de fournir l'eau potable dans notre pays. Nos témoins nous disent qu'ils aimeraient avoir de l'aide. Ils veulent qu'on donne de l'argent aux municipalités pour que celles-ci puissent vérifier combien il leur en coûterait pour construire ou moderniser leur propre usine. Ce n'est pas la bonne approche. C'est une manière irresponsable de gouverner. Un gouvernement responsable assume la responsabilité de ce qui est de son ressort.

La raison d'être de ce projet de loi est que l'on a fait preuve d'irresponsabilité au niveau municipal et au niveau provincial, et l'on demande maintenant au gouvernement fédéral de donner de l'argent, et l'on ne sait toujours pas combien d'argent il faudra, pour assurer la santé publique de tous les Canadiens. Pouvez-vous trouver un chiffre, le plus précis possible, avant la fin de votre témoignage? La table ronde prendra cinq ans. En attendant, les gens tombent malade et il y a des avertissements de faire bouillir l'eau qui ne sont pas signalés et dont on reparlera. En bout de ligne, dites-nous de combien d'argent il s'agit, non pas sur les 240 milliards de dollars, mais sur les 123 milliards de dollars.

Je suis allé à Edmonton la semaine dernière et je me suis entretenu avec des gens là-bas. Ils savent combien cela coûtera. Ils m'ont dit que de ces 123 milliards de dollars, ils ont besoin de 40 milliards au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement fédéral a réagi rapidement puisqu'il promet trois milliards de dollars par année pour les sept prochaines années. Le déficit est énorme à ce chapitre.

Ayons les chiffres et les faits. L'objet de la réglementation, mon ami, est de changer le comportement du public. Franchement, les municipalités ne se sont pas bien comportées. Je vais vous donner l'exemple de ma propre ville, Toronto. La ville de Toronto a une infrastructure qui date de plus d'un siècle. Nous avons de l'eau potable saine. Au cours des deux ou trois dernières années, sans que ce soit signalé, un certain nombre de réseaux d'aqueduc dans les diverses parties de la ville sont tombés en panne. La raison en est que, comme vous le dites, les autorités municipales camouflent cette situation parce que personne ne les harcèle pour avoir de l'eau. Les gens harcèlent les autorités pour un nid-de-poule. Par conséquent, les responsables municipaux coupent le financement pour les immobilisations dans le réseau d'aqueduc et ils ne l'ont pas rénové depuis des années. Dans la ville de Toronto, nous avons un réseau d'aqueduc qui a plus de 100 ans dans beaucoup de quartiers de la ville — ce sont les villes elles-mêmes qui le disent — et un tiers de l'eau n'aboutit même pas au robinet. À Toronto, nous payons 100 p. 100 de l'eau, alors que le tiers disparaît dans la terre.

**The Chair:** Senator Grafstein, I appreciate that speech, but come to a question, please.

**Senator Grafstein:** The question is money. Give us the best number that you can give us on how much the municipalities need themselves currently to renovate their existing systems only for the water system, because clean water is the purpose of this bill.

**The Chair:** When you are able to find that information, Mr. Buda, please send it to our clerk. We would be happy to provide it to the members of the committee.

**Senator Grafstein:** Second, can you tell us the quantum of money spent in the municipalities on public health as a result of bad drinking water? Do you have that number? There is no reference here to the cost of public health for the lack of clean drinking water. Can you give us that number?

**Mr. Buda:** I am writing these questions down.

I can tell you right now that we will not be able to come up with a drinking water infrastructure deficit. You are right that the transit systems have a much better handle on the size of the deficit, although some of those numbers are estimates as well. There is one big difference between transit and drinking water systems: There are about 100 transit systems in this country; there are 58,000 drinking water systems in this country.

**Senator Grafstein:** That is true.

**Mr. Buda:** The scale of the issue makes the system much more complex.

I will go back to capacity. If the municipality does not have the trained personnel to make a determination of the type of new system they require, they will not be able to tell you how much it will cost.

**Senator Grafstein:** Not so.

**Mr. Buda:** Okay.

**Senator Grafstein:** I want to take Senator Brown's point. He has made an articulate critique of my bill and I respect that. It is an excellent critique. He says: If you take a look at clean drinking water across the country and measure the boil-water advisories, it is peanuts. It does not cost a lot. From a health risk standpoint, it does not cost much. That analysis is fair. Obviously, I must try to persuade the honourable senator that his analysis is correct or incorrect. That still remains to be seen.

Having said that, if you take his analysis, he has said that if 95 per cent or 100 per cent of the water is good, let us not talk about the 570,000 municipalities; let us talk about only the major municipalities. Let us talk about 90 per cent of the marketplace and tell me how much it will cost for 90 per cent of

**Le président :** Sénateur Grafstein, j'apprécie ce discours, mais je vous prierais de poser une question.

**Le sénateur Grafstein :** La question porte sur l'argent. Donnez-nous le meilleur chiffre possible quant au montant dont les municipalités ont actuellement besoin pour rénover leur système existant uniquement pour l'eau potable, car l'eau potable est l'objet du projet de loi.

**Le président :** Quand vous trouverez ce renseignement, monsieur Buda, veuillez le faire parvenir à notre greffier. Nous nous ferons un plaisir de le communiquer aux membres du comité.

**Le sénateur Grafstein :** Deuxièmement, pouvez-vous nous dire combien d'argent les municipalités dépensent pour la santé publique à cause de la mauvaise qualité de l'eau potable? Avez-vous ce chiffre? Il n'est pas fait mention ici de ce qu'il en coûte au chapitre de la santé publique à cause du manque d'eau potable saine. Pouvez-vous nous donner ce chiffre?

**M. Buda :** Je prends note de ces questions.

Je peux vous dire tout de suite que nous ne pourrons pas vous donner de chiffres pour le déficit d'infrastructure relatif à l'eau potable. Vous avez raison de dire que les services de transport en commun ont une bien meilleure idée de l'ampleur du déficit, quoique certains de ces chiffres soient également des estimations. Il y a une grande différence entre le transport en commun et l'eau potable : il y a quelque 100 réseaux de transport en commun dans notre pays, tandis qu'il y a 58 000 systèmes d'eau potable.

**Le sénateur Grafstein :** C'est vrai.

**M. Buda :** L'ampleur du problème rend l'affaire beaucoup plus complexe.

Je reviens à la capacité. Si la municipalité n'a pas le personnel ayant la formation voulue pour établir le type de nouveau système dont elle a besoin, elle ne pourra vous dire combien cela va coûter.

**Le sénateur Grafstein :** Ce n'est pas le cas.

**M. Buda :** Très bien.

**Le sénateur Grafstein :** Je reviens à l'argument du sénateur Brown. Il a fait une critique élaborée de mon projet de loi et je respecte cela. C'est une excellente critique. Il dit : Si vous tenez compte de l'ensemble des systèmes d'eau potable d'un bout à l'autre du pays et si vous mettez dans la balance les avertissements de faire bouillir l'eau, c'est négligeable. Cela ne coûte pas cher. Du point de vue du risque pour la santé, le coût est minime. C'est une analyse valable. Évidemment, je dois essayer de convaincre le sénateur que son analyse est correcte ou incorrecte. Cela reste à voir.

Cela dit, si vous prenez son analyse, il a dit que si 95 p. 100 ou 100 p. 100 de l'eau est bonne, laissons de côté les 570 000 municipalités; attardons-nous seulement aux grandes villes. Prenons donc 90 p. 100 du marché; dites-moi combien cela coûtera pour 90 p. 100 du marché. On pourra ensuite faire une

the marketplace. We can then extrapolate those numbers to the smaller communities. We can do mathematical models; that is what computers are all about. Can you help us with that?

**The Chair:** For 80 per cent of the population?

**Senator Grafstein:** About 80 per cent of the population lives in urban communities, and we should be able to have that number. We do not need a federal government to investigate the budget of the water system in Toronto. There is a budget there. They have a capital budget; every municipality does. Can the association help us arrive at this number, and then can you help us bring forward the public health officers of these major municipalities so they can tell us what the health situation is so that we have some facts on that? Frankly, it is difficult to build an important measure without facts.

**Mr. Buda:** I could not agree more.

On the question of modeling, that is what our infrastructure deficit report did. The engineer who did it for us, who has lots of experience in public infrastructure, cautioned us. He said most of the data we collected is from municipalities in the top 100. The problem looks so different in the 3,700 municipalities, especially in the smaller or bottom 1,700, that extrapolating will lead to significant errors.

The other point is that it appears — and this is Health Canada's own data — that the majority of the significant problems around drinking water safety are not with the larger municipalities; they are with the smaller municipalities.

**Senator Grafstein:** Pause right there. How do we know if we do not have the public health officers to tell us what the consequences are? We have had one public health officer. Only one piece of information given to us indicates that there are two types of health problems; ones that are reported, and they have logarithms or models to calculate those that are unreported. We have to access the unreported information as well as the reported information. The medical officers of health will tell you that this problem is serious, difficult and complex, which I think the committee can at least challenge.

We are here to gather the facts. It would be helpful if somehow you could help us on that front as well. Public health officers are under your umbrella.

**Mr. Buda:** I was getting to that point. With the exception of the Province of Ontario, public health is a provincial responsibility. Only in Ontario is public health the responsibility of municipalities. Ontario will have a much different perspective and modeling than other provinces. I absolutely agree from a public policy point of view. When you divorce responsibility for the consequences of decisions around infrastructure investments from the outcomes, as occurs with public health when one order of government is responsible for public health and another order of government is responsible for the upstream end, we will have

extrapolation pour les petites villes. Nous pouvons faire des modèles mathématiques; c'est à cela que servent les ordinateurs. Pouvez-vous nous être utile à cet égard?

**Le président :** Pour 80 p. 100 de la population?

**Le sénateur Grafstein :** Environ 80 p. 100 de la population habite dans les villes et nous devrions être en mesure d'obtenir ce chiffre. Nous n'avons pas besoin du gouvernement fédéral pour faire enquête sur le budget du système d'aqueduc de Toronto. Il y a un budget là-bas. Ils ont un budget d'immobilisations, comme toute municipalité. L'association peut-elle nous aider à trouver ce chiffre, et pouvez-vous ensuite nous aider à communiquer avec les responsables de la santé publique des principales villes pour qu'ils puissent nous dire quelle est la situation de la santé, de manière que nous ayons des faits? Franchement, c'est difficile d'élaborer une mesure importante sans connaître les faits.

**M. Buda :** Je suis entièrement d'accord.

Au sujet de la modélisation, c'est ce que nous avons fait dans notre rapport sur le déficit d'infrastructure. L'ingénieur qui l'a fait pour nous et qui a beaucoup d'expérience dans l'infrastructure publique nous a fait une mise en garde. Il a dit que la plupart des données que nous avons recueillies proviennent de municipalités qui comptent parmi les 100 premières. Le problème est tellement différent dans les 3 700 municipalités, surtout dans les plus petites ou les 1 700 qui sont au bas de la liste, que toute extrapolation entraîne des erreurs importantes.

Par ailleurs, il semble — d'après les propres chiffres de Santé Canada — que la majorité des problèmes importants en matière d'eau potable ne se situent pas dans les grandes villes, mais plutôt dans les petites municipalités.

**Le sénateur Grafstein :** Je vous arrête ici. Comment le savons-nous, si nous n'avons pas d'agents de la santé publique pour nous dire quelles sont les conséquences? Nous avons entendu un seul responsable de la santé publique. Un seul élément d'information qui nous a été transmis indique qu'il y a deux types de problèmes de santé; ceux qui sont signalés, et il existe des logarithmes ou des modèles pour calculer ceux qui ne sont pas signalés. Nous avons accès à l'information non signalée aussi bien qu'aux renseignements signalés. Les responsables de la santé publique vous diront que ce problème est grave, difficile et complexe et je crois que notre comité peut au moins faire une tentative pour s'y attaquer.

Nous sommes ici pour recueillir les faits. Ce serait utile si vous pouviez nous aider sur ce plan également. Les agents de santé publique relèvent de votre ressort.

**M. Buda :** J'en arrivais justement à ce point. À l'exception de la province d'Ontario, la santé publique est de ressort provincial. C'est seulement en Ontario que la santé publique relève des municipalités. En Ontario, le contexte et la modélisation sont très différents par rapport aux autres provinces. Je suis absolument d'accord avec vous sur le plan de la politique publique. Quand on opère un divorce entre la responsabilité à l'égard des conséquences des décisions en matière d'investissement dans l'infrastructure et les résultats, comme c'est le cas pour la santé publique quand un ordre de gouvernement est responsable de la



an accountability problem. That problem exists across a wide number of critical issues. There are lots of examples with any federal system where one order of government is responsible for one piece and another order of government is responsible for another.

**Senator Grafstein:** We are trying to cut through the levels of government and reach the proposition of Senator Milne's father, which is burnt in my head, and that is, respect for the taxpayers' dollars. The same taxpayer pays for all these levels. I am not here to cause any more cost to the taxpayer. I am trying to rationalize the costs that exist in the system based on public health. The purpose of this bill is to rationalize these costs, not to increase them.

How can we access that public health number? I know it is complex.

**The Chair:** If we want to hear from more public health officers from across the country, we can invite them. You may want to make that proposal, but I am not sure we can ask Mr. Buda to do that.

**Senator Grafstein:** I understand the association is responsible for this area, and the witness mentioned that public health is one area of his responsibility, to coagulate numbers. Let us have the number from as many sources as possible. First, they come forward here and raise some questions about the bill. Fair enough. By the same token, they have an obligation to give us some facts upon which they base their conclusions. We are not here to have general arguments. I can make the general arguments; Senator Brown can make them better than I can.

Can you help us that way? Wherever you are, can you coagulate information about public health on the safety of drinking water in the larger communities or wherever you can obtain it for us?

**Mr. Buda:** As I said, we are not equipped to deal with provincial governments. I apologize for that.

**Senator Grafstein:** Whatever you can do would be appreciated.

**Mr. Buda:** We can look at it. Surely the data is out there because this issue is such a significant public health issue. However, outside of the province of Ontario, municipalities are not responsible for public health. I absolutely take your point that it is only one taxpayer.

**Senator Grafstein:** You will agree with me that laissez-faire attitudes in terms of public health do not really work?

**Mr. Buda:** Absolutely not.

santé publique et qu'un autre ordre de gouvernement est responsable de tout ce qui est en amont, nous avons un problème de reddition de comptes. Ce problème existe dans un grand nombre de dossiers cruciaux. On en trouve beaucoup d'exemples dans tout système fédéral, quand un ordre de gouvernement est chargé d'un élément tandis qu'un autre ordre de gouvernement est responsable d'un autre élément.

**Le sénateur Grafstein :** Nous essayons de faire table rase des niveaux de gouvernement et d'adopter la proposition du père du sénateur Milne, qui est gravée dans mon cerveau, je veux parler du respect des contribuables et de leur argent. C'est le même contribuable qui paie pour tous les niveaux. Je n'ai nullement l'intention de faire payer un sou de plus aux contribuables. J'essaie de rationaliser les coûts qui existent dans le système dans l'optique de la santé publique. L'objet de ce projet de loi est de rationaliser les coûts, non pas de les augmenter.

Comment pouvons-nous obtenir ce chiffre sur la santé publique? Je sais que c'est complexe.

**Le président :** Si nous voulons entendre d'autres responsables de la santé publique des quatre coins du pays, nous pouvons les inviter. Vous voudrez peut-être en faire la proposition, mais je ne suis pas certain que l'on puisse demander cela à M. Buda.

**Le sénateur Grafstein :** Je sais que l'association est responsable de ce domaine et le témoin a dit que la santé publique relève de sa responsabilité, pour ce qui est de compiler les chiffres. Obtenons des chiffres du plus grand nombre de sources possibles. Premièrement, des gens se présentent devant nous et posent des questions sur le projet de loi. C'est leur droit, mais ils ont aussi l'obligation de nous donner des faits sur lesquels ils fondent leurs conclusions. Nous ne sommes pas ici pour avoir des discussions de portée générale. Je peux présenter une argumentation générale; le sénateur Brown peut le faire mieux que moi.

Pouvez-vous nous aider à cet égard? Pouvez-vous compiler des renseignements sur la santé publique relativement à l'eau potable dans les grandes villes ou partout où vous pouvez nous obtenir des chiffres?

**M. Buda :** Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas équipés pour traiter avec les gouvernements provinciaux. Je m'en excuse.

**Le sénateur Grafstein :** Tout renseignement que vous pourriez grappiller nous serait utile.

**M. Buda :** Nous pouvons examiner la question. Les données existent certainement quelque part parce que cette question est tellement importante eu égard à la santé publique. Cependant, à part dans la province d'Ontario, les municipalités ne sont pas responsables de la santé publique. Je suis absolument d'accord avec vous quand vous dites qu'il n'y a qu'un seul contribuable.

**Le sénateur Grafstein :** Vous conviendrez avec moi que l'attitude de laissez-faire en matière de santé publique ne donne pas vraiment de bons résultats?

**M. Buda :** Absolument pas.

**Senator Grafstein:** We need “powerful regulation” to change public servants’ attitudes toward things. We heard a powerful case from Newfoundland and Labrador saying, do not bring the criminal law here because we have volunteers and will not find anyone to volunteer. That is their case.

I need to deal with that issue as well, and I hope I will. For public officials, the whole idea is to hold them accountable. That cannot hurt, can it? If we want to achieve your objective to use the criminal power to change attitudes of public officials, as Senator Nolin has suggested, that is what the criminal power is all about.

**Mr. Buda:** Absolutely: I am not arguing against the need for, and importance of, regulations and enforcement. There is not a municipal councillor out there who will say they should not be held accountable for these things, full stop. There is full support for that concept.

**Senator Mitchell:** I was interested in the discussion a couple of questioners ago about the gasoline tax at 10 cents a litre. As an aside, that rate works out to about \$43 a tonne if it were determined that it ranked as a carbon tax. While this might be a bit of a leap, it is interesting that this tax is fully endorsed by this Conservative government. I am making a point — a carbon tax, no less.

I am interested in an FCM fund of about \$500 million for a green fund. Mr. Buda, can you give us an idea of how much money is left in that fund, and whether the federal Conservative government is interested in refunding it? Can it be used in any way, shape or form for the kinds of water questions that you have been asked about today?

**Mr. Buda:** The Green Municipal Fund was created in 2004 with an initial contribution of \$125 million from the Government of Canada. Through successive budgets, it has reached a total endowment of \$550 million. The fund is a perpetual endowment of the federal government and it is set up as a revolving loan fund that provides funding for innovative environmental sustainability projects undertaken by municipalities or their direct partners.

The fund is designed to support the innovative environmental sustainability aspect of a project. For example, if a municipality is to replace its municipal hall, that will not qualify for a green fund loan. However, if they make it a Leadership in Energy and Environmental Design, LEEDS, platinum building using innovative techniques that will increase the cost of that hall by 10 per cent or 15 per cent, they can obtain a loan from the Green Municipal Fund for that aspect of it.

The purpose is to provide a low-cost loan to that innovative environmental sustainability portion of the project and to collect the knowledge and best practices of how that municipality — perhaps a leader in that field — can share that information with the entire municipal sector across the country.

**Le sénateur Grafstein :** Il nous faut des règlements qui ont du mordant pour changer l’attitude des fonctionnaires. Nous avons entendu une puissante argumentation de la part des gens de Terre-Neuve-et-Labrador, qui nous ont dit : Ne faites pas intervenir le droit pénal dans ce dossier parce que nous avons des bénévoles et que nous ne trouverons plus personne. C’est leur argument.

Je dois résoudre ce problème également et j’espère le faire. Au départ, il faut obliger les titulaires de charge publique à rendre des comptes. Cela ne peut pas faire de mal, n’est-ce pas? Si nous voulons atteindre votre objectif d’utiliser le pouvoir du Code criminel pour changer les attitudes des fonctionnaires, comme le sénateur Nolin l’a laissé entendre, c’est justement à cela que sert le Code criminel.

**M. Buda :** Absolument. je ne conteste pas le besoin et l’importance des règlements et des mécanismes d’application. Il n’y a pas un seul conseiller municipal qui dira qu’il n’a pas de comptes à rendre à cet égard, point final. Nous souscrivons sans réserve à ce concept.

**Le sénateur Mitchell :** J’ai trouvé intéressant l’échange de tout à l’heure au sujet de la taxe sur l’essence à 10 cents le litre. En passant, cela donne environ 43 \$ la tonne si l’on décréait que c’était une taxe sur le carbone. Je saute peut-être un peu aux conclusions, mais c’est intéressant de constater que le gouvernement conservateur actuel appuie sans réserve cette taxe. Or ce n’est rien d’autre qu’une taxe sur le carbone.

Je m’intéresse au fonds de la FCM d’environ 500 millions de dollars pour des écoprojets. Monsieur Buda, pouvez-vous nous donner une idée du montant qu’il reste dans ce fonds, et nous dire si le gouvernement conservateur fédéral est intéressé à le refinancer? Cet argent pourrait-il servir, d’une manière ou d’une autre, dans le cadre de la problématique de l’eau sur laquelle on vous a interrogé aujourd’hui?

**M. Buda :** Le Fonds vert municipal a été créé en 2004 avec une contribution initiale de 125 millions de dollars du gouvernement du Canada. La dotation totale a atteint 550 millions de dollars au fil des budgets successifs. Le fonds est une dotation perpétuelle du gouvernement fédéral et il a été créé à titre de fonds de crédit renouvelable qui sert à financer des projets novateurs de durabilité environnementale entrepris par des municipalités ou leurs partenaires directs.

Le fonds est conçu pour appuyer l’aspect durabilité environnementale d’un projet. Par exemple, si une municipalité veut remplacer sa salle municipale, ce projet ne sera pas admissible à un prêt du fonds vert. Cependant, si l’on décide que l’immeuble devra respecter la norme LEED platine faisant appel à des techniques novatrices, cela augmentera le coût de l’immeuble de 10 p. 100 ou 15 p. 100, et l’on pourra alors obtenir un prêt du Fonds vert municipal pour cette portion du projet.

L’objet est d’accorder un prêt à faible coût applicable à la portion du projet servant à assurer l’innovation et la durabilité environnementale et de rassembler les connaissances et les meilleures pratiques de cette municipalité, qui est peut-être un chef de file dans ce domaine, afin de diffuser cette information dans l’ensemble du secteur municipal d’un bout à l’autre du pays.

Drinking-water projects are most definitely an eligible project category. I apologize because I do not have the information on the types of projects that have been funded, but we can obtain it. It is in a publicly accessible database on the Green Municipal Fund website. We can send that to the clerk afterward.

The fund would be used to fund innovative approaches to delivering, for example, clean drinking water. For the questions this committee is raising, this is important.

Some of those innovations will include, especially, the demand-side pricing. How do we ensure that municipalities and citizens pay for the full cost of the water that they are drinking? That cost will reduce consumption, which means it is more cost-effective to ensure that the drinking water system delivers what it needs. The Green Municipal Fund is an innovative way of doing that.

Again, it only funds the country leaders. We then use that information, knowledge and best practice to share with others across the country.

**Senator Mitchell:** Offhand, do you know whether all major municipalities — however you might define those — in Canada actually meter water? I believe Calgary does not.

**Mr. Buda:** I do not have the figures in front of me. The reality is that not nearly enough of them do. There is not nearly enough metering. Water metering based on volume is a critical piece of this question.

**Senator Mitchell:** The question of water conservation addresses many things: Obviously, in the long run, it addresses not having enough water, which is under threat in some places due to climate change. Also, because of the processes involved in heating water, water contributes to the enlarged carbon footprint.

Is there a focus in all of this through the FCM, the municipalities and through the green fund on water conservation?

**Mr. Buda:** Absolutely: That is what I was getting at. When we see the project list, I think we will find that they are funding projects and sharing capacity and resources related to water conservation. It is easy to say, "Let us conserve water." How do we do that? Water pricing is a key way. There are lots of things such as public education tools that they need help with: I pay for my water now; how do I reduce its use?

For instance, we need to educate people around the biggest water users in your household. If they want to wash their car, it is more efficient to go to a car wash because they recycle the water. Also, the water is not drained directly into the water system like it is in front of their house, which does not go to the wastewater plant. It goes directly into the water source, which the people downstream will have to pay to clean up and then pipe into their drinking water.

Les projets d'eau potable constituent assurément une catégorie de projets admissibles. Je m'excuse, je n'ai pas de renseignements sur le type de projets qui ont été financés, mais nous pouvons vous l'obtenir. Cela se trouve dans une base de données accessible au public, sur le site web du Fonds vert municipal. Nous pouvons faire parvenir cela au greffier.

Le fonds sert à financer des approches novatrices, par exemple pour l'approvisionnement en eau potable. À la lumière des questions que soulève le comité, c'est important.

Certaines de ces innovations englobent, en particulier, l'établissement du prix de la demande. Comment faire en sorte que les municipalités et les citoyens payent le coût entier de l'eau que l'on consomme? Ce coût va réduire la consommation, ce qui veut dire qu'il est plus efficace de garantir que le système d'eau potable réponde aux besoins. Le plan vert municipal est une manière novatrice de s'y prendre.

Je répète qu'il finance seulement les chefs de file au pays. Ensuite, les connaissances acquises et les meilleures pratiques sont diffusées partout au pays.

**Le sénateur Mitchell :** Savez-vous par coeur si toutes les grandes villes — peu importe comment on les définit — au Canada ont des compteurs d'eau? Je pense qu'il n'y en a pas à Calgary.

**M. Buda :** Je n'ai pas les chiffres sous les yeux. En réalité, il n'y a pas suffisamment de villes qui en ont, loin de là. On est loin du compte. Les compteurs d'eau permettant de facturer l'eau au volume sont un élément vital de l'équation.

**Le sénateur Mitchell :** La question de la conservation de l'eau met en jeu de nombreux éléments : évidemment, à long terme, nous risquons de ne pas avoir assez d'eau, et la menace est déjà présente en certains endroits à cause du changement climatique. De plus, à cause des procédés utilisés pour chauffer l'eau, l'eau contribue à alourdir le bilan carbone.

Est-ce que la FCM, les municipalités et le plan vert mettent le moins l'accent sur la conservation de l'eau?

**M. Buda :** Absolument. C'est là que je voulais en venir. Si l'on consulte la liste des projets, je pense que l'on constatera que l'on finance effectivement des projets et l'on partage des capacités et des ressources entières de conservation de l'eau. C'est facile de dire : « Conservons l'eau. » Comment y parvenir? Le prix de l'eau est un élément clé. Il y a beaucoup d'autres éléments comme la sensibilisation du public; il faut amener les gens à se dire : Je paye maintenant mon eau; comment puis-je réduire ma consommation?

Par exemple, nous devons sensibiliser les plus grands consommateurs d'eau dans une maison. Si quelqu'un veut laver sa voiture, c'est plus efficace d'aller dans un lave-auto parce que l'eau est recyclée. De plus, l'eau n'est pas déversée directement dans le réseau municipal comme c'est le cas devant la maison; cette eau-là n'est pas acheminée à l'usine de traitement. Elle est déversée directement dans la source de l'eau, et ce sont les gens en aval qui devront payer pour en assurer l'épuration pour en faire de l'eau potable.

**Senator Mitchell:** Then they use fuel to drive to the car wash.

**Mr. Buda:** Exactly: It is a complex system. Modeling has been done on that subject. It is about pricing the service effectively and also ensuring citizens have the information they need to make the best decisions. People need to wash their cars, although perhaps not as frequently as some do.

If I want to wash my car and save water because I am paying for it, how do I do it best? We must do all the modeling, which includes fuel consumption.

**The Chair:** The price point that you made is the key. This committee has issued a report that says all the education, cajoling and doing-the-right-thing arguments in the world are nice but do not come into effect until we reach the price point, as we now see with gasoline and the way people are buying cars.

Is there pressure from the FCM upon its members, or from other sources, to meter water? It is patently absurd. I understand the old systems do not have metering. There is no metering in Newfoundland and Labrador, for example, and only parts of the city of Calgary have metering.

**Senator Mitchell:** Yes, the newer areas have it.

**The Chair:** Those of us with grey hair grew up learning that we have endless supplies of clean water. We know that in many parts of the country that is not true. The idea of the guy in this house paying the same monthly rate for his water — if he pays anything — when he is in Arizona for six months, or gone or living alone in a house, next to a guy who has a swimming pool and washes his car every Saturday and has a family of five is patently absurd. We use that same treated water to wash cars, flush toilets, put out fires, et cetera.

Is there active pressure from the FCM on its members to meter water?

**Mr. Buda:** Through the Green Municipal Fund, we do a lot of capacity-building around that. You must remember that we are a member association. Municipalities are members voluntarily. We do not lobby our members. We lobby on behalf of our members.

That does not mean that in our work with the federal government and through the Green Municipal Fund that we are not conscious of that need. Having said that, the federal government is also conscious of that need. For instance, I think you will see that many projects funded by the Green Municipal Fund projects involve the installation of more innovative water meters that can be read by radio-frequency tags, remotely, and so on.

**Le sénateur Mitchell :** Mais il faut consommer du carburant pour aller jusqu'au lave-auto.

**M. Buda :** Exactement. C'est un système complexe. Il existe des modèles à ce sujet. Il faut établir un juste prix pour le service et aussi faire en sorte que les citoyens aient l'information voulue pour prendre les meilleures décisions. Les gens doivent laver leur voiture, mais peut-être pas aussi souvent que certains le font.

Si je veux laver ma voiture et économiser l'eau parce que je la paye, quel est le meilleur moyen? Nous devons tous faire de la modélisation, en tenant compte notamment de la consommation d'essence.

**Le président :** L'argument que vous soulevez au sujet du prix est la clé. Notre comité a publié un rapport dans lequel nous disons qu'on aura beau faire toutes les campagnes de sensibilisation, d'encouragement et d'appel à la bonne volonté du monde, tout cela n'aura aucun effet tant que nous n'atteindrons pas le prix qui fera basculer les comportements, comme on le constate maintenant avec l'essence et les achats de voitures.

La FCM exerce-t-elle des pressions sur ses membres, ou des pressions sont-elles exercées par d'autres instances, pour que les villes installent des compteurs d'eau? C'est absolument absurde. Si je comprends bien, les anciens systèmes ne comportent pas de compteurs d'eau. Il n'y en a pas à Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, et il y en a seulement dans certains quartiers de la ville de Calgary.

**Le sénateur Mitchell :** Oui, dans les nouveaux quartiers.

**Le président :** Nous qui avons des cheveux blancs, on nous a appris dès l'enfance que nous avions des réserves inépuisables d'eau potable. Nous savons que dans bien des régions du pays, ce n'est pas vrai. L'idée même qu'un type qui vit seul et qui passe six mois par année en Arizona paye le même taux mensuel pour son eau, à supposer même qu'il paye quoi que ce soit, que son voisin qui a une piscine et qui lave sa voiture tous les samedis et qui a une famille de cinq personnes, c'est absolument absurde. Nous utilisons d'ailleurs cette même eau traitée pour laver les voitures, pour actionner la chasse d'eau dans les toilettes, pour éteindre les incendies, et cetera.

La FCM exerce-t-elle des pressions énergiques auprès de ses membres pour qu'ils installent des compteurs d'eau?

**M. Buda :** Nous renforçons beaucoup la capacité à cet égard grâce au Fonds vert municipal. N'oubliez pas que nous sommes une association représentant nos membres. Les municipalités choisissent volontairement de devenir membres. Nous ne faisons pas de pression sur nos membres. Nous faisons du lobbying au nom de nos membres.

Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas conscients de ce besoin, dans le cadre de notre interaction avec le gouvernement fédéral et avec le Fonds vert municipal. Cela dit, le gouvernement fédéral est également conscient de ce besoin. Par exemple, je pense que vous constaterez que beaucoup de projets financés par le Fonds vert municipal comportent l'installation de compteurs d'eau plus perfectionnés qu'on peut lire à distance par radio.

**Senator Grafstein:** Wireless?

**Mr. Buda:** Yes; the installation of water meters is expensive. Meters need to be considered part of our drinking water safety system.

We do not lobby our members but we seek the tools to ensure that, in response to everyone lobbying members around this need — of which there are legion groups — they will have access to the resources that they need. I do not mean only the financial resources, but the technical expertise, best practices and all the rest. Clearly, that aspect needs to be part of it.

To return to your question, the federal government does not like tying too many strings to their funding.

**The Chair:** No, the federal government would like to do that: The recipients do not.

**Mr. Buda:** Yes, but in this case there are lots of precedents where the federal government says, in return for funding the improvement to your water system you will also install the water meters because we will not help you build a water system that is 20 per cent bigger than you need if you are not metering your water. If you meter your water, water use goes down 20 per cent and the plant will cost 20 per cent less, which can be used in the next community.

We cannot argue against that logic. It is absolutely the best public policy available.

**The Chair:** Right: There is this big pool that is leaking like crazy, and people are not plugging the leak. They are saying, please help us fill it up faster. It is a tough call.

**Senator Brown:** I want to come to the defence of Calgary. Calgary passed 100 per cent water metering a number of years ago. Metering went through a phase-in period before it reached that goal, but I am sure it was at least two years ago that 100 per cent water metering was required. They even paid for the water meters so that they could bring people onto that system.

I am reluctant to make an absolute statement, but I think everyone who deals with water across this country would like to have safe drinking water for themselves and for everyone they service. I want to make a comparison on infrastructure.

I have been involved in it a bit with municipalities because that is with whom I deal, and municipalities must have priorities. You gave an example of a priority. You asked rhetorically, which is more important: a bridge falls and someone dies or safe water?

It is absolutely obvious that in this country, the answer is safe water for the simple reason that many more people are killed by vehicular accidents. For example, traffic departments will tell us that although we want a traffic light at an intersection, we will

**Le sénateur Grafstein :** Sans fil?

**M. Buda :** Oui; l'installation des compteurs d'eau coûte cher. Les compteurs doivent être considérés comme partie intégrante de notre système d'approvisionnement en eau potable.

Nous ne faisons pas de pression sur nos membres, mais nous cherchons à obtenir les outils qui donneront aux villes les ressources nécessaires pour réagir aux pressions qu'exercent sur elles d'innombrables groupes et intervenants. Je ne veux pas dire seulement les ressources financières, mais les compétences techniques, les meilleures pratiques et tout le reste. Il est clair que cet aspect doit être pris en compte.

Pour revenir à votre question, le gouvernement fédéral n'aime pas imposer trop de conditions quand il verse de l'argent.

**Le président :** Non, le gouvernement fédéral aimerait le faire; ce sont les bénéficiaires qui n'aiment pas cela.

**M. Buda :** Oui, mais en l'occurrence, il y a beaucoup de précédents où le gouvernement fédéral a adopté la position suivante : nous allons financer l'agrandissement de votre système d'approvisionnement d'eau, mais vous devez aussi installer des compteurs d'eau, parce que nous n'allons pas vous aider à construire une usine d'une capacité de 20 p. 100 supérieure à vos besoins si vous n'avez pas de compteurs d'eau. En effet, avec les compteurs d'eau, la consommation baisse de 20 p. 100 et l'usine coûtera 20 p. 100 de moins, l'argent ainsi épargné pouvant servir à aider financièrement une autre ville.

Nous ne pouvons pas réfuter cette logique. Il est certain que c'est la meilleure politique publique possible.

**Le président :** En effet. On a une immense piscine qui fuit de toutes parts, et les gens ne bouchent pas les fuites. Ils disent : s'il vous plaît, aidez-nous à la remplir plus vite. Il faut prendre une décision.

**Le sénateur Brown :** Je veux venir à la défense de Calgary. La ville de Calgary a décidé il y a plusieurs années d'installer des compteurs d'eau partout. Il fallait une période d'implantation graduelle avant d'atteindre cet objectif, mais je suis sûr qu'il y a au moins deux ans qu'on a exigé l'installation universelle des compteurs d'eau. La ville a même payé les compteurs pour que les citoyens puissent s'intégrer à ce système.

J'hésite à faire une déclaration catégorique, mais je pense que tous ceux qui s'occupent du dossier de l'eau d'un bout à l'autre du Canada aimeraient pouvoir compter sur de l'eau potable saine et sûre pour eux-mêmes et pour tous leurs administrés. À propos de l'infrastructure, je voudrais faire une comparaison.

J'en ai discuté à l'occasion avec des représentants municipaux parce que ce sont mes interlocuteurs, et les municipalités doivent avoir des priorités. Vous en avez donné un exemple. Vous avez posé la question : qu'est-ce qui est le plus important, un pont qui risque de s'écrouler et de tuer quelqu'un, ou de l'eau potable saine?

Il est absolument évident que dans notre pays, la réponse est l'eau potable saine, pour la simple raison qu'il y a beaucoup plus de gens qui meurent dans des accidents de la route. Par exemple, les responsables de la circulation nous disent que, même si nous

not have one because not enough people have died yet at that intersection. There are tens of thousands of intersections in a large province with 3 million or 4 million people and that is how the traffic department prioritizes. They do not know any other way to do it. Currently, they are building an overpass on a number one highway where many people have been killed. It should have been built 10 years to 15 years ago. All that aside, when I look at the infrastructure across this country, with the rare exception of Walkerton, I do not see a problem with the way in which municipalities service and regulate water. I know that there will be problems because any 100-year-old system, like the one in the city of Toronto, might blow up a dozen times a year. When that happens, people must react quickly with a boil-water advisory and do things properly to ensure that the water is tested and the lines are flushed. I do not see a huge number of problems arising with people in health or, unless you can give us some figures, sometime in the future unless we find down the road that hundreds of people are becoming sick with contaminated water. People running the systems are doing a good job. If they are not doing a good job, I do not know that criminalizing them will make them do a better job. We need to give them sufficient funds to build, rebuild, fix and repair the systems for them to do a good job. Criminalizing them and throwing them in jail will not necessarily make them do a better job.

**Mr. Buda:** That question is an interesting sociological one, I suppose, but accountability is key in any political system. Those who work in the public sector need to be held accountable for how they spend taxpayer dollars and provide critical services. In terms of how they are held accountable, I cannot answer specifically. Having said that, obviously two of the fellows that were responsible in part for what happened in Walkerton went to jail. Clearly, there is a need in some circumstances to take criminal action, and I do not think that anyone could suggest otherwise.

Where is the line drawn between criminally and not criminally responsible? I agree that accountability is critical, and criminal accountability needs to be considered in certain circumstances.

**Senator Brown:** That is my point. Accountability is already in place. They cannot run water systems in this country and be deliberately negligent because if they try that, the regulations will come down on them.

**Mr. Buda:** Absolutely.

**The Chair:** I have several confirmation questions, Mr. Buda. You said that drinking water is clearly within provincial jurisdiction. Can you explain to the committee how that is so?

**Mr. Buda:** I should have clarified that the delivery of drinking water is within provincial jurisdiction because municipalities tend to be the body that is set up to deliver drinking water. I am not a

aimerions avoir des feux de circulation à une intersection, nous n'en aurons pas parce qu'il n'y a pas encore assez de gens qui sont morts à cette intersection. Il y a des dizaines de milliers d'intersections dans une grande province de trois ou quatre millions d'habitants, et c'est comme cela que le service de la circulation établit ses priorités. Ils ne savent pas comment faire autrement. À l'heure actuelle, on construit un viaduc au-dessus d'une grand-route très achalandée où beaucoup de gens sont morts. Il aurait dû être construit il y a dix ou 15 ans. Mais pour revenir à ce qui nous occupe, quand j'examine l'infrastructure dans notre pays, à l'exception du cas isolé de Walkerton, je ne vois aucun problème dans la manière dont les municipalités fournissent et réglementent l'eau. Je sais qu'il y aura des problèmes parce que n'importe quel système qui date d'un siècle, comme celui de la ville de Toronto, peut éclater dix fois par année. Quand cela arrive, il faut réagir rapidement, aviser les gens de faire bouillir l'eau et procéder dans les règles, faire vérifier l'eau et purger les conduites. Je ne prévois pas à l'avenir un très grand nombre de problèmes de santé, à moins que vous puissiez nous donner des chiffres et qu'on constate à l'avenir que des centaines de gens tombent malade à cause de l'eau contaminée. Les responsables des systèmes font du bon travail. Et s'ils ne font pas du bon travail, je ne vois pas en quoi les criminaliser les incitera à faire du meilleur travail. Nous devons leur donner des budgets suffisants pour bâtir, reconstruire, réparer les systèmes, pour qu'ils puissent faire du bon travail. Les criminaliser, les jeter en prison, ça ne va pas nécessairement les amener à faire du meilleur travail.

**M. Buda :** Je suppose que cela pose une intéressante question sociologique, mais la responsabilité est la clé de tout système politique. Ceux qui travaillent dans le secteur public doivent être responsables de la manière dont ils dépensent l'argent des contribuables pour fournir des services essentiels. Quant à la manière de s'y prendre pour les obliger à rendre des comptes, je ne peux pas vous donner de réponse précise. Cela dit, je rappelle que deux des types qui étaient en partie responsables de ce qui s'est passé à Walkerton sont allés en prison. Il est clair que dans certaines circonstances, il faut poursuivre les responsables au criminel. Et je ne pense pas que quiconque dirait le contraire.

Où faut-il tracer la ligne de démarcation entre une personne criminellement responsable et une personne innocente? Je conviens que la responsabilité est un élément crucial, et il faut dans certaines circonstances envisager la responsabilité criminelle.

**Le sénateur Brown :** C'est bien ce que je dis. La responsabilité est déjà en place. On ne peut pas diriger un système d'eau potable au Canada et faire preuve de négligence délibérée. Quiconque se rend coupable de cela tombe sous le coup des règlements.

**M. Buda :** Absolument.

**Le président :** J'ai plusieurs questions pour obtenir des précisions, monsieur Buda. Vous avez dit que l'eau potable relève clairement des compétences provinciales. Pouvez-vous expliquer cela au comité?

**M. Buda :** J'aurais dû préciser que la fourniture de l'eau potable relève des compétences provinciales parce que les municipalités sont généralement chargées d'assurer ce service. Je

constitutional expert so I cannot tell you which sections of the Constitution delineate that responsibility. However, because municipal governments are the delivery agent for water, they are at the front lines of responsibility.

In terms of regulating drinking water, I am not a constitutional expert so you will have to talk to someone in Intergovernmental Affairs, IGA.

**The Chair:** Established and agreed-to standards exist between the Government of Canada and the provinces and territories. Can you tell us about the enforcement of those standards?

**Mr. Buda:** My understanding is that each province and territory has different enforcement mechanisms. There are 13 jurisdictions, and we do not pretend to be experts on what happens in each of those jurisdictions. You would have to call upon provincial and territorial representatives to obtain those details.

**The Chair:** We know about Walkerton and the consequences of some people going to jail. I recall the old saying that the prospect of being executed in the morning focuses one's attention clearly. If you wanted to focus the attention of responsible politicians upon the question of whether they should buy lawnmowers or fix the water system, would the prospect of consequences of failing to do so affect those decisions?

**Mr. Buda:** Absolutely: That is the principle of accountable, responsible government, although I point out that accountability is a two-way street. If those being held accountable for decisions are not given the tools to allow them to carry out their responsibilities as expected, then that accountability needs to go up; it cannot simply come down.

**The Chair:** One final question: I will retreat to my redoubt, the place to which I always go in this argument. Water is the only thing that we ingest that is not susceptible to regulation under the Food and Drugs Act. Bubble gum, bottled water, packaged ice, beef, vegetables, soda pop, et cetera, all fall under the FDA. People cannot live without water but they can live without those other items. What rationale could be argued for not making water susceptible to regulation under the Food and Drugs Act? The purpose of the act is to ensure that one cannot purvey a consumable commodity that people buy, either in a bottle or from their taps? Municipalities most often are the purveyors of a commodity that is being consumed. The only thing that we consume that is not susceptible to the Food and Drugs Act and the supporting regulations is water. Have you thought about that aspect?

**Mr. Buda:** Certainly: You are right in talking about the similarities of all the other things we ingest. However, water is different in that it is a public good. Commercial enterprises are not responsible, at least at this stage in Canada, for delivering it for a profit.

ne suis pas constitutionnaliste et je ne peux donc pas vous dire quels articles de la Constitution énoncent cette responsabilité. Cependant, comme les administrations municipales sont les agents de mise en oeuvre pour l'eau, elles assument la responsabilité primordiale.

Pour ce qui est de la réglementation de l'eau potable, je répète que je ne suis pas constitutionnaliste et que vous devrez donc en discuter avec un représentant des Affaires intergouvernementales.

**Le président :** Des normes sont établies et convenues mutuellement entre le gouvernement du Canada et les provinces et territoires. Pouvez-vous nous dire comment on veille à ce que ces normes soient respectées?

**M. Buda :** Je crois que les mécanismes d'application sont différents dans chaque province et territoire. Il y a 13 instances et nous ne prétendons pas être experts sur ce qui se passe dans chacune d'elles. Il vous faudrait convoquer des représentants des provinces et territoires pour obtenir des détails.

**Le président :** Nous connaissons l'affaire de Walkerton et nous savons que des gens sont allés en prison. Cela me rappelle un vieux dicton. La perspective d'être exécuté le matin même éveille très nettement l'attention. Or si l'on voulait éveiller l'attention des politiciens responsables et les inciter à se demander s'ils devraient acheter des tondeuses à gazon ou bien réparer le système d'eau potable, est-ce que la perspective d'en subir les conséquences, le cas échéant, peut influencer la décision?

**M. Buda :** Absolument. C'est le principe du gouvernement responsable et qui doit rendre des comptes, quoique je souligne que la responsabilité va dans les deux sens. Si l'on ne donne pas aux personnes responsables des décisions les outils voulus pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités, alors la responsabilité doit remonter la filière hiérarchique; elle ne doit pas toujours aller vers le bas.

**Le président :** Une dernière question : Je vais me retrancher dans ma redoute, l'argument qui est mon dernier recours dans cette discussion. L'eau est le seul élément que nous ingérons qui ne soit pas visé par le règlement pris en vertu de la Loi sur les aliments et drogues. La gomme à mâcher, l'eau embouteillée, les glaçons, le boeuf, les légumes, les boissons gazeuses, et cetera, tout cela tombe sous le coup de cette loi. On ne peut pas vivre sans eau, mais on peut fort bien vivre en se passant de tous ces autres articles. Quel argument peut-on invoquer pour soutenir que l'eau ne doit pas être visée par le règlement pris en vertu de la Loi sur les aliments et drogues? L'objet de la loi est de faire en sorte qu'on puisse réglementer un bien de consommation que les gens achètent, que ce soit en bouteille ou directement du robinet. Le plus souvent, ce sont les municipalités qui sont les fournisseurs de ce bien de consommation. La seule chose que nous consommons qui ne soit pas assujettie à la Loi sur les aliments et drogues et aux règlements connexes, c'est l'eau. Avez-vous réfléchi à cet aspect?

**M. Buda :** Certainement. Vous avez raison de faire le parallèle avec tous les autres éléments que nous ingérons. Cependant, l'eau est différente en ce sens que c'est un bien public. Les entreprises commerciales ne sont pas responsables, du moins pour le moment, au Canada, de fournir l'eau moyennant profit.

**The Chair:** They are responsible to a limited degree.

**Mr. Buda:** Yes, to a limited degree. It is a public good in that it is a public resource. That is a big difference. In many places in this country we can obtain water by bending down and putting a glass in a stream or drilling a well on private property. Those are smaller examples. The one big difference is that all the other substances you mentioned that are regulated under the Food and Drugs Act are delivered by the private sector. In many cases, those commercial enterprises cross provincial boundaries and, therefore, would not be regulated easily by provincial governments. For example, corn flakes made at a factory in Toronto can be shipped to grocery stores across the country, so federal regulations are required; whereas water is delivered wholly and within each provincial and territorial boundary.

It translates to a question of efficiency. It seems more efficient if there are commercial enterprises that selling their products, their commodities, goods or whatever, for ingestion across provincial boundaries.

There clearly is a role for the federal government there. Otherwise, we would have a patchwork of regulations applying to private industry that might be resident only in one province. Regarding water, if it is delivered not only wholly within, and separately within, each province and territory — then, furthermore, by individual democratically-elected and responsible orders of government within those provincial and territory boundaries — my concern is: Would it not be more efficient for provinces to be responsible for the regulation and enforcement as long as they follow a national guideline?

As I said before, we could easily have federal regulations and enforcement. I question whether it would be as efficient as regulating and enforcing it at a provincial level. Again, provinces are democratically elected, responsible and accountable. However, because 13 different governments are designing the regulations and enforcements that are designed specifically for their unique characteristics, they will not have the one-size-fits-all approach that can sometimes hobble federal systems.

**The Chair:** You agree there should be a one-size-fits-all for corn flakes?

**Mr. Buda:** Yes, because Kellogg's has their factory in wherever it is and they sell corn flakes across the country. It is more efficient.

**The Chair:** There should be a national standard for corn flakes. Is that what you are saying?

**Mr. Buda:** Absolutely, just as I believe there should be national guidelines for drinking water. However, in terms of how to implement that system, I believe that it is more efficient.

**Le président :** Elles sont responsables à un degré limité.

**M. Buda :** Oui, à un degré limité. C'est un bien public en ce sens que c'est une ressource publique. Cela fait une grande différence. En bien des endroits dans notre pays, on peut se procurer de l'eau simplement en se penchant et en puisant avec un verre dans un ruisseau, ou bien en creusant un puits sur un terrain privé. Ce sont de petits exemples. La grande différence est que toutes les autres substances que vous avez énumérées et qui sont réglementées en application de la Loi sur les aliments et drogues sont fournies par le secteur privé. Bien souvent, ces entreprises commerciales ont des activités dans plusieurs provinces et il ne serait donc pas facile pour les gouvernements provinciaux de les réglementer. Par exemple, les flocons de maïs fabriqués dans une usine à Toronto peuvent être expédiés aux supermarchés d'un bout à l'autre du pays, et il faut donc une réglementation fédérale; par contre, l'eau est fournie entièrement à l'intérieur du territoire de chaque province et territoire.

En définitive, c'est une question d'efficacité. C'est plus efficace s'il y a des entreprises commerciales qui vendent leurs produits, leurs denrées ou quoi que ce soit, destinés à la consommation au-delà des frontières provinciales.

Le gouvernement fédéral a clairement un rôle à jouer à ce moment-là. Autrement, nous aurions une mosaïque de règlements s'appliquant à des entreprises privées ayant peut-être des activités dans une seule province. Pour ce qui est de l'eau, elle est fournie non seulement séparément et à l'intérieur de chaque province et territoire, mais en outre, par des gouvernements démocratiquement élus et responsables à l'intérieur de ces provinces et territoires. Ma préoccupation est donc la suivante : ne serait-il pas plus efficace que les provinces soient responsables de réglementer et superviser cette activité, pourvu que l'on suive des lignes directrices nationales?

Comme je l'ai déjà dit, nous pourrions facilement avoir des règlements et mécanismes d'application fédéraux. Je doute que ce serait aussi efficace que d'assurer la réglementation et la mise en application au niveau provincial. Je répète que les provinces ont des gouvernements démocratiquement élus, responsables et qui doivent rendre des comptes. Cependant, comme 13 gouvernements différents conçoivent les règlements et mécanismes conçus spécifiquement en fonction des caractéristiques particulières de chaque territoire, on ne retrouve pas dans ce dossier l'approche unique qui constitue parfois une entrave dans les systèmes fédéraux.

**Le président :** Vous reconnaissez qu'il doit y avoir une approche unique pour les flocons de maïs?

**M. Buda :** Oui, parce que la compagnie Kellogg a son usine quelque part et vend ses flocons de maïs dans l'ensemble du pays. C'est plus efficace.

**Le président :** Il doit y avoir une norme nationale pour les flocons de maïs. C'est ce que vous dites?

**M. Buda :** Absolument, tout comme je crois qu'il doit y avoir des lignes directrices nationales pour l'eau potable. Cependant, pour ce qui est de la mise en oeuvre du système, je crois que c'est plus efficace.



**The Chair:** You have focused exactly on the difference. At the moment, there is a clear consequence for putting out soda pop that would make someone sick. Everyone knows what it is, and that information focuses the attention of the people who make soda pop. We do not have boil-soda pop advisories because the people who make soda pop and sell it understand clearly what will happen if they put out soda pop that makes people sick. What we have is a patchwork of water regulation across the country.

Do you think that public institutions ought to be held to a lower degree of responsibility than private institutions?

**Mr. Buda:** I think there are two different parts to the response. I am not sure that provinces should be held to a lower standard in this case. They need to be held, perhaps, to different standards due to the context in which they operate. The environments, the geographies and geologies are different; having one set of rules and regulations will miss the boat.

When we have one national set of regulations to cover such a diverse set of geographies and government systems, we could end up creating a situation where there are gaps in the regulation or enforcement because the federal government is not able to think about every single, unique aspect of drinking water systems in the country.

I did not realize that, in Newfoundland and Labrador, surface water provides most of the drinking water. It is seasonal surface water, at best. I did not realize we were not able to craft the regulations in a way to hold people accountable in that particular context.

I think the other key difference returns to Senator Grafstein's comment. We can live without soda pop. People make money from it. We cannot live without water for more than five days.

I do not suggest that anyone should be held to a lower standard. It is how that standard that, in this case are national guidelines, is applied. I believe it is more efficient for those guidelines to be enforced by provinces because they have that intimate knowledge of their local areas. Should Canadians in Saskatchewan expect a poorer water quality than someone next door: absolutely not. Obviously, that point returns to the issue of provincial competence.

**The Chair:** You would not want meat to be held to guidelines, would you?

**Mr. Buda:** No: I do not suggest that water safety is held to guidelines, either. It is not. Right now, provinces and territories enforce regulations for water safety. I know that the regulations and enforcement look different in each province. However, there are regulations around water quality in each province.

**Le président :** Vous avez mis le doigt sur la différence essentielle. À l'heure actuelle, si l'on vend une boisson gazeuse qui rend quelqu'un malade, cela entraîne clairement des conséquences. Tout le monde le sait et les fabricants de boissons gazeuses font très attention. Nous n'avons pas d'avertissement de faire bouillir les boissons gazeuses parce que les fabricants qui les vendent savent exactement ce qui les attend si jamais leurs boissons gazeuses rendent les gens malades. Par contre, nous avons une mosaïque de règlements applicables à l'eau d'un bout à l'autre du pays.

Croyez-vous qu'un degré moindre de responsabilité devrait être appliqué aux institutions publiques, en comparaison des établissements privés?

**M. Buda :** Je pense que la réponse à cette question est en deux volets. Je ne suis pas certain que les provinces devraient être astreintes à des normes inférieures en l'occurrence, mais elles le sont peut-être à cause du contexte. Étant donné les différences environnementales, géographiques et géologiques, on serait à côté de la plaque si l'on avait une seule série de règles et de règlements.

Si l'on avait une réglementation nationale unique applicable à des situations aussi différentes sur le plan de la géographie et des systèmes de gouvernement, on pourrait se retrouver avec des lacunes dans les règlements ou les mécanismes d'application parce que le gouvernement fédéral n'est pas en mesure de tenir compte de toutes les particularités et singularités des systèmes d'eau potable d'un bout à l'autre du pays.

Je ne me rendais pas compte qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, l'eau de surface fournit la plus grande partie de l'eau potable. C'est de l'eau de surface saisonnière, au mieux. Je ne me rendais pas compte que nous n'étions pas en mesure de rédiger le règlement de manière à tenir les gens responsables dans ce contexte particulier.

Je pense qu'il y a une autre différence clé, et je reviens à l'observation du sénateur Grafstein. On peut vivre sans boissons gazeuses. Les gens font de l'argent en en vendant. On ne peut pas vivre sans eau pendant plus de cinq jours.

Je ne dis pas que des normes inférieures doivent être appliquées à quiconque. La question est de savoir comment cette norme, en l'occurrence des lignes directrices nationales, est appliquée. Je crois qu'il est plus efficace que ces lignes directrices soient mises en application par les provinces parce qu'elles ont une connaissance intime de leurs régions. Les Canadiens en Saskatchewan doivent-ils s'attendre à une eau de moindre qualité qu'un Canadien qui vit ailleurs? Absolument pas. Évidemment, cela nous ramène à la question des compétences provinciales.

**Le président :** Vous ne voudriez pas que la viande soit assujettie à des lignes directrices, n'est-ce pas?

**M. Buda :** Non. Je ne dis pas non plus que la sécurité de l'eau est assujettie à des lignes directrices. Ce n'est pas le cas. À l'heure actuelle, les provinces et territoires réglementent la sécurité de l'eau. Je sais que les règlements et mécanismes d'application sont différents dans chaque province. Cependant, il y a dans chaque province des règlements sur la qualité de l'eau.

**The Chair:** Some provinces have regulations while others have standards.

**Senator Grafstein:** I am sure we will continue this debate. However, I want to go back to the argument you made about the smaller systems.

Has the federation prepared any analysis of the cost of smaller water systems? You heard Senator Milne talk about these smaller communities. However, have you had access to any information with respect to smaller, efficient systems? It seems to be another stumbling block in terms of establishing a national regulation. Have you looked into that area?

**Mr. Buda:** We certainly have. It is an interesting segue back to the example of the Green Municipal Fund. Those approaches are the kinds they are looking for. The Green Municipal Fund is searching actively for municipalities and water service providers that they can fund to answer that question: How do we provide more efficient water in smaller communities? My sense is that it is an ongoing challenge.

**Senator Grafstein:** The Canadian government, Department of National Defence, transports water systems to Afghanistan and to Iraq. It is not a big problem. It is a small problem. We do it. I suggest that the federation talk to the Department of National Defence and ask them how they handle their engineering and cost allocation for smaller things. They do it all time.

**The Chair:** I am not sure you want to go there for efficiency.

**Senator Grafstein:** Mr. Chair, I am serious about this. We are giving these massive numbers to say, "We cannot do this because it will cost more." However, the people who say it will cost more do not know what the costs are. That position is irresponsible. I am not directing this remark at you, Mr. Buda. I am directing it to my frustration about this situation.

They build the Rocky Mountains of costs to arrive at the other side of clean drinking water. When we examine the Rocky Mountains, they are not Rocky Mountains. They are little valleys and pathways. At the end of the day we need facts before policy. We have few facts from the people who oppose this bill. We have a lot of rhetoric, we have compassion and laissez-fair but we do not have facts.

The American government, the U.S. Marine Corps — in which I am an honorary Commandant — ships water systems to every place in the world. Some of the component parts are made in Canada. We have terrific technology in Canada for water and there is technology in the Middle East.

This is not new stuff. However, it is new to the municipalities who argue that they need more money from the federal government without taking the responsibility of telling us

**Le président :** Certaines provinces ont des règlements tandis que d'autres ont des normes.

**Le sénateur Grafstein :** Je suis certain que nous allons poursuivre ce débat. Cependant, je veux revenir à votre argument sur les systèmes de petite taille.

La fédération a-t-elle fait une analyse du coût de l'adduction d'eau pour les petites municipalités? Vous avez entendu le sénateur Milne vous parler des petites localités. Cependant, avez-vous des renseignements sur les systèmes efficaces de petite taille? Il semble que ce soit une autre pierre d'achoppement pour l'établissement d'une réglementation nationale. Avez-vous examiné cela?

**M. Buda :** Assurément. C'est intéressant et cela nous ramène à l'exemple des Fonds municipaux verts. C'est exactement ce que l'on recherche dans ce cadre. Les Fonds municipaux verts cherchent à financer des municipalités et des services d'aqueduc pour trouver la réponse à cette question : comment fournir l'eau de manière plus efficace dans les petites localités? J'ai le sentiment que c'est un défi continu.

**Le sénateur Grafstein :** Le gouvernement canadien, le ministère de la Défense nationale transportent des systèmes d'aqueduc jusqu'en Afghanistan et en Irak. Ce n'est pas un grand problème. C'est un petit problème. Nous le faisons. Je suggère que la fédération consulte le ministère de la Défense nationale et lui demande comment il s'en tire au point de vue génie et répartition des coûts. Cela se fait constamment.

**Le président :** Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur endroit pour l'efficacité.

**Le sénateur Grafstein :** Monsieur le président, je parle sérieusement. On cite des chiffres énormes en disant : « On ne peut pas faire cela parce que ça coûterait plus cher. » Pourtant, les gens qui disent que cela coûtera plus cher ne savent pas quel est le coût. Cette position est irresponsable. Je ne m'adresse pas à vous, monsieur Buda. C'est un commentaire qui découle de ma frustration devant cette situation.

On présente le coût de l'eau potable comme si c'était les montagnes Rocheuses. Or quand on examine cela de plus près, on constate que ce ne sont pas les montagnes Rocheuses. Ce sont plutôt de petites vallées et des sentiers. C'est simple, il nous faut des faits avant d'élaborer une politique. Les détracteurs de ce projet de loi n'ont que très peu de faits à nous présenter. On nous présente beaucoup de grands discours, d'appels à la compassion et au laissez-faire, mais on ne nous donne pas les faits.

Le gouvernement américain, le Marine Corps des États-Unis, dont je suis commandant honoraire, expédie des systèmes d'aqueduc partout dans le monde. Certaines composantes sont fabriquées au Canada. Nous avons une technologie de pointe au Canada dans le domaine de l'eau et il y a aussi de la technologie au Moyen-Orient.

Ce n'est rien de nouveau. Pourtant, c'est nouveau pour les municipalités qui soutiennent qu'il leur faut plus d'argent du gouvernement fédéral et qui n'assument pas leurs responsabilités

how much and how efficiently they can deliver a public health system, which Senator Nolin says is their first priority.

Let us be real here. We are talking about virtual reality. Please, give us some help when you talk about costs. It is not hard to do. Phone the Department of National Defence or the U.S. Marine Corps. Tell the Commandant of the U.S. Marine Corps I told you to call him.

**The Chair:** Senator Grafstein is exactly right. There are water systems that are about the size of two or three of these tables put together that do not cost all that much money. They put out significant quantities of water, inputting much worse quality water than most of the water we have run into, in even the smallest municipality in Canada. That technology is worth a note in your next newsletter to municipalities.

**Mr. Buda:** Absolutely.

**Senator Brown:** I have one comment on water systems in municipalities. In the last two years, they have been testing new sewage systems they claim can be used on as small a scale as 6 to 12 houses. The product from them is drinkable. They have not talked me into drinking any but that is what they claim.

**The Chair:** Parts of Los Angeles, speaking anecdotally, are now used to the idea of toilet-to-tap. That is what is happening. We must understand that there is no such thing as pure water. There is no such thing as new water. All the water that we drink has been through a whole lot before we drink it.

Do the witnesses want to add anything before we close?

**Mr. LaSalle:** No, thank you.

**The Chair:** You have been good witnesses and your answers have been useful to us. We are grateful for your patience, as Senator Grafstein always says, and for taking the time to be here this morning. It has been most interesting.

The committee adjourned.

en ne nous disant pas à quel coût et avec quelle efficacité elles peuvent établir un système qui est essentiel à la santé publique, et dont le sénateur Nolin dit que c'est leur priorité absolue.

Faisons preuve de réalisme. On est dans la réalité virtuelle. Je vous en prie, aidez-nous au sujet des coûts. Ce n'est pas difficile. Téléphonnez au ministère de la Défense nationale ou au Marine Corps des États-Unis. Dites au commandant du Marine Corps des États-Unis que je vous ai demandé de l'appeler.

**Le président :** Le sénateur Grafstein a absolument raison. Il y a des systèmes d'adduction d'eau qui ont la taille de deux ou trois de ces tables mises ensemble et qui ne coûtent pas tellement cher. Ils produisent des quantités impressionnantes d'eau, à partir d'une eau de qualité bien pire que l'eau qui sert à approvisionner même la plus petite municipalité au Canada. Cette technologie mérite une brève mention dans votre prochain bulletin aux municipalités.

**M. Buda :** Absolument.

**Le sénateur Brown :** Je voudrais faire une observation au sujet des systèmes d'aqueduc des municipalités. Depuis deux ans, on a mis à l'essai de nouveaux systèmes de traitement des effluents dont on prétend pouvoir se servir sur une petite échelle, pour traiter les effluents de six à 12 maisons. L'eau qui en résulte est potable. Ils ne m'ont pas convaincu d'en boire une goutte, mais c'est ce qu'ils prétendent.

**Le président :** C'est anecdotique, mais dans certains quartiers de Los Angeles, on est maintenant habitué à l'idée de l'eau qui circule de la toilette au robinet. Cela se fait déjà. Nous devons comprendre que l'eau pure, cela n'existe pas. Il n'y a pas d'eau neuve. Toute l'eau que nous buvons est passée par une série d'avatars avant que nous la buvions.

Les témoins veulent-ils ajouter quelque chose avant qu'on lève la séance?

**M. LaSalle :** Non, merci.

**Le président :** Vous avez été de bons témoins et vos réponses nous ont été utiles. Nous vous sommes reconnaissants pour votre patience, comme le sénateur Grafstein le dit toujours, et pour avoir pris le temps de venir nous rencontrer ce matin. La discussion a été fort intéressante.

La séance est levée.



# **Sustainable Development: A Report Card**

## **Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources**

**June 2008**

### **What we found in 2005**

After having heard from key Ministers, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, the Clerk of the Privy Council, and a number of other expert witnesses, your Committee issued a report in June 2005 entitled *Sustainable Development: It's Time to Walk the Talk*.<sup>1</sup>

In that report the Committee argued it was time for Canada to embark on a determined path to sustainable development with the federal government leading the way.

Since the early 1990s, Canadians have heard great promises about sustainable development from government leaders of all stripes. Unfortunately, your Committee found that progress towards sustainability has been slow and policies uneven. Broad initiatives and lofty plans relating to sustainable development have not given rise to concrete and continued action. Despite the rhetoric, sustainable development has rarely been at the front and centre of any government's agenda.

In this age of rising energy and food prices and global climate change, it is more important than ever for the federal government to take a leadership role and make sustainable development a priority. It is time to "walk the talk".

### **What the Commissioner of the Environment and Sustainable Development told us**

Since 1995, federal departments have been required by law to prepare Sustainable Development Strategies and to update these strategies at least every three years. It has consistently been government policy that it is mainly through these strategies that federal sustainable development goals and priorities should be expressed.

Successive Commissioners of the Environment and Sustainable Development have voiced their concerns to your Committee that there is "little evidence that they [Sustainable Development Strategies] have encouraged departments to integrate

---

<sup>1</sup> Sustainable development in practice can be thought of as an approach to planning and decision making that integrates social, economic and environmental concerns. The Brundtland Commission definition of sustainable development is "development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs."

environmental protection objectives with economic and social policy objectives in a substantive or meaningful way.”<sup>2</sup>

In his October 2007 Report, the Commissioner found that successive federal governments have, since 1995, been consistent in articulating their commitments to turning sustainable development thinking into practice across departments. Yet some 12 years and four sets of Sustainable Development Strategies later, the approach they have established to turn sustainable development talk into action has yet to fulfill that commitment. Furthermore, no government has yet developed an overarching federal Sustainable Development Strategy that would help clarify its priorities and provide clear expectations of, and goals for, departmental efforts.

The Commissioner further noted that “the ambition and momentum that existed in the early stages of the government’s sustainable development initiative have faded and that the development of the [departmental sustainable development] strategies has become little more than a mechanical exercise, focused on satisfying statutory requirements.”<sup>3</sup>

The strategies, the Commissioner concluded, “are a major disappointment.”<sup>4</sup>

This is not merely disappointing, it is troubling in the extreme.

The Commissioner’s October 2007 Report, much like your Committee’s June 2005 Report, urged that the government develop a clear federal Sustainable Development Strategy. Such a strategy would reaffirm the government’s commitment to sustainable development, would help all federal departments in the preparation of their own sustainable development strategies, and perhaps most importantly, offer a common vision for a sustainable future.

For some time now, your Committee has heard that such a strategy was being developed and would be ready “next year.”

The first “next year” was 2006. It is now 2008. We have yet to see it.

We are concerned that in the absence of such a strategy, and the absence of a clear commitment to sustainable development from the Prime Minister, sustainable development principles are unlikely to be fully integrated in policy development and decision making. The absence of such a policy operates to the detriment of Canadians and our environment.

---

<sup>2</sup> Opening statement of Ronald C. Thompson, FCA, Assistant Auditor General and Former Interim Commissioner of the Environment and Sustainable Development before the Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources, 13 May 2008.

<sup>3</sup> Office of the Auditor General of Canada, 2007 October Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, [http://209.71.218.213/internet/English/aud\\_parl\\_cesd\\_2007\\_e\\_26831.html](http://209.71.218.213/internet/English/aud_parl_cesd_2007_e_26831.html).

<sup>4</sup> Opening statement of Ronald C. Thompson, FCA, Assistant Auditor General and Interim Commissioner of the Environment and Sustainable Development before the Standing Senate Committee on National Finance, 27 November 2007.

That is why, in 2005, we also recommended that a Sustainable Development Secretariat be established within the Privy Council Office to ensure that proposals brought to Cabinet are consistent with the government's sustainable development objectives.

We are of the view that it will continue to be "business as usual" in government unless there is a "choke point" at the centre of government to make certain that every proposal is substantially reviewed through the lens of sustainable development before it is presented to Cabinet.

Business as usual will not get the job done.

### **A review is under way**

Further to the Commissioner's recommendation that the government perform a review of its current approach to the preparation and use of Sustainable Development Strategies, the government agreed to perform a review "that will identify means to improve the government's approach to Sustainable Development Strategies." Environment Canada, in collaboration with other key departments, is leading this review. The review we are told is to be completed by October 2008.

### **More lip service?**

Your Committee looks forward to seeing the results of the review of the government's approach to Sustainable Development Strategies. Once the review is completed in the fall we intend to (once again) invite senior officials from Environment Canada, the Privy Council Office and other relevant departments to discuss the results of the review and to find out how the government's approach to sustainable development has evolved.

We hope that the current review will lead to results. But we are concerned that it may, once again, amount to little more than a bureaucratic exercise. Your Committee remains worried that sustainable development is still a long way from becoming an ingrained, fundamental principle of the Government of Canada. This, in our opinion, will only happen with strong direction from the Prime Minister.

Your Committee will continue to keep a close watch on this file.





# **Le développement durable : bilan**

**Comité sénatorial permanent de l'énergie,  
de l'environnement et des ressources naturelles**

**Juin 2008**

## **Ce que nous avons constaté en 2005**

Après avoir entendu les ministres principaux, la commissaire à l'environnement et au développement durable, le greffier du Conseil privé et un certain nombre d'autres experts, le Comité a publié en juin 2005 un rapport intitulé *Développement durable : il est temps de joindre le geste à la parole.*<sup>1</sup>

Dans ce rapport, le Comité affirmait qu'il était temps que le Canada s'achemine dans la voie du développement durable et que le gouvernement fédéral devait se faire le chef de file à cet égard.

Depuis le début des années 1990, les Canadiens entendent de grandes promesses au sujet du développement durable de la part des dirigeants des gouvernements de toutes les étiquettes. Malheureusement, votre Comité a constaté que les progrès dans ce sens ont été lents et les politiques, inégales. Les initiatives générales et les plans nobles visant le développement durable n'ont pas suscité de mesures concrètes et continues. Malgré la rhétorique, le développement durable a rarement été l'élément prioritaire du programme de quelque gouvernement que ce soit.

À notre époque de hausse des prix de l'énergie et des aliments et de changements climatiques mondiaux, il importe plus que jamais que le gouvernement fédéral assume un rôle de chef de file et fasse du développement durable un objectif prioritaire. Il est temps de « joindre le geste à la parole ».

## **Ce que le commissaire à l'environnement et au développement durable nous a dit**

Depuis 1995, la loi oblige les ministères fédéraux à établir des stratégies de développement durable et à les mettre à jour au moins tous les trois ans. Le gouvernement fédéral a toujours eu pour politique d'énoncer ses buts et ses priorités de développement durable principalement par ces stratégies.

---

<sup>1</sup> En pratique, on peut concevoir le développement durable comme une façon d'aborder la planification et la prise de décision qui intègre les préoccupations sociales, économiques et environnementales. La Commission Brundtland le définit comme suit : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

L'un après l'autre, les commissaires à l'environnement et au développement durable ont déclaré au Comité qu'il existait « très peu d'éléments de preuve indiquant que les stratégies ont incité les ministères à intégrer véritablement et de façon constructive la protection de l'environnement aux enjeux socioéconomiques.<sup>2</sup> »

Dans son rapport d'octobre 2007, le commissaire constate que le gouvernement fédéral réitère constamment depuis 1995 qu'il entend bien mettre en application la philosophie du développement durable dans tous les ministères. Néanmoins, après douze années et quatre ensembles de stratégies de développement durable, les moyens qu'il emploie pour passer de la parole au geste s'avèrent inefficaces. Le gouvernement n'a pas non plus élaboré de stratégie nationale globale de développement durable qui aiderait à clarifier ses priorités et fixerait aux ministères des attentes à combler et des buts à atteindre.

Le commissaire a en outre fait remarquer que « l'ambition et la vigueur qui ont marqué le début de l'initiative des stratégies de développement durable du gouvernement se sont estompées », et que l'élaboration des stratégies de développement durable des ministères n'est « plus qu'un simple exercice mécanique dont l'objectif est de remplir une obligation prévue par la loi.<sup>3</sup> »

Ces stratégies, a-t-il conclu, « se sont avérées très décevantes.<sup>4</sup> »

C'est plus que décevant, c'est troublant au plus haut point.

Le commissaire dans son rapport d'octobre 2007 et le Comité dans son rapport de juin 2005 exhortent le gouvernement fédéral à se doter d'une solide stratégie de développement durable. Ce serait un moyen pour lui de réaffirmer son engagement en faveur du développement durable, d'aider les ministères fédéraux à dresser leur propre stratégie de développement durable et, chose peut-être la plus importante, d'offrir une vision commune d'un avenir durable.

Votre Comité se fait dire depuis un certain temps qu'une telle stratégie est en cours d'élaboration et sera prête « l'an prochain ».

Ce devait être d'abord 2006. Nous sommes en 2008. Nous l'attendons toujours.

Ce qui nous inquiète, c'est que, en l'absence de cette stratégie et d'un engagement clair en faveur du développement durable de la part du Premier ministre, les principes du développement durable ne soient pas pleinement intégrés dans l'élaboration des

---

<sup>2</sup> Déclaration d'ouverture de Ronald C. Thompson, FCA, vérificateur général adjoint et ancien commissaire à l'environnement et au développement durable par intérim, au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, le 13 mai 2008.

<sup>3</sup> Bureau du vérificateur général du Canada, Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, octobre 2007, [www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud\\_parl\\_cesd\\_2007\\_f\\_26831.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/aud_parl_cesd_2007_f_26831.html).

<sup>4</sup> Déclaration d'ouverture de Ronald C. Thompson, FCA, vérificateur général adjoint et commissaire à l'environnement et au développement durable par intérim, au Comité sénatorial permanent des finances nationales, le 27 novembre 2007.

politiques et la prise de décision. Cette lacune joue au détriment des Canadiens et de notre environnement.

C'est pourquoi nous avons également recommandé, en 2005, qu'un secrétariat du développement durable soit établi au Bureau du Conseil privé afin de veiller à ce que les propositions présentées au Cabinet soient compatibles avec les objectifs de développement durable du gouvernement.

Nous sommes d'avis que rien ne changera au gouvernement à moins qu'il n'y ait, au centre, un « goulet » permettant d'assurer l'examen sérieux de toutes les propositions sous l'angle du développement durable avant leur présentation au Cabinet.

Le maintien du statu quo ne mène nulle part.

### **Un examen est en cours**

Suite à la recommandation faite par le commissaire au gouvernement de procéder à un examen de son approche actuelle de l'établissement et de l'utilisation des stratégies de développement durable, le gouvernement a accepté d'effectuer un examen « qui permettra de déterminer les moyens d'améliorer l'approche que le gouvernement entend adopter. » Environnement Canada dirige cet examen en collaboration avec d'autres ministères importants. On nous dit qu'il sera achevé d'ici octobre 2008.

### **Encore des paroles?**

Votre Comité a hâte de prendre connaissance des résultats de l'examen de l'approche des stratégies de développement durable par le gouvernement. Une fois cet examen achevé, à l'automne, nous entendons inviter de nouveau des hauts fonctionnaires d'Environnement Canada, du Bureau du Conseil privé et d'autres ministères concernés pour discuter de ses résultats et apprendre comment l'approche du gouvernement a évolué.

Nous espérons que cet examen produira des résultats, mais nous craignons qu'il ne soit encore qu'un exercice bureaucratique. Le Comité continue de s'inquiéter de ce que le développement durable ne soit encore loin de devenir un principe enraciné et fondamental du gouvernement du Canada. À notre avis, seule une direction ferme de la part du Premier ministre permettra d'en arriver là.

Le Comité continuera de suivre ce dossier de près.



Bill Parrott, Assistant Deputy Minister, Ministry of Environment and Conservation;

Martin Goebel, Director, Water Resources Management, Ministry of Environment and Conservation.

**Thursday, June 12, 2008**

*Federation of Canadian Municipalities:*

Michael Buda, Acting Deputy Director, Policy;

Talusier LaSalle, Policy Analyst.

Bill Parrott, sous-ministre adjoint, ministère de l'Environnement et de la Conservation;

Martin Goebel, directeur des ressources aquatiques, ministère de l'Environnement et de la Conservation.

**Le jeudi 12 juin 2008**

*Fédération canadienne des municipalités :*

Michael Buda, directeur adjoint intérimaire, Politiques;

Talusier LaSalle, analyste de politiques.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

APPEARING

**Tuesday, June 10, 2008**

The Honourable Charlene Johnson, M.L.A., Minister of  
Environment and Conservation, Government of Newfoundland  
and Labrador.

WITNESSES

**Tuesday, May 27, 2008**

*Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP:*

Robert Reid, President.

*Northern Gas Project Secretariat:*

Brian Chambers, Executive Director.

*As an individual:*

Donat Pharand, Professor Emeritus, Faculty of Law, University  
of Ottawa.

**Tuesday, June 10, 2008**

*Government of Newfoundland and Labrador:*

Bruce Hollett, Deputy Minister, Ministry of Environment and  
Conservation;

*(Continued on previous page)*

COMPARAÎT

**Le mardi 10 juin 2008**

L'honorable Charlene Johnson, députée, ministre de  
l'Environnement et de la Conservation, Gouvernement  
de Terre-Neuve-et-Labrador

TÉMOINS

**Le mardi 27 mai 2008**

*Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP :*

Robert Reid, président.

*Secrétariat du projet de gaz du Nord :*

Brian Chambers, directeur exécutif.

*À titre personnel :*

Donat Pharand, professeure émérite, faculté de Droit, Université  
d'Ottawa.

**Le mardi 10 juin 2008**

*Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :*

Bruce Hollett, sous-ministre, ministère de l'Environnement et de  
la Conservation;

*(Suite à la page précédente)*